

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, May 8, 2012  
Wednesday, May 9, 2012  
Thursday, May 10, 2012

---

Issue No.18

*Ninth and tenth meetings on:*

The study of the Main Estimates  
for the fiscal year ending March 31, 2013

*Seventeenth meeting on:*

The study on the potential reasons for  
price discrepancies in respect of certain goods  
between Canada and the United States, given the value  
of the Canadian dollar and the effect of cross  
border shopping on the Canadian economy

*First and second meetings on:*

The subject-matter of all of Bill C-38, An Act  
to implement certain provisions of the budget tabled  
in Parliament on March 29, 2012 and other  
measures, introduced in the House of Commons  
on April 26, 2012

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L' honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 8 mai 2012  
Le mercredi 9 mai 2012  
Le jeudi 10 mai 2012

---

Fascicule n° 18

*Neuvième et dixième réunions concernant :*

L'étude du Budget principal des dépenses  
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013

*Dix-septième réunion concernant :*

L'étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités  
entre les prix de certains articles vendus au Canada  
et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar  
canadien et les répercussions du magasinage  
transfrontalier sur l'économie canadienne

*Première et deuxième réunions concernant :*

La teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant  
exécution de certaines dispositions du budget déposé  
au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en oeuvre  
d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes  
le 26 avril 2012

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Buth	Mercer
Callbeck	Nancy Ruth
* Cowan	Nolin
(or Tardif)	Peterson
Eaton	Ringuette
* LeBreton, P.C.	Rivard
(or Carignan)	Runciman

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Gerstein (*May 10, 2012*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Andreychuk (*May 10, 2012*).

The Honourable Senator Mercer replaced the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (*May 8, 2012*).

The Honourable Senator Andreychuk replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*May 8, 2012*).

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) replaced the Honourable Senator Neufeld (*May 8, 2012*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Finley (*May 7, 2012*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Marshall (*May 7, 2012*).

The Honourable Senator Finley replaced the Honourable Senator Wallin (*May 3, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Larry Smith

et

Les honorables sénateurs :

Buth	Mercer
Callbeck	Nancy Ruth
* Cowan	Nolin
(ou Tardif)	Peterson
Eaton	Ringuette
* LeBreton, C.P.	Rivard
(ou Carignan)	Runciman

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Gerstein (*le 10 mai 2012*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Andreychuk (*le 10 mai 2012*).

L'honorable sénateur Mercer a remplacé l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. (*le 8 mai 2012*).

L'honorable sénateur Andreychuk a remplacé l'honorable sénateur Stewart Olsen (*le 8 mai 2012*).

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 8 mai 2012*).

L'honorable sénateur Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Finley (*le 7 mai 2012*).

L'honorable sénateur Eaton a remplacé l'honorable sénateur Marshall (*le 7 mai 2012*).

L'honorable sénateur Finley a remplacé l'honorable sénateur Wallin (*le 3 mai 2012*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, May 3, 2012:

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That, in accordance with rule 74(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to sit for the purposes of its study of the subject-matter of Bill C-38 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 95(4) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice, the following committees be separately authorized to examine the subject-matter of the following elements contained in Bill C-38 in advance of it coming before the Senate:

- (a) the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources: those elements contained in Part 3;
- (b) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Divisions 2, 10, 11, 22, 28, and 36 of Part 4;
- (c) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Division 12 of Part 4;
- (d) the Standing Senate Committee on Transport and Communications: those elements contained in Division 41 of Part 4; and
- (e) the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: those elements contained in Division 54 of Part 4.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 mai 2012 :

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino,

Que, conformément à l'article 74(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à siéger pour les fins de son étude de la teneur du projet de loi C-38 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 95(4) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle, les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-38 avant qu'il soit soumis au Sénat :

- a) le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles : les éléments de la Partie 3;
- b) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des Sections 2, 10, 11, 22, 28 et 36 de la Partie 4;
- c) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments de la Section 12 de la Partie 4;
- d) le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : les éléments de la Section 41 de la Partie 4;
- e) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments de la Section 54 de la Partie 4.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2012  
(42)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Senator Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) and Stewart Olsen (11).

*In attendance:* Édison Roy-César, Sylvain Fleury and Terrence Thomas, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 28, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.*)

The chair informed the committee of the vacancy in the deputy chair and presided over the election of a deputy chair.

The Honourable Senator Gerstein moved:

That the Honourable Senator Larry Smith be deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

**WITNESSES:***Department of Justice Canada:*

Donald Piragoff, Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector;

Daniel Schnob, Chief Financial Officer;

Joel Oliver, Acting Assistant Deputy Minister, Management Sector.

Mr. Piragoff made a statement and, together with Mr. Schnob and Mr. Oliver, answered questions.

At 11:06 a.m., the committee suspended.

At 11:08 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 6, 2011, the committee continued its study on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross border shopping on the Canadian economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 5.*)

Pursuant to rule 92(2)(f), the committee proceeded in camera to consider a draft report.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 8 mai 2012  
(42)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman, Smith (*Saurel*) et Stewart Olsen (11).

*Également présents :* Édison Roy-César, Sylvain Fleury et Terrence Thomas, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 février 2012, le comité poursuit son étude sur les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

Le président informe les membres du comité que le poste de vice-président est vacant, et il procède à l'élection d'un vice-président.

L'honorable sénateur Gerstein propose :

Que l'honorable sénateur Larry Smith soit élu vice-président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

**TÉMOINS :***Ministère de la Justice Canada :*

Donald Piragoff, sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques;

Daniel Schnob, dirigeant principal des finances;

Joel Oliver, sous-ministre adjoint principal par intérim, Secteur de la gestion.

M. Piragoff fait un exposé et, avec M. Schnob et M. Oliver, répond aux questions.

À 11 h 6, le comité suspend ses travaux.

À 11 h 8, le comité reprend ses travaux.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 6 octobre 2011, le comité poursuit son étude sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 92(2)(f) du Règlement, le comité poursuit la séance à huis clos pour étudier une ébauche de rapport.

It was agreed that staff be permitted to remain during the in camera portion of the meeting.

At 11:37 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012  
(43)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Senator Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Andreychuk, Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Mercer, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (12).

*Other senator present:* The Honourable Senator McCoy (1).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee began its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate.

WITNESSES:

*Canada Revenue Agency:*

Brian McCauley, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch.

*Department of Finance Canada:*

Shawn Porter, Director, Tax Legislation Division;

Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division;

Sean Keenan, Director, Personal Income Tax.

Mr. Cook made a statement and, together with Mr. Porter, Mr. Keenan and Mr. McCauley, answered questions.

At 3:49 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu d'autoriser le personnel à rester dans la salle pendant la réunion à huis clos.

À 11 h 37, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012  
(43)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Andreychuk, Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Mercer, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (12).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur McCoy (1).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité entreprend son examen de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat.

TÉMOINS :

*Agence du revenu du Canada :*

Brian McCauley, sous-commissaire adjoint, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires.

*Ministère des Finances Canada :*

Shawn Porter, directeur, Division de la législation de l'impôt;

Ted Cook, chef principal, législation, Division de la législation de l'impôt;

Sean Keenan, directeur, Division de l'impôt des particuliers.

M. Cook fait un exposé et, avec M. Porter, M. Keenan et M. McCauley, répond aux questions.

À 15 h 49, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012  
(44)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Senator Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Mercer, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman and Smith (*Saurel*) (11).

*Other senator present:* The Honourable Senator McCoy (1).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 28, 2012, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 13.*)

**WITNESSES:**

*Environment Canada:*

Andrea Lyon, Associate Deputy Minister;  
Carol Najm, Assistant Deputy Minister, Finance Branch;

Michael Keenan, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

*Parks Canada:*

Alan Latourelle, Chief Executive Officer.

*Canadian Environmental Assessment Agency:*

Elaine Feldman, President.

*Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Nadir Patel, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer;

Robert Dufresne, Director General, Financial Resource Planning and Management Bureau;

Andrew Stirling, Director General, Locally Engaged Staff Services.

Ms. Lyon, Mr. Latourelle and Ms. Feldman each made a statement and, together with Ms. Najm and Mr. Keenan, answered questions.

At 7:52 p.m., the committee suspended.

At 7:57 p.m., the committee resumed.

Mr. Patel made a statement and, together with Mr. Dufresne and Mr. Stirling, answered questions.

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012  
(44)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Gerstein, Mercer, Nancy Ruth, Peterson, Ringuette, Runciman et Smith (*Saurel*) (11).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur McCoy (1).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 28 février 2012, le comité poursuit son examen des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 13 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Environnement Canada :*

Andrea Lyon, sous-ministre déléguée;  
Carol Najm, sous-ministre adjointe, Direction générale des finances;  
Michael Keenan, sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique.

*Parcs Canada :*

Alan Latourelle, directeur général.

*Agence canadienne d'évaluation environnementale :*

Elaine Feldman, présidente.

*Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances.

Robert Dufresne, directeur général, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières;

Andrew Stirling, directeur général, Services aux employés recrutés sur place.

Mme Lyon, M. Latourelle et Mme Feldman font chacun un exposé et, avec Mme Najm et M. Keenan, répondent aux questions.

À 19 h 52, le comité suspend ses travaux.

À 19 h 57, le comité reprend ses travaux.

M. Patel fait un exposé et, avec M. Dufresne et M. Stirling, répond aux questions.

At 8:58 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012  
(45)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Senator Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Buth, Callbeck, Day, Eaton, Nancy Ruth, Nolin, Peterson, Ringuette, Rivard, Runciman and Smith (*Saurel*) (11).

*Other senator present:* The Honourable Senator McCoy (1).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 3, 2012, the committee continued its examination of the subject-matter of all of Bill C-38, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012, in advance of the said bill coming before the Senate.

*WITNESSES:*

*Department of Finance Canada:*

Lucia Di Primio, Chief, Excise Policy, Sales Tax Division;

Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, Sales Tax Division, GST Legislation;

Gordon Boissonneault, Senior Advisor, Economic Analysis and Forecasting Division, Demand and Labour Analysis;

Martine Lajoie, Chief, Transport and Corporate Analysis, Sectoral Policy Analysis;

Maxime Beaupré, Senior Economist, Sectoral Policy Analysis, Transport and Corporate Analysis;

Daniel MacDonald, Chief, CHT/CST and Northern Policy, Federal-Provincial Relations Division.

*Treasury Board Secretariat*

Nicholas Wise, Executive Director, Strategic Policy, Priorities and Planning;

Christiane Allard, Advisor, Strategic Policy, Priorities and Planning.

À 20 h 58, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012  
(45)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Buth, Callbeck, Day, Eaton, Nancy Ruth, Nolin, Peterson, Ringuette, Rivard, Runciman et Smith (*Saurel*) (11).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur McCoy (1).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 mai 2012, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril 2012, avant que ce projet de loi soit soumis au Sénat.

*TÉMOINS :*

*Ministère des Finances Canada :*

Lucia Di Primio, chef, Politique de l'accise, Division de la taxe de vente;

Pierre Mercille, chef principal, Législation, Division de la taxe de vente, Législation sur la TPS;

Gordon Boissonneault, conseiller principal, Division de l'analyse et des prévisions économiques, Analyse de la demande et de l'emploi;

Martine Lajoie, chef, Analyse du transport et des sociétés, Analyse des politiques sectorielles;

Maxime Beaupré, économiste principal, Analyse des politiques sectorielles, Analyse du transport et des sociétés;

Daniel MacDonald, chef, TSC/TPCS et politiques pour le nord, Division des relations fédérales-provinciales.

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Nicholas Wise, directeur exécutif, Politique stratégique, Priorités et planification;

Christiane Allard, conseillère, Politique stratégique, Priorités et planification.

Ms. Di Primio and Mr. Mercille each made a statement and answered questions.

Mr. Boissonneault made a statement and answered questions.

Mr. Beaupré made a statement and, together with Ms. Lajoie, answered questions.

Mr. MacDonald made a statement and answered questions.

Mr. Wise made a statement and, together with Ms. Allard, answered questions.

At 3:42 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Mme Di Primio et M. Mercille font chacun un exposé et répondent aux questions.

M. Boissonneault fait un exposé et répond aux questions.

M. Beaupré fait un exposé et, avec Mme Lajoie, répond aux questions.

M. MacDonald fait un exposé et répond aux questions.

M. Wise fait un exposé et, avec Mme Allard, répond aux questions.

À 15 h 42, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*



**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, May 8, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013; and in camera for the consideration of a draft report on the potential reasons for price discrepancies in respect of certain goods between Canada and the United States, given the value of the Canadian dollar and the effect of cross-border shopping on the Canadian economy.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

Honourable senators, before we begin our meeting, I would like to remind you that we are beginning our work tomorrow afternoon while the Senate is sitting, as directed by the Senate, on budget implementation. The meeting will be from 2 p.m. to 2:30 p.m. in room 160-S in Centre Block so that if you have to go back to the Senate chamber, it will be close. That will be government officials on budget implementation over the two days. We are hoping we can get through all the different departments that are impacted by the budget implementation act this week, so we can begin with the outside witnesses next week.

Second, I have some sad news to advise you that our deputy chair, Senator Neufeld, has a medical problem and is not likely to be returning to the Senate until the fall, I would guess, but hopefully sooner. In any event, I wanted you to know that he will not be in attendance until such time as he recovers.

**Senator Gerstein:** Thank you for your kind words about Senator Neufeld, and our thoughts are certainly with him.

I would like to at this point nominate Senator Larry Smith, who will become a member of this committee, as the deputy chair of the Standing Senate Committee on National Finance.

**The Chair:** We do not need a seconder in committees. It has been moved that Senator Larry Smith be elected as the deputy chair of this committee. All those in favour signify by saying, "Aye."

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Contrary if any? Motion carried. We will expect Senator Smith, who indicated he is on his way but was not anticipating this change of events. He will be joining us as the meeting progresses.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 8 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, en public pour étudier les dépenses inscrites au Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013, et ensuite à huis clos pour analyser une ébauche de rapport sur les raisons pouvant expliquer les inégalités entre les prix de certains articles vendus au Canada et aux États-Unis, étant donné la valeur du dollar canadien et les répercussions du magasinage transfrontalier sur l'économie canadienne.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales ouverte.

Honorables sénateurs, avant que nous commencions notre réunion, j'aimerais vous rappeler que nous entamons demain après-midi nos travaux sur la mise en œuvre du budget, selon les directives du Sénat. Nous nous réunirons de 14 heures à 14 h 30 dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre afin de pouvoir nous rendre rapidement au Sénat si nous le devons. Nous entendrons pendant deux jours des représentants du gouvernement sur la mise en œuvre du budget. Nous espérons pouvoir passer en revue cette semaine tous les ministères qui seront touchés par la Loi d'exécution du budget, afin de pouvoir commencer à entendre les témoins de l'extérieur la semaine prochaine.

Je dois également vous communiquer de mauvaises nouvelles puisque notre vice-président, le sénateur Neufeld, a des problèmes de santé et ne reviendra probablement pas au Sénat d'ici l'automne, à mon avis, même si j'espère le revoir plus tôt. Je tenais à ce que vous sachiez qu'il ne siègera pas parmi nous d'ici qu'il ait récupéré.

**Le sénateur Gerstein :** Je tiens à vous remercier de vos amabilités à l'endroit du sénateur Neufeld. Il est certain que nous sommes avec lui par la pensée.

Face à cette situation, j'aimerais proposer la nomination du sénateur Larry Smith, qui va devenir membre de ce comité, comme vice-président du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

**Le président :** En comités, nous n'avons pas besoin d'appuyeur. Il a donc été proposé que le sénateur Larry Smith soit élu vice-président de ce comité. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion le disent.

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Que ceux qui sont contre le disent. La motion est adoptée. Nous attendons le sénateur Smith. Il ne s'attendait évidemment pas à ce développement, mais il m'a prévenu qu'il est en route et devrait se joindre à nous dans le cours de notre réunion.

[Translation]

Honourable senators, this morning we are going to resume our study of the Main Estimates for the fiscal year 2012-13.

[English]

**The Chair:** This morning we are pleased to welcome officials from the Department of Justice. Honourable senators will recall that we have been trying to proceed, and this is the beginning of dealing with the Department of Justice in a broader sense. We are dealing with the Main Estimates, but we also want to be advised of the various means of controlling finances and expenditures within a department, including all of the different steps during the year, plan and priorities, and looking at public accounts after the event. From time to time we will be seeing Justice to get the broader picture as well, and who is in the department who helps with respect to expenditures.

Today we are starting by looking at the Main Estimates. I understand that Mr. Donald Piragoff will have a brief introductory statement. He is the Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector, for the Department of Justice Canada. He is accompanied by Mr. Daniel Schnob, Chief Financial Officer, and Mr. Joel Oliver, Acting Assistant Deputy Minister, Management Sector.

Mr. Piragoff, you have the floor.

[Translation]

**Donald Piragoff, Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector, Department of Justice Canada:** Mr. Chairman, thank you for the invitation to appear before the committee.

We are pleased to appear before the members of the committee to answer questions regarding the Main Estimates in areas that fall under the Department of Justice.

I would just like to start with some introductory comments to the committee. The Department of Justice fulfills three distinctive roles within the Government of Canada in order to ensure a fair, relevant and accessible justice system that reflects Canadian values.

[English]

First is as a policy department with broad responsibilities for overseeing all matters relating to the administration of justice that fall within the federal domain, such as Aboriginal justice, criminal justice, family justice, access to justice, private international and public international law. The second is as a provider of a range of legal advisory, litigation and legislative services to government departments and agencies. The third is supporting the minister in advising cabinet on all legal matters.

[Français]

Honorables sénateurs, ce matin, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année 2012-2013.

[Traduction]

**Le président :** Nous sommes ravis d'accueillir ce matin des représentants du ministère de la Justice. Les honorables sénateurs se souviendront que nous avons essayé de nous pencher sur ce ministère, mais c'est le début de notre examen du ministère de la Justice au sens large. Nous nous intéressons au Budget principal des dépenses, mais nous tenons également à être informés des divers moyens de contrôler les finances et les dépenses au sein d'un ministère, y compris de toutes les étapes franchies au cours de l'année et des plans et des priorités. Nous nous penchons aussi, après le fait, sur les comptes publics. Comme nous souhaitons avoir une vision plus large de la situation de ce ministère, il nous arrivera à nouveau d'inviter quelques-uns de ses représentants pour qu'ils nous éclairent sur l'évolution de ses dépenses.

Nous commençons aujourd'hui par examiner le Budget principal des dépenses. Je crois savoir que M. Donald Piragoff souhaite faire un bref exposé préliminaire. Il est sous-ministre adjoint principal du Secteur des politiques au ministère de la Justice Canada. Il est accompagné de M. Daniel Schnob, dirigeant principal des finances et de M. Joel Oliver, sous-ministre adjoint par intérim du Secteur de la gestion.

Monsieur Piragoff, la parole est à vous.

[Français]

**Donald Piragoff, sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques, ministère de la Justice Canada :** Monsieur le président, je vous remercie de l'invitation à comparaître devant le comité.

Nous sommes heureux de comparaître devant les membres du comité afin de répondre aux questions concernant le Budget principal des dépenses ayant trait au ministère de la Justice.

J'aimerais offrir quelques remarques préliminaires au comité. Le ministère de la Justice exerce trois fonctions distinctes auprès du gouvernement du Canada afin d'assurer que le système de justice soit juste, pertinent et accessible, et qu'il reflète les valeurs des Canadiens.

[Traduction]

Sa première fonction, comme ministère chargé de l'établissement de politiques avec de vastes responsabilités, est d'assurer la surveillance de toutes les dimensions de l'administration de la justice qui relèvent du gouvernement fédéral, comme le traitement des Autochtones par le système judiciaire, la justice pénale, la justice familiale, l'accès à la justice, le droit international privé et le droit international public. Sa seconde fonction est d'assurer la prestation de toute une gamme de services de consultation juridique, de contentieux et législatifs aux ministères et organismes du gouvernement. Sa troisième fonction est d'aider le ministre à conseiller le Cabinet sur toutes les questions juridiques.

Integral to this, the department maintains a policy and program development capacity in order to fulfill core departmental responsibilities associated with the administration of justice in Canada. In addition, the department supports the government's policy and program priorities related to safety and security. Many of these initiatives are carried out in partnership with federal, provincial, territorial, municipal, international and non-governmental partners, including non-profit and volunteer organizations.

[Translation]

In the past year, a total of nine bills were tabled in Parliament by our minister, three of which received Royal Assent.

[English]

The Department of Justice, like other federal departments, is contributing to efforts to reduce the government's deficit. As announced in Economic Action Plan 2012, Justice will achieve savings of \$12.3 million in fiscal years 2012-13, \$60.2 million in 2013-14 and finally, \$67.5 million by 2014-15, which represents 10 per cent of the department's A-base.

Budget 2012 also provided additional assistance to victims of crime. On April 23, our minister announced that the government will increase the Victims Fund by \$7 million over five years and that the terms and conditions of the Victims Fund have been amended to allow non-governmental groups that serve victims to apply for time-limited operational funding.

The minister has also announced the ongoing funding to the provinces and territories to deliver criminal legal aid for economically disadvantaged adults and youth of \$111.9 million annually, public security and anti-terrorism legal aid cases of \$2 million annually, and federal funding of \$11.5 million for immigration and refugee legal aid. In addition, \$1.65 million in funding has been allocated for court-ordered counsel in federal prosecutions, and this amount is for two years, 2012-13 and 2013-14.

As well, the Aboriginal Justice Strategy has been renewed at \$12.5 million for one year to fund community-based programs for urban, rural and northern Aboriginal communities, both on and off reserves.

As expressed earlier, the Department of Justice plays an important role in ensuring a fair, relevant and accessible justice system that meets the expectations of Canadians and in serving as the law firm for the Government of Canada.

Dans tous ces domaines, le ministère dispose d'une capacité d'élaboration de politiques et de programmes pour assumer ses responsabilités essentielles liées à l'administration de la justice au Canada. De plus, le ministère apporte son appui à l'atteinte des priorités du gouvernement en matière de politiques et de programmes dans le domaine de la sécurité. Nous menons nombre de ces initiatives en partenariat avec des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, internationaux et non gouvernementaux, y compris des organisations sans but lucratif et bénévoles.

[Français]

Au cours de la dernière année, un total de neuf projets de loi ont été introduits par notre ministre, dont trois ont reçu la sanction royale.

[Traduction]

Comme les autres ministères fédéraux, le ministère de la Justice participe aux efforts de réduction du déficit du gouvernement fédéral. Tel qu'annoncé dans le Plan d'action économique de 2012, notre ministère va réaliser des économies de 12,3 millions de dollars pendant l'exercice 2012-2013, de 60,2 millions de dollars pendant celui de 2013-2014 et enfin de 67,5 millions de dollars pendant celui de 2014-2015, ce qui représente 10 p. 100 des crédits votés du ministère.

Le budget 2012 prévoit également une aide additionnelle aux victimes d'actes criminels. Notre ministre a annoncé, le 23 avril, qu'il va accroître la dotation du Fonds d'aide aux victimes de 7 millions de dollars sur cinq ans. Les conditions de mise en œuvre de ce fonds ont également été modifiées pour permettre aux groupes non gouvernementaux, qui viennent en aide aux victimes, de demander un financement opérationnel pour une durée limitée.

Le ministre a également annoncé que les provinces et les territoires allaient disposer d'un financement permanent de 111,9 millions de dollars par année pour fournir des services d'aide juridique en matière criminelle aux adultes et aux jeunes défavorisés sur le plan économique, de 2 millions de dollars par année pour les services d'aide juridique en matière de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme, et un financement fédéral de 11,5 millions de dollars pour des services d'aide juridique en matière d'immigration et de réfugiés. S'ajoute à cela 1,65 million de dollars sur deux ans, donc pour 2012-2013 et 2013-2014, pour les services d'avocats imposés par le tribunal dans les cas de poursuites par le gouvernement fédéral.

Il faut également savoir que le budget de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones a été renouvelé, au montant de 12,5 millions de dollars pour un an, afin de permettre de financer des programmes de type communautaire dans les collectivités urbaines, rurales et nordiques, à la fois sur et hors réserves.

Comme indiqué précédemment, le ministère de la Justice joue un rôle important pour s'assurer d'un système de justice équitable, pertinent et accessible, répondant aux attentes des Canadiens, et lui permettant d'assumer les fonctions de cabinet d'avocats du gouvernement du Canada.

[Translation]

To deliver its mandate, the department reported in its 2010-11 Departmental Performance Report actual spending of \$1 billion, including \$429.4 million for justice policies, laws, programs and the Office of the Federal Ombudsman for Victims of Crime; \$455.5 million for services to government; and \$164.7 million for internal services.

[English]

The Department of Justice Canada has net vote authority that allows it to collect revenues from other government departments and agencies for the provision of legal advisory, litigation and legislative services, and to re-spend the revenue collected.

The department's net planned spending, excluding re-spendable revenue, for 2012-13 is expected to decline as cost-containment measures of Budgets 2010 and 2012, and the sunseting of some of the initiatives, come into effect.

[Translation]

In fiscal year 2012-13, as per the Main Estimates, the department plans to spend \$984.5 million, to be offset by Budget 2012 measures that will be reflected in the supplementary estimates.

[English]

To conclude, we would like to thank you for the time provided to make a few opening comments.

**The Chair:** Thank you very much. I have a number of senators who would like to engage in discussion with you.

Before I go to my list, could you tell us what is included in your A-base? You used that expression, so we should have clarification of that for the record.

**Mr. Piragoff:** I will ask Daniel Schnob, the CFO, to explain our A-base.

**Daniel Schnob, Chief Financial Officer, Department of Justice Canada:** Our A-base is basically salaries and operating expenditures. A portion of it is for the delivery of legal services to our clients, which are other government departments and agencies. A large part of our internal services is funded through our A-base, a small portion is funded through revenues, and then the policy side of the house is 100 per cent funded through A-base.

**The Chair:** Could you give us an example of what might be in your B-base? I am assuming if there is an A-base, there is a B-base.

[Français]

Afin de remplir son mandat, le ministère a présenté dans son rapport ministériel sur le rendement de 2010-2011, des dépenses réelles d'un milliard de dollars, incluant 429,4 millions de dollars pour des politiques, lois, programmes en matière de justice, et le Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels; 455,5 millions de dollars pour des services au gouvernement et 164,7 millions de dollars pour des services internes.

[Traduction]

Le ministère de la Justice Canada a une autorisation de crédit net qui lui permet de percevoir des recettes d'autres ministères et organismes du gouvernement pour la fourniture de services de consultation juridique, de contentieux et législatifs, et pour dépenser de nouveau les recettes ainsi perçues.

Les dépenses nettes prévues du ministère, recettes à dépenser de nouveau non comprises, devraient diminuer en 2012-2013 à la suite de l'entrée en vigueur de mesures de limitation des coûts figurant dans les budgets de 2010 et de 2012 et de la temporisation de certaines initiatives.

[Français]

Au cours de l'exercice financier 2012-2013, conformément au Budget principal des dépenses, le ministère prévoit des dépenses de 984,5 millions de dollars qui seront compensées par les mesures contenues dans le Budget 2012, qui seront reflétées dans le Budget supplémentaire des dépenses.

[Traduction]

Pour terminer, nous tenons à vous remercier de nous avoir permis de vous faire ces quelques commentaires préliminaires.

**Le président :** Merci beaucoup. Plusieurs sénateurs souhaitent entamer la discussion avec vous.

Avant que je ne leur donne la parole, pourriez-vous nous dire ce qu'englobent vos crédits votés? Vous avez utilisé cette expression et nous aimerions que vous précisiez ce qu'elle signifie, pour que cela figure au procès-verbal.

**M. Piragoff :** Je vais demander à Daniel Schnob, le dirigeant principal des finances, de vous expliquer ce dont il s'agit.

**Daniel Schnob, dirigeant principal des finances, ministère de la Justice Canada :** Nos crédits votés sont composés essentiellement des traitements et des dépenses de fonctionnement. Une partie sert à la prestation de services juridiques à nos clients, qui sont d'autres ministères et organismes du gouvernement. Nos services internes sont financés dans une large mesure à même nos crédits votés, mais une petite partie l'est grâce à nos recettes. Le volet politique du ministère est, quant à lui, financé intégralement par les crédits votés.

**Le président :** Pouvez-vous nous donner un exemple des postes qui figurent dans votre Budget des mesures temporaires? J'imagine que si vous avez des crédits votés, vous avez aussi un Budget des mesures temporaires.

**Mr. Schnob:** I do not know if we have a B-base, but A-base is the authorities received from Parliament. Then we have an authority to re-spend revenues; we have an authority to spend up to \$290 million of revenues collected again from other government departments and agencies for legal services that we provide to them.

**The Chair:** The \$290 million is a fairly recent change in accounting; is that correct?

**Mr. Schnob:** We received authority for net vote revenue in 2006 or 2007; I do not remember what year it was. It has been about five years where we have the authority to re-spend the revenue that we collected.

**The Chair:** Do you need authority on an annual basis to receive revenue from other government departments?

**Mr. Schnob:** Yes, we need authority to receive and re-spend the revenue. On an annual basis we go to Treasury Board for the authority and for the amount of that authority.

**The Chair:** I noticed under highlights at page 230 of the Main Estimates, your department, Justice, the amount of \$614 million requires approval out of \$694 million in your estimated budget. Of that, \$614 million needs approval on an annual basis for this particular year, as opposed to the fact that a lot of the departments have a major statutory portion that does not require Parliament's vote. We are advised of the information in the estimates, but Parliament does not vote on it, and the Senate will not be called upon to vote on that. However, in your instance, a high percentage of your funds needed to operate this year come through the Main Estimates.

**Mr. Schnob:** Yes, our statutory portion is quite small; it is basically employee benefit plans, the minister's salary and motor allowance.

**The Chair:** I wanted honourable senators to be aware of that. That makes you a little bit different and therefore more relevant from the exercise we are going through at the present time in reviewing the Main Estimates so we can get ready to vote on the supply bill when it comes.

With that clarification, I will go to senators' questions.

**Senator Nancy Ruth:** Good morning and thank you for being here.

My questions have to do with equity, diversity, women, the Canadian population and how you consult NGOs.

**M. Schnob :** J'ignore si nous avons un Budget des mesures temporaires, mais les crédits votés sont les autorisations que nous accorde le Parlement. Nous avons également l'autorisation de dépenser de nouveau nos recettes; jusqu'à un montant de 290 millions de dollars, que nous percevons des autres ministères et organismes du gouvernement en échange des services juridiques que nous leur fournissons.

**Le président :** Le traitement comptable de ces 290 millions de dollars a été modifié assez récemment, si je ne me trompe. Est-ce bien exact?

**M. Schnob :** Nous avons reçu des autorisations pour les recettes nettes à valoir sur le crédit en 2006 ou en 2007, je ne me souviens pas précisément en quelle année. Cela fait environ cinq ans que nous avons l'autorisation de dépenser de nouveau les recettes que nous avons perçues.

**Le président :** Avez-vous besoin d'une autorisation annuelle pour percevoir des recettes d'autres ministères du gouvernement?

**M. Schnob :** Oui. Nous avons besoin d'une autorisation pour percevoir et dépenser de nouveau les recettes. Nous demandons chaque année au Conseil du Trésor une autorisation pour un montant donné.

**Le président :** J'ai noté à la page 218 du Budget principal des dépenses, sous la rubrique Faits saillants, qu'un montant de 614 millions de dollars sur un total de 694 millions de prévisions de dépenses budgétaires doit être approuvé. De ce montant, 614 millions de dollars doivent donc être approuvés pour cette année précise, alors que quantité de ministères ont un crédit législatif important qui ne nécessite pas l'approbation du Parlement. Nous sommes informés du contenu de ces postes budgétaires, mais nous ne les votons pas, et le Sénat ne sera pas non plus appelé à les voter. Toutefois, dans votre cas, un pourcentage important des fonds dont vous avez besoin pour fonctionner cette année vous parvient par le canal du Budget principal des dépenses.

**M. Schnob :** Oui, notre volet législatif est relativement faible; il recouvre essentiellement les régimes d'avantages sociaux des employés, le salaire et l'allocation pour automobile du ministre.

**Le président :** Je tenais à ce que les honorables sénateurs le sachent. Cela vous distingue donc un peu et rend plus pertinente l'étude à laquelle nous procédons actuellement de la partie du Budget principal des dépenses qui vous concerne. Nous pourrions ainsi nous préparer à voter le projet de loi de crédits quand il nous sera soumis.

Cette précision étant notée, nous passons maintenant aux questions des sénateurs.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Messieurs, bonjour et merci d'être ici ce matin.

Mes questions portent sur l'équité, la diversité, les femmes, la population canadienne et la façon dont vous consultez les ONG.

In October 2010, Canada released its action plan for the implementation of United Nations Security Council resolutions on women and peace and security. It provides a framework for a cohesive whole-of-government approach in support of Canadian and UN efforts to implement these UN resolutions. DFAIT and Justice Canada contributed to the development of the action plan.

Could you confirm what initiatives Justice Canada is undertaking in 2012-13 with respect to the action plan or with respect to projects relating to women and peace and security, and how much money is budgeted for this?

**Joel Oliver, Acting Assistant Deputy Minister, Management Sector, Department of Justice Canada:** I will respond to that question. I would like to go back to the office and confirm the details of that and get back to you, if that is possible.

**Senator Nancy Ruth:** Yes. Could you add, then, what other horizontal initiatives Justice Canada is involved in with DFAIT, DND, CIDA, et cetera?

**Mr. Oliver:** Absolutely.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you.

My second question is about something on your website called IDEAS, which I will send you a copy of and which you cannot read without a 20-power magnifying glass. Regardless, it is called IDEAS; it is the Integrated Diversity and Equality Analysis Screen. The purpose of this screen is to assess whether any proposed initiative contributes to substantive equality for historically and systematically disadvantaged groups. It poses specific questions that should be addressed by members of your department in reviewing any initiative. Justice Canada plays a central role in reviewing all legislation and advising on all matters of law, as you have already stated.

Could you confirm, then, whether and how this screen is used in cases, or in attempts to design law, and whether the reporting that is done to the government or to the department heads expressly includes analysis and conclusions that are based on this screen? If the screen is not used, how does the department ensure that the substantive equality review is properly undertaken and expressly provided?

One of the reasons I am asking the question is that the former deputy minister said in committee a year ago that gender-based analysis stopped within the department. The reason he gave, which I found absolutely extraordinary, was that more than 50 per cent of the employees were women, and therefore it did not need to happen. In my total experience of life, it is absolutely not true; everyone needs training. That is why I have raised this screen that is on your website.

En octobre 2010, le Canada a publié son plan d'action pour la mise en œuvre d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Ce plan définissait le cadre d'une approche pangouvernementale cohérente à l'appui des efforts du Canada et des Nations Unies pour mettre en œuvre cette résolution des Nations Unies. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et Justice Canada ont contribué à l'élaboration de ce plan d'action.

Pouvez-vous nous dire quelles initiatives Justice Canada met en œuvre en 2012-2013, dans le cadre de ce plan d'action, ou pour la réalisation de projets concernant les femmes, la paix et la sécurité, et quel est le montant des budgets qui y sont affectés?

**Joel Oliver, sous-ministre adjoint principal par intérim, Secteur de la gestion, ministère de la Justice Canada :** Je vais répondre à cette question. Si vous m'y autorisez, j'aimerais retourner au bureau pour vérifier les détails et vous transmettre ma réponse par la suite. Est-ce possible?

**Le sénateur Nancy Ruth :** Oui. Pourriez-vous alors ajouter les autres initiatives horizontales dans lesquelles Justice Canada est impliqué avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense, l'Agence canadienne de développement international, et cetera?

**M. Oliver :** Tout à fait.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je vous remercie.

Ma seconde question porte sur une section de votre site web appelée GIADE, dont je vais vous faire parvenir une copie qu'il est impossible de lire sans une grosse loupe. Il s'agit de la Grille intégrée d'analyse de la diversité et de l'égalité, la GIADE. Cette grille a pour objet d'évaluer si toute initiative contribue à l'égalité véritable des groupes qui, de façon traditionnelle et systématique, ont été défavorisés. Elle énonce les questions précises que les membres de votre ministère devraient aborder en étudiant toute initiative. Justice Canada joue un rôle central en étudiant toutes les dispositions législatives et en formulant des conseils sur tout ce qui concerne le droit, comme vous l'avez déjà indiqué.

Seriez-vous donc assez aimable pour nous dire si cette grille est utilisée ou non, et si oui, comment, lorsque vous avez à concevoir un texte de loi, ou que vous tentez de le faire, et nous dire aussi si les rapports que vous remettez au gouvernement ou aux responsables du ministère comprennent toujours les analyses et les conclusions basées sur cette grille? Si cette grille ne sert pas, comment le ministère s'y prend-il pour que l'égalité véritable en question soit abordée comme il convient et assurée dans tous les cas?

L'une des raisons pour lesquelles je pose cette question est que l'ancien sous-ministre a déclaré à ce comité, il y a un an, que les analyses différenciées selon les sexes ne se font plus au ministère. La justification qu'il nous a donnée, qui m'a paru tout à fait extraordinaire, était que plus de 50 p. 100 du personnel du ministère est féminin, et qu'il est donc inutile de faire ces analyses. D'après mes multiples expériences, c'est tout à fait erroné et tout le monde a besoin de formation. C'est pourquoi j'ai soulevé cette question sur la grille qui se trouve sur votre site web.

**Mr. Oliver:** With respect to gender-based analysis, we still have a gender-based function within the department. I can again provide you more details on how it is structured and how it functions.

With respect to how it meets the test of tabling laws, I will turn it over to Mr. Piragoff.

**Senator Nancy Ruth:** I am interested in substantive equality, not just spatial.

**Mr. Oliver:** Absolutely.

**Mr. Piragoff:** The department has developed a common checklist of questions that need to be answered by officers on a policy file, and it includes things like gender analysis, diversity analysis, impact on Aboriginal populations, et cetera. That document is supposed to be filled out and put on the file that essentially these issues were looked at. There is a common services checklist that policy officers are supposed to run through to ensure they have dealt with this.

In addition, there are protocols for production of cabinet materials. A member of the cabinet also has checklists of various issues that need to be addressed, including things like diversity, equality, et cetera. That is how the issues are addressed.

At one time I understand we did have a dedicated gender analysis unit. That was created a number of years ago to really kick-start the process of ensuring that there was gender equality, but also more important, a culture of respect for gender equality.

To some extent, over the years, a lot of that has been incorporated into our daily work. Over the years, we realized we did not need to have the same amount of resources dedicated to a specific unit within the department, although as Mr. Oliver indicated, we still have a unit that is performing that function. Much of it has been pushed into the department as a whole because we are doing the work on a daily basis.

**Senator Nancy Ruth:** Here is my problem. I understand there are these checks in the Department of Justice as to whether a GBA has been done or not, but who is looking at what those checks mean? Who is really looking to see whether the substantive equality issue for the disabled or whoever it is has actually been done? If there is not massive training ongoing forever, unfortunately, for the disabled, for Aboriginal people, for women, for any group, then it tends to slip. I want to know what the tests are within the Department of Justice for keeping it up to a standard that Canada would be proud of.

**M. Oliver :** Le ministère a maintenu la fonction d'analyse différenciée selon les sexes. Là aussi, je pourrai vous fournir plus tard de plus amples détails sur son organisation et ses modalités de fonctionnement.

Quant à savoir comment les critères en la matière sont pris en compte lors du dépôt d'un projet de loi, je vais laisser M. Piragoff vous répondre.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je m'intéresse à l'égalité véritable, pas juste spatiale.

**M. Oliver :** J'ai bien compris.

**M. Piragoff :** Le ministère s'est doté d'une liste de contrôle de questions auxquelles les agents doivent répondre sur un dossier de politique, et cette liste comporte des éléments comme l'analyse comparative entre les sexes, l'analyse de la diversité, les effets sur les populations autochtones, et cetera. Ils doivent répondre par écrit aux questions de cette liste et la verser au dossier, essentiellement pour attester que ces questions ont bien été examinées. Il existe une liste de contrôle des services communs que les agents des politiques doivent utiliser pour s'assurer qu'ils n'ont négligé aucun point.

De plus, il existe des protocoles pour la production de documents du cabinet du ministre. Un membre du cabinet dispose également de listes de contrôle des diverses questions à aborder, et, entre autres, d'aspects comme la diversité, l'égalité, et cetera. C'est ainsi que ces questions sont abordées.

Je crois savoir que, à une époque, nous avons une unité consacrée à l'analyse comparative entre les sexes. Elle avait été mise sur pied il y a un certain nombre d'années pour permettre de réellement lancer le processus visant l'égalité des sexes, mais aussi, ce qui était encore plus important, pour mettre en place une culture du respect de l'égalité des sexes.

Avec les années, de nombreux aspects de cette démarche ont, dans une certaine mesure, été intégrés à nos travaux quotidiens. Nous avons progressivement réalisé que nous n'avions plus besoin de la même quantité de ressources consacrées à une unité précise au sein du ministère même si, comme l'a indiqué M. Oliver, nous avons encore une unité qui assume cette fonction. Une grande partie de ce travail a été disséminée dans l'ensemble du ministère parce que nous l'avons intégrée à nos tâches quotidiennes.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je vais vous dire ce qui me pose problème. Je comprends que le ministère de la Justice exerce des contrôles pour vérifier si l'analyse différenciée selon les sexes a été faite ou non, mais qui étudie la signification de ces contrôles? Qui se penche vraiment sur tout ceci pour voir si la vérification de l'égalité véritable des personnes handicapées, ou de qui que ce soit d'autre, est réellement faite? Si une formation massive n'est pas donnée en permanence, malheureusement pour les personnes handicapées, pour les peuples autochtones, pour les femmes et pour tout groupe concerné, l'importance de la question s'érode progressivement. Je veux savoir quels sont les critères utilisés au sein du ministère de la Justice pour s'en tenir à une norme dont le Canada serait fier.

**Mr. Piragoff:** Actually, the department has been very proactive in all areas of equality. The deputy minister has appointed ADM champions at the senior level. We have a diversity champion, a multicultural champion and a gender champion. Those ADMs are responsible for ensuring there are various programs throughout the department throughout the year in those areas to ensure that there is training, lectures and awareness. We bring in people from outside to provide lectures to our employees from various communities, and we celebrate various days, such as International Women's Day. There is an active movement within the department to actually promote various types of equality.

**Senator Nancy Ruth:** I appreciate that, but I still want to know what the test is for seeing how rigorously it is applied. It is not enough to go to lectures. Is it the managers doing it or the ADM champions? Who is it that does this?

**Mr. Piragoff:** There is actually a report that is done, and each manager receives that report a couple of times during the year. It shows a scorecard as to what your levels are in terms of employment of diversity candidates, how many you have in your sector, in your branch, and what your targets are.

**Mr. Oliver:** If I may, senator, are you asking regarding the organization itself as the Department of Justice or with respect to how we handle legislation?

**Senator Nancy Ruth:** Both.

**Mr. Oliver:** With legislation, I will turn to Mr. Piragoff.

Within the department, we have a visible and active employment equity group. As Mr. Piragoff said, several champions are appointed. Awareness is constantly raised. We are quite pleased with the statistics we have been able to accomplish in representation of visible minorities within the department. We go to great lengths to ensure awareness is raised as a department in terms of people's understanding of gender equity and gender-based analysis.

**Senator Nancy Ruth:** That is not answering my question.

**Mr. Oliver:** I am sorry, senator.

**Senator Nancy Ruth:** I understand there is an education program. I understand that you have champions. It is my experience that most departments have similar people, but I can never find out what it means when that check is made. What does that mean? What did they actually do? What lens did they actually go through? How did they use this, or how did they use the lectures? I do not know, and I do not know if it is really a substantive analysis.

**M. Piragoff :** En vérité, le ministère a été très dynamique dans tous les domaines de l'égalité. Le sous-ministre a désigné des champions au niveau supérieur puisque ce sont des SMA. Nous avons un champion de la diversité, un champion du multiculturalisme et un champion de l'égalité entre les sexes. Ces SMA doivent veiller à ce que divers programmes dans ces domaines soient en place dans tout le ministère, tout au long de l'année, pour donner des séances de formation, des présentations et organiser des activités de sensibilisation. Nous invitons des gens de l'extérieur à faire des présentations à nos employés appartenant à diverses collectivités et nous célébrons diverses journées, comme la Journée internationale de la femme. Il y a au sein du ministère un mouvement actif pour vraiment promouvoir divers types d'égalité.

**Le sénateur Nancy Ruth :** J'apprécie tout cela à sa juste valeur, mais je tiens toujours à savoir quels sont les critères utilisés pour vérifier si cela est appliqué rigoureusement. Aller assister à des présentations ne suffit pas. Qui s'en occupe? Est-ce le gestionnaire ou les champions SMA?

**M. Piragoff :** Plusieurs rapports sont produits dans le cours de l'année et remis aux gestionnaires. On y trouve une carte de pointage montrant les niveaux d'emploi obtenus par les candidats de la diversité, leur nombre au sein du secteur dont la personne est responsable et dans sa direction générale. Ce type de rapport rappelle aussi les cibles à atteindre.

**M. Oliver :** Si vous me le permettez, madame le sénateur, votre question porte-t-elle sur l'organisation elle-même, le ministère de la Justice, ou sur la façon dont nous veillons à l'application de la législation?

**Le sénateur Nancy Ruth :** Sur les deux

**M. Oliver :** Pour la façon dont nous mettons en œuvre la législation, je m'en remettrai à M. Piragoff.

Au sein du ministère, nous avons un groupe visible et actif d'équité en matière d'emploi. Comme l'a dit M. Piragoff, plusieurs champions ont été désignés. Nous insistons en permanence sur la sensibilisation. Nous sommes d'ailleurs assez satisfaits des résultats statistiques que nous avons obtenus en ce qui concerne la représentation des minorités visibles au sein du ministère. Comme ministère, nous faisons beaucoup d'efforts pour accroître la sensibilisation, pour amener les gens à bien comprendre les questions d'égalité entre les sexes et d'analyses différenciées selon les sexes.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Cela ne répond pas à ma question.

**M. Oliver :** J'en suis navré, madame le sénateur.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je crois savoir qu'il y a un programme d'éducation. Je sais que vous avez des champions. Je sais aussi, par expérience, que la plupart des ministères ont ce genre de personnes, mais je ne réussis jamais à savoir ce que cela signifie lorsqu'on procède à ce contrôle. Qu'est-ce que cela veut dire? Qu'est-ce que ces gens ont réellement fait? Quels critères ont-ils réellement utilisés? Comment les ont-ils utilisés ou comment ont-ils utilisé les présentations? Je ne le sais pas et j'ignore également si l'analyse faite porte vraiment sur le fond de la question.



**Mr. Oliver:** Let me undertake to get back to you on that point with as much information as possible.

**Senator Nancy Ruth:** Yes, give me an example.

**Mr. Oliver:** We will do that.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you. I will go on second round.

**The Chair:** I should point out that we will be having the Department of Justice back from time to time, and if it turns out that it would be helpful to have the person or persons who actually do this oversight come and explain that to us, we could work that in. We will wait first for your written reply.

**Mr. Oliver:** Thank you.

**The Chair:** I should also point out, Mr. Oliver, that all of the written replies should be sent to the clerk, which will then be circulated to all members of the committee.

**Mr. Oliver:** I will do that.

**Senator Callbeck:** Good morning. Thank you for being here. I want to ask you some questions first on legal aid. On page 230, there is a decrease of \$14.4 million in that respect. I would have thought that figure would have increased, because once the new mandatory minimum sentences take effect, we will have more people going to trial. I would like to know how the department concluded that a reduction in legal aid was in the best interests of Canadians.

**Mr. Piragoff:** There actually is not a reduction. It shows a reduction because a certain portion of legal aid funding is permanent funding in our A-base, and a certain portion of funding for legal aid is renewable and must be allocated by Parliament.

In the last fiscal year, a certain portion of the funding, \$14.42 million, was to be sunsetted as of March 31, 2012. Therefore, in the Main Estimates, which came out in February before the budget was tabled in March, it shows as a reduction because as of March 31, there will be a reduction, unless the government renews it. As I indicated in my opening remarks, the minister announced last week that the \$14.42 million that was to sunset as of March 31 this year was renewed. The money has been renewed for the next two fiscal years.

**The Chair:** Or will be, once we pass it.

**Mr. Piragoff:** That is true. It is subject to parliamentary approval. That is why it showed originally as a reduction. The government is proposing to renew it, subject to parliamentary approval.

**Senator Callbeck:** There will be no increase, just the same amount?

**M. Oliver :** Permettez-moi de vous revenir plus tard sur cette question avec autant d'information que possible.

**Le sénateur Nancy Ruth :** D'accord. Pourriez-vous me donner un exemple?

**M. Oliver :** Nous allons le faire.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je vous remercie. Je poursuivrai lors de la seconde série de questions.

**Le président :** Je dois préciser que nous entendrons de temps en temps des représentants du ministère de la Justice et, s'il s'avère qu'il serait utile d'entendre la ou les personnes qui exercent ce contrôle pour nous expliquer ce qu'elles font, nous pourrions organiser leur comparution. Nous allons d'abord attendre votre réponse écrite.

**M. Oliver :** Je vous remercie.

**Le président :** Je dois aussi vous préciser, monsieur Oliver, que toutes les réponses écrites doivent être adressées à la greffière qui les communiquera à tous les membres du comité.

**M. Oliver :** C'est ce que je vais faire.

**Le sénateur Callbeck :** Bonjour à tous. Merci d'être parmi nous. J'ai tout d'abord quelques questions à vous poser sur l'aide juridique. Le Budget principal des dépenses fait état, à la page 218, d'une diminution de 14,4 millions de dollars dans ce domaine. J'aurais imaginé que ce chiffre allait augmenter, car lorsque les nouvelles sentences minimales obligatoires vont s'appliquer, un plus grand nombre de personnes vont subir un procès. J'aimerais savoir comment le ministère en est arrivé à conclure qu'une réduction de l'aide juridique était dans le meilleur intérêt des Canadiens.

**M. Piragoff :** Il n'y a pas, concrètement, de réduction. Cette réduction est indiquée à cet endroit parce que l'aide juridique est financée en partie de façon permanente à même nos crédits votés et en partie au moyen d'un crédit renouvelable qui doit être voté par le Parlement.

Une partie du financement de 14,42 millions de dollars du dernier exercice devait prendre fin au 31 mars 2012. C'est pourquoi le Budget principal des dépenses, publié en février, soit avant le dépôt du budget en mars, indique une réduction, car, au 31 mars, il y aura une réduction à moins que le gouvernement ne renouvelle ce financement. Comme je l'ai signalé dans mes commentaires préliminaires, le ministre a annoncé la semaine dernière que le financement de 14,42 millions de dollars qui devait prendre fin au 31 mars de cette année est renouvelé. En fait, il l'est pour les deux exercices à venir.

**Le président :** Ou le sera, lorsque nous l'aurons adopté.

**M. Piragoff :** C'est vrai. Il est soumis à l'approbation du Parlement. C'est pourquoi cette réduction a été mentionnée à ce moment-là. Le gouvernement propose de renouveler ce financement, sous réserve de l'approbation du Parlement.

**Le sénateur Callbeck :** Il n'y aura donc pas d'augmentation. Ce sera le même montant?

**Mr. Piragoff:** It will be the same amount, yes.

**Senator Callbeck:** I would like to know — and maybe you want to get back to the committee on this — how this money is divided between the provinces. What formula is used? I would like to see the figures for each province for the last five years.

I know civil legal aid comes through the social transfer, but does Justice have any involvement in calculating that figure for civil legal aid? Are you involved?

**Mr. Piragoff:** For civil legal aid, no. That comes through the social transfer, which is handled by the Department of Finance. I understand that amount of money, as a result of previous budget approvals by Parliament, has been increasing yearly.

It is a block transfer to the provinces. How the provinces reallocate the money given to them is their decision. It really becomes a decision of the provincial finance ministers as to how much they allocate to legal aid within their provinces.

**Senator Callbeck:** With the executive or the people in charge of this legal aid, I assume they are eligible for performance bonuses in 2012 and 2013?

**Mr. Piragoff:** I am sorry. Who is eligible?

**Senator Callbeck:** Are they eligible for performance bonuses?

**Mr. Piragoff:** Senator, I am not sure of whom you are speaking.

**Senator Callbeck:** The people in charge of the legal aid program.

**Mr. Piragoff:** In the federal government?

**Senator Callbeck:** Yes, in Justice.

**Mr. Piragoff:** Yes, whatever they are. It depends on their classification. Certain classifications are entitled to bonuses if they perform. With other classifications, there are no bonuses; it is simply whatever is negotiated by their union, their collective agreement. It really depends on the classification of the individuals involved.

**Senator Callbeck:** Maybe you could get back to the committee; I have four different questions that I would like to have answered.

How many Justice Canada employees are eligible for these bonuses in 2012 and 2013? How many were eligible in 2011 and 2012? How many received the performance bonuses in 2011 and 2012? I would also like to know the total amount of performance bonuses Justice Canada and its associated agencies paid to senior executives in 2011 and 2012, as well as Justice Canada's estimate for expected performance bonuses to be paid in 2012 and 2013.

**M. Piragoff :** Oui, ce sera le même montant.

**Le sénateur Callbeck :** J'aimerais savoir, et vous pourriez peut-être nous fournir la réponse plus tard, comment ces fonds sont répartis entre les provinces. Quelle est la formule utilisée? J'aimerais connaître les chiffres pour chaque province au cours des cinq dernières années.

Je sais que l'aide juridique en matière civile est versée aux provinces dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, mais le ministère de la Justice est-il impliqué de quelque façon que ce soit dans le calcul du montant de l'aide juridique en matière civile? L'êtes-vous?

**M. Piragoff :** Dans le cas de l'aide juridique en matière civile, non. Celle-ci est versée dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, qui relève du ministère des Finances. Je crois savoir que ce montant, à la suite des approbations antérieures du budget par le Parlement, a augmenté chaque année.

C'est un montant transféré en bloc aux provinces. La façon dont elles ventilent les fonds qu'elles reçoivent relève de leurs décisions. Dans la réalité, chaque ministre provincial des finances décide combien il alloue à l'aide juridique dans sa province.

**Le sénateur Callbeck :** Je suppose que les dirigeants ou les responsables de cette aide juridique sont admissibles, en 2012 et en 2013, aux primes de rendement?

**M. Piragoff :** Je suis navré. Qui est admissible?

**Le sénateur Callbeck :** Sont-ils admissibles aux primes de rendement?

**M. Piragoff :** Sénateur, je ne vois pas de qui vous parlez.

**Le sénateur Callbeck :** Les responsables du programme de l'aide juridique.

**M. Piragoff :** Au gouvernement fédéral?

**Le sénateur Callbeck :** Oui, au ministère de la Justice.

**M. Piragoff :** Oui, qui qu'ils soient. Cela dépend de leur classification. Les membres de certaines classifications ont droit à des primes s'ils obtiennent de bons résultats. Dans d'autres classifications, aucune prime n'est prévue. Cela tient aux conditions négociées avec leur syndicat, aux dispositions de leur convention collective. Cela dépend vraiment de la classification des personnes concernées.

**Le sénateur Callbeck :** Peut-être pourriez-vous nous communiquer la réponse plus tard. J'ai quatre questions auxquelles j'aimerais obtenir des réponses.

Combien d'employés de Justice Canada sont admissibles à ces primes en 2012 et en 2013? Combien l'étaient en 2011 et en 2012? Combien ont reçu des primes de rendement en 2011 et en 2012? J'aimerais également connaître le montant total des primes de rendement versées aux cadres supérieurs de Justice Canada et des organismes qui y sont associés en 2011 et en 2012, ainsi que l'évaluation de Justice Canada du montant des primes de rendement qui seront versées en 2012 et en 2013.

**Mr. Piragoff:** We can provide that information, senator.

**The Chair:** Do you understand that to be department-wide as opposed to just legal aid?

**Senator Callbeck:** I would like to have the legal aid broken out, too. I want the total department and then I would like the figures for the legal aid section.

On page 231, line item “Legal Services to Government,” there is an entry of \$270 million under the heading “Less: Revenues and Other Reductions.” I know that figure has been in previous estimates, but I notice it has grown considerably in the last two years. In 2008-09 it was \$178 million and now it is \$270 million. What does that figure represent and why has it grown so much?

**Mr. Schnob:** That figure represents the amount of revenues we collect from government departments and agencies for legal services that are provided to them.

It has been growing. As a matter of fact, pretty well the only growth in Justice Canada has been in that area, and it is largely due to an increase in demand for services from client departments and agencies.

I can give examples around the immigration programs that are being initiated by this government, law and order agendas; all of that has meant that some departments are asking for more legal support, legal advisory and litigation services than they have in the past.

**Senator Callbeck:** The Office of the Privacy Commissioner of Canada obtained new enforcement responsibilities recently under the anti-spam legislation, but I notice that overall this budget is reduced. Is there any money in here for these added responsibilities, or will that come in the supplementaries?

**Mr. Schnob:** I do not know. I cannot speak for that office. They would have their own chief operating officer and chief financial officer.

**Mr. Piragoff:** The Department of Justice is not responsible for the various agencies that are part of the Justice portfolio. They report directly to the Minister of Justice in terms of financial matters. Each of those agencies, whether it be the Human Rights Commission, the Human Rights Tribunal, the Privacy Commissioner, are independent of the department. They have their own financial officers. You would have to speak to them with respect to how they run their organizations.

**M. Piragoff :** Nous pouvons vous fournir cette information, madame le sénateur.

**Le président :** Voulez-vous ces chiffres pour l'ensemble du ministère ou simplement pour l'aide juridique?

**Le sénateur Callbeck :** J'aimerais avoir aussi la répartition pour l'aide juridique. J'aimerais donc avoir les chiffres pour l'ensemble du ministère et pour le volet de l'aide juridique.

Au tableau du haut de la page 219, il y a un poste « Programme des services juridiques au gouvernement » pour lequel on a inscrit un montant de 270 millions de dollars sous le titre « Moins : Recettes et autres réductions ». Je sais que ce chiffre figurait dans les budgets précédents, mais j'ai constaté qu'il a augmenté de façon considérable au cours des deux dernières années. En 2008-2009, il était de 178 millions de dollars et il est maintenant de 270 millions de dollars. À quoi correspond ce chiffre et pourquoi a-t-il tant augmenté?

**M. Schnob :** Il s'agit du montant des recettes que nous percevons des ministères et organismes du gouvernement en échange des services juridiques que nous leur fournissons.

Il a effectivement augmenté. C'est d'ailleurs pratiquement le seul à avoir crû au ministère de la Justice et cela s'explique dans une large mesure par une augmentation de la demande de services des ministères et organismes clients.

Je peux vous donner comme exemple les programmes d'immigration qui ont été lancés par ce gouvernement, dans le cadre de la priorité qu'il accorde à la loi et à l'ordre. Ces programmes ont amené certains ministères à demander davantage de services de contentieux, de soutien juridique et de consultations juridiques que par le passé.

**Le sénateur Callbeck :** Dans le cadre de la législation antipourriel, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a obtenu de nouvelles responsabilités d'application de la loi, mais j'ai constaté que, dans l'ensemble, son budget est réduit. D'autres fonds sont-ils là pour lui permettre de faire face à ses responsabilités additionnelles, ou apparaîtront-ils dans le Budget supplémentaire des dépenses?

**M. Schnob :** Je ne sais pas. Je ne peux pas vous parler au nom de ce commissariat. Il a son propre chef des opérations et son propre dirigeant principal des finances.

**M. Piragoff :** Le ministère de la Justice n'est pas responsable des divers organismes qui font partie du portefeuille de la justice. Ceux-ci relèvent directement du ministre de la Justice pour les questions financières. Chacun de ces organismes, qu'il s'agisse de la Commission canadienne des droits de la personne, du Tribunal canadien des droits de la personne ou du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, est indépendant du ministère. Ils ont leurs propres agents financiers. C'est eux que vous devriez interroger sur la façon dont ils gèrent leurs organisations.

The minister is responsible to Parliament for them, but the Department of Justice has no contact with them other than simply as colleagues. We have no supervisory authority over that department.

**The Chair:** Can you name them so we have them on the record? At page 227 we have a list of different divisions. Which agencies do not report through the deputy minister and your structure?

**Mr. Schnob:** I can go through the list. We have the Canadian Human Rights Commission, the Canadian Human Rights Tribunal, the Commissioner for Federal Judicial Affairs, the Courts Administration Service, the Office of the Director of Public Prosecutions, the Office of the Information and Privacy Commissioners of Canada, and the Supreme Court of Canada. It is a Justice portfolio, but we are very independent of each other for a variety of reasons.

**The Chair:** Each one of those has its own chief executive officer and its own group of people that look after finances?

**Mr. Schnob:** Yes, that would be my understanding. They are quite independent of each other.

**Senator Stewart Olsen:** These would be arm's-length bureaus that would avoid political interference and would manage their own affairs?

**Mr. Schnob:** That is correct.

**The Chair:** I am not sure what you meant by "political interference."

**Senator Stewart Olsen:** Yes, you do.

**Senator Ringuette:** They would be subject to political interference?

**Senator Stewart Olsen:** No, that is not what I said. I asked a question about arm's length, and I am sure you understand my question, senator.

**The Chair:** Let us get back on track here.

**Mr. Piragoff:** Given the nature of our responsibilities at the Department of Justice and their independent functions, they are totally independent from the Department of Justice. The ministers are responsible for them to Parliament in terms of their finances, but each of them is a creature of statute, and they are controlled as a result of those statutes, and they have a statutory mandate.

**The Chair:** If the Auditor General came into the Department of Justice to review and provide oversight for parliamentarians, the Auditor General may not necessarily look at each of these separate agencies in doing that review?

**Mr. Piragoff:** No, the Auditor General can.

Le ministre est responsable d'eux devant le Parlement, mais le ministère de la Justice n'a d'autre relation avec eux que de celle de simples collègues. Nous n'exerçons aucun pouvoir de supervision sur cet organisme.

**Le président :** Pouvez-vous nous donner leurs noms pour qu'ils figurent au procès-verbal? À la page 227, nous en avons une liste. Quels sont ceux qui ne relèvent pas de votre sous-ministre et de votre structure?

**M. Schnob :** Je peux parcourir la liste. Nous avons la Commission canadienne des droits de la personne, le Tribunal canadien des droits de la personne, le Commissaire à la magistrature fédérale, le Service administratif des tribunaux judiciaires, le Bureau du directeur des poursuites pénales, les Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada et la Cour suprême du Canada. Ils composent le portefeuille de la Justice, mais sont très indépendants les uns des autres pour diverses raisons.

**Le président :** Chacun d'eux a son propre chef de l'exploitation et son propre groupe d'employés qui s'occupent des finances.

**M. Schnob :** Oui, c'est ce que je crois savoir. Ils sont assez indépendants les uns des autres.

**Le sénateur Stewart Olsen :** Ces organismes seraient donc sans lien de dépendance, ce qui éviterait l'ingérence politique, et leur permettrait de gérer leurs propres affaires?

**M. Schnob :** C'est exact.

**Le président :** Je ne sais pas ce que vous entendez par « ingérence politique ».

**Le sénateur Stewart Olsen :** Oh oui, vous le savez.

**Le sénateur Ringuette :** Ils feraient l'objet d'ingérence politique?

**Le sénateur Stewart Olsen :** Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai posé une question sur d'éventuels liens de dépendance et je suis convaincu, madame le sénateur, que vous comprenez fort bien ma question.

**Le président :** Revenons à nos moutons, si vous le voulez bien.

**M. Piragoff :** Étant donné la nature des responsabilités que nous assumons au ministère de la Justice et leurs fonctions indépendantes, ces organismes sont totalement indépendants du ministère de la Justice. Le ministre est responsable devant le Parlement de leurs finances, mais chacun de ces organismes a été créé par une loi, et ce sont lesdites lois qui régissent leurs modalités de contrôle et qui leur confèrent leurs mandats respectifs.

**Le président :** Si le vérificateur général décidait de se rendre au ministère de la Justice pour procéder à un examen et exercer des contrôles pour informer les parlementaires, il n'analyserait donc pas nécessairement la situation de chacun de ces organismes distincts?

**M. Piragoff :** Non, mais il le pourrait.

**The Chair:** Yes, can, but if the Auditor General is doing a review of Justice, the Auditor General may not necessarily look at these various agencies which are independent operating agencies.

**Mr. Piragoff:** That is correct.

**The Chair:** That is what I wanted to clarify. Thank you. It is an oversight issue that we are looking to.

**Senator Runciman:** In the introduction in the Main Estimates there is a comment that the department produces plans and priorities that are tabled in the house on or before March 31. Has that happened?

**Mr. Oliver:** The report on plans and priorities will be tabled this week, as we understand it, senator. It hasn't happened yet. I believe it is scheduled to be tabled this morning.

**Senator Runciman:** Where does that show up? Is that on the Justice website ultimately, or is it found at Treasury Board?

**Mr. Oliver:** It is all posted on Treasury Board. All the reports and plans and priorities of all departments are posted on the Treasury Board website.

**Senator Runciman:** Judges' compensation has a 5 per cent increase, and it talks about a number of judges, compensation, pension. If you could break that down a little bit, what are we talking about in terms of the numbers of new judges that are being planned for, and what is the compensation increase that judges are being awarded?

**Mr. Piragoff:** The Department of Justice has no role in the appointments.

**Senator Runciman:** I know that.

**Mr. Piragoff:** It is also set in terms of their salaries. There is a commission that makes recommendations to the minister.

**Senator Runciman:** What are the numbers?

**Mr. Piragoff:** I am not aware, but we can provide those.

**Senator Runciman:** There is no change in funding for the drug treatment courts, and I am curious how that program is working and how you see it being utilized going forward, especially in relation to Bill C-10.

**Mr. Piragoff:** There are six drug treatment courts that are pilot projects funded by the federal government. There are also some other drug treatment courts funded by the provinces. For example, there is one in Calgary funded by the province or the city.

The funding for the six pilot projects at the federal level has been extended for another year in order to provide more time to evaluate the pilot projects. We have also had discussions with the provinces and the territories. Some provinces would like an

**Le président :** Oui, il le peut, mais si son examen est centré sur le ministère de la Justice, il n'analysera pas nécessairement la situation au sein de ces divers organismes qui fonctionnent de façon indépendante.

**M. Piragoff :** C'est exact.

**Le président :** C'est ce que je voulais vous faire préciser. Je vous remercie. Nous nous intéressons aussi à la question de la surveillance.

**Le sénateur Runciman :** On lit dans l'introduction du Budget principal des dépenses que les ministères déposent les rapports sur les plans et les priorités au plus tard le 31 mars. Cela a-t-il été fait?

**M. Oliver :** Je crois savoir, monsieur le sénateur, que le rapport sur les plans et les priorités sera déposé cette semaine. Cela n'a donc pas encore été fait. Je crois en vérité qu'il doit être déposé ce matin.

**Le sénateur Runciman :** Où peut-on le trouver? Est-ce sur le site web du ministère de la Justice ou sur celui du Conseil du Trésor?

**M. Oliver :** Tous sont disponibles sur le site du Conseil du Trésor. L'ensemble des rapports sur les plans et les priorités, de tous les ministères, peuvent être consultés sur le site web du Conseil du Trésor.

**Le sénateur Runciman :** La rémunération des juges enregistre une hausse de 5 p. 100, et cela tiendrait au nombre de juges, aux traitements, indemnités et pensions de ces juges. Pourriez-vous nous donner un peu plus de détails en nous indiquant quels sont les nombres de nouveaux juges prévus et quelles sont les hausses de rémunération accordées aux juges?

**M. Piragoff :** Le ministère de la Justice ne joue aucun rôle dans les nominations.

**Le sénateur Runciman :** Je le sais.

**M. Piragoff :** Leurs traitements sont aussi définis. Une commission formule des recommandations au ministre.

**Le sénateur Runciman :** Quels sont les chiffres?

**M. Piragoff :** Je ne les connais pas, mais je peux vous les communiquer.

**Le sénateur Runciman :** Le financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie ne change pas, et j'aimerais savoir comment ce programme fonctionne et comment vous envisagez son avenir, en particulier après l'entrée en vigueur du projet de loi C-10.

**M. Piragoff :** Le gouvernement fédéral finance six tribunaux de traitement de la toxicomanie sous forme de projets pilotes. Il y en a également d'autres qui sont financés par les provinces. C'est ainsi qu'il y en a un à Calgary qui est financé par la province ou par la ville.

Le financement des six projets pilotes du gouvernement fédéral a été prolongé pour une autre année afin de disposer de plus de temps pour évaluer les résultats de ces projets. Nous avons également eu des discussions avec les provinces et les territoires.

expansion, and we have indicated to them that, pending the results of the evaluation, over the next year we will be discussing to what extent we will reallocate or extend the program in future.

**Senator Runciman:** Based on the effect of Bill C-10.

**Mr. Piragoff:** Based on the evaluation, yes.

**Senator Runciman:** Does the federal government have a problem with respect to uncollected fines? We saw a study at the provincial level. I think it was over \$1 billion in uncollected fines. Is there a comparable situation at the federal level?

**Mr. Piragoff:** I am not aware of it. We can find out. To a large extent, the collection of fines is really done by the provinces, which are responsible for the administration of justice. Quite often, even for federal offences, parking tickets at the airport, that is collected by the provinces by way of an agreement.

**Senator Runciman:** There is a reference to the Canadian Human Rights Commission and the tribunal, and the tribunal can only hear cases that are referred to it by the commission. I understand there can then be an appeal to the Federal Court. Has any consideration been given to streamlining that process so there is just one administrative review with a possible appeal to the courts? Has that been looked at by the department?

**Mr. Piragoff:** I am not aware. We can get back to you. A colleague of mine is responsible for public law and those issues. I do not know to what extent we have been in discussions with that agency to talk about reform.

**Senator Runciman:** It struck me as something that should be considered if it is not being considered.

On page 231, the ombudsman shows in 2011-12 an expenditure of \$28,000. That office has been in operation for a few years. I am curious as to why is it shown this way. It is a significant difference. Is that previous year reflected someplace else? Are you familiar with that? It is page 231.

**Mr. Schnob:** Page 231, there is a decrease of \$28,000. I do not have the details of why they have a decrease of \$28,000. I can get back to you.

**The Chair:** That is the full amount for 2011-12. Not a decrease; the difference is in the right-hand column.

Certaines provinces souhaiteraient un élargissement de ce programme et nous leur avons précisé que, dans l'attente des résultats de l'évaluation des projets pilotes au cours de l'année à venir, nous allons discuter des modalités de réaffectation des fonds consacrés à ces projets pilotes ou du prolongement du programme à l'avenir.

**Le sénateur Runciman :** En fonction des répercussions du projet de loi C-10.

**M. Piragoff :** En fonction de l'évaluation, oui.

**Le sénateur Runciman :** Le gouvernement fédéral est-il confronté à un problème d'amendes impayées? Nous avons vu une étude sur cette question au niveau provincial. Je crois me souvenir qu'il y avait plus de 1 milliard de dollars d'amendes impayées à recouvrer. La situation se compare-t-elle au gouvernement fédéral?

**M. Piragoff :** Je ne suis pas au courant d'un tel problème, mais je peux m'informer. Dans une large mesure, ce sont les provinces qui procèdent au recouvrement des amendes, car ce sont elles qui sont responsables de l'administration de la justice. Assez souvent, même dans le cas d'infractions à une loi fédérale, comme les amendes pour stationnement interdit aux aéroports, ce sont les provinces qui les perçoivent dans le cadre d'une entente avec le gouvernement fédéral.

**Le sénateur Runciman :** Il est fait mention de la Commission canadienne des droits de la personne et du Tribunal canadien des droits de la personne. Le tribunal n'entend que les plaintes que lui renvoie la commission. Je crois savoir qu'il est possible d'interjeter appel de ces décisions auprès de la Cour fédérale. A-t-on envisagé de simplifier ce processus pour se limiter à un seul examen administratif et à un appel éventuel devant les tribunaux? Le ministère a-t-il envisagé cette possibilité?

**M. Piragoff :** Pas que je sache. Je peux vérifier et vous communiquer l'information. Un de mes collègues s'occupe des questions de droit public et de ce genre de questions. Je ne sais pas dans quelle mesure nous avons pu avoir des discussions avec cet organisme sur d'éventuelles réformes.

**Le sénateur Runciman :** Il me semble que c'est quelque chose qui mériterait d'être envisagé, si ce n'est déjà fait.

À la page 219, on voit que les dépenses de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels atteignent 28 000 \$ pour l'exercice 2011-2012. Cela fait cinq ans que ce bureau existe. Je suis curieux de savoir pourquoi c'est présenté de cette façon. C'est une différence importante. A-t-on ailleurs des explications sur l'année antérieure? Êtes-vous au courant? Cela se trouve à la page 219.

**M. Schnob :** Je vois, page 219, une diminution de 28 000 \$. Je ne sais pas précisément pourquoi il y a eu une diminution de 28 000 \$. Je peux m'informer et vous transmettre l'information.

**Le président :** C'est là le montant complet pour l'exercice 2011-2012. Ce n'est pas une diminution. La différence d'un exercice à l'autre est inscrite dans la colonne de droite.

**Mr. Schnob:** All I can say is that it is likely. I can get back to you for sure, but likely it was sunseting and was renewed through the supplementary estimates last year, did not appear in the Main Estimates and is now appearing in part of the Main Estimates this fiscal year. I can verify that, but I am sure that is the answer.

**The Chair:** If you can confirm that it would be helpful.

**Senator Runciman:** Regarding legal aid and block transfers, are any of the legal aid dollars targeted? I thought there was a separate envelope for legal aid for security and terrorism cases and security certificate cases. Is there money that is targeted on the legal aid side of things?

**Mr. Piragoff:** Yes, it is called Public Security and Anti-terrorism Legal Aid Fund and that is a separate fund from criminal legal aid.

**Senator Runciman:** Regarding the \$2.8 million for what they call special advocates, is there a distinction in security certificate cases versus the \$2 million for defence lawyers for security anti-terrorism cases?

**Mr. Piragoff:** There are various funds. One is the special advocates, which are lawyers appointed by the minister to represent the interests of the individual in closed immigration proceedings.

**Senator Runciman:** The individual defendant?

**Mr. Piragoff:** Yes. In addition, those individuals can also apply for legal aid for the public proceedings. Sometimes they have their own lawyer to represent them in the public hearings. The in-camera hearings deal with issues concerning national security information, which cannot be disclosed to the individual. Therefore, the special advocates are appointed to represent the interests of the individual in closed proceedings, proceedings to which the individual and his or her lawyer are not entitled to participate.

**Senator Runciman:** They can potentially draw from both envelopes?

**Mr. Piragoff:** That is correct.

**Senator Runciman:** This is another issue dealing with legal aid and non-citizen criminals who are convicted of crimes in Canada and are fighting deportation. They qualify for legal aid, I understand.

**Mr. Piragoff:** Yes, they do.

**Senator Runciman:** This may not be federal again, but is there any process for recovery of any of those monies at some stage of the game?

**M. Schnob :** Tout ce que je peux vous dire relève des hypothèses. Je pourrais bien sûr vous fournir l'information plus tard, mais il est probable qu'il y a eu temporisation et que le financement a été renouvelé l'an dernier dans le Budget supplémentaire des dépenses, et n'apparaissait donc pas dans le Budget principal des dépenses. Il est visible, en partie, dans le Budget principal des dépenses de cette année. Je peux le vérifier, mais je suis convaincu que c'est là la réponse.

**Le président :** Nous apprécierions que vous nous le confirmiez.

**Le sénateur Runciman :** En ce qui concerne l'aide juridique et les transferts globaux, une partie du budget de l'aide juridique est-elle ciblée? Je croyais qu'il y avait une enveloppe distincte pour l'aide juridique en matière de sécurité publique et d'antiterrorisme et pour les certificats de sécurité. Des fonds sont-ils réservés à ce volet de l'aide juridique?

**M. Piragoff :** Oui, il s'agit du Fonds de l'aide juridique en matière de sécurité publique et d'antiterrorisme. C'est un fonds distinct de celui de l'aide juridique en matière criminelle.

**Le sénateur Runciman :** Au sujet des 2,8 millions de dollars consacrés aux « avocats spéciaux », y a-t-il une distinction entre les cas de certificat de sécurité et les 2 millions de dollars réservés aux avocats de la défense pour les cas relevant de la sécurité publique et de l'antiterrorisme?

**M. Piragoff :** Divers fonds sont en place. L'un sert à rémunérer les avocats spéciaux, des avocats nommés par le ministre pour défendre les intérêts de la personne dans les procédures de demandes d'immigration à huis clos.

**Le sénateur Runciman :** L'avocat de la personne?

**M. Piragoff :** Oui. De plus, ces personnes peuvent également demander à bénéficier de l'aide juridique pour les audiences publiques. Elles ont parfois leur propre avocat pour les représenter à ces audiences. Les audiences à huis clos sont consacrées à des questions relevant de la sécurité nationale, qui ne peuvent être communiquées à la personne. C'est pourquoi des avocats spéciaux sont nommés pour défendre les intérêts de cette personne dans les procédures à huis clos, donc des procédures auxquelles ni la personne ni son avocat ne peuvent participer.

**Le sénateur Runciman :** Ils peuvent donc éventuellement bénéficier des deux enveloppes?

**M. Piragoff :** C'est exact.

**Le sénateur Runciman :** J'ai une autre question concernant l'aide juridique. Il y a des criminels qui ne sont pas des citoyens canadiens, mais qui ont été reconnus coupables de crimes au Canada et qui se battent pour ne pas être déportés. Si je comprends bien, ils peuvent bénéficier de l'aide juridique.

**M. Piragoff :** Oui, c'est le cas.

**Le sénateur Runciman :** Il se peut que cela ne relève pas, une fois encore, du gouvernement fédéral, mais à une étape quelconque de toutes ces procédures, y a-t-il un moyen de recouvrer une partie de ces fonds?

**Mr. Piragoff:** The funding for immigration and refugee legal aid is part of the Canada Social Transfer, but for some provinces — because of the high demand — the federal government provided additional funding of \$11.5 million a few years ago. That is proposed to be renewed again this year, subject to parliamentary approval.

**Senator Ringuette:** I have a series of questions. I hope that shortly you will be able to answer all of them through the clerk of the committee.

How many employees got notice letters of layoffs, by province, by classification? How many EX, how many DM, how many in your department — staffers, not employees — are not under the Public Service Employment Act, and what are their classifications? Last but not least, what is your program management cost?

I expect maybe you have answers already for some of those questions.

**Mr. Oliver:** We gave out approximately 162 letters of affected status, which basically means to the employee that we are examining the particular area within which they are currently working as a possible area for cuts. For the specific breakdown in terms of executives, et cetera, I will have to go back to the department and confirm the numbers.

**Senator Ringuette:** Yes, and by provinces and classification, and so forth.

**Mr. Oliver:** All affected letters of status were only in the national capital area, as far as I know. There were no other affected letters given out in the National Capital Region.

**Senator Ringuette:** You will confirm that to the clerk?

**Mr. Oliver:** Absolutely, I will.

**Senator Ringuette:** When I look at the Main Estimates, which is the issue of our meeting today, you have, insofar as Main Estimates for spending this year, about \$694 million. When I look at your total spending of last year, it was \$801 million. I am sorry. We get mixed up in the zeros, but they are very important zeros.

Actually, what I am looking at is that your spending, as of the end of March, was a little over \$800 million. You are saying to us today that you expect to be spending \$694 million this year. That is roughly \$100 million.

How are you going to manage that?

**Mr. Schnob:** First, what we are telling you is we are expecting to spend \$884 million, because the \$694 million is the authority voted from Parliament. We add to that, in terms of our

**M. Piragoff :** Le financement de l'aide juridique dans le cas de demandes d'immigration et du statut de réfugiés est assuré dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Toutefois, dans certaines provinces, le gouvernement fédéral versait, il y a quelques années, des fonds additionnels de 11,5 millions de dollars pour leur permettre de faire face à une demande élevée. Le renouvellement de ce financement additionnel est proposé à nouveau cette année, sous réserve de l'approbation du Parlement.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai une série de questions à vous poser. J'espère que vous serez en mesure d'y répondre sous peu en communiquant les informations à la greffière du comité.

Pouvez-vous nous dire, par province et par classification, combien d'employés ont reçu des lettres les informant de leur mise à pied? Combien de membres du groupe de la direction, de sous-ministres, je veux dire des responsables de la dotation, pas des employés, ne relèvent pas dans votre ministère de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et quelles sont leurs classifications? Enfin, mais ce n'est pas la question la moins importante, quel est votre coût de gestion des programmes?

Je m'attends à ce que vous connaissiez déjà les réponses à certaines de ces questions.

**M. Oliver :** Nous avons remis environ 162 lettres informant les destinataires que leur statut d'employé a été touché, ce qui revient pour l'essentiel à leur dire que nous envisageons de procéder à des réductions de personnel dans les secteurs précis dans lesquels ils travaillent actuellement. Quant à la répartition précise entre les membres de la direction, et cetera, je vais devoir vérifier au ministère et vous communiquer les chiffres plus tard.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, et également par province et par classification, et cetera.

**M. Oliver :** Toutes les lettres de cette nature étaient adressées à des employés de la Région de la capitale nationale, à ce que j'en sais. Il n'y en a pas eu d'autres de remises dans la Région de la capitale nationale.

**Le sénateur Ringuette :** Vous le confirmerez à la greffière?

**M. Oliver :** Tout à fait.

**Le sénateur Ringuette :** Lorsque je me reporte au Budget principal des dépenses, l'objet de notre réunion d'aujourd'hui, je constate que vous avez prévu pour cette année des dépenses d'environ 694 millions de dollars. L'an dernier, vos dépenses totales atteignaient 801 millions de dollars. Je suis navré si nous nous sommes trompés avec les zéros, mais ce sont des zéros très importants.

Donc, à la fin mars, vos dépenses dépassaient un peu les 800 millions de dollars. Vous nous dites aujourd'hui vous attendre à dépenser 694 millions de dollars cette année. C'est à peu près 100 millions de dollars de moins.

Comment allez-vous y parvenir?

**M. Schnob :** Tout d'abord, sachez que nous prévoyons dépenser 884 millions de dollars, parce que les 694 millions de dollars correspondent aux crédits autorisés par le Parlement.



expenditures, \$290 million of net vote authority; the total amount of spending is discounted by the net vote authority. That is how it is presented in the Main Estimates. The \$694 million is what we receive as an appropriation, and then add to that the \$290 million that we expect to re-spend from services that we deliver to the government department and agencies.

**Senator Ringuette:** Basically you are saying that your total operating budget will be increasing by \$88 million? We have to compare apples to apples.

**Mr. Schnob:** It becomes difficult with these documents, because —

**Senator Ringuette:** If it is difficult for you, imagine how it is for us, and you manage the department.

**Mr. Schnob:** I understand that. The Main Estimates are the expenditures that are planned as of, basically, the February period when the estimates are prepared. It is based on past years' expenditures, et cetera.

**Senator Ringuette:** You said your \$888 million is your planned spending. Your planned spending for 2012-13 is \$888 million.

**Mr. Schnob:** Yes, approximately.

**Senator Ringuette:** Your total spending for last year was \$800 million.

**Mr. Schnob:** I can get back to you, but I think the number you are looking at might also exclude revenues for last year, which would be about the \$250 million mark. As Mr. Piragoff mentioned in the opening remarks, we actually spent over a billion dollars last year, when you include our revenues. This actually shows a decrease in planned expenditures from last year to this year, largely due to three factors. Those are the sunset initiatives that Mr. Piragoff talked about in his opening remarks, all of which have been included and proposed in Budget 2012. We will see whether we will get that through supplementary estimates.

The other factor is the transfer of funds to Shared Services Canada for approximately \$19.5 million. They will deliver some IM/IT services to us and other government departments as our shared services agency.

We are actually showing a reduction in planned expenditures at this time compared to the last year.

Nous ajoutons donc, dans nos dépenses, 290 millions de dollars d'autorisation de crédit net, qui viennent en déductions du montant total des dépenses. C'est ainsi que les choses sont présentées dans le Budget principal des dépenses. Les 694 millions de dollars sont le crédit que nous recevons, auquel s'ajoutent les 290 millions de dollars que nous espérons dépenser de nouveau à même les recettes générées par les services que nous offrons aux ministères et organismes du gouvernement.

**Le sénateur Ringuette :** Vous nous dites donc, pour l'essentiel, que votre budget total de fonctionnement va augmenter de 88 millions de dollars. Il faut que nous comparions des choses de même nature.

**M. Schnob :** Cela devient difficile avec ces documents, parce que...

**Le sénateur Ringuette :** Si c'est difficile pour vous, imaginez ce qu'il en est pour nous, et c'est vous qui gérez le ministère.

**M. Schnob :** J'en suis bien conscient. Le Budget principal des dépenses donne les dépenses prévues en février, quand ce document est préparé. Il repose sur les dépenses de l'exercice précédent, et cetera.

**Le sénateur Ringuette :** Vous nous dites donc que vos 888 millions de dollars sont vos dépenses prévues. Les dépenses que vous avez prévues pour 2012-2013 sont de 888 millions de dollars.

**M. Schnob :** Oui, à peu près.

**Le sénateur Ringuette :** L'an dernier, vous avez dépensé au total 800 millions de dollars.

**M. Schnob :** Il va falloir que je vérifie ces chiffres et vous les communique plus tard, mais je crois que le montant dont vous parlez peut également exclure les recettes de l'an dernier, qui auraient atteint à peu près 250 millions de dollars. Comme M. Piragoff l'a mentionné dans ses commentaires préliminaires, nous avons en réalité dépensé un peu plus d'un milliard de dollars l'an dernier, quand on tient compte de nos recettes propres que nous avons utilisées. Dans les faits, le Budget principal des dépenses montre une diminution des dépenses prévues cette année par rapport à l'an dernier, ce qui s'explique essentiellement par trois éléments. Il y a les initiatives de temporisation dont vous a parlé M. Piragoff dans ses commentaires préliminaires, qui ont toutes été incluses et proposées dans le budget de 2012. Nous verrons plus tard si nous obtenons ces fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses.

L'autre élément est le transfert à Services partagés Canada de fonds d'environ 19,5 millions de dollars. Cet organisme va assurer pour nous, comme pour d'autres ministères du gouvernement, certains services de GI/TI, puisque c'est notre organisme de services partagés.

Nous faisons état actuellement d'une réduction des dépenses prévues par rapport à l'an dernier.

**Senator Ringuette:** There is certainly quite an issue here that you have to raise with Treasury Board, because all other departments, if they get revenues that you indicated of \$250 million — which is quite a lot — they should have been indicated in the Supplementary Estimates (C) of the last fiscal year, and there is nothing there. I have it right here. There is nothing in here that shows that you have some revenue to compensate for the additional amount of money that you have spent. Therefore, the financial reality that we have in front of us in regard to your operating expenses does not reflect what is really happening within your department.

**Mr. Schnob:** Understood. Our revenue authority would have been in our Main Estimates last year, as they are in this year. However, we put our planned operating and transfer payment expenditures, offset by the revenues, which gives a total authority.

**Senator Ringuette:** I have been on this committee for quite a while, and you are the only department that all of a sudden reveals to us that \$250 million in revenue is not accounted for in any kind of estimates book that we have received.

**Mr. Schnob:** It would have been in the Main Estimates last year, as it is in the Main Estimates this year. It is under the column “Less: Revenues and Other Reductions.”

**Senator Ringuette:** Where is that?

**Mr. Schnob:** I am looking at page 231 — is that the right one? Yes.

**Senator Ringuette:** Which is where?

**Mr. Schnob:** Page 231, Justice — \$270 million and then \$20 million, which is also part of revenues from clients. Therefore our planned expenditures, as per the estimates, are under Operating, Capital, and Transfer Payments. The form is that they subtract \$290 million, which gives us the authorities that they are voting in terms of our vote 1 and vote 5 authority appropriations for this year.

**Senator Ringuette:** I see that.

**Mr. Schnob:** I understand. It has not been easy for me, and I work in this business.

**Senator Ringuette:** We should not be talking about the budget, but your opening statement talked about the budget, so I will take the liberty of moving on to budget issues.

**The Chair:** Is that okay with you? It depends on the question.

**Mr. Piragoff:** It depends on the question.

**The Chair:** You are here to deal —

**Senator Ringuette:** It is in regard to the statement that he made.

**Le sénateur Ringuette :** Il y a manifestement là un problème que vous devrez soulever auprès du Conseil du Trésor, parce que tous les autres ministères, s'ils encaissent des recettes de l'ordre de celles que vous indiquez, de 250 millions de dollars, un montant important, auraient dû voir celles-ci figurer dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) du dernier exercice, et je n'y vois rien. Je l'ai devant moi. Rien ici n'indique que vous disposez de recettes pour compenser le montant additionnel que vous avez dépensé. La réalité financière que nous voyons ici, en ce qui concerne vos dépenses de fonctionnement, ne correspond donc pas à la réalité de ce qui se produit vraiment dans votre ministère.

**M. Schnob :** J'ai bien compris. Nos autorisations auraient dû figurer dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier, comme c'est le cas cette année. Toutefois, nous avons inscrit nos dépenses prévues au titre du fonctionnement et des paiements de transfert, compensées par nos recettes, qui donnent le total de notre autorisation.

**Le sénateur Ringuette :** Cela fait longtemps que je siège à ce comité et vous êtes le seul ministère qui, tout d'un coup, nous révèle que 250 millions de dollars de recettes n'ont pas été comptabilisés sous aucune forme dans les budgets que nous avons reçus.

**M. Schnob :** Ils auraient dû figurer dans le Budget principal des dépenses de l'an dernier, comme c'est le cas dans celui de cette année. C'est inscrit sous la colonne « Moins : Recettes et autres réductions ».

**Le sénateur Ringuette :** Où cela figure-t-il?

**M. Schnob :** Je suis à la page 219. Est-ce bien la bonne? Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Où cela se trouve-t-il?

**M. Schnob :** Nous sommes à la page 219, dans le chapitre consacré au ministère de la Justice, 270 millions de dollars, puis 20 millions de dollars, qui font également partie des recettes perçues des clients. Nos dépenses prévues, d'après le budget, sont données dans les colonnes Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert. Le calcul est fait en déduisant des totaux de ces colonnes le montant de 290 millions de dollars, ce qui donne les autorisations votées de nos crédits 1 et 5 pour cette année.

**Le sénateur Ringuette :** Je vois.

**M. Schnob :** Je comprends. Je n'ai pas trouvé cela facile, moi non plus, et je travaille dans ce domaine.

**Le sénateur Ringuette :** Nous ne devons pas parler du budget, mais puisque vous l'avez abordé dans votre commentaire préliminaire, je vais prendre la liberté de faire de même.

**Le président :** Êtes-vous d'accord? Cela dépend de la question.

**M. Piragoff :** Cela dépend de la question.

**Le président :** Vous êtes ici pour traiter...

**Le sénateur Ringuette :** C'est au sujet du commentaire qu'il a fait.

In the budget book here — not the ways and means — on page 273, “Planned Savings — Justice Portfolio,” the Courts Administration Service is \$1 million over the years. The Department of Justice — and you indicated that, in your statement — is this year \$12.3 million in savings. Next year is \$60.2 million. That is quite a jump. What will be happening here? When, on this page, it states the Department of Justice, does it include all the other agencies that do not report to you but report to the minister?

**Mr. Piragoff:** I believe the budget document talks about the portfolio, senator, and the justice portfolio, which includes the Department of Justice Canada and all those agencies that Mr. Schnob mentioned. The budget proposes savings of \$76.9 million by 2014-15. Of that, \$76.9 million by 2014-15, the Department of Justice Canada will achieve permanent savings of \$67.5 million.

**Senator Ringuette:** Directly to your operation, not the agency — you are saying there will be savings of how much?

**Mr. Piragoff:** \$67.5 million by fiscal year 2014-15.

**The Chair:** We are getting close to the end of your time. Do you want to go to round two?

**Senator Ringuette:** Sure.

**Senator Eaton:** I have a very quick clarification. Getting back to Senator Callbeck, legal aid, as I understand it, is mostly a provincial matter. When you transfer funds through the Canada Social Transfer, it is up to each province to administer whatever monies and however they want to give it. Even if you say “X should go to legal aid,” it does not necessarily have to go to legal aid.

**Mr. Piragoff:** That is correct. It is a block transfer for civil legal aid. It is up to the province to decide what social services it will allocate the block transfer money to.

Criminal legal aid is a different issue; there we actually provide money to the provinces for the specific purpose of criminal legal aid, and there is a negotiated formula that we negotiate with the provinces as to how to allocate the money from province to province. It is a complex formula based on population, need, et cetera.

**Senator Eaton:** However, civil legal aid goes in the fund, it is transferred, and each province does as it sees fit; is that right?

Dans le document budgétaire intitulé Emplois, croissance et prospérité à long terme, et non pas dans le document de voies et moyens, je vois à la page 310, dans le tableau ayant pour titre « Économies prévues — Portefeuille de la Justice » que le budget du Service administratif des tribunaux judiciaires atteint 1 million de dollars avec les années. Le ministère de la Justice, et vous l’avez précisé dans vos commentaires, réalise cette année des économies de 12,3 millions de dollars. Elles seront l’an prochain de 60,2 millions de dollars. C’est là toute une augmentation. Que va-t-il se passer à ce poste? Quand on parle sur cette page du ministère de la Justice, cela englobe-t-il tous les autres organismes qui ne relèvent pas de vous, mais du ministre?

**M. Piragoff :** Je crois, madame le sénateur, que ce document budgétaire traite ici du portefeuille de la justice, qui comprend donc le ministère de la Justice Canada et tous ces organismes qu’a mentionnés M. Schnob. Le budget propose de réaliser des économies de 76,9 millions de dollars d’ici 2014-2015. De ce montant, 76,9 millions de dollars d’ici 2014-2015, le ministère de la Justice Canada va réaliser des économies permanentes de 67,5 millions de dollars.

**Le sénateur Ringuette :** Directement sur vos dépenses de fonctionnement, pas celles de l’organisme. De combien nous dites-vous que seront les économies?

**M. Piragoff :** 67,5 millions de dollars à l’exercice 2014-2015.

**Le président :** Vous avez presque épuisé le temps dont vous disposez. Voulez-vous que je vous inscrive pour la seconde série de questions?

**Le sénateur Ringuette :** Bien sûr.

**Le sénateur Eaton :** Il y a un point que j’aimerais préciser rapidement. Pour en revenir à la question du sénateur Callbeck sur l’aide juridique, si je comprends bien, c’est essentiellement une question provinciale. Lorsque les provinces reçoivent des fonds dans le cadre du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, il incombe à chacune d’administrer le montant qu’elle reçoit, quel qu’il soit, et de l’affecter à des programmes précis. Même si vous dites « le montant X devrait servir à l’aide juridique », cela ne signifie pas nécessairement que c’est ce qui va se passer.

**M. Piragoff :** C’est exact. C’est un transfert global pour l’aide juridique en matière civile. Il incombe à la province de décider à quels services sociaux elle affectera les fonds du transfert global.

Les choses sont différentes dans le cas de l’aide juridique en matière criminelle, pour laquelle nous versons des fonds aux provinces précisément pour l’aide juridique en matière criminelle. Le montant versé à ce titre est calculé selon une formule qui a été négociée avec les provinces pour procéder à la répartition entre elles. C’est une formule complexe tenant compte de la population, des besoins, et cetera.

**Le sénateur Eaton :** Toutefois, le montant affecté à l’aide juridique en matière civile est versé dans le fonds, puis transféré aux provinces, et chacune d’elles l’utilise à sa convenance. Est-ce bien cela?

**Mr. Piragoff:** That is correct.

**The Chair:** Thank you for that clarification between civil and criminal legal aid.

**Senator Peterson:** Thank you for your presentation.

What will be the expenditure reductions for 2012-13?

**Mr. Schnob:** \$12.3 million, I believe, give or take.

**Senator Peterson:** How do you achieve that? What is the breakdown for the \$12.3 million?

**Mr. Piragoff:** We can give you the breakdown, but a good portion of it is proposed discretionary spending reductions in things like travel, hospitality and conferences. We are also seeking to streamline our legal services. There are a number of mergers of various legal service units amongst a number of agencies; for example, within the agriculture portfolio, there is Agriculture and Agri-Food Canada. In addition, there are some agencies that report to the same minister. We are merging all those various individual departmental legal services under one legal service unit, so that provides for savings.

We have also proposed consolidation of common services like HR, communications and finance. This is being done, again, to centralize to achieve a savings through avoiding duplication and redundancies.

Those are some of the ways the department is achieving its savings in the first few years.

**Mr. Schnob:** All of the expenditures for the first year are basically by salary and operating expenditures through efficiencies.

**Senator Peterson:** Through efficiencies. Okay.

When I look at the decrease for the shared services, that is not really a decrease. Somebody has to pay it. You are just moving around. You do not count that and say, "We have done our bit; we transferred some money."

**Mr. Schnob:** That was money transferred to Shared Services Canada, a new department that administers those services on our behalf and on behalf of 40-some departments.

**Mr. Piragoff:** We are doing the same thing within the department. We have various different financial or human resource centres in the regions; they will all now be consolidated in Ottawa. That is a centralization to try to achieve synergies and increase savings by avoiding duplication.

**Senator Peterson:** On these reductions, and moving forward, you are saying that the larger percentage of them is efficiencies and cutbacks, not cancellation of services?

**M. Piragoff :** C'est exact.

**Le président :** Je vous remercie de cette précision sur la distinction entre le financement de l'aide juridique en matière criminelle et celui de l'aide juridique en matière civile.

**Le sénateur Peterson :** Je vous remercie de votre exposé.

Quel sera le montant de réduction des dépenses pour l'exercice 2012-2013?

**M. Schnob :** 12,3 millions de dollars, je crois, à peu de choses près.

**Le sénateur Peterson :** Comment y parvenez-vous? D'où proviennent ces 12,3 millions de dollars?

**M. Piragoff :** Nous pouvons vous donner les diverses réductions permettant de parvenir à ce montant, mais une bonne partie provient de la réduction des dépenses discrétionnaires dans des domaines comme les voyages, l'accueil et les conférences. Nous nous efforçons également de simplifier nos services juridiques. Nous procédons à un certain nombre de fusions d'unités de services juridiques dans un certain nombre d'organismes. Par exemple, dans le portefeuille de l'agriculture, il y a Agriculture et Agroalimentaire Canada. Il y a, de plus, certains organismes qui relèvent du même ministre. Nous fusionnons tous ces divers services juridiques ministériels en une seule unité de services juridiques, ce qui nous permet de faire des économies.

Nous avons également proposé la consolidation de services communs comme les ressources humaines, les communications et les finances. Il s'agit ici aussi de centraliser afin de réaliser des économies en évitant les dédoublements et les redondances.

Ce sont là certains des moyens utilisés par le ministère pour réaliser ces économies au cours des premières années.

**M. Schnob :** Toutes les dépenses réduites au cours du premier exercice le sont, pour l'essentiel, en réalisant des économies sur la masse salariale et sur les dépenses de fonctionnement.

**Le sénateur Peterson :** Grâce à des économies. D'accord.

Quand j'examine la diminution au poste des services partagés, il me semble que ce n'est pas là une vraie diminution. Quelqu'un doit payer ces services. Le montant est simplement inscrit ailleurs. Vous ne le comptabilisez pas et vous vous dédouanez en transférant ce montant ailleurs.

**M. Schnob :** C'est de l'argent qui a été transféré à Services partagés Canada, un nouveau ministère qui gère ces types de services en notre nom et au nom d'une quarantaine de ministères.

**M. Piragoff :** Nous faisons la même chose au sein du ministère. Nous avons divers centres de ressources financières ou humaines dans la région qui seront tous consolidés à Ottawa. Nous procédons à une centralisation pour tenter de parvenir à des synergies et d'accroître les économies en évitant les dédoublements.

**Le sénateur Peterson :** Au sujet de ces réductions, et en nous tournant vers l'avenir, vous dites qu'un pourcentage important de celles-ci est dû à des efficiencies ou à des économies et à des coupures, et non pas à des annulations de services?

**Mr. Schnob:** That is correct for the first year.

**Senator Peterson:** What about the next year?

**Mr. Piragoff:** The government has not announced all its decisions yet.

**Senator Ringuette:** This is a follow-up. Earlier, you indicated to me that 162 letters had been sent, and only in the National Capital Region. If you take that and what Mr. Piragoff just said to Senator Peterson, that HR in the regions were going to be closed and the central operations would be conducted in Ottawa, something does not jibe here.

**Mr. Oliver:** Currently, we are looking at how we can possibly save money by consolidating services. It is currently under study in terms of looking at how various services in the department internally are provided across the country.

At this particular time, there are no cuts to the region and no notices of affected status. We are simply studying how we can look at consolidation as a principle in terms of eliminating any overlap and duplication, and the areas we are looking at are largely administrative.

**Senator Ringuette:** When Treasury Board was here, they clearly told us that 19,000 letters were sent out to public servants indicating that their jobs were potentially being eliminated.

What you are saying is that Department of Justice employees in these particular regions whose jobs are potentially being eliminated have not received those letters?

**Mr. Oliver:** No, I am not. I cannot speak to Treasury Board's numbers, but we delivered approximately 162 letters of affected status to employees of the Department of Justice, and all those employees were in the National Capital Region.

**The Chair:** I think you are getting beyond your supplementary clarification point to use up other senators' time here. We will go to Senator Buth.

**Senator Buth:** Thank you for being here this morning.

I am interested in the Victims of Crime Initiative. Can you describe that program? Then I have some questions about the funding.

**Mr. Piragoff:** The Victims of Crime Initiative is a strategy that over the years has had incremental growth. A good part of the strategy involves the Victims Fund, which is administered by the Department of Justice. We have a number of partners in the strategy, including Public Safety Canada and the RCMP.

I can give you actual numbers, if you would like. I am just trying to find the tab number.

**M. Schnob :** C'est bien cela pour la première année.

**Le sénateur Peterson :** Qu'en est-il de l'année suivante?

**M. Piragoff :** Le gouvernement n'a pas encore annoncé toutes ses décisions en la matière.

**Le sénateur Ringuette :** C'est une question qu'il faudra suivre. Vous m'avez dit plus tôt que 162 lettres ont été expédiées, et uniquement dans la Région de la capitale nationale. En tenant compte des effets de ces lettres et de ce que M. Piragoff vient de dire au sénateur Peterson, soit que les activités de ressources humaines dans les régions vont cesser et être centralisées à Ottawa, il y a quelque chose qui ne marche pas.

**M. Oliver :** Nous étudions actuellement comment nous pourrions réaliser des économies en consolidant des services. Nous cherchons à déterminer comment divers services sont fournis à l'interne par le ministère dans tout le pays.

À ce moment précis, aucune coupure n'a été faite dans les régions et aucun avis de statut d'employé touché expédié. Nous ne faisons qu'étudier comment aborder le principe de la consolidation pour éliminer tout chevauchement et tout dédoublement, essentiellement dans les secteurs administratifs.

**Le sénateur Ringuette :** Lorsque nous avons entendu les représentants du Conseil du Trésor, ils nous ont dit très clairement que 19 000 lettres avaient été expédiées à des fonctionnaires leur précisant que leurs emplois pouvaient être éliminés.

Vous nous dites que les employés du ministère de la Justice dans ces régions précises, dont les emplois pourraient être éliminés, n'ont pas reçu ces lettres?

**M. Oliver :** Non, ce n'est pas ce que je dis. Je ne peux commenter les chiffres du Conseil du Trésor, mais nous avons expédié environ 162 lettres de statut d'employé touché à des employés du ministère de la Justice, et tous ces employés se trouvent dans la Région de la capitale nationale.

**Le président :** Je crois que vous allez au-delà des précisions supplémentaires que vous vouliez obtenir et que vous prenez maintenant le temps des autres sénateurs. Je vais maintenant donner la parole au sénateur Buth.

**Le sénateur Buth :** Je vous remercie d'être venu nous rencontrer ce matin.

Je m'intéresse à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels. Pouvez-vous nous décrire ce programme? J'aurais ensuite quelques questions sur son financement.

**M. Piragoff :** L'Initiative sur les victimes d'actes criminels est une stratégie qui a connu une croissance incrémentielle au cours des années. Un élément important de cette stratégie est le Fonds d'aide aux victimes, qui est administré par le ministère de la Justice. Un certain nombre de partenaires se sont joints à nous dans la mise en œuvre de cette stratégie, dont Sécurité publique Canada et la Gendarmerie royale du Canada.

Je peux vous donner les chiffres exacts, si vous le souhaitez. J'essaie juste de trouver le numéro du tableau.

In 2007, for example, Parliament allocated \$52 million for four years, which is about \$13 million per year for the Federal Victims Strategy. In 2011, Parliament renewed the strategy and again committed \$13 million per year.

This year, on April 23, the minister announced that Budget 2012 proposes an additional \$1.4 million annually to the Victims Fund, which is within the strategy, and that is allocated specifically for child advocacy centres. That will increase the fund to \$11.6 million annually if approved by Parliament. Also within the strategy, the proposed funding for the department, if approved by Parliament, would be \$7.9 million.

**Senator Buth:** Could you repeat that again, please? You are looking at \$11.6 million?

**Mr. Piragoff:** Yes, but I said that some of the money goes to other agencies like Public Safety, et cetera, and some goes to the Public Prosecution Service. The department itself would receive \$7.98 million.

**Senator Buth:** How is that money allocated? Can you tell me the process?

**Mr. Piragoff:** The money in the fund is allocated to the provinces directly for some of their services because the provinces are the primary deliverers of services to victims, given their responsibility for the administration of justice. Some of the money also goes to NGOs that apply for funding for various projects. That is the major source of the department's expenditures for victims because we are not in the service delivery business.

Some money is provided to the territories, and because of our special relationship with the territories, we are a little bit more involved in the delivery of those services through the Public Prosecution Service.

**Senator Buth:** Can you give me examples of some of the NGOs that might be delivering some of these services?

**Mr. Piragoff:** Specifically, I do not have that with me, but we can provide you with some examples.

**Senator Buth:** What is the process you go through in allocating the funds? I understand some go to the provinces directly. Would you be reviewing those provincial requests in terms of the specific programs?

**Mr. Piragoff:** The department reviews the request, and the final decision is made by the minister.

**Senator Buth:** I am also interested in two other programs, the Youth Justice Fund being one. Can you describe that program? What is it for? What is the strategy? How does it work?

C'est ainsi que, en 2007, le Parlement a alloué 52 millions de dollars sur quatre ans, soit 13 millions de dollars par année, à la Stratégie fédérale pour les victimes d'actes criminels. En 2011, le Parlement a renouvelé le financement de la stratégie en y consacrant encore 13 millions de dollars par année.

Cette année, le ministre a annoncé, le 23 avril, que le budget de 2012 propose d'accroître le montant du Fonds d'aide aux victimes, qui relève de la stratégie, de 1,4 million de dollars par année, et que ce montant est dédié précisément aux centres d'appui aux enfants. Cela portera le fonds à 11,6 millions de dollars par année si le Parlement l'approuve. Dans le cadre de la stratégie, le financement proposé pour le ministère, s'il est approuvé par le Parlement, serait aussi de 7,9 millions de dollars.

**Le sénateur Buth :** Pouvez-vous répéter, s'il vous plaît? Vous vous attendez à 11,6 millions de dollars?

**M. Piragoff :** Oui, mais j'ai indiqué qu'une partie de l'argent va à d'autres organismes comme Sécurité publique Canada, et cetera, et qu'une autre ira au Service des poursuites pénales. Le ministère lui-même recevrait 7,98 millions de dollars?

**Le sénateur Buth :** Comment cet argent est-il réparti? Pouvez-vous me dire comment vous procédez?

**M. Piragoff :** L'argent qui se trouve dans le fonds est alloué directement aux provinces pour financer certains de leurs services, parce que celles-ci sont les principaux prestataires de services aux victimes, étant donné les responsabilités qu'elles exercent dans l'administration de la justice. Une partie de cet argent va également à des ONG qui demandent un financement pour divers projets. C'est la principale source des dépenses du ministère pour les victimes parce que nous ne sommes pas dans le secteur de la prestation des services.

Une partie de l'argent est versé aux territoires, et comme nous entretenons une relation spéciale avec ceux-ci, nous sommes un peu plus impliqués dans la prestation de ces services par l'intermédiaire du Service des poursuites pénales.

**Le sénateur Buth :** Pouvez-vous me donner quelques exemples d'ONG qui peuvent fournir certains de ces services?

**M. Piragoff :** Je n'ai pas ici toute l'information, mais je peux vous donner quelques exemples.

**Le sénateur Buth :** Comment procédez-vous pour allouer les fonds? Je comprends qu'une partie est versée directement aux provinces. Analysez-vous ces demandes des provinces dans le cadre de programmes précis?

**M. Piragoff :** Lorsqu'il reçoit une demande, le ministère l'étudie et c'est le ministre qui prend la décision finale.

**Le sénateur Buth :** Je m'intéresse également à deux autres programmes, dont le Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes. Pouvez-vous nous décrire ce programme? Quel est son objectif? Dans quelle stratégie s'inscrit-il? Comment fonctionne-t-il?

**Mr. Piragoff:** The Youth Justice Fund has a number of components, two in particular. One is a general fund that provides funding for various groups for various youth justice programs with respect to rehabilitation and prevention.

Another part of the fund is dedicated specifically to guns, gangs and drugs. It is specifically targeted to programs concerning drugs, youth and guns. There is another fund that is dedicated and provides supplementary funding to the provinces for high-risk, violent youth.

**Senator Buth:** Is the total of that fund \$730,000?

**Mr. Piragoff:** I can confirm the number for you, senator. We will confirm the exact amount in writing.

**Senator Buth:** The last area I am interested in is the Aboriginal Justice Strategy. What is the strategy, and how is it delivered?

**Mr. Piragoff:** The government has proposed a renewal of the strategy to Parliament of \$12.5 million. That money sunsetted on March 31. The government is proposing its renewal subject to parliamentary appropriation.

The strategy provides funding to the provinces in order to undertake various programs, for both urban and rural Aboriginal communities. It very much supports diversion and rehabilitation programs. Some of the money also goes directly to NGOs.

**Senator Buth:** Those are three programs with respect to victims, youth and Aboriginal peoples. How do you measure the impact of these programs?

**Mr. Piragoff:** That is always a difficult situation for the department because we do not deliver the services. To some extent, we provide the money to the provinces, and each of the provinces has a better success rate than others.

We do have evaluations of these funds because they are subject to renewal. Most of them are not permanent funding; they must be renewed for whatever period of time Parliament renews them for.

We undertake evaluations of the funds when we go back to cabinet to seek renewal, and Treasury Board in particular is very interested in seeing the impact of the evaluations. There is an evaluation process for each of these programs in order to determine to what extent the money spent has met its objectives and how well it was also spent in terms of the administration of the funds. Those are the components of the evaluation process.

**Senator Buth:** Are those reports available?

**Mr. Piragoff:** Treasury Board reports? Yes, they are.

**M. Piragoff :** Le Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes comprend un certain nombre d'éléments. Je vais vous parler de deux en particulier. L'un est un fonds de nature générale qui permet de financer divers groupes voulant mettre en œuvre des activités de réhabilitation et de prévention dans le cadre de divers programmes de justice pour les jeunes.

Une autre partie du fonds est consacrée précisément aux questions d'armes, de bandes de jeunes et de drogue. Il vise précisément les programmes ciblant ces questions. Il y a un autre fonds fournissant un financement additionnel aux provinces, consacré précisément aux jeunes violents et présentant des risques élevés.

**Le sénateur Buth :** Le total de ce fonds est-il bien de 730 000 \$?

**M. Piragoff :** Je vais pouvoir vous confirmer par écrit le montant exact, madame le sénateur.

**Le sénateur Buth :** La dernière question à laquelle je m'intéresse est la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones. De quelle stratégie s'agit-il et comment est-elle mise en œuvre?

**M. Piragoff :** Le gouvernement a proposé au Parlement de renouveler le financement de cette stratégie, qui avait pris fin le 31 mars. Il y alloue donc 12,5 millions de dollars.

La stratégie assure aux provinces un financement pour mettre en œuvre divers programmes, à la fois dans les collectivités autochtones urbaines et rurales. La stratégie appuie ainsi essentiellement des programmes de déjudiciarisation et de réhabilitation. Une partie de l'argent est aussi versé directement à des ONG.

**Le sénateur Buth :** Ce sont là trois programmes consacrés aux victimes, aux jeunes et aux peuples autochtones. Comment mesurez-vous les effets de ces programmes?

**M. Piragoff :** C'est une chose toujours difficile à faire pour le ministère que nous sommes parce que nous ne participons pas à la prestation des services. Dans une certaine mesure, nous fournissons l'argent aux provinces et chacune d'elles prétend avoir un meilleur taux de réussite que les autres.

Nous disposons d'évaluations de ces fonds parce qu'ils sont soumis à renouvellement. Le financement de la plupart d'entre eux n'est pas permanent; il doit être renouvelé par le Parlement pour une période donnée.

Nous réalisons des évaluations de ces fonds lorsque nous demandons au Cabinet leur renouvellement et le Conseil du Trésor est particulièrement désireux de prendre connaissance, dans ces évaluations, de l'efficacité de ces fonds. Nous disposons d'un processus d'évaluation pour chacun de ces programmes afin de déterminer dans quelle mesure l'argent dépensé a permis d'atteindre les objectifs visés. Cela nous permet aussi de déterminer dans quelle mesure ces fonds ont été bien administrés. Ce sont là les éléments du processus d'évaluation.

**Le sénateur Buth :** Ces rapports sont-ils disponibles?

**M. Piragoff :** Les rapports du Conseil du Trésor? Oui, c'est le cas.

**Senator Buth:** Thank you very much.

**The Chair:** In dealing with the questions for youth justice and the Victims of Crime Initiative, these are grants that flow through your department, as indicated on page 231.

I might have missed it, but did you explain why there is a seven times increase in victims of crime funding? It has gone from \$350,000 to \$2.5 million. Could you explain that?

**Mr. Piragoff:** I think it is due to the sunseting.

**The Chair:** It sunsetted last year.

**Mr. Schnob:** Yes, it sunsetted last year; therefore, it would have been in the supplementary estimates.

**The Chair:** That is another one of those. Could you confirm that?

**Mr. Piragoff:** We can confirm.

**The Chair:** It makes it difficult for us. We look and see there is some savings or an increase, but it really is not, because of what else went on during the year.

**Mr. Piragoff:** There is also the issue of sunseting, which looks like a deduction. Of course, during supplementaries it is an addition, but in addition to renewals, the government has also put new money into victims over the years. Over the years, actually there has been an increase in funding for victims.

**Senator Gerstein:** In the raison d'être paragraph on page 230, you talk about the fact that the department provides legal advice to the government and all federal government departments and agencies, and then you go on to say "and responds to the other legal needs of federal department and agencies."

First, do Justice lawyers in effect bill hours out to the people who are requesting their services?

**Mr. Schnob:** Yes, they do.

**Senator Gerstein:** Is that the \$20 million that is shown as internal services revenue?

**Mr. Schnob:** We actually have authority for \$290 million, and we expend that money, approximately \$270 million, on what we call direct costs, that is, lawyers' salaries and salaries of legal assistants, et cetera; and \$20 million of that \$290 million is for support services, such as HR, finance, et cetera.

**Senator Gerstein:** You recoup? I am sorry. I am missing that. Another department, Public Works, asks you to draft a bill on something. Do you charge them?

**Le sénateur Buth :** Merci beaucoup.

**Le président :** Puisque nous traitons du système de justice pour les jeunes et de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels, j'ai constaté, à la page 219, que votre ministère verse des subventions.

Il se peut que cela m'ait échappé, mais nous avez-vous expliqué pourquoi les subventions allouées au financement des victimes d'actes criminels ont été multipliées par sept? Elles sont passées de 350 000 \$ à 2,5 millions de dollars. Comment l'expliquez-vous?

**M. Piragoff :** Je crois que c'est dû à la temporisation.

**Le président :** C'est un programme qui a expiré l'an dernier.

**M. Schnob :** Oui, il a expiré l'an dernier. Son financement aurait donc dû figurer dans le Budget supplémentaire des dépenses.

**Le président :** En voilà encore un qui entre dans cette catégorie. Pourrez-vous nous le confirmer?

**M. Piragoff :** Nous le ferons.

**Le président :** Cela nous complique la tâche. Nous examinons les chiffres et voyons si des économies ou des augmentations sont prévues, mais ce n'est pas nécessairement la réalité parce que d'autres choses sont intervenues dans le cours de l'année.

**M. Piragoff :** Il y a également la question de la temporisation, qui apparaît comme une déduction. Bien évidemment, lors de la préparation du Budget supplémentaire des dépenses, c'est une addition, mais une addition aux renouvellements. Le gouvernement a également injecté de nouveaux fonds pour les victimes au cours des années. En vérité, on a assisté avec les années à une augmentation du financement destiné aux victimes d'actes criminels.

**Le sénateur Gerstein :** Dans le paragraphe intitulé Raison d'être à la page 218, vous rappelez que le ministère fournit des avis juridiques au gouvernement et à l'ensemble des ministères et organismes de celui-ci, et vous ajoutez « et répond aux autres besoins juridiques des ministères et organismes fédéraux ».

J'aimerais tout d'abord que vous me disiez si les avocats du ministère de la Justice facturent effectivement les heures aux personnes qui demandent leurs services?

**M. Schnob :** Oui, ils le font.

**Le sénateur Gerstein :** S'agit-il des 20 millions de dollars inscrits à la ligne intitulée « Services internes » dans la colonne « Moins : recettes et autres réductions »?

**M. Schnob :** Nous avons réellement une autorisation d'un montant de 290 millions de dollars, et nous dépensons cet argent, environ 270 millions de dollars sur ce que nous appelons les coûts directs, c'est-à-dire les traitements des avocats et des assistants juridiques, et cetera, et 20 millions de ces 290 millions de dollars vont aux services de soutien, comme les ressources humaines, les finances, et cetera.

**Le sénateur Gerstein :** Vous recouvrez vos frais? Je suis navré, je n'ai pas bien saisi. Un autre ministère, par exemple Travaux publics et Services gouvernementaux, vous demande de rédiger un projet de loi sur un sujet donné. Le facturez-vous pour cela?



**Mr. Schnob:** Yes, we do.

**Senator Gerstein:** Do you receive revenue?

**Mr. Schnob:** We receive revenue.

**Senator Gerstein:** Is that number in the \$20 million?

**Mr. Schnob:** It is in both the 20 and the \$270 million.

**Senator Gerstein:** It is in both of them?

**Mr. Schnob:** Yes. The \$20 million would be the overhead portion of the amount that we bill.

**Senator Gerstein:** If that is the case, you cannot say it is exactly a profit centre, but how do you talk about your service level? This leads me then to ask how you prioritize who gets the first bid on a particular lawyer's services. What is the service level of the Department of Justice legal department?

**Mr. Schnob:** First, many of our lawyers are located on site at the department, within what we call departmental legal services units. Many departments have a dedicated group of lawyers.

**Senator Gerstein:** On your payroll in their department?

**Mr. Schnob:** Yes, they are on the Justice payroll and are physically located there. This is not the case in all situations. Some others are located either in regions or in our headquarters building. Whenever a client has a demand for legal services, their client representative or contact, usually at the departmental legal services unit and at the beginning of the year, would negotiate what type of services they need and who will provide that, and then there is an estimate of the cost to the client and the revenues that would flow into Justice.

Because we have this model of partially A-base funded, appropriated through Justice, we have the opportunity through the A-base that we receive directly from Parliament to make decisions on those files that we deem to be of import but that perhaps a client or clients may not think are as important. We have the capacity to decide on our own priorities; and through cost recovery, every client has now the capacity to decide on their own priorities. We call it a hybrid funding model, and everyone can be served at the level that is required based on the priorities that either come through the Department of Justice or through clients. That is largely the way the model works.

**Senator Gerstein:** If I take a look at the \$270 million and the \$20 million revenue and go back to the previous page where you talk about operating expenditures, does that include salaries of Justice lawyers, page 228, top line?

**Mr. Schnob:** Yes.

**M. Schnob :** Oui, c'est nous qui nous en occupons.

**Le sénateur Gerstein :** Encaissez-vous des recettes?

**M. Schnob :** Nous encaissons des recettes.

**Le sénateur Gerstein :** C'est 20 millions de dollars?

**M. Schnob :** C'est à la fois les 20 millions de dollars et les 270 millions de dollars.

**Le sénateur Gerstein :** C'est donc les deux?

**M. Schnob :** Oui. Les 20 millions de dollars correspondent à la section des frais généraux de notre facture.

**Le sénateur Gerstein :** Si c'est le cas, vous ne pouvez pas affirmer que c'est précisément un centre de profit, mais comment alors pouvez-vous formuler votre niveau de service? Cela m'amène à vous demander comment vous attribuez les priorités à ceux qui veulent recourir aux services de vos avocats. Quel est le niveau de service assuré par les services juridiques du ministère de la Justice?

**M. Schnob :** Tout d'abord, nombre de nos avocats ont leur bureau au sein du ministère, dans ce que nous appelons les unités de services juridiques ministériels. De nombreux ministères ont un groupe d'avocats qui leur est affecté.

**Le sénateur Gerstein :** Mais ils figurent sur la liste de paye de votre ministère?

**M. Schnob :** Oui, ils sont sur la liste de paye du ministère de la Justice et c'est là qu'ils ont leur bureau. Ce n'est pas toujours le cas. D'autres sont en région ou à l'administration centrale de notre ministère. Lorsqu'un client a besoin de services juridiques, son représentant ou une personne-ressource, le plus souvent de l'unité des services juridiques du ministère, va négocier au début de l'année le type de services nécessaires et préciser qui les fournira. Une évaluation des coûts est alors transmise au client, d'où nous déduisons les recettes que devrait percevoir le ministère de la Justice.

Comme nous utilisons ce modèle de financement partiel par les crédits votés, alloués au ministère de la Justice, nous avons la possibilité, grâce aux crédits votés que nous recevons directement du Parlement, de décider quels sont les dossiers que nous jugeons importants alors qu'il se peut qu'un client ou des clients n'en fassent pas la même appréciation. Nous avons les moyens de fixer nos propres priorités et, grâce au recouvrement des coûts, chaque client peut maintenant décider de ses propres priorités. Nous disons qu'il s'agit là d'un modèle de financement hybride permettant à chacun de bénéficier de nos services au niveau nécessaire en fonction des priorités définies par le ministère de la Justice ou par les clients eux-mêmes. C'est ainsi, dans les grandes lignes, que fonctionne ce modèle.

**Le sénateur Gerstein :** Si je prends les 270 millions de dollars et les recettes de 20 millions de dollars, puis retourne à la page précédente où vous parlez des dépenses de fonctionnement, celles-ci comprennent-elles les traitements des avocats du ministère de la Justice? Je suis à la première ligne de la page 216.

**M. Schnob :** Oui.

**Senator Gerstein:** The operating expenditures includes their salaries?

**Mr. Schnob:** Yes.

**Senator Gerstein:** That is being reduced by \$21 million this year?

**Mr. Schnob:** Operating expenditures would be, yes, reduced by more than \$21 million. The \$21 million is only a subset of our entire revenues. We collect approximately \$290 million of revenue. The \$20 million really goes to support HR, administrative services to the lawyers. The \$270 million of that \$290 million is largely the direct costs, and that would be lawyers' salaries, legal assistants' salaries, basically the direct cost of providing the services. The \$20 million is the portion that goes to overhead services so they can receive their paycheque, their IM/IT services, their communication services. Basically, we need to add approximately \$290 million to that number on page 228 to reflect our entire expenditures for salaries and operating for the Department of Justice.

**Senator Gerstein:** This brings me back to where I started. How will the \$21 million that shows it being reduced impact, if at all, the service levels this year of the Department of Justice?

**Mr. Schnob:** Now I understand. When looking at page 228, you are looking at the difference between our Main Estimates for 2011-12 and 2012-13?

**Senator Gerstein:** Correct.

**Mr. Schnob:** A large part of that difference, because these are all salary and operating expenditures, is the transfer of \$19.5 million from our authorities to Shared Services Canada for IM/IT, now that I understand.

**Senator Gerstein:** I see.

**Mr. Schnob:** I thought you were talking about \$20 million for internal services.

**Senator Gerstein:** Let me wrap up with the final question. What is happening to service this year in the Department of Justice versus last year, in terms of legal services provided to the government and other federal departments and agencies? Do they have the same great service they have always had?

**Mr. Schnob:** Yes, they will have the same great services they have always had. Surveys are done on a regular basis. Maybe Mr. Oliver can talk about the client satisfaction survey.

**Mr. Oliver:** We have client satisfaction surveys done on an annual and cyclical basis.

**Senator Gerstein:** Are they for public scrutiny?

**Le sénateur Gerstein :** Les dépenses de fonctionnement comprennent donc leurs traitements?

**M. Schnob :** Oui.

**Le sénateur Gerstein :** Celles-ci sont réduites de 21 millions de dollars cette année?

**M. Schnob :** Oui, les dépenses de fonctionnement devraient être réduites de plus de 21 millions de dollars. Ces 21 millions de dollars ne représentent qu'une partie de nos recettes totales. Nous percevons des recettes d'environ 290 millions de dollars. Les 20 millions de dollars servent dans les faits au financement des services de ressources humaines et des services administratifs des avocats. Le solde de 270 millions de dollars sur les 290 millions de dollars correspond pour l'essentiel aux coûts directs, c'est-à-dire aux traitements des avocats, des assistants juridiques, soit les coûts directs de la prestation des services. Les 20 millions de dollars sont la partie des recettes affectées à la couverture des services auxiliaires pour qu'ils puissent recevoir leur chèque de paye, leurs services de GI/TI, leurs services de communications... Nous devons donc ajouter environ 290 millions de dollars à ce montant de la page 216 pour couvrir l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement et les traitements du ministère de la Justice.

**Le sénateur Gerstein :** Cela me ramène à mon point de départ. Comment les 21 millions de dollars, pour lesquels on indique une réduction, ont-ils des effets, s'ils en ont, sur les niveaux de services assurés cette année par le ministère de la Justice?

**M. Schnob :** Maintenant je comprends. Les montants que vous voyez à la page 216 sont les écarts entre nos budgets principaux des dépenses de 2011-2012 et de 2012-2013?

**Le sénateur Gerstein :** C'est exact.

**M. Schnob :** Une part importante de cet écart, parce qu'il s'agit en totalité de traitements et de dépenses de fonctionnement, est due au transfert de 19,5 millions de dollars de nos autorisations à Services partagés Canada pour des services de GI/TI. Maintenant, je saisis.

**Le sénateur Gerstein :** Je vois.

**M. Schnob :** Je croyais que vous parliez des 20 millions de dollars pour les services internes.

**Le sénateur Gerstein :** Permettez-moi de conclure avec ma dernière question. Qu'advient-il, cette année par rapport à la précédente, des services juridiques fournis au gouvernement et aux autres ministères et organismes fédéraux? Disposent-ils du même excellent service que par le passé?

**M. Schnob :** Oui, ils vont bénéficier des mêmes excellents services que par le passé. Des sondages sont réalisés de façon régulière. M. Oliver peut peut-être vous parler de notre sondage sur la satisfaction de la clientèle.

**M. Oliver :** Nous réalisons chaque année et de façon régulière des sondages sur le niveau de satisfaction de notre clientèle.

**Le sénateur Gerstein :** Sont-ils soumis à l'examen du public?

**Mr. Oliver:** Yes, we can give them to you, the results.

**Senator Gerstein:** I am sure the committee would like to see how well we are servicing all the departments.

**Mr. Oliver:** We are quite pleased with the results or the level of service that is provided to government.

**Senator Gerstein:** If that can be provided to the clerk, it would be greatly appreciated.

**The Chair:** It may be a good time to clarify a follow-up that I had. Justice hires out legal services to other departments, and you have authority to get paid for that, and that brings that back to your department to help cover some of your expenses. There is this new entity for information technology being created, and we are required in these Main Estimates — at page 312 you can see it is a separate agency within Public Works — to vote a major amount of money to create that entity.

In your and many other departments, we are seeing a reduction in your operating expenses by an amount that is going to Shared Services, but we are voting that directly. You are not being required to pay, or are you, for those services on an annual basis, and they flow through your department?

**Mr. Schnob:** We are not. As in other departments, there was an amount we were spending on these services in previous years that was transferred, \$19.8 million. Basically, our expenditures and our budgets were transferred to Shared Services Canada, who now have that as their budget and have taken over the expenditures that relate to that amount.

**The Chair:** You will not be charged for that?

**Mr. Schnob:** No.

**The Chair:** Unlike the services you provide to other departments that you do charge for?

**Mr. Schnob:** Yes, we do.

**The Chair:** I just wanted that to be clear, that there is a different way of handling this. Otherwise we would have been voting it twice.

I am down to the second round. We do not have a lot of time left, colleagues, but if you could tighten your questions up and if you can get undertakings, that would be fine as well.

**M. Oliver :** Oui, nous pouvons vous les donner. Vous aurez les résultats.

**Le sénateur Gerstein :** Je suis convaincu que le comité appréciera de constater la qualité des services que vous offrez aux ministères.

**M. Oliver :** Nous sommes plutôt satisfaits des résultats ou du niveau de service qui est assuré au gouvernement.

**Le sénateur Gerstein :** Nous vous serions reconnaissants de les communiquer à la greffière, si vous le pouvez.

**Le président :** Il me semble que le moment convient pour préciser un point sur lequel je voulais revenir. Le ministère de la Justice fournit des services juridiques aux autres ministères, et vous avez l'autorisation d'être rémunéré pour ces services, et cela vous procure donc des recettes qui vous aident à couvrir certaines de vos dépenses. Il y a aussi ce nouvel organisme des technologies de l'information, une entité distincte de Travaux publics et Services gouvernementaux si nous nous fions à la page 383 de ce Budget principal des dépenses, auquel nous allons devoir allouer un crédit très important pour permettre sa mise sur pied.

Nous constatons, dans votre ministère comme dans de nombreux autres, une réduction de vos dépenses de fonctionnement d'un montant qui est transféré à Services partagés Canada, mais nous votons ce montant directement. Êtes-vous tenus ou non de payer ces services sur une base annuelle? Dans l'affirmative, l'argent transiterait par votre ministère.

**M. Schnob :** Nous ne le faisons pas. Comme dans les autres ministères, nous dépensions un montant donné pour ces services au cours des années antérieures et ce montant de 19,8 millions de dollars a été transféré à Services partagés Canada. Pour l'essentiel, nos dépenses et nos budgets ont été transférés à Services partagés Canada qui en dispose maintenant dans son propre budget et qui assume les dépenses liées à ce montant.

**Le président :** Ces services ne vous seront pas facturés?

**M. Schnob :** Non.

**Le président :** À la différence des services que vous fournissez aux autres ministères que vous leur facturez?

**M. Schnob :** Oui, c'est effectivement ce que nous faisons.

**Le président :** Je tenais juste à ce que ce soit clair, que tout le monde réalise bien qu'il y a divers modes de financement des services assurés à d'autres ministères. Si ce n'avait été le cas, nous aurions voté deux fois le même montant.

Nous entamons maintenant la seconde série de questions. Il ne nous reste pas beaucoup de temps, chers collègues, et je vous serais reconnaissant de formuler des questions précises. Ce serait bien également si les témoins pouvaient s'engager à y répondre par écrit par la suite.

**Senator Nancy Ruth:** I wanted to follow up on Senator Buth's questions around NGOs in terms of the consultation process. You used on your website fair, relevant, accessible justice systems, and so on. One of the groups is the NGOs.

How do you do that and on what kind of subjects do you do that and what is the mechanism for drawing them in and having them report? Do you pay them to do it?

**Mr. Piragoff:** No. That is why they are called NGOs.

Most consultation is oriented to a specific initiative, so it would be a bill in particular. If the government is proposing a bill in a certain area, we would consult with stakeholders in that area — the Canadian Bar Association, the Canadian Association of Chiefs of Police or certain other stakeholder groups that might have an interest in a proposed bill that has been tabled in Parliament or is at an early stage. Where we are developing policy, we might seek the advice of certain NGOs.

That is the legislative policy development. In terms of program delivery, the NGOs apply to the department for funding for the various programs. Then there is a process for reviewing the NGO in the course of the application, whether they are reliable, what their track history is in delivering on a project if we were to fund them.

**Senator Nancy Ruth:** Let me give an example. There is a private member's bill that is removing section 13 from the Human Rights Act. It includes three categories that are not in the Criminal Code. All of a sudden in Bill C-30, I see those three categories — disabled, sex, and discrimination on the basis of age — in there. What kind of NGO consultation did you do, or did you?

**Mr. Piragoff:** I was not responsible for that bill, but I can get back to you on that.

**Senator Nancy Ruth:** Can you use that as an example of how that process might work? Those are three major groups of NGOs, not-for-profit groups.

**Mr. Piragoff:** Yes, but there is no one NGO that represents those groups entirely. The three target areas — identifiable characteristics that you mentioned — are not represented by one particular NGO group.

**Senator Nancy Ruth:** One of the important things for NGOs to do is have a national body to speak, such as the CBA?

**Mr. Piragoff:** With the CBA on various other legislative initiatives, various other groups have been involved. For example, in the past when we have amended the laws with respect to sexual assault, we had significant consultations with various women's organizations.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Ma question s'inscrit dans le prolongement de celle du sénateur Buth sur le processus de consultation des ONG. Vous parlez sur votre site web d'un système de justice équitable, pertinent, accessible, et cetera. L'un des groupes est celui des ONG.

Comment les consultez-vous, sur quel type de sujets, quel mécanisme utilisez-vous pour les attirer et les amener à produire des rapports? Les payez-vous pour le faire?

**M. Piragoff :** Non. C'est pourquoi on les appelle des ONG.

La plupart des consultations portent sur une initiative précise, donc sur un projet de loi précis. Si le gouvernement propose l'adoption d'un projet de loi dans un domaine donné, nous allons consulter les intervenants dans ce domaine, comme l'Association du Barreau canadien, l'Association canadienne des chefs de police ou d'autres groupes d'intervenants qui peuvent être intéressés par le sujet du projet de loi qui a été déposé au Parlement, ou qui en est à l'une de ses premières étapes. Lorsque nous élaborons une politique, il se peut que nous demandions l'avis de certaines ONG.

C'est ainsi que s'élabore de la politique législative. En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes, les ONG demandent à notre ministère des fonds dans le cadre de divers programmes. Dans de tels cas, nous analysons la situation de ces ONG pour déterminer s'ils sont fiables ou non, quels sont leurs antécédents dans la mise en œuvre d'un projet pour le cas où nous voudrions les financer.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Permettez-moi de vous donner un exemple. Un projet de loi émanant d'un député vise à éliminer l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne. Celui-ci fait état de trois catégories qui ne figurent pas dans le Code criminel. Je vois tout d'un coup ces trois catégories apparaître dans le projet de loi C-30, qui traite de la discrimination en fonction du handicap, de l'orientation sexuelle et de l'âge. Quel type de consultations des ONG avez-vous fait ou faites-vous?

**M. Piragoff :** Je ne suis pas responsable du dossier de ce projet de loi, mais je peux obtenir l'information et vous la communiquer.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Pouvez-vous utiliser cet exemple pour nous indiquer comment les choses se déroulent? Il y a trois grands groupes d'ONG, les organismes sans but lucratif...

**M. Piragoff :** Oui, mais aucun ne représente la totalité de ces groupes. Les trois domaines visés, c'est-à-dire les caractéristiques identifiables que vous avez indiquées, ne sont pas représentés par un groupe d'ONG en particulier.

**Le sénateur Nancy Ruth :** L'une des choses qui comptent pour les ONG est d'avoir un organisme national qui leur sert de porte-parole national, comme l'ABC, n'est-ce pas?

**M. Piragoff :** Lorsque nous avons collaboré avec l'ABC à diverses autres initiatives législatives, d'autres groupes variés ont été impliqués. C'est ainsi que, par le passé, lorsque nous avons modifié la législation sur les agressions sexuelles, nous avons organisé d'importantes consultations avec diverses organisations de femmes.

**Senator Nancy Ruth:** Many women's organizations, not one.

**Mr. Piragoff:** Many. That is what I said.

**Senator Nancy Ruth:** I know. Before you just said —

**Mr. Piragoff:** There is not one. There are many different interests, many different points of view amongst women. When we were reforming the sexual assault laws, we had consultations with a number of different women's organizations. For example, on victims' issues, various victims organizations will make representations either to the minister directly or to the department.

**Senator Nancy Ruth:** You consult both with national groups and with many groups within the same area?

**Mr. Piragoff:** Some of the groups are national.

**Senator Nancy Ruth:** Yes, but in the women's movement, there is no national —

**Mr. Piragoff:** There is not one national group, but there are a number of women's groups that do have national representation across the country.

**Senator Nancy Ruth:** I will put my question another way. In the budget and the issues around charities, was the charity section of the CBA consulted?

**Mr. Piragoff:** The charities' part is the Department of Finance. You would have to ask them.

**Senator Runciman:** I have a follow-up to the question I asked you earlier about uncollected fines, and I said "provinces." If it is the province of Ontario, the Ontario Association of Police Services Boards estimates at least \$1 billion of uncollected fines in Ontario alone. It strikes me. You indicated this is a provincial collection exercise, but you did not indicate how significant this could be. If it is \$1 billion in Ontario, if you go across the country, it could be significant. I suspect a percentage of that has to be uncollected fines for the federal government. Do you have any kind of handle on that? It could be hundreds of millions of dollars. I am wondering why you are not playing some kind of activist role to get the provinces to start collecting. Are you involved in this issue at all? Do you have any kind of estimate of the monies that are sitting out there that perhaps we could help the taxpayers of the country with?

**Le sénateur Nancy Ruth :** De nombreuses organisations de femmes, pas une.

**M. Piragoff :** Nombreuses. C'est bien ce que j'ai dit.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je le sais. Tout juste auparavant, vous avez dit...

**M. Piragoff :** Il ne s'agissait pas d'une seule. Les groupes de femmes s'intéressent à des questions à la fois nombreuses et différentes et ont des points de vue très variés. Lorsque nous avons procédé à la modification de la législation sur les agressions sexuelles, nous avons organisé des consultations avec nombre d'organisations de femmes aux avis très divers. C'est ainsi que nous nous attendons à ce que diverses organisations défendant les victimes d'actes criminels fassent des représentations directement auprès du ministre ou auprès du ministère.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Vous consultez à la fois les groupes nationaux et les nombreux groupes œuvrant dans le même domaine?

**M. Piragoff :** Certains des groupes ont une dimension nationale.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Oui, mais dans le mouvement des femmes, il n'y a pas d'organisation de niveau national...

**M. Piragoff :** Il n'y a pas un seul groupe de dimension nationale, mais il y a de nombreux groupes de femmes qui ont une représentation nationale à travers tout le pays.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je vais formuler ma question différemment. La Section nationale du droit des organismes de bienfaisance de l'ABC a-t-elle été consultée sur ce qui touche aux organismes de bienfaisance dans le budget?

**M. Piragoff :** C'est le ministère des Finances qui s'est occupé du volet concernant les organismes de bienfaisance. C'est à ses représentants que vous devriez poser la question.

**Le sénateur Runciman :** J'ai une question qui s'inscrit dans le prolongement de celle que je vous ai posée plus tôt au sujet des amendes impayées. J'ai alors parlé des provinces. Si nous prenons la province de l'Ontario, la Ontario Association of Police Services Boards évalue au moins à 1 milliard de dollars le montant des amendes impayées, rien qu'en Ontario. Cela me frappe. Vous nous avez dit que le recouvrement de ces amendes incombe aux provinces, mais sans nous dire l'importance que ce recouvrement pourrait avoir. S'il s'agit d'un milliard de dollars en Ontario, et qu'on passe toutes les provinces en revue, le montant pourrait être énorme. Je suppose qu'un certain pourcentage de ce montant est imputable à des amendes impayées au gouvernement fédéral. Disposez-vous de moyens quelconques d'intervention dans ce domaine? Il pourrait s'agir de centaines de millions de dollars. Je me demande pourquoi vous ne jouez pas un rôle plus actif pour pousser les provinces à procéder au recouvrement. Êtes-vous impliqué sous une forme ou sous une autre dans ce recouvrement? Disposez-vous d'une évaluation des montants que cela représente, qui pourraient peut-être contribuer à soulager les contribuables de ce pays?

**Mr. Piragoff:** There are agreements with the provinces for them to collect fines that are awarded as a result of federal prosecution and drugs.

**Senator Runciman:** Do you not know how many fines are issued and what you are collecting? Do you not have any handle on that?

**Mr. Piragoff:** No. The money goes directly to the Consolidated Revenue Fund, not to the Department of Justice.

**Senator Runciman:** Should there not be some kind of auditing of this?

**Mr. Piragoff:** There probably is, but the Department of Finance would know how much they get from each province in fine collection.

**Senator Runciman:** We would have to go to Finance to try to get an answer.

**The Chair:** Would they know how much is outstanding?

**Mr. Piragoff:** I do not know.

**The Chair:** Could you find out? That is Senator Runciman's point, I think.

**Mr. Piragoff:** We will try to find out if there are statistics on what proportion of uncollected provincial fines are attributable to federal prosecutions.

**Senator Runciman:** Okay, thanks.

**Mr. Piragoff:** It may require us to ask each of the provinces. Hopefully we have that information here in Ottawa. If not, we may have to seek it.

**Senator Runciman:** It seems to me you should know what fines are being issued and what you are getting back as a result of those fines. It strikes me as straightforward, but maybe it is more complicated than that. In government, everything seems more complicated.

**The Chair:** An interesting point. We will be writing a report on this before the end of June. If you find it is so complicated that you cannot get an answer within the next several weeks, could you at least let us know you are working on it?

**Mr. Piragoff:** Yes.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Callbeck:** A follow-up to one of the questions I asked you about legal aid. In the estimates, it refers to the decrease of \$14.4 million, and you say that will be changed. In other words it will be added, so the amount of money in criminal legal aid will be the same this year as last year.

**M. Piragoff :** Des ententes ont été conclues avec les provinces pour qu'elles procèdent au recouvrement des amendes qui ont été imposées à la suite des poursuites entamées par le gouvernement fédéral, en particulier en matière de drogue.

**Le sénateur Runciman :** Ne me dites pas que vous ignorez le nombre d'amendes qui sont imposées et les montants que vous recouvrez? N'avez-vous aucune prise dans ce domaine?

**M. Piragoff :** Non. L'argent va directement au Trésor et non pas au ministère de la Justice.

**Le sénateur Runciman :** Ne pourrait-on pas procéder à une forme quelconque de vérification en la matière?

**M. Piragoff :** Il y en a probablement, mais c'est le ministère des Finances qui sait combien il reçoit de chaque province au titre du recouvrement des amendes.

**Le sénateur Runciman :** Nous devrions donc nous adresser au ministère des Finances pour tenter d'obtenir une réponse.

**Le président :** Connaissent-ils le montant en souffrance?

**M. Piragoff :** Je ne sais pas.

**Le président :** Pouvez-vous vous informer? C'est le point soulevé par le sénateur Runciman, si je ne me trompe.

**M. Piragoff :** Nous allons nous informer pour savoir si des statistiques existent sur les proportions d'amendes impayées dans les provinces qui sont imputables à des poursuites engagées par le gouvernement fédéral.

**Le sénateur Runciman :** Très bien. Je vous remercie.

**M. Piragoff :** Cela va peut-être nous obliger à poser la question à chacune des provinces. J'espère que nous avons l'information à Ottawa. Si nous ne l'avons pas, il faudra peut-être que nous la cherchions.

**Le sénateur Runciman :** Il me semble que vous devriez savoir le nombre et le montant des amendes émises et les montants que vous recouvrez sur ces amendes. Franchement, cela me surprend, mais la question est peut-être plus complexe qu'elle n'y paraît. Tout paraît plus compliqué au gouvernement.

**Le président :** C'est un point intéressant. Nous allons rédiger un rapport sur cette question d'ici la fin juin. Si elle vous paraît si complexe que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse au cours des semaines à venir, dites-nous au moins, s'il vous plaît, que vous y travaillez.

**M. Piragoff :** Oui.

**Le président :** Je vous remercie.

**Le sénateur Callbeck :** J'ai une autre question à vous poser sur l'aide juridique qui fait suite de celles que je vous ai déjà posées. Dans le Budget principal des dépenses, on fait état d'une diminution de 14,4 millions de dollars, et vous nous avez dit que ce montant va être modifié. En d'autres termes, il sera ajouté, ce qui fait que le budget de l'aide juridique en matière criminelle sera le même cette année que l'année précédente.

Can I take from this that the department has analyzed this whole area, and you have come to the conclusion that there will not be more demand for criminal legal aid because of the new mandatory minimum sentences?

**Mr. Piragoff:** Senator, I would not say that is the conclusion as a result of the renewal. One could look at the renewal as a reflection that even though the government is proposing reductions, it did not propose any reduction in legal aid. That may be a reflection that this is an area where it did not decide to take any reductions or savings because of the possibility of some increased demand in the future.

**Senator Ringuette:** An analysis has to be done.

**Senator Callbeck:** Can you forward to the committee the analysis on this whole area as to what you concluded?

**Mr. Piragoff:** We have been involved with the provinces. It is not simply a question of our conclusion. We actually work together with the provinces to examine what would be required for legal aid. The end result is that material is presented to the government. The government makes a decision. I can tell you that, of course, the provinces did ask for more increased funding. The government's proposal, as announced by the minister last week, was that there would be no decreases in funding and that funding would be renewed at pre-existing levels.

I cannot speak to the political decisions that were made, senator.

**Senator Callbeck:** You cannot give us any analysis, then, of Justice looking at this whole area? I cannot believe there will not be huge increases here, and yet the funding has not increased.

**Mr. Piragoff:** I would have to look to see to what extent some of the documents we have are able to be released because they come from the provinces. There is the whole question of the Privacy Act and Access to Information. I would have to see what information we received from the provinces that we would be able to provide to this committee. If there is information, we will provide it.

**Senator Callbeck:** You will provide the committee with information as to why this is the figure that we see in the estimates?

**Mr. Piragoff:** That is a question you would have to ask a minister of the Crown, senator. It is a political decision as to why the government decided to renew legal aid funding at existing levels as opposed to decreasing or increasing it.

**Senator Callbeck:** Can you provide us with the information as to what the provinces asked for?

**Mr. Piragoff:** I can probably provide that information to you.

**Senator Callbeck:** I appreciate that.

Puis-je en déduire que le ministère a analysé toute cette question et que vous êtes parvenu à la conclusion que la demande d'aide juridique en matière criminelle ne va pas augmenter du fait des nouvelles sentences minimales obligatoires?

**M. Piragoff :** Madame le sénateur, je ne dirais pas que c'est la conclusion à laquelle nous sommes parvenus à la suite du renouvellement. On pourrait également en déduire que le gouvernement a décidé de ne pas amputer le budget de l'aide juridique, malgré les réductions qu'il impose par ailleurs. C'est peut-être qu'il pense que la demande de ces services pourrait augmenter à l'avenir.

**Le sénateur Ringuette :** Une analyse de la question a sûrement été faite.

**Le sénateur Callbeck :** Pouvez-vous transmettre au comité l'analyse de toute cette question pour que nous prenions connaissance de vos conclusions?

**M. Piragoff :** Les provinces ont participé avec nous à cette analyse et il ne s'agit donc pas simplement de nos conclusions. C'est en collaboration avec elles que nous avons calculé les besoins de l'aide juridique. L'analyse a ensuite été présentée au gouvernement, qui a pris sa décision. Je peux bien évidemment vous dire que les provinces ont demandé à ce que son financement soit relevé. Nous savons maintenant, puisque le ministre l'a fait savoir la semaine dernière, qu'il propose de renouveler ce financement au niveau des exercices antérieurs.

Quant aux décisions politiques qui ont été prises, je ne suis pas en mesure, madame le sénateur, de vous les commenter.

**Le sénateur Callbeck :** Si je vous comprends bien, vous ne pouvez pas nous communiquer l'analyse que votre ministère a faite de toute cette question? Je suis convaincue que la demande va exploser et, malgré cela, le financement n'a pas été revu à la hausse.

**M. Piragoff :** Il va falloir que j'étudie la question pour voir dans quelle mesure nous pourrions vous communiquer certains des documents que nous avons reçus des provinces. C'est toute la question du respect des lois sur la protection des renseignements personnels et sur l'accès à l'information. Il va falloir que je le vérifie. Si des informations peuvent être divulguées, nous vous les communiquerons.

**Le sénateur Callbeck :** Vous nous expliquerez alors comment vous êtes arrivés au montant que nous voyons dans le Budget principal des dépenses?

**M. Piragoff :** C'est une question que vous devrez poser à un ministre, madame le sénateur. Le choix du gouvernement de renouveler le financement de l'aide juridique aux niveaux actuels, au lieu de l'accroître ou de le diminuer, est une décision politique.

**Le sénateur Callbeck :** Pouvez-vous nous dire combien les provinces demandaient?

**M. Piragoff :** Je peux probablement vous fournir cette information.

**Le sénateur Callbeck :** Je vous en remercie.

**Senator Ringuette:** I want to follow up on Senator Gerstein's question in regard to revenue and your acting as a centre of legal services for other departments.

How many of those legal services are contracted out by you? I ask because you do not have the human resources to supply what is needed to the different departments. Or is it the fact that, because you do not have the human resources to satisfy the demand, the different departments are required to contract out legal services?

**Mr. Schnob:** I can get back to you. I do not have the exact numbers of how many legal agents we hire, but I do know some legal agents are hired by the Department of Justice. They are sometimes paid by the Department of Justice. Sometimes, although organized through the Department of Justice, they are paid by the client. I can get back to you with the information we have available on that.

**Senator Ringuette:** It is part of the question that I asked earlier with regard to staffers, which includes contracting out necessary services.

In regard to a particular legal issue, and that is the Canada-U.S. softwood agreement, all kinds of litigation is still going on. How are you implicated into the legal arguments, and what is the cost for that?

**Mr. Piragoff:** We could provide the costs for our involvement in representing the government.

In terms of the legal arguments, it is hard for me to comment on continued litigation, but we can provide how much we have billed for that file.

**Senator Ringuette:** I would certainly like to have that.

I have a short but very important question. Mr. Piragoff, you indicated that in regard to planned savings, specific to the Department of Justice, there will be \$67.5 million. I would like to have the specifics.

**Mr. Piragoff:** By the end of three years, our target is \$67.5 million. That is correct.

**Senator Ringuette:** However, this year you are looking at \$12 million. Next year you are looking at \$60 million. Those numbers do not come out of thin air.

**Mr. Piragoff:** That is right, and how the government has come to those numbers has not yet been made public. As I said, there are still some decisions that have not been announced by the government.

Last week, the minister, for example, made some announcements regarding Aboriginal justice and legal aid. We expect that there will be more announcements in the future.

**Le sénateur Ringuette :** J'aimerais maintenant poursuivre sur le sujet abordé par le sénateur Gerstein, soit vos recettes et votre rôle de centre de services juridiques pour les autres ministères.

Quel est le volume de ces services juridiques que vous soustraites? Je vous pose la question parce que vous ne disposez pas des ressources humaines nécessaires pour répondre à la demande des divers ministères. Ou alors, confrontés à cette situation, les divers ministères n'ont-ils d'autre choix que de sous-traiter leurs services juridiques?

**M. Schnob :** Il faudra que je vous communique cette information plus tard. Je n'ai pas ici les chiffres exacts du nombre d'agents juridiques que nous embauchons, mais je sais que le ministère de la Justice en embauche. Ils sont parfois payés par le ministère de la Justice. Il arrive également que, même si la prestation de leurs services est organisée par le ministère de la Justice, ce soit le client qui les rémunère. Je vous communiquerai plus tard l'information dont nous disposons sur cette question.

**Le sénateur Ringuette :** Cela fait partie de la question que j'ai posée précédemment concernant les responsables de la dotation. Elle englobe la sous-traitance nécessaire des services juridiques.

En ce qui concerne une question juridique précise, l'entente sur le bois d'œuvre entre le Canada et les États-Unis, il y a encore toutes sortes de contentieux. Quel rôle jouez-vous dans cette argumentation juridique, et quels en sont les coûts?

**M. Piragoff :** Nous pouvons vous communiquer les coûts de notre représentation du gouvernement.

En ce qui concerne les arguments juridiques, il serait délicat pour moi de formuler des commentaires sur des contentieux non réglés, mais nous pouvons vous préciser combien nous avons facturé pour ce dossier.

**Le sénateur Ringuette :** J'aimerais beaucoup avoir cette information.

J'ai une question brève, mais très importante à vous poser. Au sujet des économies prévues, monsieur Piragoff, vous nous avez dit que celles du ministère de la Justice, à lui seul, seront de 67,5 millions de dollars. J'aimerais que vous disiez précisément comment vous arrivez à ce montant.

**M. Piragoff :** Notre objectif à l'expiration de la période de trois ans est effectivement de réaliser des économies de 67,5 millions de dollars.

**Le sénateur Ringuette :** Toutefois, cette année, vous visez 12 millions de dollars, et 60 millions de dollars l'année suivante. Ces chiffres ne sortent pas du chapeau d'un magicien.

**M. Piragoff :** C'est exact. La façon dont le gouvernement est parvenu à ces chiffres n'a pas encore été rendue publique. Comme je vous l'ai dit, il y a encore des décisions que le gouvernement n'a pas annoncées.

Par exemple, la semaine dernière, le ministre a fait des annonces concernant le traitement des Autochtones par le système judiciaire et l'aide juridique. Nous nous attendons à d'autres annonces de ce genre dans l'avenir.



**Senator Ringuette:** These are decreases in funding. These are not increases in funding. These are decreases.

**The Chair:** To clarify this, you said the first year of the savings are all in efficiencies and salaries.

**Mr. Schnob:** They are efficiency-based savings such as salaries and operating expenditures. There are no program announcements for the first year.

**The Chair:** I wanted to clarify that for the record.

**Senator Peterson:** Let us go back to that decrease. You are transferring it to Shared Services Canada; is that \$19.78 million net of any services that you would request back from them again?

**Mr. Schnob:** Actually, Shared Services Canada was formed and 40-some-odd departments took money from other departments and transferred it to Shared Services Canada, so that has become their source of funding.

Our budgets were reduced by that amount and were transferred to the new department, but our expenditures were also reduced by approximately the same amount. Basically, services that we were paying for ourselves — for example, we were buying our own BlackBerry — will now be purchased through Shared Services Canada. Therefore, if we need a BlackBerry, I do not pay it out of our budget anymore. Shared Services Canada provides us with the BlackBerry we need through their budget.

They have taken the budgets and the expenditures for a variety of services.

**Senator Peterson:** That is a lot of money. When they were in here before, they said no one will really leave your department. They will sit at the same desk and you have to pay them. BlackBerry cannot cost that much.

**Mr. Schnob:** There are also people. There are a variety of services being delivered, such as IM/IT services, email services, and more. We have some people, as well. There are some people who are delivering these IM/IT services. I do not have the details of what they are, but those are now paid for through the Shared Services Canada appropriation. They are physically sitting in our offices, providing us with services. We simply do not pay their salaries, et cetera.

**Senator Peterson:** Could we quantify what makes up this \$19.78 million and have it sent to the clerk?

**Le sénateur Ringuette :** Il s'agit de diminutions du financement, et non pas d'augmentations. Ce sont bien des diminutions.

**Le président :** Pour être clair, vous nous avez dit que les économies obtenues la première année le seront grâce à des améliorations de l'efficacité et à une réduction du montant des traitements.

**M. Schnob :** Ce sont des économies provenant d'améliorations de l'efficacité dans des domaines comme les traitements et les dépenses de fonctionnement. Aucune annonce concernant nos programmes n'a été faite pour la première année.

**Le président :** Je tenais à le préciser pour que cela figure au procès-verbal.

**Le sénateur Peterson :** Revenons à cette diminution. Vous transférez à Services partagés Canada 19,78 millions de dollars nets pour tous les services que vous allez demander à cet organisme?

**M. Schnob :** En vérité, lorsque Services partagés Canada a été créé, une quarantaine de ministères de natures variées ont dû lui transférer une partie de leurs budgets pour assurer son financement.

Ce transfert a amputé notre budget, mais nos dépenses ont également été réduites d'un montant à peu près identique. Pour l'essentiel, les services que nous payons nous-mêmes, par exemple lorsque nous achetions nos propres BlackBerry, seront maintenant pris en charge par Services partagés Canada. Donc, si nous avons besoin à l'avenir d'un BlackBerry, il ne sera plus payé à même notre budget. Services partagés Canada nous fournira les BlackBerry dont nous avons besoin à même son budget.

Ce ministère assume dorénavant la responsabilité des budgets et des dépenses de toute une gamme de services.

**Le sénateur Peterson :** Cela fait beaucoup d'argent. Lorsque nous avons entendu les représentants de Services partagés Canada, ils nous ont dit que personne ne va vraiment quitter votre ministère. Les personnes seront assises au même bureau et vous devrez les payer. Un BlackBerry ne doit pas coûter si cher!

**M. Schnob :** Il y a également les personnes. Toute une gamme de services est désormais assurée par Services partagés Canada, comme ceux de GI/TI, les services de courriel, et d'autres. Nous avons également du personnel. Il y a des gens qui fournissent ces services de GI/TI. Je n'ai pas de détail de ce qu'ils sont, mais ils sont maintenant rémunérés à même les crédits de Services partagés Canada. Ils occupent effectivement nos bureaux, nous fournissant des services. Il se fait tout simplement que nous ne payons pas leurs traitements, et cetera.

**Le sénateur Peterson :** Seriez-vous en mesure de quantifier les divers éléments dont le total vous donne ces 19,78 millions de dollars et d'adresser l'information à la greffière?

**Mr. Schnob:** It is basically data centres, email, and network services. We can do that. It would be the same for every department, so we can come up with that list.

**The Chair:** It is just getting rid of some information technology overhead; they are not paying for it. The government is paying for it in a new department.

There is no charge-back.

**Mr. Schnob:** No, there is no charge-back. They have basically taken over the supervision of the email, data centres and network services unit on a macro level. The services are largely the same and are provided by Shared Services Canada. Over time, because now they have a shared services model, they are forecasting that they will be able to deliver these services from a central location in a consolidated fashion with less cost in the future. That would be a question for them, though.

**The Chair:** It is a new initiative. It is taking us a while to understand it, but I think we are beginning to. My understanding from talking to Public Works and Government Services Canada was that it would take about eight years to implement this; they are planning on an eight-year rollout period.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, we thank you for taking the time to be with us and for the work that you will put in to gather the information you have undertaken to provide to us.

Mr. Piragoff, Mr. Oliver and Mr. Schnob, thank you very much. It was a very good session.

We will suspend for two minutes to allow our witnesses to get away and then we will reconvene to go in camera. However, we will handle that motion when we return.

I do not anticipate that this will be long. The first motion I should have is that we go in camera for consideration of the potential recommendations for our cross-border study. Do I have a motion? Thank you, Senator Buth. All those in favour? Contrary minded? Motion carried.

(The committee continued in camera.)

---

**M. Schnob :** Il s'agit pour l'essentiel des services de centres de données, de courriel et de réseau. Nous pouvons le faire. Ça devrait être la même chose pour tous les ministères, et nous devons donc pouvoir vous remettre cette liste.

**Le président :** Il s'agit donc simplement de vous débarrasser des frais généraux liés à certaines technologies de l'information. Votre ministère ne paie plus ces frais généraux. C'est dorénavant ce nouveau ministère qui les assume, donc le gouvernement lui-même.

Il n'y a pas de facturation à l'utilisateur.

**M. Schnob :** Non, il n'y a pas de facturation à l'utilisateur. Pour l'essentiel, ce nouveau ministère prend à son compte la supervision des services de courriel, de centres de données et de réseau à un niveau macro. À très peu de choses près, les services sont les mêmes et sont maintenant fournis par Services partagés Canada. Avec le temps, comme nous appliquons maintenant un modèle de services partagés, ses dirigeants prévoient qu'ils seront en mesure, à l'avenir, de fournir ces services à partir d'un point central, de façon consolidée et à un coût moins élevé. Ce sera de leur responsabilité.

**Le président :** C'est une nouvelle initiative. Il nous faut un certain temps pour bien saisir ce qu'elle implique, mais il me semble que nous y parvenons progressivement. Je crois savoir, pour en avoir parlé avec des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qu'il faudra environ huit ans pour mettre en œuvre cette initiative. C'est du moins le délai prévu.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je vous remercie de nous avoir consacré de votre temps et je veux que vous sachiez que nous sommes conscients du travail qu'il va vous falloir pour recueillir les informations que vous vous êtes engagés à nous fournir.

Monsieur Piragoff, monsieur Oliver et monsieur Schnob, je vous remercie infiniment. Ce fut une excellente séance.

Nous allons suspendre nos travaux pendant deux minutes pour permettre à nos témoins de s'en aller et nous les reprendrons ensuite à huis clos. Toutefois, nous devons traiter de cette motion à notre retour.

Je ne m'attends pas à ce que cela prenne beaucoup de temps. La première motion que nous devrions étudier propose que nous poursuivions nos travaux à huis clos pour étudier les recommandations qui pourraient figurer dans notre étude du commerce transfrontalier. Quelqu'un veut-il présenter une motion? Je vous remercie, sénateur Buth. Que tous ceux qui sont en faveur de cette motion le disent. Que tous ceux qui s'opposent à cette motion le disent. La motion est adoptée.

(La réunion se poursuit à huis clos.)

---

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012

The Standing Senate Committee on Finance met this day at 2 pm to review the subject matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honorable senators, we begin today our review of the subject matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, as you are aware, we have been given the order of reference by the Senate to study the subject matter of Bill C-38. This is the first of what we expect will be two budget implementation bills following the budget of March of this year. We probably will have the other budget implementation bill in the fall. This bill comprises 424 pages and it covers many different areas of the budget, as well as certain other measures, as is indicated in the title to the bill.

Honourable senators, we have been given a briefing binder. Everyone should have the binder. We will be asking government officials to go clause by clause, working through the bill. We have 24 witnesses today, who will be appearing in the next hour and a half. After there has been an explanation of the sections of the bill by one of our witnesses, we will look around to see if there are any questions requiring clarification; if not, we can proceed to the next section.

With 24 witnesses, I will not read out the names of each witness. To get started, we have Shawn Porter, Ted Cook and Sean Keenan from Department of Finance with respect to Part I of the Income Tax Act; and from Canada Revenue Agency, Mr. Brian McCauley is here as well.

We have a preliminary interjection requested by Senator Ringuette.

**Senator Ringuette:** Thank you, Mr. Chair. I just want to know whether the officials from the different departments here today for this meeting will be coming back for further questioning on the issue, or do we question as we go along because they will not be reappearing for this study?

**The Chair:** It was not steering committee's intention to bring them back again at this time. If you need some clarification or understanding, now is your time. We will be continuing with the study after we have been through the whole bill with the government officials. The intent of the sessions today and tomorrow is for us to gain an understanding of what is in the bill, and then we can determine what other witnesses we may wish to hear from to have a fuller understanding.

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, nous entamons aujourd'hui notre étude de la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Chers collègues, comme vous le savez, le Sénat nous a demandé d'étudier la teneur du projet de loi C-38. Il s'agit du premier de deux projets de loi d'exécution du budget qui font suite au budget de mars de cette année. Nous étudierons probablement l'autre projet de loi de mise en œuvre du budget à l'automne. Ce projet de loi comprend 424 pages et porte sur de nombreux aspects du budget, ainsi que sur certaines autres mesures, comme l'indique son titre.

Chers collègues, nous avons reçu un cahier d'information. Chacun devrait en avoir un. Nous allons demander aux représentants du gouvernement de faire une étude article par article du projet de loi. Nous avons aujourd'hui 24 témoins qui comparaitront dans l'heure et demie qui vient. Une fois qu'un de nos témoins aura expliqué les articles du projet de loi, nous verrons si des précisions s'avèrent nécessaires, sinon, nous passerons à l'article suivant.

Comme il y a 24 témoins, je ne vais pas lire toute la liste. Pour commencer, nous avons Shawn Porter, Ted Cook et Sean Keenan, du ministère des Finances, qui parleront de la partie 1 de la Loi de l'impôt sur le revenu. Brian McCauley, de l'Agence du revenu du Canada, est également avec nous.

Le sénateur Ringuette veut faire une observation préliminaire.

**Le sénateur Ringuette :** Merci, monsieur le président. Je voulais simplement savoir si les représentants des différents ministères qui sont ici aujourd'hui reviendront pour répondre à d'autres questions ou si nous allons leur poser les questions au fur et à mesure parce qu'ils ne reviendront pas pour cette étude?

**Le président :** Le comité directeur n'a pas prévu de les faire revenir. Si vous avez besoin d'éclaircissements ou de précisions, c'est le moment de le faire. Nous poursuivrons l'étude après avoir passé en revue tout le projet de loi avec les représentants du gouvernement. Les séances d'aujourd'hui et de demain ont pour but de nous aider à comprendre la teneur du projet de loi, après quoi nous pourrions décider si nous voulons entendre d'autres témoins pour avoir davantage d'explications.

Seeing no other requests for interventions at this stage, we will start with Part I of the bill. Who would like to start us off with Part I of Bill C-38?

**Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division, Department of Finance Canada:** Mr. Chair, I will start. I am Ted Cook, Senior Legislative Chief with the Tax Legislation Division of the Department of Finance.

Just as a matter of how the committee would like to proceed, would you like me to proceed in order of the bill, just each clause by each clause, or to discuss the various measures?

**The Chair:** Mr. Cook, we are following the bill in front of us, and if you just give us general comments it is not very helpful. If you can give us general comments in relation to the bill itself, then we understand. Sometimes your comments may relate to one or two sections of the bill, and that is fine. We will be asked, in the next several weeks, to go through this on a clause-by-clause basis, so we would like you to go through it on a clause-by-clause basis and tell us what is there in order to help us understand that.

**Mr. Cook:** I am happy to do so.

Part 1, clause 2, is the first substantive clause in Bill C-38. This clause makes a couple of minor amendments consequential to the Marketing Freedom of Grain Farmers Act. This is not a budget measure. This is a consequential amendment that contemplates either the eventual dissolution or commercialization of the Canadian Wheat Board and simply takes out a reference to "Canadian Wheat Board" and provides that cash purchase tickets, which allow a tax deferral for farmers of certain listed grains who deliver them to licensed elevators, that deferral will be eligible for any farmers in Canada rather than just those in Western Canada, which had been the case previously. That is clause 2 of the bill.

**The Chair:** Is there a reason, under subclause 5 of the act, presumably, why "canola" and "Canada" are underlined?

**Mr. Cook:** Yes. Those are the additions. The underlining will indicate where a change in the wording of the Income Tax Act has been made. Canola was added to clarify the types of grains. Canola is sort of a modified version of rape seed. The original act had "rape seed," and we have added "canola" to be comprehensive. The word "Canada" replaces "area designated by the Canadian Wheat Board." Rather than just referring to a designated area, it now refers to all of Canada.

**The Chair:** No questions from anyone. Please proceed.

**Mr. Cook:** Clause 3 relates to the budget measure relating to the Governor General and the Governor General's salary. Currently under the Income Tax Act, any income from the Office of Governor General is exempt from taxation. What Budget 2012 proposes and what this bill does is provide that

En l'absence d'autres demandes d'intervention, nous allons commencer par la partie 1 du projet de loi. Qui veut commencer avec la partie 1 du projet de loi C-38?

**Ted Cook, chef principal, législation, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances Canada :** Monsieur le président, je veux bien commencer. Je m'appelle Ted Cook et je suis chef principal de la législation, à la Division de la législation de l'impôt au ministère des Finances.

Pour être bien sûr de la façon dont le comité veut procéder, voulez-vous que je suive l'ordre du projet de loi, article par article, ou que je parle des différentes mesures?

**Le président :** Monsieur Cook, nous allons suivre le projet de loi que nous avons devant nous, et il ne serait pas très utile que vous nous fassiez uniquement des commentaires d'ordre général. Si vous pouvez faire des commentaires d'ordre général sur le projet de loi lui-même, c'est très bien. Vos commentaires pourront porter aussi sur un ou deux articles. Au cours des prochaines semaines, on va nous demander de faire une étude article par article, c'est pourquoi nous aimerions que vous procédiez de cette façon et que vous nous donniez les explications nécessaires pour nous permettre de bien comprendre.

**M. Cook :** D'accord, avec plaisir.

L'article 2 de la partie 1 est le premier article de fond du projet de loi C-38. Cet article modifie deux ou trois amendements corrélatifs à la Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation. Ce n'est pas une mesure budgétaire. Il s'agit d'un amendement corrélatif qui prévoit la dissolution ou la commercialisation de la Commission canadienne du blé par simple suppression du renvoi à la Commission canadienne du blé. Il indique que les agriculteurs de l'ouest du Canada produisant certaines céréales désignées, qu'ils livrent aux silos agréés, ne seront plus les seuls à avoir droit aux bons de paiement comme c'était le cas auparavant, mais que tous les agriculteurs du Canada seront désormais admissibles. Il s'agit de l'article 2 du projet de loi.

**Le président :** Y a-t-il une raison pour laquelle, à l'article 5, les mots « canola » et « Canada » sont soulignés?

**M. Cook :** Oui. Ce sont des ajouts. Cela indique que l'on a modifié le libellé de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le canola a été ajouté pour préciser les types de grains. Le canola est une version modifiée du colza. Le texte original contenait le mot « colza », et nous avons ajouté « canola » pour compléter. Le mot « Canada » remplace « région désignée par la Commission canadienne du blé ». On parle maintenant de tout le Canada plutôt que d'une région désignée.

**Le président :** Pas de questions. Veuillez continuer.

**M. Cook :** L'article 3 porte sur la mesure budgétaire relative au gouverneur général et au salaire du gouverneur général. Selon la Loi de l'impôt sur le revenu actuelle, tout revenu associé à la charge de gouverneur général est exonéré de l'impôt. Le Budget 2012 propose que le salaire versé en vertu de la Loi sur le gouverneur général ne

salary under the Governor General's Act will no longer benefit from the exemption and so will be taxable. We will see later in Part 1 that the bill will also adjust the Governor General's salary.

**Senator Buth:** I understand that in this clause this proposed amendment is intended to ensure that the overall net compensation remains unaffected by the tax change in Budget 2012 and that this adjustment is consistent with what has happened in other jurisdictions, such as Australia and New Zealand, when they moved to tax their Governor General's salary. Can you confirm that and then speak to what has occurred in those other countries?

**Mr. Cook:** Essentially, your points are correct. The thrust of the measure is to ensure that the Governor General is left in the same after-tax position. In 2001 and 2010, New Zealand and Australia implemented similar changes in their own legislation, and even looking at the salary levels in those countries, Part 1 would provide that the Governor General's salary starting in 2013 will be \$270,602, and that is roughly in line with the salaries that were put in place in those other jurisdictions mentioned.

**Senator Ringuette:** I have looked at this issue in particular and this provides an after-tax income increase of 27 per cent to the Governor General. Can you tell us if it has been the same situation in regard to Australia and New Zealand? Especially at a time of budget restraint, why would we increase after tax the income of 27 per cent?

**Sean Keenan, Director, Personal Income Tax, Department of Finance Canada:** The calculation of the Governor General's salary was done so that there is no change in his after-tax salary. Our understanding is that this would not be the only taxable income that the Governor General has, such that all of this income would be taxed at the top marginal rates, and so on an after-tax basis he would be left in the same net position.

**Senator Ringuette:** I am sorry, but you can add an additional personal exemption and you can add additional income, but it still remains in the vicinity of 25 per cent. My question is, have Australia and New Zealand also increased the net income of their Governor General by 25 to 27 per cent?

You have indicated that you are certainly aware of what has happened in Australia and New Zealand, so your awareness should also indicate if that is the case or not.

**Mr. Keenan:** Australia and New Zealand have different traditions on how they set the Governor General's salary, but in terms of changing the taxation, when they moved from the salary being non-taxable to it being taxable, the intent of those changes was such that there was no net change in the Governor General's salary. They introduced that at a time when a new Governor General was being put in place and so they have differences to the current situation.

However, the intent of these changes to make the Governor General's salary taxable and then to set the salary level is that there is no change in his net after-tax income.

soit pas soustrait à l'impôt et soit donc imposable; c'est ce que fait le projet de loi. Nous verrons plus tard dans la partie 1 que le projet de loi modifiera également le salaire du gouverneur général.

**Le sénateur Buth :** Je crois comprendre que cet amendement vise à ce que la rémunération nette globale ne soit pas touchée par la modification fiscale prévue dans le Budget 2012 et que ce changement est conforme aux mesures prises dans d'autres pays, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui ont décidé d'assujettir à l'impôt le salaire de leurs gouverneurs généraux. Pouvez-vous le confirmer et nous dire ce qui a été fait dans ces pays?

**M. Cook :** Vous avez raison. Avec cette mesure, le gouverneur général aurait le même revenu après impôt. En 2001 et 2010, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont apporté le même type de modifications à leur législation. À compter de 2013, le salaire du gouverneur général serait de 270 602 \$, ce qui correspond plus ou moins à ce que les autres les pays que vous avez mentionnés ont établi.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai étudié plus particulièrement cette question. On prévoit ici une hausse du revenu après impôt du gouverneur général de 27 p. 100. Pouvez-vous nous dire si la situation était la même en Australie et en Nouvelle-Zélande? En période de restrictions budgétaires, pourquoi augmenter le revenu après impôt de 27 p. 100?

**Sean Keenan, directeur, Division de l'impôt des particuliers, ministère des Finances Canada :** Le salaire du gouverneur général a été calculé de façon que le salaire après impôt ne soit pas modifié. Selon notre interprétation, ce ne serait pas le seul revenu imposable du gouverneur général, de sorte que la totalité de ce revenu serait imposée au taux marginal le plus élevé. Par conséquent, après impôt, il lui restera le même revenu net.

**Le sénateur Ringuette :** Excusez-moi, mais vous pouvez toujours ajouter une exemption personnelle et un autre revenu, il n'en reste pas moins que l'on tourne autour de 25 p. 100. Ma question est la suivante : l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont-elles également augmenté le revenu net de leurs gouverneurs généraux de 25 à 27 p. 100?

Vous avez dit être au courant de ce qui s'est fait en Australie et en Nouvelle-Zélande, vous devriez donc savoir si c'est le cas ou non.

**M. Keenan :** L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont des traditions différentes sur la façon de fixer le salaire du gouverneur général, mais pour ce qui est de modifier l'imposition, lorsque ces pays ont décidé d'imposer son salaire, ils l'ont fait de façon que le salaire net ne soit pas modifié. La mesure a été prise au moment de l'entrée en fonction d'un nouveau gouverneur général; la situation est donc différente.

Mais l'objectif de l'imposition du salaire du gouverneur général et de l'établissement du niveau de son salaire est de faire en sorte que le salaire après impôt reste le même.

**Senator Ringuette:** The intent and the reality are two different things. The reality is that if you look at any kind of income tax calculation, both federal and provincial, you will see that this provides a net increase of 27 per cent in the Governor General's pay.

**The Chair:** Thank you, Senator Ringuette. You are getting into debate here. Your point has been made and we understand the intent.

**Senator Peterson:** It is along the same line. I think Mr. Cook mentioned that the Governor General is also getting a raise. Is that in this number here or in something else?

**Mr. Cook:** No, you are correct; it is in Part 1 as well. I will direct the committee to page 14 of the bill. It is clause 16.

**Senator Peterson:** How much is it?

**Mr. Cook:** The salary, beginning in January 1, 2013 will be \$270,602, from approximately \$138,000.

**Senator Peterson:** It is both then. It is the raise and the after-tax issue you are addressing together, is it?

**Mr. Cook:** In terms of the term "raise," the salary is going up. In terms of whether it is a raise for the Governor General, as we have indicated, it is designed to leave the Governor General in the same after-tax position.

**The Chair:** We know the intent and the rest is left to argument. We will turn to section 4.

**Mr. Cook:** Section 4 implements a change to what are called in the act "eligible dividends." Under the Income Tax Act, when dividends are paid by a corporation to an individual, they are usually eligible for a dividend tax credit. That dividend tax credit can be at two rates. One is an enhanced dividend tax credit, which is designed to reflect tax paid at the corporate level, at the general corporate tax rate, and a general dividend credit, which is designed to take into account income that was taxed at the small business rate, at the corporate level.

In order to get the enhanced dividend tax credit, the dividend paid to an individual has to be designated as an eligible dividend under the Income Tax Act. Currently there is no provision for making late elections, i.e., the corporation finds out later on that it did in fact have income tax data at the high corporate tax rate and there is no way to divide up an election. A dividend is either all eligible dividend or all ineligible dividend. What this measure would do is to allow corporations to designate a portion of a dividend to be an eligible dividend and the other portion would be not an eligible dividend. It also gives the Minister of National Revenue the flexibility to allow a late designation with respect to eligible dividends.

**Senator Ringuette:** Who would that affect? You say the Minister of National Revenue will decide who is eligible and who is not?

**Le sénateur Ringuette :** L'intention et la réalité sont deux choses différentes. En réalité, peu importe qu'on calcule l'impôt sur le revenu fédéral ou provincial, cette mesure se traduit par une hausse de 27 p. 100 du salaire du gouverneur général.

**Le président :** Merci, sénateur Ringuette. Vous êtes en train de vous lancer dans un débat. Vous avez fait valoir votre opinion, et nous comprenons vos intentions.

**Le sénateur Peterson :** C'est dans le même ordre d'idée. Je pense que M. Cook a dit que le salaire du gouverneur général allait être augmenté. Est-ce que la hausse est comprise dans ce chiffre ici ou est-ce ailleurs?

**M. Cook :** Non, vous avez raison; c'est dans la partie 1 également. Je renvoie le comité à la page 14 du projet de loi, à l'article 16.

**Le sénateur Peterson :** De quel montant s'agit-il?

**M. Cook :** À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le salaire sera de 270 602 \$, contre les quelque 138 000 \$ actuels.

**Le sénateur Peterson :** Il y a donc deux mesures en une. Vous traitez à la fois de la question de la hausse de salaire et du revenu après impôt, n'est-ce pas?

**M. Cook :** Pour ce qui est de la « hausse », le salaire augmente. Quant à savoir si c'est une hausse pour le gouverneur général, comme nous l'avons dit, l'objectif est de faire en sorte que le gouverneur général garde le même revenu après impôt.

**Le président :** Nous comprenons l'objectif, et le reste est matière à débat. Nous allons passer à l'article 4.

**M. Cook :** L'article 4 apporte un changement à ce qu'on appelle dans la loi les « dividendes déterminés ». En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, lorsqu'une société verse des dividendes à une personne, elle est généralement admissible à un crédit d'impôt pour dividendes. Ce crédit d'impôt pour dividendes peut être établi à deux niveaux. Le premier est un crédit d'impôt bonifié pour dividendes, qui reflète la taxe payée au niveau de l'entreprise, au taux d'imposition général des sociétés, et un crédit de dividende général, qui tient compte du revenu qui a été imposé au taux des petites entreprises, au niveau de l'entreprise.

Pour pouvoir obtenir le crédit d'impôt bonifié pour dividendes, le dividende versé doit être désigné à titre de dividende déterminé en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Actuellement, il n'existe aucune disposition pour effectuer une désignation tardive, lorsqu'une société découvre après coup qu'elle disposait en fait de données sur l'impôt sur le revenu au taux d'imposition des sociétés élevé et qu'il lui est impossible de diviser une désignation. Un dividende est soit entièrement admissible ou entièrement non admissible. Cette mesure permet aux sociétés de désigner une partie d'un dividende à titre de dividende déterminé et l'autre partie à titre de dividende normal. Elle donne également au ministre du Revenu national la souplesse nécessaire pour permettre une désignation tardive pour un dividende déterminé.

**Le sénateur Ringuette :** Qui serait touché? Vous dites que ce sera le ministre du Revenu national qui décidera qui sera admissible et qui ne le sera pas?

**Mr. Cook:** It would affect the shareholders of the corporation. If there are individuals who are shareholders of a corporation and the minister exercises the ability to allow a late eligible dividend designation, then those individuals would then be able to go back and get the enhanced dividend tax credit.

**Senator Ringuette:** What are the guidelines that must be followed by the minister in order to accept that?

**Mr. Cook:** The act provides that it is just and equitable in the circumstances. Our expectation, and it is in the explanatory notes, is that it would be primarily based on looking at the impact on the shareholders who would be affected by the eligible dividend designation. There might be some circumstances where for the shareholders it might not be in their interest to have this eligible dividend designation, and also whether or not the corporation had the income to support the designation.

**The Chair:** Thank you. Is there anything further on number 4? Seeing nothing, let us proceed to subsection (5).

**Mr. Cook:** Subsection (5), this measure is essentially an extension of a measure that was before the committee last year. This is the extension of the tax credit available to holders of flow-through share investments. This is the same credit that has been extended for the last number of years relating to investments in flow-through shares and this again extends the measure for one additional year in support of mineral exploration.

**The Chair:** Thank you. Clause 6. If I do not see any questions, we will just carry on.

**Mr. Cook:** Clause 6 is fairly lengthy, and it relates to a change to the Registered Disability Savings Plans. Normally an adult individual can open a Registered Disability Savings Plan for themselves and, in cases where the adult individual lacks contractual competence to enter into the agreement, if they have a legal representative appointed for them, then that representative can establish an RDSP for them. This measure addresses that grey area where there is some doubt by the issuer of the RDSP, the financial institution usually, as to the contractual competence of the individual to enter into the RDSP. In these cases, where there is some issue with respect to the competence but no legal representative has been appointed, this measure will allow qualifying family members, being spouses, common law partners or parents, to enter into an RDSP and be the holder of the RDSP on behalf of the beneficiary. This is meant to be a temporary measure for RDSPs entered into before 2017. Some provinces do have more streamlined processes that help people enter into RDSPs in these situations. The expectation is that the other provinces will move forward in the same fashion over the next few years.

**The Chair:** This section runs through to page 6 of the bill, halfway down the page. Is that correct?

**Mr. Cook:** That is correct.

**Senator Buth:** I believe you answered what was going to be my question. My understanding was that normally the provinces would be the facilitator in this or take care of this type of thing. I

**M. Cook :** Cela toucherait les actionnaires de la société. Si le ministre exerce son pouvoir d'autoriser une désignation tardive pour dividendes déterminés, les actionnaires d'une société pourraient demander un crédit d'impôt bonifié pour dividendes.

**Le sénateur Ringuette :** Quelles sont les lignes directrices à suivre par le ministre dans ce cas?

**M. Cook :** La loi prévoit que ce doit être juste et équitable dans les circonstances. Comme il est indiqué dans les notes explicatives, nous pensons que cela dépendrait de l'impact sur les actionnaires qui seraient touchés par la désignation de dividende déterminé. Dans certains cas, il ne serait peut-être pas dans l'intérêt des actionnaires d'obtenir cette désignation. Cela dépendrait également de la mesure dans laquelle la société aurait le revenu nécessaire pour effectuer la désignation.

**Le président :** Merci. Y a-t-il d'autres questions sur l'article 4? Non, nous allons alors passer à l'article (5).

**M. Cook :** Article (5); cette mesure reconduit en fait une mesure que le comité a déjà étudiée l'an dernier. Il s'agit d'une prolongation du crédit d'impôt dont bénéficient les détenteurs d'actions accréditatives. Il s'agit du même crédit qui a été élargi depuis quelques années aux investissements dans les actions accréditatives. Ce paragraphe reconduit la mesure pour une autre année, à l'appui de la prospection minière.

**Le président :** Merci. Article 6. S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons poursuivre.

**M. Cook :** L'article 6 est assez long. Il porte sur une modification du Régime enregistré d'épargne invalidité. Normalement, un adulte peut établir un Régime enregistré d'épargne invalidité pour lui-même, mais dans le cas où il n'est pas apte à conclure un contrat, on nomme parfois un représentant légal qui peut établir un REEI pour lui. Cette mesure vient remédier à cette zone grise qui est créée lorsque l'émetteur du régime, normalement l'institution financière, a des doutes sur la capacité de la personne à contracter un REEI. Dans ce cas, lorsqu'on a des doutes sur la capacité de la personne et qu'un représentant légal n'a pas été nommé, cette mesure permet à certains membres de la famille, que ce soit le conjoint, le conjoint de fait ou les parents, d'établir un REEI et d'en être le titulaire au nom du bénéficiaire. Cette mesure est censée être temporaire et concerne les REEI établis avant 2017. Certaines provinces ont adopté des processus simplifiés qui permettent d'établir des REEI dans ces cas particuliers. On s'attend à ce que les autres provinces suivent leur exemple dans les prochaines années.

**Le président :** Cet article va jusqu'à la page 6 du projet de loi, jusqu'à la moitié de la page, n'est-ce pas?

**M. Cook :** C'est exact.

**Le sénateur Buth :** Je crois que vous avez répondu à la question que j'allais poser. Il me semblait que les provinces s'occupaient normalement de ce genre de chose. Je me demandais pourquoi il

was wondering why we had federal legislation. You just confirmed that it is because some of the provinces do not have things in place.

**Mr. Keenan:** Yes. A number of provinces have streamlined mechanisms to allow for legal representation that does not go all the way to full legal guardianship. This measure is intended to address temporarily the situation where a parent wants to open a plan, but having the beneficiary declared contractually or legally incompetent would be a big change in their lifestyle. It allows the plan to be opened. The measure is temporary until such time as all provinces adopt a more streamlined process that does not have those effects on the individual.

**Senator Buth:** I would assume there are conversations with the provinces and that they have agreed to move forward so we do not have to continue this?

**Mr. Keenan:** The department is undertaking a consultation process such that we can assist the provinces in the way possible to develop a streamlined process that they could ideally then announce their intention to adopt, but not all provinces have yet announced that intention.

**Senator Callbeck:** I was reading in the Jobs, Growth and Long-term Prosperity Bill where it talked about improvements in the Registered Disability Savings Plan. Is this plan elsewhere in the bill, or is this the only place where a change is being made?

**Mr. Keenan:** The budget announced five or six changes to the RDSP, and a number of them are with respect to some of the mechanical details of the program, such as what kind of withdrawals can be made, and those changes take effect in 2014. However, they need to be legislated in another bill. This change takes effect upon Royal Assent. It is the only one of the changes proposed to the RDSP in the budget that is actually being legislated at this time.

**Senator Callbeck:** It is the only one. I read somewhere that it was a temporary measure. Is that the case?

**Mr. Keenan:** Yes, it is intended that plans would be allowed to be opened under this measure if they are open before 2017.

**The Chair:** Thank you. We can go on to clause 7, charitable purposes.

**Mr. Cook:** Clause 7 of the bill deals with a couple of measures. Since the first legislative change is to the definition of “charitable purposes” and refers to political purposes, I will spend a minute or two to explain the change being made in Part 1 of the bill with respect to political activities.

In respect to political activities, currently, under the Income Tax Act, there is a specific rule or a set of specific rules that allows registered charities to carry on political activities in certain circumstances. The requirements are that the charity must use substantially all of its resources for its charitable activities, so that

nous fallait une loi fédérale. Vous venez de confirmer que c'est parce que certaines provinces n'ont pas encore pris les mesures voulues.

**M. Keenan :** Oui. Un certain nombre de provinces ont adopté des mécanismes simplifiés qui autorisent une représentation légale qui n'est pas aussi complète qu'une tutelle. Cette mesure vise à remédier temporairement à la situation où un parent veut contracter un régime, mais le fait que le bénéficiaire soit déclaré inapte à conclure un contrat ou légalement incompetent apporterait de grands changements dans sa vie. La mesure permet d'établir le régime. Elle est temporaire jusqu'à ce que toutes les provinces adoptent un processus simplifié n'ayant pas ce genre d'incidence.

**Le sénateur Buth :** Je suppose que des discussions sont en cours avec les provinces et qu'elles ont accepté d'aller de l'avant pour que nous n'ayons pas à continuer d'appliquer cette mesure?

**M. Keenan :** Le ministère a entamé un processus de consultations pour pouvoir aider les provinces à créer un processus simplifié. Elles pourraient, idéalement, annoncer ensuite leur intention de l'adopter, mais elles ne l'ont pas encore toutes fait.

**Le sénateur Callbeck :** J'étais en train de lire le projet de loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable où il est question des améliorations à apporter au Régime enregistré d'épargne invalidité. Des changements sont-ils envisagés ailleurs dans le projet de loi ou est-ce le seul endroit où un changement est apporté?

**M. Keenan :** On a annoncé dans le budget cinq ou six modifications du REEI, et une partie d'entre elles concernent certains détails concrets du programme, comme les types de retrait possibles. Ces changements entreront en vigueur en 2014. Mais ils doivent être incorporés à un autre projet de loi. Ce changement entre en vigueur après réception de la sanction royale. C'est le seul changement proposé dans le budget pour le REEI qui fasse l'objet d'un texte de loi pour le moment.

**Le sénateur Callbeck :** C'est le seul. J'ai lu quelque part que c'est une mesure temporaire. Est-ce exact?

**M. Keenan :** Oui, il est prévu d'autoriser l'établissement de ces régimes dans le cadre de cette mesure s'ils sont contractés avant 2017.

**Le président :** Merci. Nous pouvons passer à l'article 7, les dons de bienfaisance.

**M. Cook :** L'article 7 du projet de loi a trait à deux ou trois mesures. Comme le premier changement concerne la définition de « fins de bienfaisance » et a trait aux activités politiques, je vais passer quelques minutes à expliquer le changement apporté à la partie 1 du projet de loi concernant les activités politiques.

En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, il existe actuellement une règle ou un ensemble de règles précises qui permettent aux organismes de bienfaisance d'exercer des activités politiques dans certaines circonstances. Or, l'organisme de bienfaisance doit utiliser la quasi-totalité de ses ressources pour



is sort of a 90 per cent test, which indicates that charities can use up to 10 per cent of their resources for political activities. Any activities must be ancillary and incidental to the purposes of the charitable purposes of the charity. Finally, the political activities cannot be partisan in nature. When those conditions are satisfied, the political activities that the charity or the Canadian amateur athletic organization carries out are deemed to be used for their charitable purposes for purposes of the act.

The amendment being made in Bill C-38 is simply to provide that in those cases where a charity makes a gift to another qualified donee, that gift will be considered a political activity if a purpose of the gift can reasonably be considered to have the recipient of the gift engage in political activities themselves. It does not actually change the limit of political activities. It provides a look-through rule where a charity is making a gift to another qualified donee and the purpose of that gift is to have them engage in political activities.

**The Chair:** Several senators would like to explore this one more fully.

**Senator Nancy Ruth:** In the bit you have just explicated, who determines the political activity and who has to bear the cost of that? Is it the donor foundation, the receiving charity or CRA?

**Mr. Cook:** Ultimately, the administration of the act obviously is done by the Canada Revenue Agency. The rule applies to charities and Canadian amateur athletic associations. If they are reporting political activities themselves, then they would make a determination, but ultimately the enforcement of the Income Tax Act lies with the Canada Revenue Agency.

**Senator Nancy Ruth:** In paragraph 4(c), it says:

... other than income disbursed by way of a gift the making of which is a political activity.

What does that mean?

**Mr. Cook:** Prior to this bill, the term “political activity” was not defined in the Income Tax Act. We have put a definition of “political activity” in the Income Tax Act. We have put in what we call an “includes definition” which says political activity includes the making of a gift to a qualified donee if it can reasonably be considered that a purpose of the gift is to support the political activities of the qualified donee.

The way I read that, it does not define in the ordinary sense of what is a political activity. It provides that if you were making a gift so that someone else will engage in political activities, then that will be a political activity of the maker of the gift.

**Senator Nancy Ruth:** I guess this has to be worked out and tested, because I am still kind of confused. I have been asked by a number of small charities whether it is now the responsibility of the donor foundation to say, in their letter of gift, when they send

ses activités caritatives. C’est donc une sorte de seuil de 90 p. 100, qui indique que les organismes de bienfaisance peuvent consacrer 10 p. 100 de leurs ressources à des activités politiques. Les activités doivent être liées et subordonnées aux fins de bienfaisance de l’organisme. Enfin, les activités politiques ne peuvent être de nature partisane. Lorsque ces conditions sont satisfaites, les activités politiques que mène l’organisme de bienfaisance ou l’association canadienne de sport amateur sont réputées servir à leurs activités caritatives au sens de la loi.

La modification apportée au projet de loi C-38 vise simplement à prévoir que, dans les cas où un organisme de bienfaisance fait un don à un donataire reconnu, ce don est considéré comme une activité politique s’il est raisonnable de considérer que le don a notamment pour but d’appuyer les activités politiques de ce donataire. Elle ne modifie pas la limite des activités politiques, mais offre une règle de transparence quand un organisme de bienfaisance fait un don à un autre donataire et que ce don a pour objet de financer les activités politiques du donataire.

**Le président :** Je pense que plusieurs sénateurs aimeraient approfondir ce sujet.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Dans ce que vous venez d’expliquer, qui est censé définir l’activité politique et qui doit en assumer le coût? Est-ce la fondation donatrice, l’organisme de bienfaisance bénéficiaire ou l’ARC?

**M. Cook :** En fin de compte, l’administration de la loi revient évidemment à l’Agence du revenu du Canada. La règle s’applique aux organismes de bienfaisance et aux associations canadiennes de sport amateur. Si elles déclarent elles-mêmes des activités politiques, elles prendraient la décision, mais en fin de compte, c’est l’Agence du revenu du Canada qui est chargée de faire appliquer la Loi de l’impôt sur le revenu.

**Le sénateur Nancy Ruth :** L’alinéa 4c), se lit ainsi :

sauf s’il s’agit de revenu versé au moyen d’un don qui constitue une activité politique.

Qu’est-ce que ça veut dire?

**M. Cook :** Avant ce projet de loi, le terme « activité politique » n’était pas défini dans la Loi de l’impôt sur le revenu. Nous l’avons incorporée. Nous avons placé ce que nous appelons une définition d’inclusion selon laquelle l’activité politique inclut le fait de faire un don à un donataire reconnu si l’on peut raisonnablement considérer que le but du don est d’appuyer les activités politiques du donataire.

Selon mon interprétation, le texte ne définit pas ce qu’est une activité politique au sens ordinaire, mais il indique que, si l’on fait un don à quelqu’un pour qu’il se livre à des activités politiques, c’est comme si l’activité en question était directement entreprise par le donateur.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je suppose que cela doit être revu et testé parce que je ne comprends toujours pas très bien. Plusieurs petits organismes de bienfaisance m’ont demandé s’il revient maintenant à la fondation donatrice de dire dans sa lettre de don,

a cheque for \$10,000, say, that this money is not to be used for political activity. Do the donors have to protect themselves from this paragraph? Is this now the prudent thing to do?

**Brian McCauley, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch, Canada Revenue Agency:** I was going to say that it is probably prudent in any circumstance for a donor organization to provide as much specificity and clarity about the purpose and intent of a gift. If, because of all these changes, it would be helpful from their perspective, then that would be helpful for us as well in terms of reporting and looking at the circumstances. I think your suggestion is probably a wise one.

**Senator Nancy Ruth:** I want to ask a question about what I sort of think is double accounting. If a foundation makes a gift to another foundation — let us say this foundation is a hospital or a church; both of those are exempt from paying realty tax — the 10 per cent rule deals with all the charity's assets, correct? If they own a building, the value of the building could be part of that, as well as their entire endowment funds and any income they get, whereas a charity that does not own a building and is not exempt and is paying rent will have a much smaller contract on what is the 10 per cent. There is a change in what the 10 per cent for political activity is.

A donor gifts to a church \$10,000. The church is involved with feeding the poor, trying to get City Hall to allow their grassland to be used for a city park. That would be considered lobbying because they are in contact with the municipal government, so the foundation declares it as a political activity. The church, then, must declare it also as a political activity.

When CRA gets the returns from both charities, different sorts of charities, the same \$10,000 is tracked twice. Why is that so and why is that necessary?

**Mr. Keenan:** I think your analysis is correct in the sense that the recipient charity is allowed to expend up to 10 per cent of its total resources on political activities. To the extent the gift is included in its resources, then, yes, it can still only spend 10 per cent.

The maker of the gift, in your example, I think was the foundation.

**Senator Nancy Ruth:** Yes, because this does not apply to individuals.

**Mr. Keenan:** That is right. The foundation is able to spend 10 per cent of its resources on political activities. This is saying that to the extent that it gives a gift to another qualified donee for the purpose of conducting political activities, then that must be included in its own 10 per cent.

The intent is to say, yes, the spirit of the law is that charities should have to have charitable purposes. That is what they are supposed to be doing. They are supposed to be engaging in

lorsqu'elle envoie, disons, un chèque de 10 000 \$, que cet argent ne doit pas être utilisé pour mener une activité politique. Ce paragraphe oblige-t-il les donateurs à se protéger? Est-ce qu'ils doivent se montrer prudents?

**Brian McCauley, sous-commissaire adjoint, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires, Agence du revenu du Canada :** J'allais dire qu'il est probablement prudent dans n'importe quelle circonstance qu'un donateur soit aussi clair et précis que possible au sujet des fins et de l'intention d'un don. Si, en raison de tous ces changements, c'est utile pour lui, c'est également utile pour nous en ce qui concerne les déclarations et l'examen des circonstances. Je pense que vous faites une très bonne suggestion.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je voulais vous poser une question sur ce qui me semble être une double comptabilité. Si une fondation fait un don à une autre fondation — par exemple, un hôpital ou une église qui sont exonérés de la taxe foncière —, la règle des 10 p. 100 s'applique à tous les actifs de l'organisme de bienfaisance, n'est-ce pas? Si elle possède un bien immobilier, la valeur de ce bien en fait partie, tout comme ses fonds de dotation et les revenus qu'elle perçoit, alors que pour un organisme de bienfaisance qui ne possède pas de bien immobilier, n'est pas exonéré, et paie un loyer, ce sera moins de 10 p. 100. On modifie ce que représentent les 10 p. 100 pour une activité politique.

Un donateur fait un don de 10 000 \$ à une église qui nourrit les pauvres. L'église en question demande à la mairie de pouvoir utiliser son pâturage pour en faire un parc municipal. Cette démarche de sa part serait considérée comme du lobbying, puisqu'elle entrerait en contact avec le conseil municipal. La fondation devrait déclarer cette activité comme une activité politique. L'église doit donc le déclarer aussi comme une activité politique.

Lorsque l'ARC reçoit les déclarations des deux organismes de bienfaisance, qui sont des organismes de bienfaisance de types différents, ce même montant de 10 000 \$ est pris en compte deux fois. Pour quelle raison et pourquoi est-ce nécessaire?

**M. Keenan :** Je pense que votre analyse est juste en ce sens que l'organisme de bienfaisance bénéficiaire est autorisé à consacrer jusqu'à 10 p. 100 de ses ressources à des activités politiques. Dans la mesure où le don est inclus dans ses ressources, elle ne peut dépenser que 10 p. 100.

Le donateur, dans votre exemple, était, je crois, la fondation.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Oui, parce que cette mesure ne s'applique pas aux particuliers.

**M. Keenan :** C'est exact. La fondation peut consacrer 10 p. 100 de ses ressources à des activités politiques. C'est-à-dire que le don qu'elle fait à un autre donataire reconnu pour exercer des activités politiques doit être inclus dans les 10 p. 100 en question.

Dans l'esprit de la loi, les organismes de bienfaisance doivent avoir des objectifs caritatifs. C'est ce qu'ils sont censés faire. Ils doivent avoir des activités caritatives. S'ils peuvent consacrer plus

charitable activities. If they are able to spend more than 10 per cent of their resources on political activities by engaging on their own and making gifts to other qualified donees for the purposes of conducting political activities, then that is outside the spirit of the law.

**Senator Nancy Ruth:** Is there a policy purpose in this provision, though? Are you aware of a policy purpose for this provision now? Is CRA going to come out in five years' time, let us say hypothetically, and say: X number of dollars in Canada is given to political charities, and which you have double counted?

I suppose that is the fear behind my question. Have you thought it through that far?

**Mr. McCauley:** In terms of reporting, I would like to think that the information we would be providing would be able to distinguish between amounts that have been identified that have been given to and therefore would have been received by another organization, as opposed to those executed by the organizations themselves. That is part of the discussion we will have in the next few months, once the bill is passed, with the sector and with other charities, to sit down and say: Okay, how best do we do this in a way that is simple and clear for you, and simple and clear and transparent for Canadians when we post the information?

Again, it is a good caution for us to be aware of when we provide that information or statistics.

**The Chair:** Senator Nancy Ruth, it is good that you raised that issue. Unfortunately, you have a lot of other senators who are now more interested in following up.

**Senator Mercer:** Thank you for being here. I have been a professional fundraiser since 1978, so I am familiar with CRA's rules with respect to activities of charities in this country. However, I am having difficulty in trying to figure out who will define what "political activity" is. Obviously, if a charity were to give my political party money — or my colleagues across the way, their party's money — to a campaign, that is a political activity. However, my definition — and perhaps others' definition in the room — of what is political may be entirely different.

For example, when I became executive director of The Kidney Foundation many years ago, I was told — and I believe it and practice it — that the goal of The Kidney Foundation was to do three things: raise money for research into kidney disease and hopefully find a cure; second, to provide services for patients suffering from kidney disease; and third, public education, which meant being out there in the public, educating them on an ongoing basis. That took many forms, from the production of advertising, public service announcements, et cetera, to distribution of pamphlets in schools and homes, and indeed having people go door to door to help educate people.

de 10 p. 100 de leurs ressources à des activités politiques en agissant eux-mêmes ou en faisant des dons à d'autres donateurs reconnus pour mener des activités politiques, ils ne sont plus dans l'esprit de la loi.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Mais cette disposition obéit-elle à un objectif stratégique? Savez-vous si cette disposition obéit actuellement à un objectif stratégique? Serait-il possible que, dans cinq ans, l'ARC décrète que X dollars ont été versés à des organismes de bienfaisance politiques au Canada et que les dons aient été comptés deux fois?

C'est cette crainte qui motive ma question. Y avez-vous déjà réfléchi?

**M. McCauley :** Pour ce qui est des déclarations, j'espère que les renseignements que nous donnons permettent de faire la distinction entre les montants donnés à un autre organisme, et donc reçus par un autre organisme, par opposition aux activités propres aux organismes eux-mêmes. Dans les mois à venir, une fois que le projet de loi aura été adopté, nous allons en discuter avec le secteur et avec d'autres organismes de bienfaisance. Nous allons demander à nos interlocuteurs comment nous pouvons procéder pour que tout cela soit simple et clair pour eux et simple et clair et transparent pour les Canadiens lorsque nous afficherons ces renseignements.

C'est quelque chose dont nous devons être conscients lorsque nous fournissons ces renseignements ou ces statistiques.

**Le président :** Sénateur Ruth, vous avez bien fait de soulever cette question, mais d'autres sénateurs voudraient également intervenir.

**Le sénateur Mercer :** Merci de votre présence. Je suis un professionnel des campagnes de financement depuis 1978, et je connais donc bien les règles de l'ARC concernant les activités des organismes de bienfaisance dans notre pays. Cependant, je ne sais toujours pas qui va définir ce qu'est une « activité politique ». Si un organisme de bienfaisance devait donner de l'argent à mon parti politique — ou à celui de mes collègues d'en face — dans le cadre d'une campagne, ce serait une activité politique. Mais ma définition de ce qu'est une activité politique pourrait être complètement différente de celles d'autres personnes dans cette salle.

Par exemple, quand je suis devenu directeur de la Fondation du rein il y a des années, on m'a dit que l'objectif de la Fondation du rein est triple : premièrement, recueillir des fonds pour financer la recherche sur les maladies du rein et trouver éventuellement un traitement; deuxièmement, offrir des services aux patients ayant une maladie du rein et, troisièmement, sensibiliser le public, c'est-à-dire l'informer continuellement et de différentes façons comme par l'entremise d'annonces publicitaires, d'annonces de service public, de dépliants distribués dans les écoles et chez les particuliers et même de tournées porte-à-porte.

Is that a political activity? Yes, depending on whose definition it is. I am trying to change public opinion to focus on the fact that kidney disease is an important problem that they need to be concerned about and indeed they need to give some of their money towards.

Also, when I visited with the provincial minister of transportation in Nova Scotia, I convinced him that it was a good idea to put organ donor cards on your driver's licences so we can retrieve those organs for organ transplant. Was that a political activity? Was I engaged in a political activity on behalf of The Kidney Foundation at that time?

**Mr. McCauley:** Again, without getting into details — and I certainly would not want to challenge someone who has been working in this sector since 1978 — I would not think anything you described would fall into our description of political activity. We do have written guidance on our website that has been there for a number of years, which is unchanged and would remain unchanged by the changes here. It typically speaks to things like a call to political action, to contact your MPs to try to change a bill or a law. It also talks to trying to change a policy or a direction, again, of government. Those will not change.

One of the things we do intend to do, again working with the sector, is to sit down, talk to them and provide more examples, more explicit descriptions of what is in and what is out, so that there is as little grey as possible. Examples like yours would be an excellent addition to what we already have on our website.

**Senator Mercer:** Let us fast-forward my career to the time I was executive director of the Canadian Diabetes Association, and let us combine that with later on when I became a senator. The Canadian Diabetes Association's objective was to get the government to make diabetes a priority. I do not want to give you the background and details as to why it should be a priority, and it should be.

They set about to try to change the government of the day's mind as to how they allocated funding for medical research. They did that in a direct way. They contacted ministers and MPs. In the room upstairs here they had a reception for all of us where they explained their message to us. That was trying to get the government of the day to change its mind. Indeed, at that time, the government did respond and gave a significant amount of money for diabetes research. There was an effect afterwards. Was that a political activity?

**Mr. McCauley:** Again, I do not want to make a definitive statement, but it is certainly getting a lot closer to what I think would be. The example you have given is probably a good example of where it is directly related to the purposes of your charity. Certainly, given the amount I would suspect — I forget if you were mentioning the kidney or the diabetes — it was very likely that that would very much fall into the acceptable activity and acceptable range. Again, it is acceptable and it is actually

Est-ce une activité politique? Oui, selon les définitions que l'on en donne. J'essaie de changer l'opinion publique pour montrer que les maladies du rein sont un grave problème dont ils doivent se préoccuper et pour lequel ils doivent donner de l'argent.

Lorsque j'ai rendu visite au ministre des Transports de la Nouvelle-Écosse, je l'ai convaincu que c'était une bonne idée de placer des cartes de don d'organe sur les permis de conduire afin de pouvoir utiliser ces organes pour des transplantations. Était-ce une activité politique? Est-ce que j'exerçais une activité politique au nom de la Fondation du rein?

**M. McCauley :** Sans entrer dans les détails — et je ne voudrais surtout pas remettre en question la parole de quelqu'un qui travaille dans ce secteur depuis 1978 —, je ne pense pas que ce que vous avez décrit correspond à notre définition d'une activité politique. Depuis plusieurs années, nous avons des directives écrites sur notre site web qui n'ont pas changé et que les changements prévus ici ne modifieraient pas. Elles concernent des choses comme le fait d'inciter à une action politique, de communiquer avec son député pour essayer de faire modifier un projet de loi ou une loi. Elles visent également les tentatives de modification d'une politique ou d'une orientation du gouvernement. Rien de cela ne changera.

Nous avons l'intention de collaborer avec les organismes de bienfaisance en leur donnant davantage d'exemples, des descriptions plus explicites de ce qu'est et de ce que n'est pas une activité politique, afin d'éliminer au maximum les incertitudes. Les exemples que vous avez donnés sont excellents et pourraient être ajoutés à ceux que nous avons déjà sur notre site web.

**Le sénateur Mercer :** Revenons en arrière à l'époque où j'étais directeur exécutif de l'Association canadienne du diabète et ajoutons-y la période ultérieure pendant laquelle je suis devenu sénateur. L'Association canadienne du diabète voulait que le diabète soit une priorité pour le gouvernement. Je ne vais pas entrer dans les détails pour expliquer pourquoi ce doit être une priorité, mais c'en est une.

L'association voulait que le gouvernement de l'époque change sa façon d'allouer les fonds pour la recherche médicale, ce qu'elle a fait de façon très directe. Elle a communiqué avec les ministres et les députés. Elle a organisé une réception dans la salle au-dessus ici, pour nous tous. On nous a expliqué le message, à savoir qu'il fallait tenter d'influer sur le gouvernement. Le gouvernement a effectivement réagi et donné une somme importante pour la recherche sur le diabète. Ça a donné des résultats. Était-ce une activité politique?

**M. McCauley :** Encore une fois, je ne voudrais pas être catégorique, mais cela se rapproche beaucoup plus de ce que serait, selon moi, une activité politique. Il s'agit d'un exemple qui montre bien que l'action était directement reliée aux buts de votre organisme de bienfaisance. Compte tenu du montant, je dirais — j'ai oublié s'il agit du rein ou du diabète — qu'il est fort probable que cela corresponde très bien à une activité acceptable et à une fourchette acceptable. C'est une activité acceptable, et nous

contemplated that that would be something that certain charities like that would undertake. Again, it would be another good example of what we would want to expand our materials to cover.

**Senator Mercer:** I am a huge supporter of CRA. I think you do a great job and administer the charities sector very well.

What about a donation from, say, the Koch brothers foundation in the United States to the Fraser Institute? Some report \$373,721 were given to the Fraser Institute; the *Huffington Post* reports there may be up to \$500,000 from the Koch foundation given to the Fraser Institute, directly related to the Fraser Institute's support of certain government policies. Is that a political activity?

**Mr. McCauley:** We are getting into specifics about organizations. I think I should not comment, in fairness. I do not know all of the details about the circumstances of both those organizations and their purposes.

**The Chair:** We accept that.

**Senator Eaton:** I do not think the Fraser Institute is a registered charity. I think it is an NGO.

**The Chair:** We will put that on the record. That is what Mr. McCauley was saying, that he does not have all the facts. It is hard to give an opinion when you do not have all the facts.

**Senator Eaton:** He is a wise man.

You said an interesting line, Mr. McCauley: "directly related to the purposes of your charity, political activity." That is a very important sentence.

**Mr. McCauley:** Yes.

**Senator Eaton:** In other words, to go back to Senator Nancy Ruth, if she gives \$10,000 to her church, or if a foundation gives \$10,000 to a church that feeds people but it also sends protestors off to the G20, sending protestors off to the G20 could be said, could it not, to be not directly related to church activity?

**Senator Nancy Ruth:** It seems you are asking me.

**Senator Eaton:** We are parsing this very carefully. I am asking Mr. McCauley.

**The Chair:** We seem to have a panel of lawyers here. Does anyone wish to answer that, or will we leave that as a comment?

**Mr. Cook:** To just emphasize, this measure does not change at the base level what constitutes a political activity, other than in the context of a deeming rule for particular gifts that are made. Whether a particular activity by an organization constitutes a political activity is not affected by the measure.

estimons que c'est le genre de chose que certains organismes de bienfaisance de ce type pourraient faire. C'est un autre bon exemple de ce que nous aimerions expliquer davantage dans notre documentation.

**Le sénateur Mercer :** J'appuie pleinement l'ARC. Je pense que vous faites du très bon travail et administrez très bien le secteur des organismes de bienfaisance.

Qu'en est-il d'un don de la fondation des frères Koch des États-Unis, par exemple, à l'Institut Fraser? Certains disent qu'un montant de 373 721 \$ a été donné à l'Institut Fraser; selon le *Huffington Post*, la Fondation Koch aurait pu donner jusqu'à 500 000 \$ à l'Institut Fraser, en lien direct avec le soutien de l'institut à certaines politiques gouvernementales. Est-ce de l'activité politique?

**M. McCauley :** Nous commençons à parler d'organismes bien précis. Franchement, je ne crois pas que je devrais répondre. Je ne connais pas très bien ces deux organismes ni leurs objectifs.

**Le président :** Nous comprenons.

**Le sénateur Eaton :** Je ne pense pas que l'Institut Fraser soit un organisme de bienfaisance enregistré. Je pense que c'est une ONG.

**Le président :** Nous le consignerons au compte rendu. C'est ce que disait M. McCauley, il ne connaît pas tous les faits. Il est difficile de donner une opinion quand on ne connaît pas tous les faits.

**Le sénateur Eaton :** C'est un homme sage.

Vous avez dit quelque chose d'intéressant, monsieur McCauley, vous avez dit : « activité politique liée directement aux fins de votre organisme de bienfaisance ». C'est une phrase très importante.

**M. McCauley :** Oui.

**Le sénateur Eaton :** Autrement dit, pour revenir à ce qu'a dit le sénateur Nancy Ruth, si elle donne 10 000 \$ à son église, ou si une fondation donne 10 000 \$ à une église qui nourrit les pauvres, mais envoie aussi des manifestants au G20, l'envoi des manifestants au G20 ne serait-il pas considéré comme étant directement lié à l'activité de l'église?

**Le sénateur Nancy Ruth :** Vous avez l'air de me le demander.

**Le sénateur Eaton :** Nous analysons tout cela de façon très prudente. Je pose la question à M. McCauley.

**Le président :** Il semble que nous ayons un groupe d'avocats ici. Quelqu'un veut-il répondre, sinon nous considérerons que c'était un commentaire?

**M. Cook :** Je voulais simplement insister sur le fait que cette mesure ne modifie en rien ce qui constitue une activité politique, sauf dans le contexte d'une règle de présomption concernant des dons particuliers. La mesure ne touche pas la question de savoir si une activité donnée d'un organisme constitue une activité politique

**The Chair:** That is a good point, Mr. Cook, to get us to focus on what this amendment is all about. There may be other aspects of the section that require a policy discussion, but that is not before us in this particular instance.

**Senator Eaton:** Thank you.

**Senator Nancy Ruth:** May I have a supplementary, chair?

**The Chair:** I will put you down on round two.

**Senator Andreychuk:** Just covering this whole area on political activity, the charitable act was set up for charities so they would not be taxable and we would have good benefits in the community. We understood that you could engage incidentally in political activity because in a free society you are going to advocate for the cause you started your charity for. I understand that. However, it is still a grey area. Over the years, your directives and statements have been helpful to charities in identifying how far they should go. I think to a great extent they have been very responsible. They do not really want to be involved in political activity; they really want to further the charity that they are involved in, the cause they are involved in. Sometimes that means advocating. We went from advocating to lobbying to political activity engaged incidentally in non-partisan political activities.

I think that is how we have grown in Canada, from it being a non-issue to a contentious issue. That grey area will stay.

Maybe we should look at the whole charities act in a different way. You are going to give to a foundation that has the same discretion as you have, that same grey area, and if they use it in a way that you did not intend, how will you be able to put all of those qualifiers in a letter when you hand the money over, except goodwill; that you have done due diligence to find out they are a good foundation, you trust them, and this is what you are giving them the money for?

Sometimes it is very hard to then be in a position of responsibility to track that they actually did that. Will that first group monitor the second group? Is that good public policy?

**The Chair:** The question of good public policy is really not for you to answer, but can you answer the first part of that?

**Senator Andreychuk:** They drafted it.

**The Chair:** Yes, under instructions.

**Mr. McCauley:** I was going to observe, as I mentioned earlier, that for both organizations, the degree to which they are forthright, honest and provide information both in terms of as

**Le président :** Monsieur Cook, vous avez raison de nous rappeler l'objet de cet amendement. D'autres aspects de l'article pourraient nécessiter un débat de politique, mais ce n'est pas ce qui nous occupe aujourd'hui.

**Le sénateur Eaton :** Merci.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Puis-je poser une autre question, monsieur le président?

**Le président :** Je vais vous inscrire pour la deuxième série de questions.

**Le sénateur Andreychuk :** Dans le cadre de toute cette question de l'activité politique, le texte de loi sur les organismes de bienfaisance visait à éviter que les organismes de bienfaisance soient imposables au titre de leur contribution à la société. Nous avons compris qu'ils peuvent exercer une activité politique de façon subordonnée car, dans une société libre, on peut plaider pour la cause qui a motivé la création de l'organisme de bienfaisance. Je le comprends très bien. Mais cela demeure une zone grise. Au cours des années, vos directives et vos déclarations ont aidé les organismes de bienfaisance à savoir jusqu'où ils pouvaient aller. Je pense que, dans une large mesure, ils se sont montrés très responsables. Ils ne tiennent pas particulièrement à mener des activités politiques; ils veulent simplement oeuvrer pour leur cause. Dans certains cas, ça veut dire qu'ils veulent promouvoir leur cause. Nous sommes passés d'une action revendicatrice à du lobbying, puis à une activité politique non partisane menée de façon subordonnée.

Je pense que c'est l'évolution que nous avons connue au Canada, nous sommes passés d'un problème non existant à une question litigieuse. Cette zone grise ne va pas disparaître.

Nous devrions peut-être examiner les organismes de bienfaisance différemment. Imaginez que vous vous apprêtiez à faire un don à une fondation qui est dans la même situation que vous, dans cette même zone grise. Pour ne pas qu'elle utilise le don d'une manière que vous n'avez pas prévue, et si vous ne vous en remettez pas à sa bonne foi, comment allez-vous indiquer vos restrictions dans une lettre au moment de remettre votre argent? Comment indiquer que vous avez fait preuve de diligence raisonnable pour vous renseigner sur la fondation, que vous lui faites confiance et que c'est la raison pour laquelle vous lui donnez de l'argent?

Il est parfois très difficile de pouvoir vérifier. Est-ce que ce premier groupe va surveiller le deuxième groupe? Est-ce une bonne politique publique?

**Le président :** Vous n'avez pas vraiment à répondre à la question sur la bonne politique publique, mais vous pouvez répondre à la première partie de la question.

**Le sénateur Andreychuk :** C'est eux qui l'ont rédigée.

**Le président :** Oui, en respectant des instructions.

**M. McCauley :** J'allais dire, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, que pour les deux organismes, nous avons toujours adopté une approche équilibrée pour savoir s'ils sont francs et

they may exchange funds and direction related to that and minutes and other things, we have always taken a very balanced approach to looking at the facts of the circumstances. I would like to think that that will not change in these circumstances, either.

I do appreciate, again, it is the reasonable effort of the organization that is providing the funds that we would be looking to, along with the documentation and other things. As you say, many charitable organizations do not engage in this kind of activity, in any event. It is actually a small number of charities that might have to go to an additional degree of documentation or information.

**Senator Andreychuk:** The test of reasonableness I appreciate, but it is the question of due diligence and if you are going to engage that with the charities, to find out what is due diligence to ensure that the money you give is used for the purpose. That has been the oversight role of your agency, not the original charity.

**Mr. McCauley:** We do provide information on our site. I would think, once again, sitting down with the sector, we provide some examples of what is good due diligence, what are the practices and the things to put in place. Our intent is to be helpful. Charities self-assess and self-regulate. I can see ourselves having a bit of a checklist of good practices. Again, we developed these with Imagine Canada and other organizations. I think that would be our process, to try to provide as much guidance to the sector and to be helpful. As you say, there will always be a bit of grey, but if we can make that a little less grey, that is what we want to do.

**Senator Andreychuk:** We are still stuck with political activity not being defined, except through your directives and this negative qualifier now.

**Mr. McCauley:** It has always been described in our materials for a number of years now, and that has not changed. As I say, there are some extensive descriptions of it, but we are always open to provide more descriptions and more information if that will be helpful over the next couple of months. I will not tell you it is easy, but we have been asked to do it so we will be doing it.

**Mr. Cook:** If I may continue, I would emphasize that what is provided in the amendment in the law is that we are looking at the purpose of the gift. There is no specific legislative requirement that you track through and see what the funds you received as a gift are actually spent on. It is an objective analysis, and that is the words "reasonably be considered" of the purpose at the time the gift was made. I do not think it contemplates a full obligation to essentially monitor what the gift is used for.

**Senator Peterson:** Following up on that, on the so-called 10 per cent rule, I think you confirmed again that charities self-report on that? Is that the same? It stays in place?

honnêtes et s'ils fournissent des renseignements sur les échanges possibles de fonds, les directives connexes, les procès-verbaux et d'autres éléments. Je pense que cela ne devrait pas changer non plus.

C'est l'effort raisonnable de l'organisme qui fournit les fonds que nous examinons, ainsi que la documentation et d'autres éléments. Comme vous le dites, de nombreux organismes de bienfaisance ne se lancent pas dans ce genre d'activité de toute façon. Ce n'est en fait qu'un petit nombre d'entre eux qui auraient à fournir un peu plus de documentation ou d'informations.

**Le sénateur Andreychuk :** Je comprends le critère du caractère raisonnable, mais il s'agit de la question de la diligence raisonnable. Il s'agit de savoir si vous allez en discuter avec les organismes de bienfaisance pour savoir ce qu'est la diligence raisonnable pour veiller à ce que l'argent donné est utilisé aux fins voulues. Voilà le rôle de surveillance que joue votre organisme, et non l'organisme de bienfaisance donateur.

**M. McCauley :** Nous fournissons de l'information sur notre site. Nous rencontrons des représentants du secteur et leur donnons des exemples de ce qu'est la diligence raisonnable, des exemples de pratiques et de ce qu'ils doivent mettre en place. Nous voulons les aider. Les organismes de bienfaisance s'autoévaluent et s'autoréglementent. Nous avons une liste de contrôle des bonnes pratiques. Nous les avons créées avec Imagine Canada et d'autres organismes. C'est ainsi que nous procédons. Nous essayons de donner au secteur autant de conseils que possible et cherchons à être utiles. Comme vous le dites, il y aura toujours de l'incertitude, mais nous cherchons à apporter un peu plus de certitude.

**Le sénateur Andreychuk :** Il y a toujours le problème de l'absence de définition de l'activité politique, sauf dans vos directives, et vient s'ajouter à cela cette réserve négative.

**M. McCauley :** La définition existe dans nos documents depuis un certain nombre d'années et elle n'a pas changé. Comme je l'ai dit, nous avons des descriptions détaillées, mais nous sommes toujours prêts à en ajouter d'autres et à donner plus d'informations au cours des deux prochains mois si cela devait être utile. Je ne vais pas vous dire que c'est facile, mais on nous a demandé de le faire et nous allons donc le faire.

**M. Cook :** J'aimerais continuer, si vous le permettez. Je tiens à souligner que l'amendement prévoit que nous examinons l'objet du don. Il n'existe aucune prescription législative voulant que l'on vérifie ce à quoi les fonds reçus ont servi. Il s'agit d'une analyse objective, et c'est ce que veut dire « il est raisonnable de considérer » concernant les fins au moment où le don a été fait. Je ne pense pas qu'il soit question d'une obligation de surveiller l'utilisation du don.

**Le sénateur Peterson :** Dans ce même ordre d'idée, au sujet de la règle des 10 p. 100, je pense que vous avez confirmé à nouveau que les organismes de bienfaisance font une autodéclaration à ce sujet? Est-ce la même chose? Cela reste inchangé?

**Mr. McCauley:** Yes.

**Senator Peterson:** If they report zero, then that would be zero. You would have no cause to pursue it any further. In their mind, they think they are not doing it. What triggers an audit from the CRA?

**Mr. McCauley:** Any number of things could trigger an audit. We do a number of audits on a random basis across all different kinds of charities just for general risk ranking and validation purposes.

I have to admit that information from the public and from other organizations is extremely valuable. The public is very vigilant about making sure that money is spent properly, and the information that we get from other organizations and charities is also a significant feature of our risk ranking.

Then there are a number of other areas where, for example, if the law has been unclear or in fact the sector itself has said there is a lot of uncertainty out there, sometimes we will do reviews and audits to determine the degree to which the law is well understood and we need to provide additional information.

As you know, we do close to 1,000 audits per year, and there are not a lot of revocations. Many times it is an education or a compliance agreement at the end. There are very few what I call intentional non-compliants out there. There are some and we do revoke for cause, but that gives you a general profile of how we approach audits.

**Senator Peterson:** If you do that and find out they declared zero political activity, and then you found out that, in your opinion, they had, are there restrictions? Are there penalties? Do they lose their status? What happens to them?

**Mr. McCauley:** One of the features that Mr. Cook will get to is this bill does propose a new sanction that will allow us to suspend receipting privileges if there was an overage on political activities. We think that is quite helpful, because right now the only hard sanction we have would be revocations. This bill introduces an intermediate sanction, which is a useful tool for us.

It very much depends on the circumstances and the facts. If it was a small amount and the charity did not understand, as determined by talking to the organization, then probably it will be a matter of us saying, "Here is how you need to do it going forward. Please keep this in mind. Let us move forward."

There are other cases where obviously it was wilful and there was intent, and then obviously we would be looking at a more significant consequence for the charity.

**Senator Ringuette:** My first question is to Mr. McCauley. You said earlier, and I quote you, that you have been asked to do it. You had been asked by whom to do it?

**M. McCauley :** Oui.

**Le sénateur Peterson :** S'ils déclarent un montant nul, ce sera un montant nul. Vous n'auriez pas de raison d'aller plus loin. Dans leur esprit, tout est normal. Qu'est-ce qui déclenche une vérification de l'ARC?

**M. McCauley :** Un certain nombre de facteurs peuvent déclencher une vérification. Nous faisons un certain nombre de vérifications sur une base aléatoire de toutes sortes d'organismes de bienfaisance, simplement pour classer le risque général et à des fins de validation.

Je dois admettre que l'information du public et d'autres organismes est extrêmement utile. Le public est très vigilant et veut s'assurer que l'argent est dépensé à bon escient. L'information que nous recevons d'autres organismes et organismes de bienfaisance est également un élément important de notre classement des risques.

Ensuite, il y a un certain nombre d'autres cas où, par exemple, si la loi n'est pas suffisamment claire ou si le secteur lui-même a parlé de grandes incertitudes, nous ferons des examens et des vérifications pour savoir dans quelle mesure la loi est bien comprise et si nous avons besoin de fournir davantage d'informations.

Comme vous le savez, nous effectuons près de 1 000 vérifications par an, et il y a peu de révocations. Dans bien des cas, nous les informons ou nous concluons un accord de conformité. On voit très peu de cas de non-conformité intentionnelle. Il y en a quelques-uns et, dans ce cas, nous procédons à une révocation pour un motif valable, mais cela vous donne une idée générale de la façon dont nous abordons les vérifications.

**Le sénateur Peterson :** Si vous voyez qu'un organisme n'a déclaré aucune activité politique et découvrez par la suite que, selon vous, il y a eu activité, imposez-vous des restrictions? Imposez-vous des sanctions? Est-ce que cet organisme perd son statut? Que lui arrive-t-il?

**M. McCauley :** Un des amendements du projet de loi, dont M. Cook parlera, propose une nouvelle sanction qui nous permettra de suspendre le privilège de délivrer des reçus en cas d'excédent des activités politiques. Nous pensons que c'est une mesure très utile, car actuellement, la seule sanction sévère dont nous disposons est la révocation. Ce projet de loi introduit une sanction intermédiaire, qui représente un outil utile pour nous.

Cela dépend beaucoup des circonstances et des faits. S'il s'agit d'un petit montant et si l'on s'aperçoit en parlant aux responsables de l'organisme de bienfaisance qu'ils n'ont pas bien compris, nous leur dirons probablement : « Voici ce que vous devez faire à l'avenir. Ne l'oubliez pas et tournons la page. »

Il y a d'autres cas où il est évident que l'intention était malveillante et dans ce cas, il est évident que nous chercherions à imposer une sanction plus sévère.

**Le sénateur Ringuette :** Ma première question s'adresse à M. McCauley. Vous avez dit tout à l'heure, et je vous cite : « On nous a demandé de le faire. » C'est qui « on »?



**Mr. McCauley:** By Parliament, when the bill is passed.

**Senator Ringuette:** It is here and the bill is not passed, so you have been asked by whom. Your particular minister or the Minister of Finance?

**Mr. McCauley:** My reference was to the bill. The bill is Parliament asking us. If I was not clear, that was certainly the intent of my remark. We were asked by Parliament.

**Senator Ringuette:** Did you participate in any way in the drafting of this legislation?

**Mr. McCauley:** Me personally, no.

**Senator Ringuette:** No, but your department?

**Mr. McCauley:** I am certainly not qualified.

**Senator Ringuette:** You indicated to us that, on a yearly basis, you do about 1,000 audits of charities?

**Mr. McCauley:** Yes, we try for around 1 per cent. Last year, it might be 750 or 850. It varies a bit, but we are in that zone, yes.

**Senator Ringuette:** For instance, in the last three years, how many charities that you audited brought to your attention some question with regard to political activity?

**Mr. McCauley:** I do not have the information on that here today.

**Senator Ringuette:** Could you provide that to the clerk? If there is a needed change in the legislation, then there must have been events to trigger that. I suppose that events to trigger that are the result of audits performed by your department.

**Mr. McCauley:** I will see if we have the information, but I would think there were a lot of other considerations that would have went in. That again is a policy discussion.

**Senator Ringuette:** Could you give us some examples of other considerations that would have triggered the changes in the legislation?

**Mr. McCauley:** There has been discussion around the clarity, for example, around political activity and the need to provide additional information. The bill does provide for information to be provided that can be made public and be put on the website. That was information —

**Senator Ringuette:** By whom? Questioned by whom? I am trying to identify why all of a sudden there is a change in policy and it is brought before Parliament. You need events to trigger an action. So far, you have indicated that, if there were some significant findings in your audits on a yearly basis, your department would have made a recommendation through the process to have the legislation changed. I am wondering what the triggers are for this. Is this really necessary to respond to the trigger, or is this just a political policy that has nothing to do with any administrative purpose at all?

**M. McCauley :** Le Parlement, quand le projet de loi sera adopté.

**Le sénateur Ringuette :** Il est ici et le projet de loi n'a pas été encore adopté. Qui vous l'a demandé alors. Votre ministre ou le ministre des Finances?

**M. McCauley :** Je parlais du projet de loi. Pour le projet de loi, c'est le Parlement qui nous le demande. Je n'ai peut-être pas été clair, mais c'est ce que je voulais dire. C'est le Parlement qui nous l'a demandé.

**Le sénateur Ringuette :** Avez-vous participé d'une façon ou d'une autre à la rédaction du texte de loi?

**M. McCauley :** Moi personnellement, non.

**Le sénateur Ringuette :** Non, mais votre ministère?

**M. McCauley :** Je n'ai pas les compétences voulues.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez dit que vous faites chaque année environ 1 000 vérifications d'organismes de bienfaisance?

**M. McCauley :** Oui, nous essayons d'en faire environ 1 p. 100. L'an dernier, c'était peut-être 750 ou 850. Cela varie légèrement, mais c'est à peu près ça.

**Le sénateur Ringuette :** Par exemple, au cours des trois dernières années, combien d'organismes de bienfaisance vérifiés ont attiré votre attention sur une question liée aux activités politiques?

**M. McCauley :** Je n'ai pas cette information ici aujourd'hui.

**Le sénateur Ringuette :** Pourriez-vous remettre ce chiffre à la greffière? Si on estime qu'il faut modifier la loi, c'est qu'il doit y avoir eu des événements déclencheurs. Je suppose que ces événements sont le résultat des vérifications effectuées par votre ministère.

**M. McCauley :** Je verrai si nous avons cette information, mais je pense que bien d'autres facteurs sont entrés en ligne de compte. Il s'agit encore une fois d'un débat de politique générale.

**Le sénateur Ringuette :** Pouvez-vous nous donner des exemples de ces autres facteurs qui auraient motivé ces modifications législatives?

**M. McCauley :** Il y a eu des discussions concernant la clarté, par exemple, les activités politiques et la nécessité de fournir des renseignements supplémentaires. Le projet loi prévoit bien la nécessité de fournir de l'information qui peut être rendue publique et placée sur le site. C'est de l'information...

**Le sénateur Ringuette :** Par qui? Remis en cause par qui? J'essaie de voir pourquoi tout d'un coup on change de politique et le Parlement en est saisi. Il faut des événements pour déclencher une action. Jusqu'à présent, vous avez dit qu'en cas de constatations importantes lors de vos vérifications annuelles, votre ministère aurait recommandé une modification législative. Je me demande quels sont les éléments déclencheurs. Est-ce que tout ceci est vraiment nécessaire pour répondre à ce déclencheur ou s'agit-il simplement d'une question politique qui n'a rien à voir avec un objectif administratif?

**Mr. Keenan:** This particular provision that is in Bill C-38 is to say that where there is a transfer of funds, a gift from one charity or a registered Canadian amateur athletic organization to another qualified donee, a purpose for which is for the qualified donee to conduct political activities, then that should be included in what the maker of the gift's political activities are.

**Senator Ringuette:** Mr. Keenan, are you saying to us that you know of trigger events that have resulted in this change in the policy? Give us some examples of trigger events that justify these changes.

**Mr. Keenan:** I think the question you are asking is —

**Senator Ringuette:** Do not interpret my question. I am trying to interpret this legislation and the meaning of it and the consequences of it. I am trying to identify the administrative events that triggered these changes. If you have none to put before us, then my only conclusion is that we are looking at political events that have triggered this legislation, or political people who have triggered this legislation.

**Mr. Keenan:** The budget states that there have been concerns about the political activities that charities have been engaged in. There have been concerns expressed by parliamentarians in the media, certainly.

**Senator Ringuette:** Certain parliamentarians, yes.

**Mr. Keenan:** The government made a decision that Canadians want to be able to give with confidence to charities to know that they are using the donations that Canadians give them for their stated charitable purposes and not excessively for political activities.

The budget has a number of measures that provide additional resources for education purposes such that the awareness of political activities is out there and introduces this amendment such that the transfers of funds from one registered charity to another qualified donee for political purposes are considered to be part of that charity's political purposes such that they cannot get around the spirit of the 10 percent rule, as I said earlier, by making a gift to another qualified donee.

**Senator Ringuette:** You still do not have any trigger except that certain political people wanted this.

Mr. McCauley, when you do audits of these charities, and with regard to political contribution, do you look at Election Canada's contributions to the different political parties to see whether the charity organizations have directly made political donations?

**Mr. McCauley:** My understanding is that is prohibited, as your colleague just mentioned. If we were doing an audit and that was uncovered, either if we had the authority to act or the authority to share that information with another organization that had the authority to act, then we would do so.

**M. Keenan :** Selon cette disposition du projet de loi C-38, en cas de transfert de fonds, de don d'un organisme de bienfaisance ou d'une organisation canadienne enregistrée de sport amateur à un autre donataire reconnu, dont le but est de permettre au donataire reconnu de mener des activités politiques, le don en question est à comptabiliser au chapitre des activités politiques du donateur.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur Keenan, êtes-vous en train de nous dire que vous êtes au courant d'événements déclencheurs qui ont abouti à ce changement de politique? Donnez-nous quelques exemples d'événements déclencheurs qui justifient ces changements.

**M. Keenan :** Je pense que la question que vous posez est...

**Le sénateur Ringuette :** N'interprétez pas ma question. J'essaie d'interpréter ce texte et son sens et ses conséquences. J'essaie de voir quels sont les événements administratifs qui ont déclenché ces changements. Si vous ne pouvez pas nous donner d'exemples, je ne peux que conclure que ce sont des événements politiques qui ont motivé ce texte de loi ou bien des personnalités politiques.

**M. Keenan :** Il est dit dans le budget que les activités politiques d'organismes de bienfaisance ont suscité des préoccupations. Il est vrai que des parlementaires ont exprimé des préoccupations dans les médias.

**Le sénateur Ringuette :** Certains parlementaires, oui.

**M. Keenan :** Le gouvernement a décidé que les Canadiens veulent pouvoir donner avec confiance aux organismes de bienfaisance, savoir qu'ils utilisent les dons que les Canadiens leur font à des fins de bienfaisance et non pour des activités politiques excessives.

Le budget comporte un certain nombre de mesures qui prévoient des ressources supplémentaires à des fins d'information, notamment pour ce qui est de la sensibilisation aux activités politiques. Il introduit aussi cet amendement qui fait en sorte que les transferts de fonds d'un organisme de bienfaisance enregistré à un autre donataire reconnu à des fins politiques sont considérés comme faisant partie de l'action politique de l'organisme. Ainsi nul ne pourra contourner l'esprit de la règle des 10 p. 100, comme je l'ai dit tout à l'heure, en faisant un don à un autre donataire reconnu.

**Le sénateur Ringuette :** Vous ne nous avez toujours pas donné d'autre motif pour cette disposition que le fait qu'elle est réclamée par certaines personnalités politiques.

Monsieur McCauley, quand vous contrôlez ces organismes de bienfaisance, et dans le contexte des contributions politiques, examinez-vous les contributions d'Élections Canada aux différents partis politiques pour voir si des organismes de bienfaisance ont directement fait des dons politiques?

**M. McCauley :** Je crois que c'est interdit, comme votre collègue l'a dit. Si nous faisons cette constatation lors d'une vérification, si nous avons le pouvoir d'agir ou l'autorité de faire part de cette information à une autre entité qui a le pouvoir d'agir, nous le ferions.

**Senator Buth:** We seem to be talking a lot about the 10 per cent rule, the definitions, et cetera. Is it correct to say that the proposed changes to the legislation do not change any of that? My interpretation here is that we are talking about changes to a qualified donee and foreign organizations, that we are not changing what is already in place in terms of the 10 per cent rule and how CRA defines political activities.

**Mr. Keenan:** I think Mr. Cook explained earlier that the only change that is being made is that registered charities are only allowed to expend 10 per cent of their resources on political activities that are incidental, and that is not changing. The only change being proposed is that where they are making a gift to another qualified donee, a purpose of which is for that qualified donee to conduct political activities, that gift would now be included as their own political activities and there is no change to the 10 per cent limit.

**Senator Buth:** Right.

**Mr. Keenan:** The CRA's guidance is not changing.

**Senator Buth:** Really, it closes what some might consider to be a loophole. As a foundation, if I give \$100,000 to the church and it is designated for political activities, normally that would not fall under my 10 per cent rule because I have given it to someone else, right? What I am catching is the fact that I have given a donation to someone else, so it is the qualified donee portion of it, is it not?

**Mr. Keenan:** Right now, a gift to another qualified donee would be considered to be your charitable activities. If the gift is for a political purpose, then the proposal is that that be considered part of your political activity.

**Senator Buth:** I wanted to clarify that, because I think there is some confusion in that we are changing some of the rules related to political activity, et cetera.

**The Chair:** Thank you, Senator Buth. That was helpful.

In round 2, I would ask that senators put one question to the panel so we can get on to other parts.

**Senator Nancy Ruth:** Given that comment, I wanted to put on the record that you have been kind enough, for registered charities that have less than \$50,000 in annual income, that they can devote up to 20 per cent to political activities; those between \$50,000 and \$100,000 can devote 15 per cent; and those between \$100,000 and \$200,000 can devote 12 per cent. I think that is important for the world to know, and that was a great thing you did.

In subclause 7(1), you say "political activity will include the making of a gift to a qualified donee if it can reasonably be considered that, a" — this is a question about the article "a" — "a purpose of the gift is to support the political activities . . ." Why does the condition not read "the purpose"? Why "a"? Why is

**Le sénateur Buth :** On semble parler beaucoup de la règle des 10 p. 100, des définitions, et cetera. Est-il exact de dire que les modifications proposées ne changent rien à tout cela? Il me semble que nous parlons de changements concernant les donateurs reconnus et les organismes étrangers et que ni la règle des 10 p. 100 ni la façon dont l'ARC définit les activités politiques ne sont modifiées.

**M. Keenan :** Je pense que M. Cook a déjà expliqué que le seul changement apporté concerne le fait que les organismes de bienfaisance enregistrés ne peuvent consacrer que 10 p. 100 de leurs ressources à des activités politiques qui sont subordonnées, ce qui n'est pas nouveau. Le seul changement proposé concerne le cas où un organisme fait un don à un autre donataire reconnu pour que ce donataire mène des activités politiques. Dans ce cas, ce don serait désormais inclus dans les propres activités politiques de l'organisme et la limite de 10 p. 100 n'est pas modifiée.

**Le sénateur Buth :** Bien.

**M. Keenan :** Les lignes directrices de l'ACR ne changent pas.

**Le sénateur Buth :** En réalité, on élimine ce que certains pourraient considérer comme une échappatoire. Si je suis une fondation et si je donne 100 000 \$ à une église, et si ce montant est désigné pour des activités politiques, cela ne devrait pas normalement tomber sous le coup de la règle des 10 p. 100 parce que je l'ai donné à quelqu'un d'autre, n'est-ce pas? Ce que je comprends, c'est que j'ai fait un don à quelqu'un d'autre et que cela représente la portion du donataire reconnu.

**M. Keenan :** À l'heure actuelle, un don à un autre donataire reconnu est considéré comme faisant partie de vos activités de bienfaisance. Si le don vise des activités politiques, cela sera considéré comme faisant partie de vos activités politiques.

**Le sénateur Buth :** Je voulais faire cette précision parce que je pense qu'il y a un malentendu au sujet du changement des règles relatives aux activités politiques, et cetera.

**Le président :** Merci, sénateur Buth. Votre intervention a été utile.

Pour la deuxième série de questions, je vais demander aux sénateurs de ne poser qu'une question afin de pouvoir passer aux autres parties.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Partant de ce que vous venez de dire, je tiens à ajouter pour mémoire que vous avez eu la largesse de permettre aux organismes de bienfaisance enregistrés qui ont des rentrées annuelles inférieures à 50 000 \$ de consacrer jusqu'à 20 p. 100 de leurs revenus à des activités politiques; cette proportion est de 15 p. 100 pour ceux qui touchent entre 50 000 \$ et 100 000 \$, et de 12 p. 100 pour ceux qui touchent entre 100 000 \$ et 200 000 \$. Je crois que cela mérite d'être souligné, et c'est une mesure importante que vous avez prise.

Au paragraphe 7(1), il est écrit que l'« activité politique » comprend le fait de faire un don à un donataire reconnu s'il est raisonnable de considérer que le don a notamment pour but d'appuyer les activités politiques de ce donataire. Pourquoi la condition n'est-elle pas « a pour but »? Pourquoi « a notamment

there no minimum test or exclusion here? If a foundation grants \$100,000 to a university, church or hospital, and \$100 of that grant could arguably be shown to be for political activity by the qualified donee, how do we calculate the mathematical allocation for what “a purpose” of the gift is, when “the purpose” of the gift is not political?

**Mr. Cook:** The measure was drafted with the article “a” rather than “the” in order to recognize the fact that a gift might have a multiplicity of purposes. There may be two or three different purposes, or perhaps even more. We felt that if you used the word “the,” it would simply make it unworkable because, as you pointed out, if there is more than one purpose, the measure would simply not apply.

The word “a” was obviously chosen on purpose. There is a sense that there has to be a real purpose in order to fall within the definition of “political activity.” “Purpose” is a term that is used a number of times in the Income Tax Act. What it is meant to do is convey the idea of the end intended, the object to be attained. Those are the kinds of definitions that are given by the case law. In your example, where you have a significant gift and only \$100, I do not think that would meet the test of being a purpose of the gift. We think the use of “a” is appropriate.

To go on to the second part of your question, there will not be an allocation of the gift. If you say that the purpose is 50 per cent to be for political activities and 50 per cent not, the rule does not give an allocation. It does not say: If you give \$100, half of it was meant to go to political and half of it was meant to go to something else. It is binary; either the gift will be considered to be a political activity or it will not.

**Senator Nancy Ruth:** Can the receiving charity, the active charity, bank some of those 10 per cents? I am thinking of perhaps a woman’s health issue. There is no particular issue this year. There is no political activity. All of a sudden, a government does something that is of real concern to women, and those women’s health charities get active. Can they pick up some of the non-political monies they have not used and use it in the year where there is a piece of legislation that is unfavourable to them?

**Mr. McCauley:** I do believe there is some guidance posted on our website that indicates that there is some tolerance.

**The Chair:** There is nothing in this act amending the legislation in relation to that?

**Mr. McCauley:** No.

**Senator Mercer:** First, I think it should be noted that, overall, Canadian charities adhere to the law as administered by the CRA, and the CRA has done a terrific job in the past 10 years of reaching out to meet with the charitable sector to help streamline how things are administered. Of course, charities do need to

pour but»? Pourquoi n’y a-t-il pas de critère minimal ou d’exclusion? Si une fondation fait un don de 100 000 \$ à une université, à une église ou à un hôpital et que, sur cette somme, le donataire reconnu peut montrer que 100 \$ sont destinés à des activités politiques, comment pouvons-nous établir la ventilation mathématique correspondant à l’expression « a notamment pour but », alors que « le but » du don n’est pas politique?

**M. Cook :** Dans le texte, on a employé « a notamment pour but » plutôt que « a pour but » afin de prendre en compte le fait que le don peut avoir plusieurs buts. Il peut en effet y avoir deux ou trois buts, voire plus. Nous nous sommes dits que, si nous utilisons la formule « a pour but », nous risquerions de rendre la mesure inapplicable, car, comme vous l’avez souligné, s’il y avait plus d’un but, la mesure ne serait tout simplement pas applicable.

La tournure « a notamment » a évidemment été choisie exprès. Elle exprime la nécessité d’un but réel afin de correspondre à la définition d’« activité politique ». « But » est un terme multi-récurrent dans la Loi de l’impôt sur le revenu. Il est censé véhiculer l’idée de la finalité de l’intention, du but à atteindre. Voilà le type de définitions donné par la jurisprudence. Dans l’exemple que vous avez cité, il y a un don important d’un côté et seulement 100 \$ de l’autre, je ne crois pas que, dans ce cas de figure, l’activité politique puisse être considérée comme le but ou l’objet du don. Nous pensons que l’emploi de la formule « l’un des » est approprié.

Concernant la seconde partie de votre question, il n’y aura pas de ventilation des dons. Si vous dites que le but est à 50 p. 100 politique et à 50 p. 100 non politique, la règle ne fixe pas d’attribution. Elle ne dit pas que si vous avez donné 100 \$, la moitié était destinée à l’action politique et l’autre moitié à autre chose. C’est blanc ou noir, le don sera considéré comme étant destiné à l’activité politique ou pas.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Les organismes de bienfaisance qui reçoivent les dons, ceux qui sont actifs, peuvent-ils épargner ces 10 p. 100? Prenons l’exemple d’une question concernant la santé des femmes. Disons qu’il n’y a pas d’enjeu particulier cette année, pas d’activité politique sur cette question. Tout à coup le gouvernement fait quelque chose qui concerne les femmes et les organismes de bienfaisance liés à la santé des femmes se mettent en action. Peuvent-ils prendre de l’argent non politique qu’ils ont épargné et l’utiliser pendant l’année où une législation leur est défavorable?

**M. McCauley :** Il me semble que des lignes directrices sur notre site internet indiquent qu’il existe une tolérance.

**Le président :** Il n’y a rien dans cette loi qui modifie la législation en ce sens?

**M. McCauley :** Non.

**Le sénateur Mercer :** D’abord, il faut, je crois, noter que globalement les organismes de bienfaisance canadiens obéissent à la loi telle qu’elle est appliquée par l’ARC, et que l’ARC a fait un travail remarquable ces 10 dernières années en allant à la rencontre du secteur caritatif pour l’aider à rationaliser sa

report annually to the CRA and give them the financial details of the income they receive and their disbursements. That would be a simple process. That reporting is there. CRA then, sometimes randomly and sometimes by trigger of a complaint, does audits.

Under the current act, CRA can lift the licence of a charity if they are in breach or determined to be in breach. This will now provide for the suspension of receipting privileges. My particular question is as to how that decision is made, who determines it and what the role of the minister is in making that decision.

**Mr. McCauley:** Again, we are well into administration, but I will give it a shot, and I say that in the sense that we want to have discussions with the sector on charitable organizations before we land hard on items.

**The Chair:** Is the question indirectly related to the amendments that appear here?

**Senator Mercer:** Yes, suspension of privileges.

**The Chair:** Then it is a proper question.

**Mr. McCauley:** We would certainly be looking for evidence, for example, that would fall short of a requirement to revoke but would be significant enough that would justify, for example, the suspension. That is the kind of information and guidance that we would, after talking to the sector, publish and say, "Here are some of the circumstances." We would draw a continuum and say, "These are the kinds of things that, to us, would meet the test." Those are not decisions taken by the minister. They are delegated down into the CRA and frankly never go near the minister. They are not decisions that are taken by the minister. They are decisions taken by us as we administer the act through delegated authorities.

**Senator Mercer:** Thank you. We all feel better about that.

**The Chair:** Senator Eaton made a statement with respect to the Fraser Institute. I had the Library of Parliament determine that it looks very much like they are a registered charity.

**Senator Eaton:** Thank you very much. I stand corrected.

**The Chair:** If you have any other new information, you can let us know.

**Senator Eaton:** I stand corrected. They must know. Gentlemen, I assume that the extra money you are asking for in the budget is really to give you the manpower to perhaps enforce the rules that are already in the charitable act?

**Mr. McCauley:** People power. As has been noted, a fair chunk of the money is actually to make the systems changes to capture the information that is going to be reported by charities so that it can be displayed on our websites so all Canadians can see. Transparency was a big part of the changes to provide that additional information. There is also a component where we are expected to provide more information, guidance and advice and

gestion. Bien entendu les organismes de charité doivent rendre des comptes tous les ans à l'ARC et fournir les états financiers détaillés de leurs revenus et de leurs dépenses. C'est un processus simple. Les comptes rendus sont disponibles et l'ARC effectue des contrôles de manière aléatoire ou parfois suite à une plainte.

Aux termes de la loi actuelle, l'ARC peut retirer la licence d'un organisme de bienfaisance s'il est en infraction ou si l'on établit que tel est le cas. Cela permettra désormais de suspendre le privilège de délivrer des reçus aux fins d'impôt. Ma question est de savoir comment cette décision est prise, par qui et quel rôle joue le ministre dans la prise de décision.

**M. McCauley :** Là encore, c'est une question d'administration, mais je vais tenter d'y répondre. Je dirais qu'avant d'employer la manière forte nous avons la volonté de discuter avec le secteur caritatif.

**Le président :** Est-ce que la question est indirectement liée aux amendements qui apparaissent ici?

**Le sénateur Mercer :** Oui, la suspension du privilège.

**Le président :** Alors c'est une question valable.

**M. McCauley :** Bien entendu nous chercherions des preuves qui, par exemple, seraient insuffisantes pour une révocation, mais suffisantes pour justifier la suspension. Voilà le genre d'informations et de consignes que nous publierions, après avoir discuté avec le secteur, et nous pourrions dire : « Voici une partie des circonstances. » Nous établirions un continuum et nous pourrions dire : « Voici le genre de choses qui, d'après nous, répondrait aux critères. » Le ministre n'a rien à voir avec ce genre de décisions, ni de près, ni de loin, car elles sont déléguées à l'ARC. Ce n'est pas le ministre qui prend ces décisions, c'est nous. Nous appliquons la loi au moyen des pouvoirs délégués.

**Le sénateur Mercer :** Merci. Voilà qui nous satisfait.

**Le président :** Le sénateur Eaton a fait une déclaration concernant l'Institut Fraser. J'ai demandé à la Bibliothèque du Parlement de vérifier et il a été établi que c'est bel et bien un organisme de bienfaisance enregistré.

**Le sénateur Eaton :** Merci beaucoup, j'accepte la rectification.

**Le président :** Si vous avez d'autres informations, vous pouvez nous en faire part.

**Le sénateur Eaton :** Autant pour moi, ils doivent savoir ce qu'ils disent. Messieurs, je suppose que l'augmentation budgétaire que vous demandez vise à vous permettre d'augmenter les effectifs afin de faire appliquer les règles qui existent déjà dans la loi régissant les organisations de bienfaisance?

**M. McCauley :** C'est bien une question d'effectifs. Comme on l'a dit, une part importante de l'argent va servir à modifier le système pour saisir les informations qui seront déclarées par les organisations de bienfaisance afin qu'elles puissent être mises en ligne sur nos sites Internet et être accessibles à tous les Canadiens. La transparence a motivé une grande partie du changement à apporter pour fournir ces informations supplémentaires. Il y a aussi un volet qui prévoit que nous devons fournir plus

to make sure that gets out there and to talk to the sector, and yes, there will be more monitoring and more reviews as well, as part of that package.

**Senator Eaton:** You mentioned the word “transparency.” When you have a donor in California or Philadelphia and he gives some money to a Canadian registered charity anonymously, and it then is given to another Canadian charity, which happens frequently, are you going to be able to track the money all the way back? If you think of salmon fishing, when you catch a wild salmon, you tag it, and no matter how you clean it, that tag stays on until you cook the salmon. Otherwise, you can be accused of poaching. If I am a California donor and I decide I am against seal hunting, and if I give money to the Environmental Defense who gives money to Tides Canada who then gives it to somebody else in Canada to fight seal hunting, are you going to be able to track me all the way to California, or do you lose me? How far back are you going to be transparent?

**Mr. Keenan:** The budget seeks to increase transparency of foreign donations that are intended for political activities, so to the extent that a charity receives money from outside of Canada for the purpose of it conducting its political activity —

**Senator Eaton:** If it goes through several hoops, will you be able to trace it?

**Mr. McCauley:** We certainly try. The reporting obligation, as Mr. Keenan mentioned, is coming in from the outside, but also then, as has been discussed, if it is going from foundation to charity, they are to be reporting that information. Hopefully, when we go in to do books and records and audits, that information would be available.

**The Chair:** Senator Ringuette promised a short question on clarification.

**Senator Ringuette:** It is a question triggered by Senator Eaton and addresses both the Department of Finance and the Canada Revenue Agency. They are as follows. There are four questions. I do not expect you will have the answers, but please provide the answer in writing to the clerk.

How many employees in your department got a notice letter of lay-off, by province and by classification? How many of them were sent to EX and DMs? How many staffers in your department are not under the Public Service Employment Act and under what classification? What is the cost in your department for program management, i.e. what is the total salaries, expenses, bonuses, et cetera, for the management level of your department and programs? Thank you very much.

**The Chair:** Colleagues, I would remind all of us that we are dealing with a budget implementation act and specific amendments to the act. This is not a main estimate work like we are normally involved with. Let us try, in the future, to keep

d’informations et de conseils, nous assurer que l’information soit diffusée, dialoguer avec le secteur, et il y aura aussi davantage de suivi et d’examen.

**Le sénateur Eaton :** Vous avez parlé de transparence. Si un donateur en Californie ou à Philadelphie faisait un don anonyme à un organisme de bienfaisance canadien enregistré, ce qui arrive fréquemment, seriez-vous capable de retracer l’origine de cet argent? Prenez la pêche au saumon, par exemple. Tout saumon sauvage sorti de l’eau doit être étiqueté, et même si on le nettoie, la marque demeure visible jusqu’à la cuisson. Sinon, on risque d’être accusé de braconnage. Supposons que je sois un donateur californien s’opposant à la chasse au phoque; je donne de l’argent à Environmental Defense, qui donne de l’argent à Tides Canada, qui le reverse à son tour à quelqu’un au Canada pour lutter contre la chasse au phoque. Seriez-vous en mesure de remonter jusqu’à moi en Californie? Jusqu’où remonte la transparence?

**M. Keenan :** Le budget vise à augmenter la transparence des dons provenant de l’étranger et destinés à des activités politiques, donc la transparence concerne les organismes de bienfaisance qui reçoivent de l’argent de l’étranger pour leurs activités politiques.

**Le sénateur Eaton :** Et si l’argent change de mains plusieurs fois, pouvez-vous suivre sa trace?

**M. McCauley :** En tout cas nous essayons. L’obligation de déclaration, comme l’a mentionné M. Keenan, s’applique lorsque l’argent vient de l’extérieur, mais là aussi, comme nous en avons parlé, s’il passe de fondation en organisme de bienfaisance, la déclaration est obligatoire. En principe, lorsque nous examinons les livres et les registres et que nous faisons des vérifications, l’information doit être disponible.

**Le président :** Le sénateur Ringuette avait promis une courte question de clarification.

**Le sénateur Ringuette :** C’est une question inspirée par le sénateur Eaton, elle s’adresse à la fois au ministère des Finances et à l’Agence du revenu du Canada. Il y a quatre questions; je ne m’attends pas à ce que vous ayez les réponses tout de suite et je vous remercie d’avance de bien vouloir adresser vos réponses écrites au greffier.

Combien d’employés de votre service ont reçu un préavis de mise à pied, par province et par classification? Combien de ces lettres ont été adressées à des EX ou à des SM? Combien d’employés de votre service ne dépendent pas de la Loi sur l’emploi dans la fonction publique et quelles sont leurs classifications? Quel est le coût de la gestion de programme dans votre service? C’est-à-dire, quel est le total des salaires, des dépenses, des primes et autres pour chaque niveau de direction dans votre service et dans vos programmes? Merci beaucoup.

**Le président :** Chers collègues, je voudrais rappeler à tous que nous travaillons sur une Loi d’exécution du budget et sur les amendements à ce texte. Il ne s’agit pas d’un examen du Budget principal des dépenses comme nous le faisons d’ordinaire.

our questions restricted to the amendments that we are dealing with. However, if you could provide that information, it would be helpful to us.

**Senator Ringuette:** I did ask at the beginning of this if the people in front of us were going to be coming afterwards when we do further study, and you said not necessarily. That is why I am going to ask these questions if they are not going to reappear before us.

**The Chair:** Let us make this clear for everybody: We have not asked these witnesses to appear on our Main Estimates. If we do decide that we would like other government departments to appear on Main Estimates, then steering will determine that. What we are dealing with now is a 600-page document of amendments implementing the budget and certain other measures in Bill C-38. This is not a main estimates inquiry.

We have 15 minutes left in this session, and we are moving on to clauses 8 and 9, Mr. Cook.

**Mr. Cook:** Clause 7 has a second charities measure.

**The Chair:** Thank you for reminding me.

**Mr. Cook:** Under certain circumstances, currently, a foreign charitable organization can be registered as a qualified donee under the Income Tax Act. This measure amends the requirements for a foreign charitable organization becoming a qualified donee. Essentially, under the revised provision, it allows the Minister of National Revenue, in consultation with the Minister of Finance, to register a foreign charitable organization as a qualified donee if it has received a gift from the Government of Canada and meets one of three heads: Carrying on relief activities in response to a disaster, providing urgent humanitarian aid or carrying on activities in the national interests of Canada. That is in clause 7(6). Where a foreign organization is so registered, they will be a qualified donee for a period of 24 months from the date of registration.

**The Chair:** Does that remove the section about a charitable organization outside Canada to which Her Majesty in right of Canada has made a gift in the last 36 months? Is that disappearing?

**Mr. Cook:** That is exactly right. Currently, under the act, the only requirement is that the foreign charitable organization had received a gift from the Crown. The 36-month period is actually 12 months going back, 24 months going forward.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Ringuette:** When you talk about carrying on an activity in the national interests of Canada, would that be political activity or lobbying activity? For instance, if a certain entity wants a certain natural resource development to happen and needs to

Dorénavant, tâchons de garder nos questions en rapport avec les amendements en question. Néanmoins, il serait utile que vous puissiez nous fournir ces informations.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai demandé au début de la séance si les témoins allaient revenir lorsque nous ferons des études supplémentaires, et vous avez répondu que non, pas forcément. C'est pourquoi je vais poser ces questions maintenant.

**Le président :** Laissez-moi clarifier les choses. Nous n'avons pas demandé à ces témoins de venir lors de nos examens du Budget principal des dépenses. Si nous décidons que d'autres ministères doivent comparaître dans le cadre de l'examen du budget principal des dépenses, alors le comité directeur en décidera. Pour l'heure, nous travaillons sur 600 pages d'amendements au budget et d'autres mesures du projet de loi C-38. Ce n'est pas un examen du budget principal des dépenses.

Il nous reste 15 minutes pour cette session, et nous passons aux articles 8 et 9, monsieur Cook.

**M. Cook :** L'article 7 contient une deuxième mesure concernant les organismes de bienfaisance.

**Le président :** Merci de me le rappeler.

**M. Cook :** Aujourd'hui, dans certaines conditions, un organisme de bienfaisance étranger peut-être enregistré comme étant un donataire reconnu par la Loi de l'impôt sur le revenu. Cette mesure amende les prérequis nécessaires pour qu'un organisme de bienfaisance étranger devienne un donataire reconnu. Et surtout, selon la disposition révisée, elle permet au ministre du Revenu national, en concertation avec le ministre des Finances, d'enregistrer un organisme de bienfaisance étranger comme donataire reconnu s'il a reçu un don du gouvernement du Canada et s'il remplit l'une de ces trois conditions : mener des actions de secours à la suite à une catastrophe; fournir de l'aide humanitaire d'urgence ou mener des activités dans l'intérêt national du Canada. C'est dans le paragraphe 7(6). Tout organisme de bienfaisance étranger enregistré de cette manière sera considéré comme donataire reconnu pour une période de 24 mois, à compter de la date d'enregistrement.

**Le président :** Est-ce que cela supprime l'article concernant les organismes de bienfaisance étrangers auxquels Sa Majesté la Reine du chef du Canada a fait un don au cours des 36 derniers mois? Est-ce supprimé?

**M. Cook :** Oui. À l'heure actuelle, en vertu de la loi, le seul prérequis est que l'organisme de bienfaisance étranger ait reçu un don de la Couronne. La période de 36 mois couvre en fait les 12 mois précédents et les 24 mois suivants.

**Le président :** Merci.

**Le sénateur Ringuette :** Lorsque vous parlez de poursuivre une activité dans l'intérêt national du Canada, s'agit-il d'une activité politique ou d'une activité de lobbying? Si, par exemple, pour pouvoir exploiter des ressources naturelles, une personne morale

lobby the European Union, would that be accepted as carrying on “activities in the national interests of Canada” and receive a tax receipt as a charity?

**The Chair:** Do you have a definition of “carrying on activities in the national interest”?

**Mr. Cook:** I will respond in two ways. First, the foreign organization would have to be a charitable organization itself, which means it would match the kind of test that we have talked about. Whether it is a charity would have to meet that.

“National interest” is meant to have some sort of connection with Canada. The kinds of things we have been envisioning is foreign hospitals that treat Canadian soldiers and that kind of thing, where there is an organization that develops —

**Senator Ringuette:** In no means would this include lobbying outside of the country and putting it as a headliner as in for national interests.

**Mr. Cook:** The way you described it, I am not sure. Setting aside the question of national interest is the issue of whether it would meet the heading of being a charitable organization in the first place.

**The Chair:** Are there any guidelines? Otherwise it is an argument that Senator Ringuette might wish to make at some appropriate place.

**Mr. Cook:** As we have talked about with this committee, the CRA provides a lot of guidance. When this was being drafted, we certainly recognized this would be an area that would require guidance, as well.

**The Chair:** Yet there is none now?

**Mr. Cook:** No. We are implementing it as a new concept for the Income Tax Act.

**Senator Mercer:** I want to follow-up on my colleague’s question. Assuming this passes and is implemented, then future donations from an organization like the Koch Foundation — an American charitable organization, I assume — to the Fraser Institute, they have not received money from the Government of Canada — I assume they have not — and that future donations that they may make to the Fraser Institute or any other registered charity in Canada would then be deemed to be illegal, would they not?

**Mr. Cook:** Primarily, this is of interest to Canadians who are making donations to a foreign organization. If being a qualified donee, they are allowed to get a charitable —

**Senator Mercer:** I do not think that is the main interest at all. I think the main interest is concern by someone here of people donating money to Canadian charities from outside. However, people forget that you catch everybody when you cast your net.

doit faire du lobbying auprès de l’Union européenne, est-ce que cela serait considéré comme « une activité dans l’intérêt national du Canada », recevrait-elle un reçu aux fins de l’impôt en tant qu’organisme de bienfaisance?

**Le président :** Pouvez-vous définir : « mener une activité dans l’intérêt national du Canada »?

**M. Cook :** Je vais répondre de deux manières. D’abord, l’organisme étranger doit être un organisme de bienfaisance, ce qui implique qu’il doit répondre aux critères que nous avons évoqués pour être considéré comme tel.

« L’intérêt national » signifie qu’il y a un lien avec le Canada. Nous avons, par exemple, pensé à des hôpitaux étrangers qui soignent des soldats canadiens, des choses de ce genre, quand une organisation développe...

**Le sénateur Ringuette :** Ça ne pourrait absolument pas inclure des activités de lobbying en dehors du pays qui seraient présentées comme allant dans l’intérêt national.

**M. Cook :** À la façon dont vous décrivez les choses, je n’en suis pas sûr. Avant de se préoccuper de la question de l’intérêt national, il faut s’interroger sur la qualité d’organisme de bienfaisance.

**Le président :** Y a-t-il des directives? Sinon, le sénateur Ringuette devra porter ce débat devant l’instance appropriée.

**M. Cook :** Comme nous l’avons évoqué devant ce comité, l’ARC fournit de nombreuses directives. Pendant l’élaboration de cette loi, nous avons en effet pensé que cet aspect nécessiterait des directives.

**Le président :** Et pourtant, il n’y en a encore aucune?

**M. Cook :** Effectivement. Nous appliquons ce texte comme un nouveau concept pour la Loi de l’impôt sur le revenu.

**Le sénateur Mercer :** Je vais enchaîner sur la question de mon collègue. Si l’on suppose que ces dispositions soient adoptées et mises en oeuvre, alors les futurs dons d’un organisme comme la Fondation Koch — organisme de bienfaisance américain — à l’Institut Fraser, lequel n’aurait pas reçu d’argent du gouvernement canadien — je pars du principe que l’institut n’en a pas reçu —, ces futurs dons à l’Institut Fraser ou à n’importe quel autre organisme de bienfaisance au Canada seraient considérés comme illégaux, n’est-ce pas?

**M. Cook :** Tout d’abord, c’est dans l’intérêt des Canadiens qui font des dons à des organismes étrangers. Si cet organisme est un donataire reconnu, ils ont le droit d’avoir un...

**Le sénateur Mercer :** Je ne crois pas du tout que cela nous intéresse au premier chef. Je pense que c’est la situation des étrangers qui donnent de l’argent à des organismes de bienfaisance canadiens qui nous intéresse. Pourtant, les gens oublient que vous attrapez tous le monde quand vous lancez vos filets.



**Senator Buth:** I would like a clarification here. Does this not apply specifically to foreign charities that are given a gift from the Canadian government?

**The Chair:** No, that is cancelled; that is what they are taking out.

**Mr. Keenan:** One of the requirements is that the foreign organization receives a gift from the Government of Canada.

**Senator Buth:** It receives a gift from the Government of Canada.

**Mr. Keenan:** It needs to be in receipt of a gift. It needs to be a charitable organization and it needs to be carrying on activities relating to disaster relief, humanitarian aid, or be in the national interests of Canada. As a qualified donee, that allows it to issue a tax receipt to Canadian donors who can then claim a credit against income tax. It allows it to receive a gift from a qualified donee.

**Senator Buth:** How many organizations will it affect?

**Mr. Keenan:** On the list right now of entities that are considered to be qualified donees under the current rules, there are nine entities.

**Senator Buth:** This would essentially add foreign organizations that are receiving a gift and that are involved in these activities.

**Mr. Keenan:** If they have received a gift, yes.

**The Chair:** Thank you for that clarification. I had asked earlier. I thought this was a subsection (5) substitution but it is a clarification and expansion of paragraph (5)(a) under qualified donee.

**Mr. Cook:** I am sorry if I misspoke. Under the existing rules, once there is a gift by the Government of Canada and it is a foreign charitable organization, that entity will be automatically registered by the CRA. There is no additional test. The real test is whether there has been a gift by the Government of Canada.

The amended rule keeps that in place and then it adds the criteria that we have discussed.

**The Chair:** Thank you for clarifying that.

**Senator Mercer:** You mentioned that nine entities would be qualified. Was it nine? It might be helpful if you could table those names at some future date.

**The Chair:** Maybe you can provide that to us.

**Mr. McCauley:** They are posted on our website, so we will provide them.

**Senator Callbeck:** I would like to clarify something. It says here the Minister of National Revenue may set the beginning and end of the 24-month period. Did you say that can go back 12 months and ahead 12 months?

**Le sénateur Buth :** Je voudrais une précision. Est-ce que cela ne s'applique pas uniquement aux organismes de bienfaisance étrangers qui reçoivent un don du gouvernement du Canada?

**Le président :** Non, c'est annulé, c'est ce qui est supprimé.

**M. Keenan :** Une des conditions est que l'organisme étranger reçoive un don du gouvernement du Canada.

**Le sénateur Buth :** Il reçoit un don du gouvernement du Canada.

**M. Keenan :** Il faut que ce soit un don. Il doit s'agir d'un organisme de bienfaisance et ses activités doivent être en rapport avec le secours d'urgence, l'aide humanitaire ou elles doivent s'inscrire dans l'intérêt national du Canada. En tant que donataire reconnu, il peut alors émettre un reçu aux fins d'impôt pour les donateurs canadiens qui peuvent alors demander un crédit d'impôt sur le revenu. Cela lui permet de recevoir un don de la part d'un donataire reconnu.

**Le sénateur Buth :** Combien d'organismes seront concernés?

**M. Keenan :** Sur la liste existante d'entités considérées comme étant des donataires éligibles selon les règles actuelles, il y en a neuf.

**Le sénateur Buth :** Cela ajouterait surtout des organismes étrangers qui reçoivent un don et qui sont impliqués dans ces activités.

**M. Keenan :** S'ils ont reçu un don, oui.

**Le président :** Merci pour cet éclaircissement, je l'avais demandé plus tôt. Je pensais qu'il s'agissait de remplacer le paragraphe (5), mais c'est un éclaircissement et un élargissement de l'alinéa (5)a pour les donataires reconnus.

**M. Cook :** Veuillez m'excuser si je me suis mal exprimé. Selon les règles existantes, à partir du moment où un organisme de bienfaisance étranger recevra un don du gouvernement du Canada, cette entité sera automatiquement enregistrée par l'ARC. Il n'y a pas d'exigence supplémentaire. Ce qui compte c'est qu'il y ait eu un don du gouvernement du Canada.

La règle amendée conserve cette disposition et ajoute les critères dont nous avons parlé.

**Le président :** Merci pour cette précision.

**Le sénateur Mercer :** Vous avez dit que neuf entités répondaient aux critères? C'était bien neuf? Il serait utile que vous puissiez nous fournir leurs noms plus tard.

**Le président :** Peut-être pourriez-vous nous les fournir.

**M. McCauley :** Ils sont sur notre site Internet, donc nous vous les donnerons.

**Le sénateur Callbeck :** J'aimerais préciser une chose. Il est dit que le ministre du Revenu national peut décider du début et de la fin de la période de 24 mois. Avez-vous dit que cela comprend les 12 mois précédents et les 12 mois suivants?

**Mr. Cook:** The existing 36-month rule has kind of a forward-and backward-looking aspect. The expectation when drafting this is that the minister can set the 24-month period. Our idea was that it could go back. For example, if there was a particular natural disaster, aid might start to flow before the requisite paperwork could be done. Therefore, at the time the gift is made and recognition that the entity is carrying on the disaster relief, they could go back to the point in time where the need arose and then it would be a qualified donee from that point.

Clearly it was drafted with the expectation that the 24 months can start at an earlier date.

**Senator Callbeck:** It could go back 20 months then. It is up to the minister.

**Mr. Cook:** Theoretically.

**Senator Ringuette:** Can we have some clarification on the word "gift"? Are you talking about a financial contribution or financial participation in an event? Do you have a definition of what this "gift" could be?

**Mr. Cook:** Historically, I believe they have been —

**Senator Ringuette:** It is financial only?

**Mr. McCauley:** It is more expansive than just financial, but again it is fully defined on our website. I will find it and get that to you.

**The Chair:** And it is not being amended by this act. Thank you. I will suggest that we are ready to go on to the next section. Thank you.

**Mr. Cook:** Clause 8 deals with the fact that the CRA has the authority to demand any person file an income tax return. Currently that demand to file a return must be served personally or done by registered mail. All this change does is take out the requirement that the demand be by registered mail or served personally. This will allow the CRA to do this by way of online notice or by regular mail.

**Senator Callbeck:** Could that not create a problem? Regular mail can go astray sometimes.

**Mr. McCauley:** We have other ways to try to contact people when we are trying to reach out. However, we have examined this issue and even registered mail, for example, does not actually have to be signed by the person it is being sent to; it can be signed by anybody showing up at the door. When we looked at it, it really is an issue where we are comfortable that we will be able to deliver the program, save several million dollars and go forward that way. That was the intent behind the measure.

**Senator Callbeck:** On the average, how many times would this happen in a year?

**Mr. McCauley:** We are estimating around 250,000.

**Senator Ringuette:** Registered letter?

**Mr. McCauley:** Yes. It is a significant measure for us in terms of efficiencies.

**M. Cook :** La règle existante des 36 mois fonctionne aussi de façon rétroactive. Il est prévu que le ministre puisse fixer la période de 24 mois. Nous avons pensé que cela pouvait être rétroactif. En cas de catastrophe naturelle importante, par exemple, l'aide humanitaire peut se mettre en place avant même que les formalités ne soient remplies. Donc une fois le don effectué et qu'on a l'assurance que l'entité apporte une aide humanitaire, on peut remonter dans le temps et décider de la désigner comme donataire à partir du moment où le besoin est apparu.

Il était clairement entendu, à l'étape de la rédaction, que la période de 24 mois pourrait débiter à une date antérieure.

**Le sénateur Callbeck :** Elle pourrait donc débiter 20 mois plus tôt, cela dépend du ministre.

**M. Cook :** En théorie.

**Le sénateur Ringuette :** Pourrions-nous préciser le sens à donner à « don »? S'agit-il d'une contribution financière ou d'une participation financière à un événement? Avez-vous une définition de ce que pourrait être un « don »?

**M. Cook :** Traditionnellement, je crois que c'est...

**Le sénateur Ringuette :** Est-ce uniquement financier?

**M. McCauley :** Il ne s'agit pas juste d'argent. Une fois de plus, c'est précisé sur notre site web. Je vais vous trouver l'information.

**Le président :** Et cela n'est pas modifié par cette loi. Je pense que nous pouvons passer au paragraphe suivant. Merci.

**M. Cook :** L'article 8 traite du fait que l'ARC peut demander à qui que ce soit de faire une déclaration d'impôts sur le revenu. Actuellement, cette demande doit être délivrée en personne ou par courrier recommandé. C'est le seul changement apporté : dorénavant, l'ARC pourra le faire via une notification en ligne ou par courrier ordinaire.

**Le sénateur Callbeck :** Cela ne risque-t-il pas d'occasionner des problèmes? Il arrive que le courrier ordinaire se perde.

**M. McCauley :** Nous avons d'autres moyens de contacter les gens. Cependant, nous avons examiné la question et même le courrier recommandé, par exemple, n'est pas remis contre signature du destinataire et uniquement du destinataire, n'importe qui se présentant à la porte pouvant signer. En se penchant sur la question, il nous a semblé clair que nous pouvions apporter le service tout en économisant des millions de dollars. C'est ce qui a mené à la mise en place de cette mesure.

**Le sénateur Callbeck :** Cela se fait combien de fois par an en moyenne?

**M. McCauley :** D'après nos estimations, à peu près 250 000.

**Le sénateur Ringuette :** Par courrier recommandé?

**M. McCauley :** Oui. Il y a pour nous un fort potentiel d'économies.

**Senator Callbeck:** Of the 250,000, what are the main reasons?

**Mr. McCauley:** It is almost exclusively that you should have been filing a return with us, either under the Excise Act, the Softwood Lumber Act, the Air Travellers Security Charge Act or the Income Tax Act. It is where you are in a non-filer situation and we are encouraging you to provide us with a return that should be filed with the CRA.

**The Chair:** Thank you. Can we go on to the next section?

**Mr. Cook:** The next section implements a new measure for commercial tax preparers.

**The Chair:** This is clause 9 at the bottom of page 8.

**Mr. Cook:** Yes. What it does is introduce a definition of a commercial tax preparer, someone who receives consideration in a year to prepare more than 10 personal or corporate income tax returns. Where a person is a commercial tax preparer, they are obligated to file those income tax returns by electronic filing, except that up to 10 returns, personal and corporate, can be filed by means of other than electronic filing.

There are certain exclusions where a person is not allowed by the CRA to file electronically and for certain types of returns that the CRA does not accept by electronic filing.

We will see a little later that the bill also imposes a penalty on commercial tax preparers who do not file electronically, and the penalty is \$25 per personal income tax return and \$100 per corporate return.

**The Chair:** Thank you. I do not see any questions. Everyone understands that. Let us move on to clause 10.

**Mr. Cook:** Clause 10 deals with waivers provided in respect of determinations for partnerships. Partnerships are not taxpayers who have their own liability under the Income Tax Act; it is the partners of the partnership that are actually subject to tax. However, the Income Tax Act allows the CRA to make determinations of income or loss in respect of partnerships.

Normally, those determinations have to be made within three years after the filing deadline for the partnership. However, in some cases, it may be to the benefit of both the CRA and the members of the partnership to give the CRA more time to conduct an audit. Currently under the Income Tax Act, where that is the case, the waiver or extension of the time to do an audit has to be given by all the members of the partnership, which can be a bit of a job for the partnership and the CRA to get all the appropriate waivers.

What this measure would do is allow a partnership to designate a single partner who would have authority to provide a waiver to the CRA. This measure is similar to exactly the same type of authority that can be granted to a member of a partnership with respect to making a notice of objection on behalf of the partnership.

**Le sénateur Callbeck :** Quelles sont les raisons principales derrière ces 250 000 envois?

**M. McCauley :** Presque à chaque fois, c'est parce qu'une déclaration n'a pas été effectuée que ce soit dans le cadre de la Loi sur l'accise, de la Loi sur le bois d'oeuvre résineux, de la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien ou de la Loi de l'impôt sur le revenu. Chaque fois qu'il y a absence de déclaration, nous invitons la personne à corriger la situation auprès de l'ARC.

**Le président :** Merci. Pouvons-nous passer au paragraphe suivant?

**M. Cook :** L'article suivant met en oeuvre une nouvelle mesure pour les spécialistes en déclaration de revenus.

**Le président :** C'est l'article 9, au bas de la page 8.

**M. Cook :** Tout à fait. On introduit ici la définition de ce qu'est un spécialiste en déclaration de revenus, à savoir quelqu'un qui s'occupe des déclarations d'impôts sur le revenu de plus de 10 personnes physiques ou morales. Les spécialistes en déclaration de revenus sont obligés de faire les déclarations d'impôts sur le revenu sous format électronique. Pour 10 déclarations et moins, qu'elles soient de particuliers ou d'entreprises, les déclarations peuvent être faites de façon classique, par voie non électronique.

Il y a des exceptions : certaines personnes n'ont pas le droit de déclarer en ligne et certaines déclarations ne peuvent se faire en ligne.

Nous verrons ensuite que des pénalités sont imposées par la loi aux spécialistes en déclaration de revenus qui ne déclarent pas en ligne : 25 \$ par déclaration d'impôt sur le revenu des particuliers et 100 \$ par déclaration d'entreprise.

**Le président :** Merci. Il n'y a pas de questions. Il semble que tout le monde comprend bien. Passons maintenant à l'article 10.

**M. Cook :** L'article 10 traite des exonérations accordées dans la détermination des sociétés en nom collectif ou SNC. La société en nom collectif n'est pas soumise à la Loi de l'impôt sur le revenu en tant qu'entité. Ce sont les associés de la SNC qui sont soumis à l'impôt. Cependant, la Loi de l'impôt sur le revenu permet à l'ARC de déterminer les gains ou pertes financières de la SNC.

En théorie, ces déterminations doivent se faire dans les trois ans qui suivent la date limite de déclaration de la SNC. Cependant, il est parfois dans l'intérêt de l'ARC et des associés de la SNC d'accorder plus de temps à l'ARC pour qu'elle fasse un contrôle. Actuellement, en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu et dans ces cas précis, l'exonération ou le report de la date limite pour le contrôle doit être accordé par tous les associés de la SNC, ce qui peut augmenter la charge de travail de la SNC et de l'ARC quand il faut obtenir les différentes exonérations.

Cette mesure donnerait le droit aux SNC de désigner un associé investi du pouvoir de fournir une exonération à l'ARC. Ainsi, nous adoptons le même mécanisme de délégation de pouvoir que lorsqu'un seul associé peut émettre un avis d'opposition au nom de la SNC.

**The Chair:** I see that clause 11 repeals a section of the act. Is that related in any way to what you have added under clause 10?

**Mr. Cook:** No, it is not.

**The Chair:** Can you tell us what you are repealing?

**Mr. Cook:** We are repealing an obsolete reference to participation certificates. Apparently at one time the Canadian Wheat Board issued these certificates. As far as we know, these have not been used in some time. When we were making the first amendment we discussed this afternoon, we came across this provision and we are just repealing an obsolete provision.

**The Chair:** Thank you. Clause 12.

**Mr. Cook:** The first part of clause 12 is a consequential amendment, consequential to the change with respect to sending demands. This is just a change to the wording to make it line up with the new ability of the CRA to send by mail or use online notice.

The second part of clause 12 is the penalty for commercial tax preparers that we discussed a few minutes ago.

Subsection 3 is a consequential amendment to allow the provision with the penalty to tax preparers to apply appropriately in the context of partnerships. It gives assessment and objection rights to partnerships.

**The Chair:** Thank you. Clause 13.

**Mr. Cook:** Clause 13 returns us to political activities. This is the measure that Mr. McCauley had mentioned earlier about introducing an intermediate sanction.

This measure takes an existing provision of the act that allows for a one-year suspension of a registered charity or registered Canadian amateur athletic association. Currently it applies where you do not meet an obligation under the act with respect to books and records, that kind of thing, and expands it to the political activities.

**Senator Ringuette:** I have a question on process. Mr. McCauley, you may be able to answer this.

There is a one-year suspension. What is the process for that charity to be removed? Is there a process for them to be removed from the suspension, or is it an automatic period-to-period suspension? What would be the following process with regard to this suspension?

**Mr. McCauley:** It would depend on the circumstances. It could be, for example, in circumstances where the suspension, along with the compliance agreement, is the entirety of the consequence of the action of the charity. Therefore, when the suspension has been served out, then the receipting privileges would be renewed and we would notify them. There would be something on our website so that people would know who is suspended and who is not.

**Le président :** Je vois que l'article 11 abroge un paragraphe de la loi. Est-ce lié à l'ajout à l'article 10?

**M. Cook :** Non, il n'y a pas de lien.

**Le président :** Pouvez-vous nous expliquer ce que vous abrogez?

**M. Cook :** Nous abrogeons une référence obsolète qui était faite aux certificats de participation. Il semble qu'à un moment donné, la Commission canadienne du blé délivrait ces certificats. De ce que nous savons, ils ne sont plus utilisés depuis longtemps. Lorsque nous nous sommes penchés sur le premier amendement que nous vous avons présenté cet après-midi, nous avons découvert cette disposition; nous ne faisons qu'abroger une clause obsolète.

**Le président :** Merci. Article 12.

**M. Cook :** La première partie de l'article 12 est une modification qui découle des changements apportés à l'envoi des demandes. Cette modification corrélative a pour objet d'adapter le texte au fait que l'ARC peut maintenant envoyer les notifications par courrier ou par voie électronique.

La deuxième partie de l'article 12 établit les pénalités pour les spécialistes en déclaration de revenus dont nous venons de parler.

Le paragraphe (3) est une modification corrélative permettant d'appliquer comme il se doit la disposition infligeant des pénalités aux spécialistes en déclarations de revenus, dans le cas des sociétés en nom collectif. Cela donne aux SNC le droit de faire une évaluation et de contester.

**Le président :** Merci. Article 13.

**M. Cook :** L'article 13 nous ramène aux activités politiques. C'est la mesure dont parlait M. McCauley quand il faisait référence à la mise en place d'une sanction immédiate.

Cette mesure reprend une disposition existante de la loi qui permet de suspendre pendant un an la licence de tout organisme caritatif enregistré ou de toute association canadienne de sport amateur enregistrée n'ayant pas respecté ses obligations en matière de suivi comptable, entre autres. Cette disposition serait étendue aux activités politiques.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai une question portant sur la procédure. Monsieur McCauley, vous pourriez peut-être me répondre.

La suspension est d'un an. Quelle est la procédure pour lever la suspension d'un organisme de bienfaisance? Y a-t-il une procédure particulière pour mettre fin à la suspension ou celle-ci prend-elle fin automatiquement à la date prévue? Quelle serait la procédure à la suite d'une telle suspension?

**M. McCauley :** Cela dépend des circonstances. Par exemple, la suspension ainsi que l'accord d'observance pourraient résulter des agissements de l'organisme de bienfaisance. Ainsi, à la fin de la suspension, les privilèges de délivrer des reçus aux fins d'impôts seraient renouvelés et nous en informerions l'organisme. Nous publierions sur notre site internet la liste des organismes suspendus.

If, however, the suspension were one where, as we went through the suspension period, there were other facts and more information, the suspension could also be a step towards revocation, depending on the seriousness of the file. That is something we do now as well. It depends on the circumstances and the facts of the file.

**Senator Mercer:** A suspension is a year, but it could be shorter. If you suspended their ability to issue receipts and they came into compliance with whatever they had not been doing, it could be shortened from a year to three months, or whatever time period it took for them to comply with whatever they were not doing before?

**Mr. McCauley:** Yes. I think the wording — and Mr. Cook will correct me — is up to a year. You are right.

**Senator Nancy Ruth:** It also says that other qualified donees are not permitted to provide them with gifts, not even gifts that are not receipted. Does it effectively close down the charity from operating for a year unless they have an endowment fund they can draw on?

**Mr. McCauley:** It closes off those two streams. Again, it would depend upon the circumstances of the charity to what degree and what impact that would have on their activities; you are right.

**Senator Mercer:** Senator Nancy Ruth brings up an interesting point. Many charities, of course, operate on gifts they receive annually, sometimes monthly or sometimes even weekly. Therefore, if you have suspended a charity's ability to receipt the money, would it be possible for them to continue to receive those gifts that have been pledged to them, and at some future date, when the CRA is satisfied that they are now in compliance, they could then say: Okay, we have received X number of dollars over the suspended period and deem it to have been given in the period after their ability to issue receipts has been restored?

**Mr. McCauley:** I would have to think about that one. Offhand, I would say it would not be much of a suspension if you could do that, because essentially you could go back and give receipts for what was supposed to be a period that you were not allowed to give receipts through. However, it raises the issue of where you have, as you say, a pledge of \$100 per month that you have given as an individual, how you would manage? That is the kind of thing for which we would have to provide guidance.

**Senator Mercer:** I would encourage you to do so. The way to go today is automatic donation, and that affects a lot of people.

**Mr. McCauley:** It is an excellent example.

**Senator Mercer:** Thank you very much.

**The Chair:** I see some of the other subsections bring in registered Canadian amateur athletic associations. Is that bringing them in so they are treated as registered charities for suspension purposes?

Si nous étions saisis d'autres informations durant la période de suspension, nous pourrions envisager une révocation, selon la gravité du cas. C'est quelque chose que nous pouvons déjà faire. Tout dépend des faits et des circonstances de l'espèce.

**Le sénateur Mercer :** La suspension est généralement d'un an, mais elle peut être plus courte. Si le pouvoir d'un organisme de délivrer des reçus est suspendu, mais que, durant la suspension, il se mette en règle, la suspension peut être raccourcie d'un an à trois mois, par exemple, n'est-ce pas?

**M. McCauley :** Oui. Je crois que le texte — et M. Cook me corrigera si je me trompe — permet d'aller jusqu'à un an, vous avez raison.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Le texte indique également que d'autres donateurs reconnus ne sont pas autorisés à leur faire des dons, même si ces dons ne font pas l'objet d'un reçu. Est-ce que cela veut effectivement dire que l'organisme de bienfaisance doit cesser ses activités durant un an, à moins qu'il n'ait un fonds de dotation dans lequel il puisse puiser?

**M. McCauley :** Ces deux modes d'action ne sont plus possibles. Une fois de plus, l'incidence sur les activités de l'organisme dépend de la gravité de sa situation; vous avez raison.

**Le sénateur Mercer :** Le sénateur Nancy Ruth a fait une bonne remarque. De nombreux organismes de bienfaisance fonctionnent effectivement grâce à des dons annuels, mensuels ou hebdomadaires. Par conséquent, si vous retirez à un organisme la capacité d'émettre des reçus, pourra-t-il continuer à recevoir les dons qui lui ont été promis? À l'approche de la fin de la période de suspension, l'organisme déclarerait ces dons à l'ARC qui considérerait qu'ils ont été reçus après la suspension?

**M. McCauley :** Il faudrait que j'y réfléchisse. De prime abord, je pense que, dans ce cas, ce n'est pas vraiment une suspension, car les reçus pourraient être émis a posteriori. Cependant, cela soulève effectivement une interrogation : comment gère-t-on le cas d'une promesse de don de 100 \$ par mois faite par un particulier? C'est le genre de situation à laquelle nous devrions apporter un éclairage.

**Le sénateur Mercer :** Je vous encourage à le faire. De nos jours, de plus en plus de dons se font par versement automatique, cela concerne donc beaucoup de monde.

**M. McCauley :** C'est un très bon exemple.

**Le sénateur Mercer :** Merci beaucoup.

**Le président :** Je vois que d'autres paragraphes font intervenir les associations canadiennes de sport amateur. Sont-elles mentionnées pour les soumettre aux mêmes dispositions de suspension que les organismes de bienfaisance?

**Mr. Cook:** That is correct.

**The Chair:** Thank you. Then there is an appeal provision set up to the Tax Court of Canada in subsection (4) if you do not like that suspension?

**Mr. Cook:** That is correct.

**The Chair:** Going on to clause 14.

**Mr. Cook:** Just before we move on —

**The Chair:** Before we suspend — and we are a little over time now — I am trying to get to the end of Part 1 so we can excuse you.

**Mr. Cook:** It is a separate measure, so I think I should clarify it to the committee.

**The Chair:** I appreciate that.

**Mr. Cook:** This has nothing to do with political activities but with respect to intermediate sanctions more generally. This provides that where information is to be provided and an annual information return and is not provided, CRA may suspend the registered charity or registered Canadian amateur athletic association until such time as it actually receives the information required.

**The Chair:** I see that in the latter part. It is lines 15 to 20.

**Mr. Cook:** That is correct.

**The Chair:** Thank you.

**Mr. Cook:** Clauses 14 and 15 implement three measures relating to tax shelters. The easiest way is probably to start with clause 15. Clause 14 is a consequential amendment to allow for an assessment of a penalty, which I will be describing under clause 15.

Clause 15(1) relates to the issuance of tax shelter identification numbers. Tax shelters have to register with the Canada Revenue Agency. When they sell the tax shelter, they have to use the appropriate identification number.

Currently, a tax shelter identification number is good forever, so all the tax shelter identification numbers that have been issued since 1989 are theoretically still out in the system. This has created some issues for CRA in the sense that when there has not been an annual report in respect of an identification number, it is not clear whether it is inactive, or whether there are sales of tax shelters, investments that should be reported and are not.

This measure would provide that tax shelter identification numbers are valid for one year. Our understanding is that a number of tax shelter promoters do this as a matter of course, anyway. They seek a new identification number each year.

That would be subclauses (1) and (2). Subclause (3) deals with an existing penalty for tax shelter promoters who sell an interest in a tax shelter that is not registered with the CRA or files false information in registering a tax shelter.

**M. Cook :** Absolument.

**Le président :** Merci. Si l'on n'est pas d'accord avec la suspension, le paragraphe (4) prévoit une procédure d'appel auprès de la Cour canadienne de l'impôt.

**M. Cook :** Effectivement.

**Le président :** Passons à l'article 14.

**M. Cook :** Avant de poursuivre...

**Le président :** Avant de suspendre la séance — nous avons maintenant dépassé le temps imparti —, j'essaie de terminer la partie 1 pour que nous puissions vous laisser partir.

**M. Cook :** C'est une mesure distincte, je pense donc que je devrais clarifier les choses pour le comité.

**Le président :** Je comprends.

**M. Cook :** Cela n'a rien à voir avec les activités politiques, mais plutôt avec les sanctions de sévérité moyenne. Cette disposition prévoit une suspension par l'ARC de l'organisme caritatif enregistré ou de l'association canadienne de sport amateur enregistrée jusqu'à ce que les informations requises soient fournies comme il se doit.

**Le président :** Je vois effectivement cela aux lignes 15 à 20.

**M. Cook :** C'est exact.

**Le président :** Merci.

**M. Cook :** Les articles 14 et 15 mettent en oeuvre trois mesures liées aux abris fiscaux. Le plus simple est certainement de commencer avec l'article 15. L'article 14 est une modification corrélative permettant de déterminer une pénalité, ce que je vais décrire à l'article 15.

Le paragraphe 15(1) traite de la délivrance de numéros d'inscription d'abri fiscal. Les abris fiscaux doivent être enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada. Lorsque l'abri fiscal est vendu, le numéro d'inscription adéquat doit être utilisé.

Actuellement, un numéro d'inscription d'abri fiscal n'a pas de date d'expiration, donc tous les numéros émis depuis 1989 sont, en théorie, toujours valables. Cette situation a occasionné des problèmes pour l'ARC, car s'il n'y a pas de rapport annuel provenant d'un de ces numéros, il est impossible de savoir si l'abri fiscal en question est inactif, s'il a été vendu ou si des investissements ont été effectués sans être déclarés.

Grâce à cette mesure, les numéros d'inscription d'abri fiscal auraient une validité d'un an. Il semble que, de toute façon, un certain nombre de promoteurs d'abris fiscaux prennent un nouveau numéro chaque année.

Ce sont les paragraphes (1) et (2). Le paragraphe (3) traite d'une pénalité existante applicable aux promoteurs d'abris fiscaux qui vendent une participation dans un abri fiscal qui n'est pas enregistré auprès de l'ARC ou qui donnent de fausses informations au moment de l'enregistrement de l'abri fiscal.

Currently, the penalty on the tax shelter promoter is the greater of \$500 and 25 per cent of all the consideration received in respect of the tax shelter.

This measure provides that in the context of charitable donation tax shelters — which are essentially tax shelters that end up giving the participant the opportunity to make a gift to a qualified donee and obtain a charitable donation tax receipt — the penalty would be the greater of the penalty under the existing rules, and the greater of 25 per cent of the amount that the promoter asserts the person can give as a donation to a qualified donee.

This clause would also introduce a new penalty on tax shelter promoters. It introduces a penalty if the tax shelter promoter fails to comply with a demand to file an information return or does not provide, in an annual information return, the name, SIN or BIN of the donor or the amount paid by that person participating in the tax shelter. This will create a penalty of 25 per cent of the greater of all amounts received as consideration in respect of the tax shelter. In the case where it is a charitable donation tax shelter, the amount that was asserted that could be given to a qualified donee by way of donation.

**The Chair:** Subclauses (5), (6), (7) and (8) are all covered by those comments?

**Mr. Cook:** I can explain in more detail, but they are the coming into force rules as to when it will start to apply. For example, the tax shelter identification number will start to apply with respect to applications made on or after budget day. Existing tax shelter identification numbers are grandfathered for a period of about a year and a half. Existing tax shelter identification numbers are good until the end of 2013. With respect to the penalties, they generally apply as of Royal Assent.

**The Chair:** Thank you. We understand that. We have already dealt with clause 16 at the top of page 14. It is the Governor General's income, which we have discussed. The only other thing before we get to Part 2, where we will adjourn, is blood coagulation monitor. Are you adding something?

**Mr. Cook:** It adds to the list of expenses eligible for the medical expense tax credit. This allows blood coagulation monitors and their associated peripherals to be eligible expenses for purposes of the medical expense tax credit.

**Senator Ringuette:** With respect to the pay increase of the Governor General, in the briefing book, on page 18 you say:

This amount compensates for the income tax a Governor General would pay if his or her total income from all sources (e.g., pensions from previous employment) was taxed at the top marginal rate.

You are making an assumption. You are putting in legislation on particular issues regarding a person and not to the position per se.

Actuellement, la pénalité imposée aux promoteurs d'abris fiscaux est l'éventualité la plus élevée entre 500 \$ et 25 p. 100 de toutes les contreparties reçues en lien avec l'abri fiscal.

En vertu de cette mesure, dans le contexte d'abris fiscaux de dons de bienfaisance — qui sont essentiellement des abris fiscaux donnant la possibilité au participant de faire un don à un donataire reconnu et d'obtenir un reçu fiscal —, la pénalité imposée serait l'éventualité la plus élevée entre les règles déjà existantes et 25 p. 100 du montant qui, d'après le promoteur, peut être donné à un donataire reconnu.

Cet article introduirait une nouvelle pénalité pour les promoteurs d'abris fiscaux. La pénalité serait imposée si le promoteur de l'abri fiscal ne répond pas à une injonction de déclaration ou ne fournit pas — dans la déclaration annuelle — le nom, le NAS ou le NIB du donneur ou le montant payé par la personne participant à l'abri fiscal. Une pénalité de 25 p. 100 du montant le plus élevé des contreparties reçues en lien avec l'abri fiscal serait donc instaurée. Dans le cas d'un abri fiscal de dons charitables, ce sera le montant que l'on a dit pouvoir être donné à un donataire reconnu.

**Le président :** Est-ce vos explications englobent aussi les paragraphes (5), (6), (7) et (8)?

**M. Cook :** Je pourrais détailler davantage, mais il s'agit des règles d'exécution. Par exemple, le numéro d'abri fiscal s'appliquera pour les demandes formulées à partir du dépôt du budget. Les numéros existants seront conservés durant approximativement un an et demi, soit jusqu'à la fin 2013. Pour ce qui est des pénalités, elles s'appliquent généralement à partir de la sanction royale.

**Le président :** Merci. Nous comprenons bien. Nous avons déjà traité de l'article 16 en haut de la page 14. Il s'agit du revenu du gouverneur général, nous en avons parlé. Le dernier point avant la partie 2, où nous leverons la séance, c'est l'appareil de surveillance de coagulation sanguine. Avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Cook :** C'est ajouté à la liste des dépenses déductibles en vertu du crédit d'impôt pour frais médicaux. Les appareils de surveillance de coagulation sanguine et leurs périphériques deviennent des dépenses éligibles au crédit d'impôt pour frais médicaux.

**Le sénateur Ringuette :** Pour ce qui est de l'augmentation du salaire du gouverneur général, dans le cahier d'information, à la page 18 de l'anglais vous dites à peu près ceci :

Ce montant compense l'impôt sur le revenu qu'un gouverneur général aurait à payer si ses revenus d'autres sources, comme une pension provenant d'emplois précédents, étaient imposés au taux marginal le plus élevé.

Vous faites une supposition. Vous consignez dans la loi une disposition qui vise le particulier et non la fonction.

I would like to go to clause 17 where you say “annual adjustment of salary.” Could you please expand on that clause?

**Mr. Keenan:** Currently, the Governor General’s annual salary grows at a rate that is in keeping with the growth of average industrial wage.

**Senator Ringuette:** Which is what on average?

**Mr. Keenan:** I could not say right now. It is the measure of indexation used for the yearly maximum pensionable earnings for the Canada Pension Plan, but is also the indexation factor for registered pension plan limits and RRSP limits. There is an indexation factor.

This clause essentially says that indexation factor will apply to the new salary level.

**Senator Ringuette:** If there is another freeze of public service salaries, would the provisions in clause 17 also include freezing the salary of the Governor General?

**Mr. Keenan:** I could not speculate on that.

**Senator Ringuette:** It is not an inclusive issue here. Thank you.

**The Chair:** Thank you for your understanding. We will now go on to Part 2, which we will start tomorrow at the same time. Thank you all very much for your patience and understanding.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening, ladies and gentlemen. Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance, the best show in town.

[*Translation*]

Honourable senators, this evening, we are continuing our study on the 2012-2013 main estimates.

[*English*]

I remind honourable senators not to confuse the main budget work that we are doing now with the work that we were doing this afternoon on budget implementation. This is the last scheduled hearing that we will have on the Main Estimates, but we will certainly be continuing on Bill C-38, the budget implementation.

J’aimerais passer à l’article 17 où vous parlez de « rajustement du traitement ». Pourriez-vous nous en dire plus?

**M. Keenan :** Actuellement, le salaire du gouverneur général croît au même rythme que la moyenne des salaires.

**Le sénateur Ringuette :** C’est-à-dire?

**M. Keenan :** Je n’ai pas le chiffre en tête. C’est la mesure d’indexation utilisée pour déterminer les revenus imposables annuels maximum au titre du Régime de pensions du Canada, mais c’est également le taux d’indexation pour les limites de régimes de pension agréés et les limites des régimes enregistrés d’épargne-retraite. Il y a un taux d’indexation.

Cet article applique ce taux d’indexation au nouveau niveau de rémunération.

**Le sénateur Ringuette :** S’il y avait à nouveau un gel des salaires des fonctionnaires, est-ce que l’article 17 donnerait lieu au gel du salaire du gouverneur général?

**M. Keenan :** Je ne pourrais pas me prononcer sur ce point.

**Le sénateur Ringuette :** Ce n’est pas inclusif dans le cas présent. Merci.

**Le président :** Merci de votre compréhension. Nous arrivons maintenant à la partie 2, que nous examinerons demain à la même heure. Merci beaucoup pour votre patience et votre compréhension.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd’hui, à 18 h 45, pour étudier les dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l’exercice se terminant le 31 mars 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonsoir mesdames et messieurs. Soyez les bienvenus au Comité sénatorial permanent des finances nationales, le meilleur spectacle en ville.

[*Français*]

Honorables sénateurs, ce soir, nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l’année 2012-2013.

[*Traduction*]

Je rappelle à mes honorables collègues qu’il ne faut pas confondre l’étude du Budget principal que nous avons entreprise avec ce que nous allons faire cet après-midi au sujet de la mise en œuvre du budget. Cette séance est la dernière prévue sur le Budget principal des dépenses, mais nous allons poursuivre notre étude du projet de loi C-38, loi d’exécution du budget.



In our first session this evening, we are pleased to welcome officials from Environment Canada. Andrea Lyon is the Associate Deputy Minister of the department; Carol Najm is Assistant Deputy Minister, Finance Branch; and Michael Keenan is Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch. I do not know if I can call Parks Canada an agency, but it comes under the umbrella of Environment Canada. We welcome Alan Latourelle, Chief Executive Officer. Finally, from the Canadian Environmental Assessment Agency, we welcome Elaine Feldman, President.

I understand that three of you have introductory remarks. Please proceed, Ms. Lyon.

[*Translation*]

**Andrea Lyon, Associate Deputy Minister, Environment Canada:** Honourable senators, my name is Andrea Lyon, and I am the Associate Deputy Minister of the Department of the Environment. I am pleased to be here to discuss Environment Canada's 2012-13 main estimates.

[*English*]

I am accompanied by my colleagues Michael Keenan and Carol Najm.

Budget 2012 made some key investments in the environment, such as the renewal of the Species at Risk Program and a commitment to continue improvements in Lake Winnipeg and Lake Simcoe.

Like other departments and agencies, Environment Canada is contributing to efforts to return to a balanced budget. In total, our deficit reduction measures amount to approximately 5 per cent of our budget last year. These savings are to be achieved over the next three years.

Some changes related to our deficit reduction efforts will affect our employees. Environment Canada will see a reduction in its overall workforce of about 3 percent. This amounts to approximately 200 people. We will be working hard to mitigate the effects on our employees using the full range of public service human resource policies and collective agreements.

[*Translation*]

In implementing the budget 2012 measures, Environment Canada remains committed to two principles: providing Canadians with a clean, safe and sustainable environment; and taking care of our employees.

[*English*]

In implementing our deficit reduction measures, we will ensure that we have the capacity to carry out our mandate. In fact, we have a very full mandate, and let me talk about some of those items.

Dans la première partie de la soirée, nous aurons le plaisir d'accueillir des fonctionnaires d'Environnement Canada. Andréa Lyon est sous-ministre déléguée au ministère, Carol Najm est sous-ministre adjointe, Direction générale des finances, et Michael Keenan est sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique. Je ne sais pas si je peux qualifier Parcs Canada d'organisme, mais cette entité relève d'Environnement Canada. Nous accueillerons aussi Alan Latourelle, directeur général de Parcs Canada et, enfin, Elaine Feldman, présidente de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

J'ai cru comprendre que vous aviez tous trois des remarques liminaires. Je vous en prie, madame Lyon, commencez.

[*Français*]

**Andrea Lyon, sous-ministre déléguée, Environnement Canada :** Honorables sénateurs, je m'appelle Andrea Lyon et je suis la sous-ministre déléguée du ministère de l'Environnement. C'est un plaisir d'être ici pour discuter du Budget principal des dépenses 2012-2013 d'Environnement Canada.

[*Traduction*]

Je suis accompagnée de mes collègues Michael Keenan et Carol Najm.

Par l'entremise du budget de 2012, d'importants investissements ont été réalisés en matière d'environnement, notamment le renouvellement du programme sur les espèces en péril et un engagement à poursuivre l'assainissement des lacs Winnipeg et Simcoe.

À l'instar d'autres agences et ministères, Environnement Canada déploie des efforts pour rétablir l'équilibre budgétaire. Au total, notre contribution représente environ 5 p. 100 de notre budget de l'année dernière. Ces économies seront réalisées au cours des trois prochaines années.

Certains changements liés à nos efforts de réduction du déficit toucheront nos employés. Durant cette période, Environnement Canada verra son effectif global réduit d'environ 3 p. 100, ce qui équivaut à quelque 200 personnes. Nous nous efforcerons d'atténuer les effets sur nos employés en tirant parti de la gamme entière de politiques et de conventions collectives en matière de ressources humaines dans la fonction publique.

[*Français*]

Durant la mise en œuvre des mesures inhérentes au budget 2012, Environnement Canada entend respecter deux principes : offrir aux Canadiennes et aux Canadiens un environnement propre, sûr et durable, et prendre soin de nos employés.

[*Traduction*]

Dans nos efforts de réduction du déficit, nous veillerons à conserver la capacité nécessaire pour pouvoir continuer d'assumer nos responsabilités. En réalité, une gamme d'activités complète se présente devant nous, et j'aimerais prendre quelques minutes pour vous parler de certains de ces éléments.

Canada has made progress in reducing greenhouse gas emissions despite a growing population and economy. Since 2005, emissions have declined in almost all sectors, including oil and gas and electricity generation. Between 2009 and 2010, our emissions remained steady, while the economy experienced growth of about 3.2 per cent.

We are continuing our work towards our 2020 emission reduction target of 17 per cent below 2005 levels and working on a sector-by-sector approach. In 2010, we introduced emissions regulations for cars and light duty trucks. We have also proposed new regulations for heavy-duty trucks that will be in line with U.S. standards.

In August 2011, we published proposed regulations for the electricity sector, creating new performance standards for coal-fired electricity generation. Final regulations are expected to be published in 2012 and scheduled to come into effect in July 2015.

We are also moving to introduce regulations in other major emitting sectors, including oil and gas.

*[Translation]*

On the international stage, Environment Canada has played a significant role by helping the government advance work towards a new international climate change agreement.

The Durban platform for enhanced action took another step forward by setting out a negotiating mandate for all countries in order to develop a new single international treaty that should include all major emitters and be implemented by 2020. That has been a long-standing Canadian objective.

*[English]*

The department is also helping to ensure that future developments of the oil sands are responsible and sustainable. Environment Canada's integrated monitoring plan for the oil sands of July 2011 outlined what was needed to develop a world-class monitoring program for this resource. In February, we announced the joint Canada-Alberta implementation plan for oil sands monitoring, a world-class, science-based program designed to deliver rigorous scientific data.

Le Canada a fait des progrès sur le plan de la réduction des émissions de gaz à effet de serre malgré la croissance de la population et de l'économie. Depuis 2005, les émissions ont baissé dans presque tous les secteurs, y compris dans les secteurs responsables de la production du pétrole, du gaz et de l'électricité. Entre 2009 et 2010, nos émissions sont demeurées stables, tandis que le pays a connu une croissance économique de 3,2 p. 100.

Nous continuons notre travail vers la réduction, d'ici 2020, des émissions de gaz à effet de serre du Canada de 17 p. 100 par rapport aux niveaux de 2005 en préconisant une approche sectorielle. En 2010, nous avons introduit de nouveaux règlements en matière d'émissions finales s'appliquant aux voitures et aux camions légers dans l'industrie du transport. Nous avons également proposé une nouvelle réglementation s'appliquant aux camions de gros tonnage qui s'harmonisera avec les normes en vigueur aux États-Unis.

Par ailleurs, en août 2011, nous avons publié une proposition de règlements pour l'industrie de la production électrique, créant ainsi de nouvelles normes de rendement pour la production d'électricité à partir du charbon. Les règlements finaux devraient être publiés en 2012 et entrer en vigueur en juillet 2015.

Nous travaillons maintenant en vue d'adopter une réglementation s'appliquant aux autres grands émetteurs, y compris le secteur gazier et pétrolier.

*[Français]*

Sur la scène internationale, Environnement Canada a joué un rôle important en appuyant les efforts du gouvernement concernant une nouvelle entente internationale en matière de changements climatiques.

La plateforme de Durban pour l'action approfondie a franchi une autre étape en établissant un mandat de négociation pour tous les pays afin d'élaborer un nouveau traité international unique qui devrait réunir tous les grands émetteurs et être mis en œuvre d'ici 2020, ce qui est un objectif canadien de longue date.

*[Traduction]*

Le ministère contribue aussi à faire en sorte que les développements futurs concernant les sables bitumineux s'effectuent dans un cadre responsable et durable. Annoncé en juillet 2011, le Plan de surveillance intégré visant les sables bitumineux a décrit les éléments nécessaires pour élaborer un programme de surveillance de calibre mondial pour cette ressource. En février, nous avons annoncé conjointement avec le gouvernement de l'Alberta, le Plan de mise en oeuvre conjoint du Canada et de l'Alberta pour la surveillance visant les sables bitumineux, programme scientifique de calibre mondial conçu pour produire des données scientifiques rigoureuses.

Environment Canada's scientific capacity is key to launching the implementation of the plan this fiscal year. In fact, Environment Canada and Alberta government scientists are already out in the field, and we expect to get results soon.

Environment Canada is strongly committed to operating as a world-class regulator, and we intend to improve on our track record of regulatory excellence.

We are working with provinces, industry and non-governmental organizations to implement the air quality management system. We are also working on the chemicals management plan.

[*Translation*]

The department is also carrying out its mandate to protect and conserve Canada's rich and abundant biodiversity. Under our new St. Lawrence plan, we are working with Quebec to ensure water quality and protect ecologically sensitive areas.

[*English*]

As well, we are working to enhance our weather and warning service across the country so that it continues to provide Canadians with a comprehensive national weather, water and climate monitoring system.

Let me turn to the Main Estimates.

These are the first request for departmental funding for the 2012-13 fiscal year. They do not take account of Budget 2012 and do not include supplementary estimates. Environment Canada is requesting \$972.7 million in these Main Estimates. This amount represents a \$100.6 million increase over last year's Main Estimates, due mainly to renewed programs such as the Clean Air Agenda, Canada's Chemical Management Plan, Federal Contaminated Sites Action Plan and Canada's Weather Services.

[*Translation*]

The funding request before you will ensure that Environment Canada can support its domestic regulatory approach to greenhouse gas emissions and air pollutants. Those funds will also help address health and environmental risks posed by harmful chemicals by accelerating the risk assessment pace to address the legacy of unassessed substances under the Canadian Environmental Protection Act.

La capacité scientifique d'Environnement Canada est fondamentale à la mise en oeuvre du plan au cours du présent exercice financier. En fait, les équipes de scientifiques d'Environnement Canada et du gouvernement de l'Alberta sont déjà à pied d'oeuvre et nous espérons parvenir prochainement à des résultats

Environnement Canada est déterminé à jouer le rôle d'organisme de réglementation de calibre mondial. Nous avons l'intention d'améliorer notre fiche de route sur le plan de l'excellence réglementaire.

Environnement Canada continuera, par ailleurs, à travailler avec les gouvernements provinciaux, l'industrie et les organisations non gouvernementales afin de mettre en place le Système de gestion de la qualité de l'air. Nous travaillons aussi sur le Plan de gestion des produits chimiques du Canada.

[*Français*]

De plus, le ministère livre aussi son mandat de protéger et préserver la riche et abondante biodiversité au Canada. Conformément à notre nouveau plan Saint-Laurent, nous travaillons avec le Québec afin d'assurer la qualité de l'eau et de protéger les aires vulnérables sur le plan écologique.

[*Traduction*]

Mentionnons également que le ministère s'efforce d'améliorer ses services de météo et d'alerte d'un bout à l'autre du pays pour continuer à offrir aux Canadiens un système de surveillance national complet des conditions météo, de l'eau et du climat.

J'aimerais maintenant parler du Budget principal des dépenses.

Ce budget principal est la première demande de financement ministériel pour l'exercice financier 2012-2013. Le budget de 2012 ne tient pas compte du Budget principal des dépenses, ni du Budget supplémentaire. Environnement Canada demande 972,7 millions de dollars. Cette somme représente une augmentation de 100,6 millions par rapport au Budget principal de l'année dernière, essentiellement attribuable aux programmes renouvelés, par exemple le Programme sur la qualité de l'air, le Plan de gestion des produits chimiques du Canada, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux et les services de prévisions météo du Canada.

[*Français*]

La demande de financement que vous avez entre les mains permettra à Environnement Canada de s'assurer qu'il puisse appuyer l'approche réglementaire nationale relativement aux émissions de gaz à effet de serre et aux polluants atmosphériques. Elle permettra également d'aborder les risques pour la santé et l'environnement que posent les produits chimiques nocifs en accélérant le rythme d'évaluation des risques afin de se pencher sur l'héritage des substances non évaluées en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

[English]

In conclusion, this highlights some of the work these estimates will support at Environment Canada. Thank you for your time.

**Alan Latourelle, Chief Executive Officer, Parks Canada:** Thank you for the opportunity to meet with the committee to discuss the 2012-13 Main Estimates for Parks Canada. I would like to point to some of the ways in which Parks Canada is building on a tremendous legacy of a century of conservation leadership internationally.

[Translation]

Recently, Parks Canada received both national and international acclaim from organizations such as World Wildlife Fund International, the National Geographic Society, the Royal Canadian Geographical Society and Hostelling International Canada.

[English]

We cannot rest on our laurels, and our challenges are daunting. As Canada becomes increasingly urban, as new immigrants make their homes in this great country and as a younger generation comes of age, they may not share the personal connection to the wilderness that defined past generations. Our challenge moving forward is to connect Canadians to their natural and historic treasures.

We build the legacy by adding the areas under our protection.

[Translation]

Today, Parks Canada's network includes 43 national parks, 167 national historic sites and 4 national marine conservation areas. Since 2006, we have taken actions that will lead to a 50-per-cent increase in the agency's system of national parks and other protected areas. Measures are under way to protect, for example, Sable Island in the Atlantic, Southern Strait of Georgia in the Pacific, and Lancaster Sound, described as "the Serengeti of the Arctic".

[English]

Within the national parks, we are bringing back native species. In Grasslands National Park, for example, we have reintroduced the plains bison and the blackfooted ferret, which was thought to have been extinct for the most of the twentieth century.

In La Mauricie National Park, we are completing a massive restoration of lakes and rivers damaged long ago by logging practices.

[Traduction]

Voilà, monsieur le président, qui met un terme à ce survol du travail que ce budget permettra d'accomplir à Environnement Canada. Je vous remercie.

**Alan Latourelle, directeur général, Parcs Canada :** Merci de m'avoir invité à rencontrer le comité pour discuter du Budget principal des dépenses 2012-2013 de Parcs Canada. Je me propose de souligner certaines des façons dont Parcs Canada prend appui sur l'énorme héritage laissé par les 100 premières années de l'agence qui est un chef de file mondial en matière de conservation.

[Français]

Récemment, l'agence Parcs Canada a été saluée, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, par des organisations comme the World Wildlife Fund International, la National Geographic Society, la Société géographique royale du Canada et Hostelling International Canada.

[Traduction]

Toutefois, nous savons que nous ne pouvons nous accorder de répit. Les défis qui se posent à nous sont intimidants. Au fur et à mesure que le Canada s'urbanise, que de nouveaux immigrants s'installent ici et que les membres de la jeune génération atteignent leur majorité sans forcément entretenir la même relation personnelle avec la nature que l'ont fait ceux des générations précédentes. Le défi qui nous attend sera d'amener les Canadiens à tisser des liens avec leurs trésors naturels et historiques.

Nous créons des legs en augmentant le nombre d'aires que nous protégeons.

[Français]

Aujourd'hui, le réseau de Parcs Canada compte 43 parcs nationaux, 167 lieux historiques nationaux et quatre aires marines nationales de conservation. Depuis 2006, nous prenons des mesures qui se traduiront par une augmentation de 50 p. 100 du réseau de parcs nationaux et des aires protégées de l'agence. À l'heure actuelle, nous prenons également des mesures pour protéger, par exemple, l'île de Sable dans l'Atlantique, le Détroit-de-Georgia Sud dans le Pacifique, et le détroit de Lancaster, considéré comme « Le Serengeti de l'Arctique ».

[Traduction]

Dans les parcs nationaux, nous ramenons des espèces indigènes. Dans le parc national du Canada des Prairies, par exemple, nous avons réintroduit le bison des plaines de même que le putois d'Amérique, espèce que l'on a cru disparue pendant la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le parc national du Canada de la Mauricie, nous procédons à une restauration massive des rivières et des lacs touchés il y a longtemps par les pratiques d'exploitation forestière.

*[Translation]*

We use the latest technology to monitor the health and integrity of the country's treasured natural places. In collaboration with the Canadian Space Agency and the Canadian Centre for Remote Sensing, we use space technology to map and monitor the ecological health of Canada's most remote northern parks.

*[English]*

One of our boldest and most innovative projects includes a new concept within driving distance of 10 million Canadians, a national urban park. We have been meeting with stakeholders and partners on such a protected area in the Rouge Valley of Greater Toronto. The existing Rouge Park is about 10 times the size of Central Park in New York or Stanley Park in Vancouver. It has one of the few examples in Canada of the rare Carolinian forest and is home to hundreds of species of plants bird, fish, reptiles and amphibians. The park also shows the long-standing interaction between the natural environment and the First Nations.

*[Translation]*

We envision Rouge National Urban Park as a "people's park" — a place to gather, enjoy the outdoors, and discover and learn about the Rouge Valley's rich natural and cultural heritage. The park will provide accessible and memorable experiences for all visitors and reflect the high-quality services provided by Parks Canada and its partners. As part of a national network, the park will also offer a window to inspire the discovery of Canada's national parks, national historic sites, national marine conservation areas and other similar sites.

*[English]*

The Main Estimates before you also include initiatives to commemorate the bicentennial of a defining moment in Canadian history, the War of 1812. At Parks Canada national historic sites, Canadians can personally experience many of the most important locations of the great fight for our country.

With more than twenty War of 1812 sites, Parks Canada is the leading presenter of historic experiences from this era.

The Economic Action Plan invested \$16.3 million at many of our War of 1812 national historic sites, and with a \$9.4 million share of the government's 1812 Commemoration Fund, Parks

*[Français]*

Nous avons recours aux toute dernières technologies pour surveiller la santé et l'intégrité des trésors naturels du pays. En collaboration avec l'agence spatiale canadienne et le Centre canadien de télédétection, nous utilisons la technologie spatiale pour cartographier les parcs les plus éloignés dans le Nord du Canada et en surveiller la santé écologique.

*[Traduction]*

Un des projets les plus audacieux et novateurs met en scène un nouveau concept auquel 10 millions de Canadiens ont accès en voiture : un parc urbain national. Nous continuons de tenir des rencontres avec les intervenants et les partenaires concernant une telle aire protégée dans la vallée de la Rouge, qui est située dans la région du Grand Toronto. Le parc de la vallée de la Rouge, tel qu'il existe aujourd'hui, est environ 10 fois plus grand que Central Park à New York ou Stanley Park à Vancouver. C'est l'un des rares endroits au Canada où l'on trouve une forêt carolinienne; le parc abrite également des centaines d'espèces de plantes, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens. De plus, le parc témoigne de l'interaction que les Premières nations ont toujours eue avec le milieu naturel.

*[Français]*

Nous imaginons le parc urbain national de la Rouge comme un « parc du peuple », c'est-à-dire un endroit où les visiteurs peuvent se réunir et pratiquer des loisirs en plein air, en plus de découvrir le riche patrimoine naturel et culturel de la vallée de la Rouge et d'en apprendre davantage sur celui-ci. Le parc sera facilement accessible et permettra à l'ensemble des visiteurs de vivre des expériences inoubliables, tout en reflétant les services de qualité offerts par Parcs Canada et ses partenaires. Dans le cadre d'un réseau national, le parc aura également piqué la curiosité des visiteurs et les aura amenés à découvrir les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation de d'autres endroits au Canada.

*[Traduction]*

Le Budget principal des dépenses qui vous est présenté englobe également des initiatives visant à commémorer le bicentenaire d'un événement très important de l'histoire canadienne : la guerre de 1812. Dans certains lieux historiques nationaux de Parcs Canada, les visiteurs peuvent fouler le sol de quelques-uns des endroits les plus importants où s'est déroulée cette grande bataille pour le sort de notre pays.

Parcs Canada gère plus de 20 lieux associés à la guerre de 1812, ce qui en fait le principal présentateur de cet événement pivot.

Dans le cadre du Plan d'action économique, un montant de 16,3 millions de dollars a été octroyé à Parcs Canada et sera investi dans nombre des lieux historiques nationaux associés à la

Canada is rolling out programming for national awareness events and commemoration, and legacy investments.

Initiatives such as a national urban park and the commemorations of the 200-year-old war will help us connect with Canadians, but I would like to also point out that Parks Canada is at the forefront of using new technology to reach Canadians.

[Translation]

In 2009, Parks Canada was among the first federal government agencies to adopt social media with the launch of a YouTube channel. Today, our YouTube channel has more than half a million videos watched by more than a thousand viewers. Our Twitter feed has surpassed 10,000 followers, and the Parks Canada national brand channel on Facebook has more than 6,500 fans who, collectively, have 1.6 million friends. We have also entered the smart phone era with the Heritage Gourmet application.

We have taken special care to address the legal and policy issues involved in social media, and our guidelines have inspired the Treasury Board's guidelines.

Mr. Chair, Parks Canada continues to find innovative ways to engage Canadians where they live, work and play. Last year, we celebrated our centennial by bringing genuine Parks Canada experiences to downtown Toronto, Montreal and Vancouver. Our "Learn to Camp" program allowed urban and new Canadians to experience a unique Canadian camping experience.

[English]

The My Parks Pass encourages grade 8 students and their families to come to their national parks and connect with nature. The Explorers program is targeted at children aged 6 to 11. We have partnered on innovative broadcast productions such as *A Park for All Seasons*, *Operation Unplugged*, *The National Parks Project* and *La part du monde*.

The Main Estimates before you outline many of these initiatives we are working this fiscal year to protect Canada's treasured places and help more Canadians discover these treasures and become enriched by them.

Thank you. I would be pleased to answer the committee's questions.

guerre de 1812. Grâce à sa part du Fonds de commémoration de la guerre de 1812 du gouvernement, qui s'élève à 9,4 millions de dollars, l'agence s'emploie à lancer des programmes nationaux dans les domaines suivants : sensibilisation, événements et commémoration, et investissements pour les legs.

Des initiatives comme celle du parc urbain national et la commémoration du bicentenaire d'une guerre nous aideront à établir des liens avec les Canadiens et les Canadiennes. J'aimerais aussi souligner que Parcs Canada est un chef de file dans l'utilisation de la nouvelle technologie pour communiquer avec la population canadienne.

[Français]

En 2009, Parcs Canada a été l'un des premiers organismes du gouvernement fédéral à adopter les médias sociaux grâce au lancement d'une chaîne YouTube. À ce jour, plus d'un million de visiteurs y ont visionné au-delà d'un demi-million de vidéos. Notre site Twitter a dépassé le nombre de 10 000 abonnés et la page Facebook, portant la marque nationale de Parcs Canada, compte plus de 6 500 adeptes qui, ensemble, ont 1,6 million d'amis. De même, nous sommes entrés dans l'ère du téléphone intelligent avec l'application Patrimoine gourmand.

Nous sommes assurés de donner suite, comme il se doit, aux questions juridiques et stratégiques associées aux médias sociaux et nos lignes directrices ont servi d'inspiration pour celles du Conseil du Trésor.

Monsieur le président, Parcs Canada continue de trouver des moyens novateurs pour joindre les Canadiens et les Canadiennes où ils vivent, travaillent et s'amuse. L'an dernier, nous avons célébré notre centenaire en offrant d'authentiques expériences de Parcs Canada au centre-ville de Toronto, de Montréal et de Vancouver. Notre initiative « invitation au camping » a permis aux citoyens et aux nouveaux Canadiens de vivre une expérience de camping unique et typiquement canadienne.

[Traduction]

Le programme « Mon Passeport Parcs » incite les élèves de 8<sup>e</sup> année et leur famille à visiter leurs parcs nationaux et à créer des liens avec la nature. Le programme « Xplorateurs », pour sa part, vise les enfants âgés de 6 à 11 ans. Nous avons contribué comme partenaire à la réalisation de productions télévisuelles novatrices comme *A Park for All Seasons*, *Operation Unplugged*, *The National Parks Project* et *La part du monde*.

Le Budget principal des dépenses que nous vous présentons donne un aperçu de bon nombre des initiatives sur lesquelles nous travaillons au cours du présent exercice en vue de protéger les trésors nationaux du Canada et d'aider un plus grand nombre de Canadiens à découvrir ces trésors et à s'en enrichir. Il s'agit du legs que nous laissons aux générations à venir.

Merci. Il me fera maintenant plaisir de répondre aux questions du comité.

[Translation]

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Latourelle. Our next witness is Ms. Feldman.

[English]

**Elaine Feldman, President, Canadian Environmental Assessment Agency:** I appreciate the opportunity to appear before this committee to speak to the agency's Main Estimates and priorities. My name is Elaine Feldman, and I am President of the Canadian Environmental Assessment Agency.

The 2012-13 Main Estimates show a net decrease of \$13 million in comparison to the agency's 2011-12 Main Estimates.

This is mainly attributable to five-year funding that was provided through Budget 2007, and was due to sunset at the end of March 2012.

This included funding of \$11 million per year for the agency that was part of the Major Projects Management Office initiative.

[Translation]

I am pleased to tell you that budget 2012 renewed our sunset funding and also provided additional funds of \$1.5 million per year to support consultations with aboriginal peoples related to projects assessed under the Canadian Environmental Assessment Act.

[English]

In addition, the Responsible Resource Development plan announced in Budget 2012 proposes to modernize the regulatory system for project reviews. This effort has four objectives: making the review process for major projects more predictable and timely; reducing duplication and regulatory burden; strengthening environmental protection, and enhancing consultations with Aboriginal peoples.

On April 26, the Minister of Finance introduced Bill C-38, the jobs, growth and long-term prosperity bill, which includes measures to implement this plan.

[Translation]

Bill C-38 proposes a new Canadian Environmental Assessment Act, as well as other changes to acts that are part of the federal regulatory system.

[English]

This legislation is intended to make the review process for major economic projects more timely and transparent, while protecting the environment.

[Français]

**Le président :** Merci beaucoup monsieur Latourelle. Notre prochain témoin sera Mme Feldman.

[Traduction]

**Elaine Feldman, présidente, Agence canadienne d'évaluation environnementale :** Merci. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de me présenter devant ce comité pour parler des priorités et du Budget principal des dépenses de l'agence. Je m'appelle Elaine Feldman et je suis présidente de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.

Le Budget principal des dépenses de 2012-2013 présente une réduction nette de 13 millions de dollars par rapport au Budget principal de l'agence de 2011-2012.

Cette réduction s'explique principalement par le financement quinquennal accordé à l'agence dans le cadre du budget de 2007 et qui devait prendre fin à la fin de mars 2012.

Ce financement comprenait une somme de 11 millions de dollars par année attribuée dans le cadre de l'initiative du Bureau de gestion des grands projets.

[Français]

Je suis heureuse de vous dire que notre financement temporaire a été renouvelé en vertu du Budget de 2012, qui nous a également accordé des fonds additionnels de 1,5 million de dollars par année pour favoriser les consultations auprès des Autochtones dans le cadre de projets évalués en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

[Traduction]

En outre, le plan de Développement responsable des ressources annoncé dans le budget de 2012 propose de moderniser le système fédéral de réglementation pour l'examen des projets. Cette initiative vise quatre objectifs : rendre le processus d'examen des grands projets plus prévisible et plus rapide; réduire le chevauchement et le fardeau réglementaire; renforcer la protection de l'environnement; améliorer les consultations auprès des peuples autochtones.

Comme vous le savez, le 26 avril dernier, le ministre des Finances a déposé le projet de loi C-38, Loi sur l'emploi, la croissance et la prospérité durable, qui comprend des mesures pour la mise en œuvre de ce plan.

[Français]

Le projet de loi C-38 propose une nouvelle Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ainsi que d'autres modifications à des lois qui font partie du système fédéral de réglementation.

[Traduction]

La nouvelle loi vise à rendre plus opportun et transparent le processus d'examen des grands projets de nature économique, tout en protégeant l'environnement.

The goal is to have one project, one review in a clearly defined time period.

Given recent predictions that there may be \$500 billion of new resource projects in Canada over the next 10 years, we recognize the importance of setting clear timelines for environmental assessment, reducing duplication and focusing resources on large projects that may have significant adverse environmental effects.

[Translation]

Under the new act, regulations will establish a list of project types that may require a federal environmental assessment.

[English]

There will be two types of environmental assessment — standard EAs and assessments by review panels.

Responsibility to carry out assessments will be consolidated among three entities: the Canadian Environmental Assessment Agency, the Canadian Nuclear Safety Commission and the National Energy Board.

The proposed legislation also includes authority for substitution and equivalency with provincial processes. These provisions will be applied if a province has the interest, the capacity and the process to fulfill the substantive requirements of the new act.

There are also new enforcement provisions and follow-up programs that would be mandatory after all environmental assessments.

With the renewal of our funding, I am confident that the agency will be ready and able to respond effectively to the direction set by the government.

[Translation]

Thank you. I would be pleased to answer your questions.

[English]

**The Chair:** Thank you, Ms. Feldman. The information that you have given us with respect to the budget is not reflected in the Main Estimates.

Colleagues will know that we are dealing with the Main Estimates at this stage, but it is helpful for us to know what might be coming and that your predictions and requests in the Main Estimates will be influenced by the budget, which came along afterwards, and we will see the effects of the budget and the impact on Main Estimates through supplementary estimates that will be coming before this committee as well.

L'objectif est d'avoir un seul examen par projet dans un délai clairement défini.

Comme les récentes prévisions font état de nouveaux projets de ressources d'une valeur de 500 milliards de dollars au Canada pour les 10 prochaines années, nous reconnaissons l'importance d'établir des échéanciers précis pour les évaluations environnementales, de réduire le chevauchement et de concentrer les ressources sur les grands projets susceptibles d'avoir des effets environnementaux importants.

[Français]

En vertu de la nouvelle loi, un règlement établira une liste des types de projets susceptibles d'exiger une évaluation environnementale fédérale.

[Traduction]

Il y aura deux types d'évaluation environnementale : les évaluations environnementales standard et les évaluations par des commissions d'examen.

La responsabilité d'effectuer les évaluations sera regroupée au sein de trois entités : l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et l'Office national de l'énergie.

La nouvelle loi, telle que proposée, comprend aussi un pouvoir de substitution et d'équivalence avec les processus provinciaux. Ces dispositions seraient appliquées lorsqu'une province a un intérêt, la capacité et le processus réglementaire requis pour répondre aux exigences essentielles de la nouvelle loi.

Il y a également des dispositions exécutoires et des programmes de suivi seront obligatoires pour toutes les évaluations environnementales.

Avec le renouvellement de notre financement, je suis persuadée que l'agence sera prête et à même de répondre efficacement aux orientations établies par le gouvernement.

[Français]

Je vous remercie et c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

[Traduction]

**Le président :** Merci, madame Feldman. Les données que vous nous avez communiquées au sujet du budget ne sont pas reflétées dans le Budget principal des dépenses.

Les sénateurs sont conscients que nous avons devant nous le Budget principal des dépenses, mais il est toujours utile de savoir ce qui s'annonce, d'autant, madame, que vos prévisions et vos demandes dans le Budget principal des dépenses dépendront du budget qui a été déposé après ce document. Avec le Budget supplémentaire des dépenses, dont ce comité sera également saisi, nous verrons aussi quels seront les répercussions du budget et son effet sur le Budget principal des dépenses.



With respect to the Budget Implementation Act and the provisions in the Budget Implementation Act No. 1, that portion dealing with the environmental assessments will be going initially to another committee within the Senate and then coming to us for clause-by-clause consideration at a later stage. I say that so that honourable honourables will make sure that their questions are directed to information that will help us with respect to doing our due diligence on these particular Main Estimates.

**Senator Nancy Ruth:** I want to ask about the Federal Contaminated Sites Action Plan. I note there is an increase of \$7.6 million I think in that file.

I was concerned when looking at the report of the Commissioner for the Environment and Sustainable Development that the commissioner suggested that there is a priority ranking in the sites. The ones that are causing the most impact on public health will be dealt with first and so on. In the Giant Mine in the Northwest Territories, the arsenic will get cleaned up, and the low-level radioactive waste sites in Port Hope and so on. How will you have enough money to do those things and other stuff coming on?

Will there be money for those who have to look at disasters that will happen now? There is always a last question: Is there any way to get back at the corporations or the military, for instance, that leave all kinds of contaminated sites while they are training our troops, or can we get them to pay for it?

**Ms. Lyon:** Thank you for your question. It certainly is timely in the light of the CESD report that just came out the other day. I welcome the opportunity to clarify a couple of things.

First, as you correctly point out, the Federal Contaminated Sites Action Plan is indeed meant to use those monies for priority projects. That has led to the suggestion that there will not be sufficient money to deal with the range of contaminated sites. However, it is important to point out that departments do retain the responsibility for clean-up of sites over and above the monies that are outlined in the action plan.

For example, we have closed the books — that is, they have completed work — on about 9,000 sites. They have been resolved. Seventy per cent of those had been done with department's own money; i.e., not money from the action plan. There is a means, therefore, of achieving the totality.

**Senator Nancy Ruth:** Can you give us an example of a couple of those?

**Ms. Lyon:** I knew you would say that.

**Senator Nancy Ruth:** Does DND pay to clean up its sites?

S'agissant de la loi d'exécution du budget et des dispositions de la loi numéro un d'exécution du budget, la partie concernant les évaluations environnementales sera d'abord soumise à un autre comité sénatorial avant de nous être confiée pour l'étude article par article. Je me permets cette précision pour que les sénateurs veillent à formuler des questions susceptibles de nous permettre d'obtenir des renseignements qui nous aideront à bien faire notre travail à l'occasion de l'étude de ces Budgets principaux des dépenses.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Au sujet du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux, je remarque qu'il est prévu une augmentation de 7,6 millions de dollars.

Il y a une chose qui a retenu mon attention à la lecture du rapport du Commissaire à l'environnement et au développement durable : il était indiqué que le traitement des sites devait se faire selon un certain ordre de priorité. Les sites ayant le plus d'effets sur la santé publique devant être traités en premier. Il était question de la mine Giant, dans les Territoires du Nord-Ouest, à cause des résidus d'arsenic à neutraliser, de même que des sites d'enfouissement de déchets faiblement radioactifs à Port Hope. Aurez-vous assez d'argent pour faire tout cela et tout ce qui s'annonce?

Y aura-t-il assez d'argent pour ceux qui devront intervenir au lendemain d'une catastrophe éventuelle? Et puis se pose la sempiternelle question de savoir si l'on peut se retourner contre les personnes morales ou contre les militaires, par exemple, qui laissent derrière eux toutes sortes de sites contaminés après l'entraînement des soldats; peut-on les faire payer?

**Mme Lyon :** Merci pour cette question. Elle est d'actualité étant donné que le CEDD vient juste de déposer son rapport. Je suis d'ailleurs très heureuse de pouvoir apporter deux ou trois précisions.

Premièrement, comme vous l'avez justement indiqué, le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux prévoit certains montants pour la dépollution de sites prioritaires. D'aucuns en ont tiré la conclusion qu'il n'y aurait pas assez d'argent pour décontaminer tous les sites. Il convient cependant de mentionner que les ministères demeurent responsables de la dépollution des sites et qu'ils doivent assumer tous les coûts qui ne seraient pas couverts par les sommes prévues dans le plan d'action.

Par exemple, nous avons fermé les livres — c'est-à-dire que nous avons terminé le travail — pour quelque 9 000 sites. Les problèmes sont réglés. Dans 70 p. 100 des cas, le travail a été réalisé à même les fonds du ministère, c'est-à-dire sans l'apport du plan d'action. Nous avons donc les moyens nécessaires pour tout faire.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Pouvez-vous me donner deux ou trois exemples?

**Mme Lyon :** Je savais que vous alliez me poser la question.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Le MDN assume-t-il les coûts de dépollution de ses sites?

**Ms. Lyon:** Yes, and we would likewise be responsible in those areas that we would have responsibility for, and so on. It is for the higher-priority locations where they can access the money in the Federal Contaminated Sites Action Plan.

**Senator Nancy Ruth:** What about risk management, for disasters that will come? The operating principle is that it would be a department. What happens if these are commercial sites; for instance, some mining enterprise created the mess?

**Ms. Lyon:** A lot of the sites that are identified in this plan predated the times when environmental assessments were done. Now, with the sorts of mechanisms that my colleague was just talking about, we do have enhanced measures to ensure that you identify the risks at the outset of the project; that you have measures in place to mitigate the risks; and, under the new legislation, there will be enforceable conditions imposed on that to ensure that people are respecting —

**Senator Nancy Ruth:** So it is part of the contractual building between the corporation and the relevant government departments?

**Ms. Lyon:** That is right.

**Senator Nancy Ruth:** In the initial phase.

I have a question to Parks Canada.

**The Chair:** This will be your final question for this round.

**Senator Nancy Ruth:** I had two, so I guess I will ask one.

Does Parks Canada have any money in the 13-mile trail that is being developed around Niagara Falls that is following Laura Secord's path?

**Mr. Latourelle:** Not that I am aware of.

**Senator Nancy Ruth:** Do you have any money to put into it?

**Mr. Latourelle:** The answer is short. No. I am kidding.

We do invest in a lot of the trail networks across Canada when they cross our lands.

**Senator Nancy Ruth:** Is this part of the Trans Canada Trail?

**Mr. Latourelle:** It is part of Trans Canada Trail but not Parks Canada lands. We contribute to the Trans Canada Trail on behalf of the federal government in the amount of \$4.5 million. As part of that, they do trail work across Canada.

**Senator Nancy Ruth:** This is a PPP partnership?

**Mr. Latourelle:** Yes, with the provinces and usually with the local communities.

**Mme Lyon :** Oui, tout comme nous le faisons pour les sites dont nous avons la responsabilité. Le MDN pourrait se prévaloir des montants prévus dans le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux pour les emplacements hautement prioritaires.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Qu'en est-il de la gestion du risque, en cas de catastrophes éventuelles? On part du principe que c'est un ministère qui serait concerné. Que se passerait-il dans le cas d'emplacements commerciaux? Par exemple, si les dégâts étaient causés par une minière?

**Mme Lyon :** Un grand nombre des sites recensés dans le plan ont été exploités bien avant qu'on fasse des évaluations environnementales. De nos jours, grâce aux genres de mécanismes décrits par mon collègue tout à l'heure, nous disposons de meilleurs outils pour recenser les risques dès le début d'un projet; on peut ainsi appliquer des mesures d'atténuation des risques au début et, en vertu de la nouvelle loi, il existera des conditions applicables que tout le monde sera obligé de respecter...

**Le sénateur Nancy Ruth :** Cela fait donc partie des dispositions contractuelles liant la société et les ministères concernés?

**Mme Lyon :** C'est exact.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Dans la première phase.

J'ai une question pour Parcs Canada.

**Le président :** Ce sera votre dernière pour cette série.

**Le sénateur Nancy Ruth :** En fait, j'en avais deux, mais je vais me limiter à une seule.

Parcs Canada a-t-il investi de l'argent dans le sentier de 13 milles de long qu'on est en train d'aménager à Niagara Falls, le long du sentier Laura Secord?

**M. Latourelle :** Pas à ce que je sache.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Avez-vous de l'argent à investir dans ce projet?

**M. Latourelle :** Je serai bref : non. En fait, je plaisante.

Nous investissons beaucoup dans les réseaux de sentiers qui, un peu partout au Canada, traversent les terres dont nous avons la responsabilité.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Cela fait-il partie du Sentier transcanadien?

**M. Latourelle :** Il fait partie du Sentier transcanadien, mais il ne passe pas sur les terres de Parcs Canada. Nous contribuons à l'aménagement du Sentier transcanadien, au nom du gouvernement fédéral, à hauteur de 4,5 millions de dollars. Le financement concerne l'ensemble du sentier à l'échelle du Canada.

**Le sénateur Nancy Ruth :** C'est un PPP?

**M. Latourelle :** Oui, le projet est mené en collaboration avec les provinces et, en général, avec les collectivités locales.

**Senator Callbeck:** I want to ask about the Sustainable Water Management Division. I do not see it referred to in here at all. I read an article not long ago entitled “Cuts to water programs, bad for business and the public.” It talked about this division — the possibility that it would get downgraded or possibly cut. Does it still exist? If so, where would I find it in these figures?

**Carol Najm, Assistant Deputy Minister, Finance Branch, Environment Canada:** If you look at page 104 of the estimates, you will see the three strategic objectives outlined. The water resources are captured collectively in that one line item.

**Senator Callbeck:** Which line? Water resources?

**Ms. Najm:** Yes.

**Senator Callbeck:** This Sustainable Water Management Division would be in that. Does it exist? Can you tell me whether it has been cut?

**Michael Keenan, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Environment Canada:** In terms of the water management and water monitoring work in the department, we have done some reorganizing, so some division names have changed. It is possible that division has morphed into a different group in the Science and Technology Branch, for example. We would have to check.

One of the reasons we have made this change is that we are actually significantly expanding our work on water monitoring at Environmental Canada as a result of the oil sands monitoring agreement with the Province of Alberta, and we are currently expanding our capacity in that area.

I think you may have seen a division go away as part of an organizational change to increase our water monitoring capacity in the department.

**Senator Callbeck:** This article was talking about this division, because the division had signed an agreement for a program called WaterSense, which was successful in the United States. The article was saying that because this division may go, what will happen to this program? Are you aware of the program?

**Ms. Lyon:** Senator, we can certainly look into the issue. I think the WaterSense program that you are talking about was a program with respect to conservation measures for water use, long-standing. There had been some work done with the United States on this. We will have to clarify that. My understanding, however, is that with the evolution and the promotion, the work had essentially completed and the purpose had been attained. As I say, we will certainly clarify that for you.

**Le sénateur Callbeck :** Je veux savoir ce qu’il est advenu de la Division de la gestion durable de l’eau. Il n’en est question nulle part ici. Il n’y a pas très longtemps, j’ai lu un article où il était question des réductions devant être apportées au programme de gestion de l’eau, réductions qui seraient néfastes pour les entreprises et pour la population. On y parlait de cette division, de la possibilité qu’elle soit réduite ou même éliminée. Existe-t-elle encore? Dans l’affirmative, où pourrais-je la trouver dans tous ces chiffres?

**Carol Najm, sous-ministre adjointe, Direction générale des finances, Environnement Canada :** Si vous allez à la page 160 du Budget principal des dépenses, vous verrez qu’il est question de trois résultats stratégiques. Les ressources en eau sont toutes regroupées dans ce poste.

**Le sénateur Callbeck :** Quelle rubrique? Ressources en eau?

**Mme Najm :** C’est ça.

**Le sénateur Callbeck :** La Division de la gestion durable de l’eau se retrouverait donc là. Existe-t-elle? Pouvez-vous me dire si elle a été supprimée?

**Michael Keenan, sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique, Environnement Canada :** Nous avons réorganisé un peu les choses en ce qui concerne la gestion de l’eau et la surveillance de l’eau au ministère, certaines divisions ayant changé de nom. Il est possible que celle dont vous parlez ait été incorporée sous un autre nom dans un groupe différent de la Direction générale des sciences et de la technologie, par exemple. Il faudrait que nous vérifiions.

Nous avons effectué ce changement parce que nous sommes en train d’étendre considérablement notre travail en matière de surveillance des eaux à Environnement Canada, dans la foulée de la signature de l’entente de surveillance des sables bitumineux avec la province de l’Alberta, et nous sommes donc en train d’accroître notre capacité dans ce domaine.

Il est possible qu’une division ait disparu à la faveur de la restructuration que nous avons effectuée pour nous doter d’une meilleure capacité en matière de contrôle des eaux au ministère.

**Le sénateur Callbeck :** Il était question de cette division dans l’article parce que celle-ci a signé une entente pour être partenaire d’un programme appelé WaterSense qui a donné d’excellents résultats aux États-Unis. Dans l’article on s’interrogeait au sujet de l’avenir de ce programme si jamais la division venait à disparaître. Êtes-vous au courant de ce programme?

**Mme Lyon :** Nous pourrions certainement examiner la question, sénateur. Je crois savoir que le programme WaterSense dont vous parlez visait à favoriser la conservation de l’eau, c’était un programme existant depuis longtemps. Nous avons déjà fait un travail dans ce dossier avec les Américains. Nous allons devoir tirer cela au clair. Quoi qu’il en soit, je pense que, l’évolution des choses et la promotion aidant, le travail a été mené à terme et l’objectif a été atteint. Comme je le disais, je vérifierai cela pour vous.

**Senator Callbeck:** I will give you this article afterwards to follow through on that.

I know my time is limited here, so I want to ask about the Heritage Places Establishments. It is on page 110. That funding is going down about one third from the previous year. That will have a big effect on the sites in terms of Canadians visiting these places, and the sites that are there for their enjoyment. Take one in my own province, Province House, for example; I read in the press the hours that people can visit Province House will be cut back.

Do you know across Canada how many of these sites will be restricted, or whether any of them will be closed?

**Mr. Latourelle:** Thank you for the question. In terms of National Historic sites, we have 167 in Parks Canada that we are responsible for, including the interpretation program at Province House and the work we are doing with the province. We are investing \$2 million on rehabilitation of the building and the interior.

We are not closing one single site; there are no sites being closed in national parks or National Historic sites. What we are doing, however, is reducing and putting our investment in periods of high use in those places; for example, in the summer these places will be fully operational and fully staffed. Often, for example, after mid-September, we see a decline in the visitation. That is when we will reduce our investment in some of those places across Canada.

**Senator Callbeck:** All of the 167 sites will be fully staffed?

**Mr. Latourelle:** For the summer they are staffed, except for about 30 National Historic sites that will be staffed by Parks Canada. However, some of the interpretation programs will be self-guided tours, using technology, for example, to communicate the importance of these places.

**Senator Buth:** Thank you, witnesses, for being here this evening.

I have one program question and then a couple of Main Estimates questions. I am interested in biodiversity and the protection of habitat that has national ecological importance. I understand that Environment Canada is responsible for the establishment of migratory bird sanctuaries and national wildlife areas. Can you tell me what progress you have made in establishing protected areas?

**Ms. Lyon:** Indeed, we have made some significant progress. I believe the number of protected areas in Canada has doubled since 1990, so there have been some important achievements.

**Le sénateur Callbeck :** Je vous remettrai cet article tout à l'heure pour que vous puissiez faire un suivi.

Je sais que mon temps est limité et je vais tout de suite vous poser une question au sujet de la conservation des ressources patrimoniales. C'est à la page 165. Le budget est réduit d'environ un tiers par rapport à l'année précédente. Cette réduction aura un effet marqué sur les Canadiens qui visitent et apprécient ces emplacements. Voyez ce qui se passe dans ma province, par exemple, avec la Province House. J'ai lu dans la presse qu'on allait réduire les heures de visite de Province House.

Savez-vous combien d'emplacements de ce genre, au Canada, feront l'objet de telles diminutions des heures de visite? Certains ne risquent-ils pas d'être fermés, même?

**M. Latourelle :** Merci pour cette question. En ce qui concerne les lieux historiques nationaux, nous sommes responsables de 167 emplacements de ce genre à Parcs Canada, dont le programme d'interprétation à Province House, sans compter tout le travail que nous faisons en collaboration avec la province. Nous sommes en train d'investir 2 millions de dollars dans la remise en état du bâtiment, à l'extérieur et à l'intérieur.

Nous ne fermerons pas un seul de ces lieux; aucun emplacement dans les parcs nationaux et aucun lieu historique national ne sera fermé. En revanche, nous réduirons globalement les heures d'ouverture, considérées sur toute l'année, pour investir durant les périodes où ces lieux sont très fréquentés. Par exemple, tous ces lieux seront pleinement opérationnels et servis par un effectif complet pendant l'été. Il n'est pas rare qu'après la mi-septembre, par exemple, on assiste à une diminution du nombre de visites. C'est durant ces périodes que nous réduirons notre investissement dans une partie de ces emplacements un peu partout au Canada.

**Le sénateur Callbeck :** Les effectifs seront complets partout, dans les 167 lieux?

**M. Latourelle :** Oui, pour les mois d'été, si ce n'est qu'une trentaine de lieux historiques nationaux seront dotés par du personnel de Parcs Canada. Certains programmes d'interprétation prendront la forme de visites sans guide, grâce à des moyens technologiques qui permettront tout de même de faire ressortir l'importance de ces emplacements.

**Le sénateur Buth :** Merci aux témoins pour leur présence ici ce soir.

J'aimerais vous poser une question portant sur les programmes et ensuite deux ou trois sur le Budget principal des dépenses. Je m'intéresse à la biodiversité et à la protection des habitats qui revêtent une importance nationale sur le plan écologique. Si j'ai bien compris, Environnement Canada se charge d'établir des refuges d'oiseaux migrateurs et des réserves nationales de faune. Pouvez-vous me dire les progrès que vous avez faits au chapitre de l'établissement d'aires protégées?

**Mme Lyon :** Nous avons fait énormément de progrès. À ce que je sache, le nombre d'aires protégées au Canada a doublé depuis 1990, et il y a donc eu quelques réalisations importantes.

I have some statistics that might be helpful to you. Since 2006, Environment Canada has taken actions to protect an additional 61,000 square kilometres — that is greater than the size of Nova Scotia — bringing our protected area network to 181,000 square kilometres and representing an increase of about 50 per cent.

In addition, there are other efforts that have been under way through my colleagues at Parks Canada, which they may wish to speak to.

**Mr. Latourelle:** In terms of new protected areas, there have been several. For example, Sable Island is now under the responsibility of Parks Canada. We have the Nahanni expansion, a 25,000-square-kilometre expansion that has occurred. For example, the Saoyu and Ehdacho National Historic Site is the first national historic site in the Northwest Territories. At 5,000 square kilometres, this is the first time internationally that a cultural landscape has been protected. In our case we have increased by about 50 per cent or are working on an initiative that will result in that 50 per cent increase.

**Senator Buth:** I have a couple of questions on page 105. In terms of your grants and contributions, looking at the contributions in support of biodiversity of wildlife habitat, there is an increase there of \$1.7 million. In your Habitat Stewardship contribution program, there is a decline there of \$4 million. Can you tell me who those contributions are with and why the changes in those?

**Ms. Najm:** I can speak to the changes. As a start, I am not sure I have the full detail of all the people who benefit from this. The \$4 million reduction is with respect to a renewal of SARA money that has not yet been approved in time to be included in the Main Estimates, so that money will come through supplementary estimates.

With respect to the 1.6 increase in the biodiversity wildlife and habitat, you will see down below, where you see “Contribution to Wildlife Habitat Foundation,” a reduction of \$2.2 million. That was a regrouping of the program on biodiversity to put those two together. In effect, they net each other out; that is, the increase up top and the reduction below.

**Senator Buth:** I see that. Can you explain the renewal of SARA funding? What is that? I know what SARA is, Species at Risk.

**Ms. Lyon:** That is the funding, senator, to support work by Environment Canada for the Species at Risk Act by ourselves, by the Department of Fisheries and Oceans and by Parks Canada. It is essentially A-base money to continue the program.

J’ai devant moi quelques statistiques qui pourraient vous être utiles. Depuis 2006, Environnement Canada a entrepris la protection de 61 000 kilomètres carrés supplémentaires, ce qui dépasse la superficie de la Nouvelle-Écosse et représente une augmentation d’environ 50 p. 100 de notre réseau d’aires protégées, qui s’étend à présent sur 181 000 kilomètres carrés.

Par ailleurs, d’autres efforts ont été déployés par mes collègues, à Parcs Canada, qui pourraient vouloir en parler.

**M. Latourelle :** Pour ce qui est de nouvelles aires protégées, il y en a eu plusieurs. Par exemple, l’île de Sable est à présent sous la responsabilité de Parcs Canada. Nous avons également l’expansion Nahanni, sur 25 000 kilomètres carrés. Il y a aussi le lieu historique national du Canada Saoyu-Ehdacho, qui est le premier dans son genre dans les Territoires du Nord-Ouest. Avec ses 5 000 kilomètres carrés, c’est la première fois au monde qu’un paysage culturel est protégé. Nous avons, quant à nous, augmenté les aires d’environ 50 p. 100 ou plutôt, nous avons lancé des initiatives qui nous permettront d’atteindre cet objectif.

**Le sénateur Buth :** J’ai une ou deux questions à vous poser sur ce qui se trouve à la page 105 de l’anglais. En ce qui a trait à vos subventions et à vos contributions, on constate une majoration de 1,7 million de dollars à la rubrique « Contributions à l’appui de la biodiversité, espèces sauvages et habitats ». Quant aux « contributions pour le Programme d’intendance de l’habitat », vous parlez d’une réduction de 4 millions. Pouvez-vous me dire à qui sont destinées ces contributions et à quoi répondent ces changements?

**Mme Najm :** Je peux vous parler des changements quoique, a priori, je ne suis pas sûre de pouvoir vous donner une liste précise de tous les bénéficiaires. La réduction de 4 millions de dollars correspond au renouvellement de fonds prévus dans la LEP qui n’a pas été approuvé à temps pour son inclusion dans le Budget principal des dépenses, cette somme devant donc être débloquée lors du Budget supplémentaire des dépenses.

Quant à l’augmentation de 1,6 million au titre des « contributions à l’appui de la biodiversité, espèces sauvages et habitats », vous constaterez un peu plus bas, là où est écrit « contribution à la Fondation Habitat faunique », une réduction de 2,2 millions de dollars. Ces écarts sont attribuables au regroupement de ces deux contributions sous le Programme sur la biodiversité. Au final, l’augmentation et la réduction s’annulent mutuellement.

**Le sénateur Buth :** Je vois. Pouvez-vous expliquer le renouvellement du financement prévu par la LEP? De quoi s’agit-il? Je sais que LEP veut dire : Loi sur les espèces en péril.

**Mme Lyon :** Sénateur, il s’agit du financement destiné à soutenir le travail d’Environnement Canada pour la Loi sur les espèces en péril, à l’instar de ce qui se fait pour la part de Pêches et Océans et Parcs Canada. Il s’agit essentiellement des crédits votés pour nous permettre de poursuivre le programme.

**Senator Buth:** It is listed under “contributions,” though. I think contributions are contribution agreements. Is that not the case here?

**Ms. Najm:** Part of the renewal of SARA includes operating funds but also includes a component for grants and contributions to do community outreach.

**Senator Buth:** Those would be local community organizations, then?

**Ms. Najm:** I cannot speak to the details; I am sorry.

**Senator Buth:** Maybe you can provide us with some detail in terms of the SARA funding specifically.

**Senator Eaton:** Thank you all very much for coming. This could be a long, interesting conversation.

Under the Canadian Environmental Assessment Act, you were saying that under the new act the regulations will establish a list. You then go on to name several points. Where does Canada stand in terms of the G8 countries in terms of our environmental assessment? How good or how bad are we? I am not asking you how good we are environmentally. I am saying how good are we from a regulation point of view in getting them passed, compared to our G8 competitors?

**Ms. Feldman:** It is a difficult question to answer because we all have different systems of environmental assessment. We at the agency believe that our standards are extremely high and that we carry out a rigorous environmental assessment.

The two countries with which we compare ourselves most often are the United States and Australia, because they have the systems that are most like ours, and particularly Australia, with their similar system of government. We are in regular contact with both of those jurisdictions and continually comparing, evaluating and learning from each other. The three of us consider that our systems are all of a very high and rigorous standard.

**Senator Eaton:** May I ask you a question? I am very interested in the North. I do not see any monies specifically, but I guess Environmental Canada does not divide monies. Do you divide it amongst regions? Have you done it regionally by parks? Do you have anything that you designate to do in the North?

**Mr. Latourelle:** In northern Canada, we have 11 national parks. As a country, I think we have done amazing work there. What we are working on currently, for example, there is Bathurst Island as a national park proposal; the east arm of Great Slave Lake is another area that we are working on currently for a proposal; and Lancaster Sound Marine Conservation Area. We have three or four new park or marine conservation initiatives.

**Le sénateur Buth :** La somme est néanmoins inscrite sous le poste « contributions ». Il me semble que les contributions sont des accords de contribution. N'est-ce pas le cas ici?

**Mme Najm :** Le renouvellement de fonds prévus dans la LEP comprend des fonds de fonctionnement mais aussi un volet subventions et contributions pour les programmes d'extension communautaires.

**Le sénateur Buth :** Vous voulez donc parler d'organisations communautaires locales?

**Mme Najm :** Je n'ai pas les détails. Je suis désolée.

**Le sénateur Buth :** Vous pourriez peut-être alors, d'une manière concrète, fournir quelques précisions sur le financement prévu dans la LEP.

**Le sénateur Eaton :** Merci à tous d'être venus. La conversation promet d'être longue et intéressante.

Vous disiez que le règlement pris en application de la nouvelle Loi canadienne sur l'évaluation environnementale prévoit l'établissement d'une liste. Vous énumérez ensuite divers aspects. Quelle est donc la position du Canada par rapport aux pays du G8 en ce qui a trait à nos évaluations environnementales? Comment nous en sortons-nous? Bien ou mal? Et je ne suis pas en train de vous demander à quel point nous excellons sur le plan environnemental. Je veux simplement savoir à quel point nous nous y prenons comme il faut à l'heure de faire approuver les règlements, par rapport à nos concurrents du G8.

**Mme Feldman :** Il est difficile de répondre à cette question car nous avons tous des systèmes différents d'évaluation environnementale. À l'agence, nous estimons que nos normes sont extrêmement exigeantes et nous menons des évaluations environnementales rigoureuses.

Les deux pays avec lesquels nous nous comparons le plus souvent sont les États-Unis et l'Australie, car leurs systèmes sont les plus semblables au nôtre, particulièrement celui de l'Australie. Nous communiquons régulièrement avec ces deux pays et nous sommes continuellement en train de faire des comparaisons et des évaluations tout en apprenant au contact des uns et des autres. Nos trois pays estiment que nos systèmes obéissent à des normes extrêmement élevées et rigoureuses.

**Le sénateur Eaton :** Puis-je vous poser une question? Je m'intéresse beaucoup au Nord. Je ne vois pas de poste budgétaire en tant que tel, mais je suppose qu'Environnement Canada ne ventile pas les fonds. Est-ce que vous les répartissez parmi les régions? Avez-vous fait les calculs par parc et par région? Avez-vous des sommes concrètes destinées aux projets nordiques?

**M. Latourelle :** Nous avons 11 parcs nationaux dans le Nord canadien. J'estime que le Canada a fait un travail incroyable là-bas. Parmi nos travaux en cours, par exemple, nous projetons de créer un parc national à l'île de Bathurst; nous travaillons également à une autre réalisation semblable au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves; il y a aussi l'aire marine nationale de conservation du détroit de Lancaster. Nous avons trois ou quatre initiatives en cours

We also have an advanced monitoring program in terms of the ecological integrity of our northern parks. Again, as I mentioned earlier, we are working with the Canadian Space Agency. We distribute our budgets by geographic area or small groups of parks and sites with a field unit superintendent. If you are interested on getting information on what is the budget for the North, I can provide that.

**Senator Eaton:** I would very much and any information you can give me about polar bears would be appreciated.

**The Chair:** Normally when provide anything to the committee, we ask you to provide it to the clerk and then it will be circulated to everyone. That would be good.

**Senator Ringuette:** I do not expect that you will have the answers to these questions with you, but perhaps you could forward the answers to our clerk.

How many employees from your respective departments got notice letters of layoffs, by province and by classification? How many EX positions? How many DM positions? How many staffers in your department — not employees, but staffers that are not under the Public Service Employment Act, do you have, and under what classification? Last but not least, could you provide us with the management cost of your different programs?

I do not expect that you have that information at hand, unless in the last few weeks you have listened to our witnesses and know that I will raise that question.

**Ms. Feldman:** Thank you, senator. I think it will be easiest for me to answer your questions because I can tell you that we have not given out any layoff notices. There is a reason for that, and that is because the budget of the agency was small. We were therefore not part of the deficit reduction action plan. It is easy for me to answer. We have given no layoff notices to anyone.

**Senator Ringuette:** My question was also with regard to staffers. Do you have any staffers who are not public service employees under the act? What classification are they? Also, I asked you with respect to the management cost of your program.

**Ms. Feldman:** I can also tell you — because we have looked at the questions that you have been asking — that we have at the agency one person under a temporary help contract. As I said, we

pour de nouveaux parcs ou aires marines de conservation. Nous avons également un programme de surveillance supérieur lié à l'intégrité écologique dans nos parcs nordiques. Une fois de plus, comme je l'ai déjà mentionné, nous travaillons avec l'Agence spatiale canadienne. Nous répartissons nos budgets par région géographique ou par petits groupes de parcs et de lieux qui relèvent d'un directeur d'unité de gestion. Si vous souhaitez avoir des renseignements sur le budget prévu pour le Nord, je suis en mesure de vous les fournir.

**Le sénateur Eaton :** J'aimerais bien avoir en effet ces renseignements ainsi que toute information que vous pourriez me donner au sujet des ours polaires. J'apprécierais beaucoup.

**Le président :** Normalement, quand vous voulez présenter un document au comité, nous vous demandons de le fournir à notre greffière qui s'occupe ensuite de le distribuer à tout le monde. Ce serait bien de faire ça.

**Le sénateur Ringuette :** Je ne m'attends pas à ce que vous ayez les réponses à toutes ces questions sous la main, mais vous pourriez peut-être les transmettre à notre greffière.

Combien d'employés de vos ministères respectifs ont reçu des avis de licenciement, par province et par catégorie professionnelle? Combien de postes EX? Combien de SM? Combien d'agents de dotation dans votre ministère — et je dis bien agents de dotation et non pas des employés — avez-vous qui ne sont pas régis par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et quelle est leur catégorie professionnelle? Enfin et surtout, pourriez-vous nous renseigner sur les coûts de gestion de vos divers programmes?

Je ne m'attends pas à ce que vous ayez ces renseignements sous la main, à moins que vous ayez entendu nos témoins depuis les dernières semaines et que vous ayez su d'avance que j'allais poser la question.

**Mme Feldman :** Merci, sénatrice. Le plus facile, je crois, serait que je réponde à vos questions, car je peux vous affirmer en connaissance de cause que nous n'avons donné aucun avis de licenciement. Il y a une raison à cela. En effet, le budget de l'agence étant modeste, nous n'avons pas été visés dans le plan d'action pour la réduction du déficit. Il m'est donc facile de vous répondre. Nous n'avons pas donné d'avis de licenciement à qui que ce soit.

**Le sénateur Ringuette :** Ma question se rapportait également aux agents de dotation. Avez-vous des agents de dotation qui ne sont pas des fonctionnaires aux termes de la loi? Quelle est leur catégorie professionnelle? Par ailleurs, je vous ai également interrogée à propos du coût de gestion de votre programme.

**Mme Feldman :** Je puis également vous affirmer — car nous nous sommes en effet penchés sur les questions que vous avez posées — que nous avons à l'agence une personne embauchée à

are small; we know these figures. We have 229 indeterminate employees, 19 term employees and 33 casual employees. We can get you the classifications of those employees.

**Senator Ringuette:** Yes, I would greatly appreciate that.

**Ms. Feldman:** We will provide it through the clerk.

**Mr. Latourelle:** We can provide you a quick summary and we can provide the detailed information.

In terms of executives, we have abolished nine executive positions. That is 11.5 per cent of our executive cadre of 78 executives at Parks Canada.

In terms of staffers, such as temporary office help, we have reduced our costs by roughly \$600,000 since 2009, so about 33 per cent. We have only two that are more than one year that we are dealing with, and we are making the adjustments.

We have issued 638 surplus letters last week, and those are positions that are being abolished, and we have also issued 1,051 affected letters. The majority of those are because people's operating season or their employment period is being reduced. I have the summary here by province but not by classification.

**Senator Ringuette:** But you will provide that to the clerk?

**Mr. Latourelle:** Yes.

**Senator Ringuette:** Ms. Lyon, do you have information? Did you research my questions as well?

**Ms. Lyon:** With respect to Environment Canada, as I indicated in my opening remarks, we are anticipating a reduction in our work force of about 200 individuals. Our work force is about 6,800 individuals at the moment, so 200 is about 3 per cent.

In order to get to that 200, we need to go through what they call "selection for retention" processes. We had sent out roughly 342 letters to individuals, letting them know that they would be either affected or opting through these public service processes.

In terms of where they are located, we will have to follow up with specific information. Our staff, as you know, is regionally based; about 60 per cent of Environment Canada employees are outside of the National Capital Region. The reductions will be roughly in proportion to that.

contrat comme travailleur temporaire. Comme je disais, nous sommes de taille modeste; nous connaissons nos chiffres. Notre effectif se compose de 229 employés de durée indéterminée, 19 employés de durée déterminée et 33 employés occasionnels. Nous pouvons également vous préciser la catégorie professionnelle de ces employés.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, j'apprécierais.

**Mme Feldman :** Nous vous ferons parvenir l'information par l'entremise de la greffière.

**M. Latourelle :** Nous pouvons vous fournir un sommaire rapide ainsi que des informations détaillées.

Au niveau des cadres de direction, nous avons aboli neuf postes, soit 11,5 p. 100 des 78 cadres à Parcs Canada.

Quant aux agents de dotation, par exemple pour le personnel de bureau temporaire, nous avons réduit nos coûts d'environ 600 000 \$ depuis 2009, soit de 33 p. 100. Nous n'avons que deux personnes qui sont avec nous depuis plus d'un an et nous sommes en train de faire les rajustements nécessaires.

Nous avons envoyé 638 avis aux employés déclarés excédentaires la semaine dernière, ce qui correspond aux postes qui sont en train d'être supprimés, en plus de 1 051 lettres de déclaration d'excédentaires. La plupart de ces lettres se rapportent à des emplois saisonniers qui tirent à leur fin ou sont reliées à la décision d'éliminer ce genre de poste. J'ai sous les yeux un état récapitulatif par province, mais non pas par catégorie professionnelle.

**Le sénateur Ringuette :** Mais pouvez-vous fournir l'information à la greffière?

**M. Latourelle :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Madame Lyon, disposez-vous de l'information? Avez-vous fait des recherches pour répondre également à ma question?

**Mme Lyon :** En ce qui a trait à Environnement Canada, comme je l'ai fait valoir lors de ma déclaration préliminaire, nous prévoyons une diminution de 200 personnes parmi nos effectifs, qui se chiffrent à quelque 6 800 personnes en ce moment. Nous parlons donc d'une diminution d'environ 3 p. 100.

Pour pouvoir déterminer qui sont ces 200 personnes, nous devons passer par ce que l'on appelle un processus de « sélection aux fins de maintien en poste ». Nous avons grosso modo transmis 342 lettres aux personnes touchées les informant qu'elles seraient soit affectées, soit considérées candidates au licenciement dans le cadre de ce processus de la fonction publique.

Quant à leur emplacement, nous devons vous faire parvenir les informations précises plus tard. Notre personnel, comme vous le savez, travaille dans divers bureaux régionaux; environ 60 p. 100 des employés d'Environnement Canada travaillent à l'extérieur de la région de la capitale nationale. Les compressions seront plus ou moins proportionnelles.



You asked about executives. Twelve executives at Environment Canada received letters.

**Senator Ringuette:** You will provide us with the number of staffers that are not under the Public Service Employment Act and their classification, please.

**Ms. Lyon:** Yes, we will.

**Senator Ringuette:** I have time for one more question, so I will try to be selective here.

When I look at the Main Estimates for this year, Environment Canada is at \$972 million, which is a real reduction of \$129 million. I look at that and I look at the budget speech, and it says that you will be reduced by \$13.3 million.

Can you explain to us this discrepancy in those numbers?

**Ms. Lyon:** I will start and then turn to my colleague.

Obviously, the numbers that you have do not account for the Budget 2012 numbers, nor do they account for the supplementary estimates, so they capture a point in time.

We are pleased to see in the budget that we did get renewed funding for our Species at Risk Act and for the cleanup of Lake Winnipeg and Lake Simcoe, which are important priorities for department.

Our estimate is that, at the end of the process, if one takes into account the reductions pursuant to the budget, the reduction on a year-over-year basis will be about 5 per cent. It will probably bring us to a level that we were at in 2006-07. Our numbers did spike in the subsequent year because there was a number of programming initiatives that we received.

**Senator Ringuette:** Absolutely, and Budget 2005-06 had a major surplus and now we are facing a major deficit. Everyone has to bear the crunch of not-too-good fiscal management, bottom line, and I guess that Environment Canada will not escape the route that has been traced for all the other departments.

Thank you very much.

**Senator Runciman:** I think being the leading economy in the G8 is a pretty good record. In any event, Senator Buth raised the issue of protecting habitat and the protected areas network. I am interested in migratory bird sanctuaries, and I know that is referenced here.

How many designated migratory bird sanctuaries do we have across the country, and how does that process work in terms of designation?

Vous vouliez des renseignements sur les cadres de direction. À Environnement Canada, ces lettres ont été adressées à 12 cadres de direction.

**Le sénateur Ringuette :** Veuillez nous indiquer le nombre d'agents de dotation non visés par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et leur catégorie professionnelle, s'il vous plaît.

**Mme Lyon :** Volontiers.

**Le sénateur Ringuette :** J'ai le temps de poser une autre question, alors je m'efforcerai d'être sélective.

Quand je regarde le Budget principal des dépenses pour cet exercice, Environnement Canada se trouve avec 972 millions de dollars, ce qui est une véritable réduction par rapport à 129 millions de dollars. Je vois cela et je songe au discours du budget, qui dit que vous allez subir des réductions de 13,3 millions de dollars.

Pouvez-vous expliquer cet écart dans ces chiffres?

**Mme Lyon :** Je vais commencer, puis je céderai la parole à mon collègue.

Il est manifeste que les chiffres que vous avez ne tiennent pas compte des chiffres du budget de 2012, pas plus que des Budgets supplémentaires des dépenses, et ne reflètent donc la situation qu'à un moment précis.

Nous sommes heureux de constater dans le budget que nous avons obtenu le renouvellement des fonds pour notre Loi sur les espèces en péril ainsi que pour le nettoyage des lacs Winnipeg et Simcoe, qui constituent d'importantes priorités pour le ministère.

Selon nos estimations, à la fin du processus, et si l'on tient compte des compressions budgétaires prévues, la réduction d'un exercice à l'autre sera d'environ 5 p. 100, nous ramenons ainsi probablement au niveau où nous étions en 2006-2007. Nos chiffres ont vraiment monté en flèche au cours de l'exercice ultérieur en raison du nombre d'initiatives de programmation reçues.

**Le sénateur Ringuette :** Absolument, et le budget de 2005-2006 affichait un important excédent alors que nous sommes confrontés à présent à un déficit majeur. En définitive, tout un chacun doit faire sa part pour supporter le poids d'une gestion budgétaire qui laisse à désirer, et je soupçonne qu'Environnement Canada ne pourra pas échapper à la voie tracée pour tous les autres ministères.

Merci beaucoup.

**Le sénateur Runciman :** Quant à moi, si nous sommes la première économie du G8, c'est qu'on se tire assez bien d'affaire. D'une façon ou d'une autre, le sénateur Buth a soulevé la question de la protection de l'habitat et du réseau des aires protégées. Je m'intéresse aux sanctuaires des oiseaux migratoires et je sais qu'il en est question ici.

Combien de sanctuaires d'oiseaux migratoires désignés avons-nous au pays et comment procède-t-on à leur désignation?

**Ms. Lyon:** I do not know that we have the numbers of sanctuaries at our fingertips, but perhaps I can talk about the North American Water Fowl Management Plan.

**Senator Runciman:** No, thanks. I only have five minutes. Maybe you can get back to me on how the designation process works.

I am interested in this because of a situation in Eastern Ontario, outside of Kingston and Picton, dealing with Ostrander Point, which is an area where you do have a national wildlife area, fully designated. These are what are known as internationally designated important bird areas. They are in significant corridors for migratory birds.

I have been frustrated and concerned about this. I have seen the kill rate of birds on Wolfe Island with the wind generators. Now there is a thrust by the provincial government to go into these corridors even more intensively, with putting species at risk in jeopardy, as well. The silence on this has been deafening, especially from the environmental groups who publicly pretend to be concerned about that but when it is green energy, their mouths are zipped.

I am wondering whether there is a role here for the federal ministry that is involved in this issue to take a stand with respect to what is happening here. These are the areas that I am familiar with and I know what is happening there. However, there does not seem to be anyone outside of a small group of residents and a few others — Nature Canada, as an example — who have expressed public concern about what will occur here.

Does your department not have any role to play with respect to at least expressing concern?

**Ms. Lyon:** I guess it would depend on the activity in question. If you are referring to wind farms and environmental assessments done on wind farms, then the impact on bird loss would become a factor.

My understanding, and perhaps our colleague can clarify it, is that —

**Senator Runciman:** They have exempted them.

**Ms. Lyon:** — and is under provincial authorities.

**Senator Runciman:** I know that. They have exempted it from municipal involvement, environmental assessment — you name it. It does not matter. What bothers me is the silence of others with respect to what is happening here. You have indicated in your mandate this is a concern that you have right across this country. I am asking you why is there not a role here you can play in at least publicly expressing concern about what is happening and what the impacts will be?

**Mme Lyon :** Je ne crois pas avoir les chiffres sur les sanctuaires à portée de la main mais je pourrais peut-être vous toucher un mot sur le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

**Le sénateur Runciman :** Non, merci. Je ne dispose que de cinq minutes. Peut-être que vous pourriez me transmettre l'information plus tard sur la manière dont le processus de désignation fonctionne.

Je m'intéresse à cela en raison de la situation à l'est de l'Ontario, dans les environs de Kingston et Picton, plus précisément Ostrander Point, qui est une région où il y a une aire nationale de protection de la faune, entièrement désignée comme telle. C'est ce qui se connaît à l'échelle internationale comme des zones désignées importantes pour la conservation des oiseaux. Elles se situent le long des couloirs importants pour les oiseaux migrateurs.

J'ai trouvé cette question frustrante et inquiétante. J'ai constaté l'hécatombe d'oiseaux tués sur l'île Wolfe par les éoliennes. Le gouvernement provincial est à présent en pleine lancée pour intensifier encore davantage ses activités à ce chapitre, mettant au passage les espèces en péril. Le silence qui a entouré cette question a été assourdissant, particulièrement de la part des groupes environnementaux qui font mine de s'en inquiéter face au public mais comme il s'agit d'énergie verte, ils demeurent motus et bouche cousue.

Je me demande s'il y a un rôle ici pour le ministère fédéral qui s'occupe de la question et s'il pourrait prendre position sur ce qui se passe ici. Ce sont des lieux que je connais bien et je sais ce qui se passe là-bas. Cela dit, il ne semble y avoir âme qui vive au-delà d'un petit groupe de résidents et de quelques personnes encore — Nature Canada, par exemple — qui ont manifesté leur inquiétude publiquement sur ce qui se passe.

Votre ministère n'a-t-il donc pas un rôle à jouer, ne serait-ce que pour exprimer de l'inquiétude?

**Mme Lyon :** Je suppose que cela dépendrait de l'activité en question. Si vous faites allusion aux fermes éoliennes et aux évaluations environnementales qu'on y effectue, alors les répercussions sous la forme de pertes d'oiseaux deviendraient un facteur à considérer.

À ce que j'ai compris, et peut-être que notre collègue peut préciser la question, c'est que...

**Le sénateur Runciman :** Ils ont été exonérés.

**Mme Lyon :** ... et ils relèvent de l'administration provinciale.

**Le sénateur Runciman :** Je le sais. Ils ont été exonérés de toute intervention municipale, de l'évaluation environnementale — et de toute autre forme d'évaluation. Peu importe. Ce qui me dérange, c'est le silence des autres à l'égard de ce qui se passe ici. Vous avez indiqué dans votre mandat qu'il s'agit là d'une préoccupation que vous avez partout au Canada. Je vous demande pourquoi vous ne trouvez pas moyen de jouer un rôle en l'occurrence, tout au moins pour exprimer publiquement vos préoccupations à l'égard de ce qui se passe et des possibles répercussions?

**Ms. Lyon:** Again, if it is an environmental assessment that the province is leading in, we do coordinate and collaborate with provinces. We also respect their jurisdiction in those areas.

**Senator Runciman:** That is a non-answer. I suppose I am bumping up against frustration again. I just ask you to talk to other officials in the department and talk about collaboration and let the committee know exactly what kind of collaboration has occurred with respect to those two particular developments.

**Ms. Lyon:** Will do.

**Senator Peterson:** I thought I read somewhere that the National Round Table on the Environment and the Economy was to be curtailed, cancelled. Is that true?

**Ms. Lyon:** Yes.

**Senator Peterson:** You have \$5.2 million at your disposal?

**Ms. Lyon:** We do not have it at our disposal.

**Senator Peterson:** Somebody will.

On the new streamlined assessment process, eliminating overlap and duplication and a number of other things, will that save you money?

**Ms. Feldman:** Our expectation at the outset is that the agency will continue to carry out the work that we have been doing, and I think that is why the budget has allocated us our sunset funding.

It will be a question of, as we work through discussions with provinces about the possibility of substitution and equivalency, whether the agency will be carrying out fewer environmental assessments, but it is too early to say and, therefore, too early to say whether there will be any money saved.

**Senator Peterson:** You are moving that way to achieve those savings to streamline the process and accelerate it.

**Ms. Feldman:** If provinces have the capacity and interest to carry out an environmental assessment that meets federal conditions, we would be willing to entertain substitution or equivalency.

**Senator Peterson:** On the \$48.7 million that you have offset by transferring to Shared Services Canada, what makes up that \$48.7 million?

**Ms. Lyon:** This is monies that Environment Canada contributed, like all other departments, in order to allow for the establishment of this new organization.

In our case, we transferred a number of positions. They had to create themselves as a new organization. Our contribution was 206 positions and people.

**Mme Lyon :** Une fois de plus, s'il s'agit d'une évaluation environnementale dirigée par la province, nous nous occupons tout de même de coordonner les activités et de collaborer avec les provinces. Nous respectons également leur compétence dans ces domaines.

**Le sénateur Runciman :** Ce n'est pas une réponse. Je suppose que je me heurte une fois de plus au mur de la frustration. Je vous demande simplement de parler à d'autres fonctionnaires au ministère à propos d'une collaboration et de faire savoir au comité exactement le type de collaboration qui a eu lieu en ce qui a trait aux deux exploitations qui nous occupent.

**Mme Lyon :** D'accord.

**Le sénateur Peterson :** Je crois avoir lu quelque part que la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie devait être annulée. Est-ce vrai?

**Mme Lyon :** Oui.

**Le sénateur Peterson :** Avez-vous 5,2 millions de dollars à votre disposition?

**Mme Lyon :** Nous ne disposons pas de cette somme.

**Le sénateur Peterson :** Quelqu'un l'aura.

Quant au processus d'évaluation simplifié, est-ce que vous allez économiser de l'argent en éliminant le double emploi et les chevauchements et d'autres travers de ce genre?

**Mme Feldman :** Au départ, nous nous attendons à ce que l'agence puisse poursuivre ses travaux et je crois que c'est ce qui explique qu'on nous ait alloué un financement temporaire.

À mesure que nous avancerons dans nos discussions avec les provinces à propos de la possibilité de remplacement et d'équivalence, il s'agira de savoir si l'agence effectuera moins d'évaluations environnementales, mais il est trop tôt pour l'affirmer et par conséquent, trop tôt pour dire si on économisera de l'argent.

**Le sénateur Peterson :** Vous agissez dans ce sens pour économiser, simplifier le processus et l'accélérer.

**Mme Feldman :** Si les provinces ont la capacité et l'intérêt voulus pour mener des évaluations environnementales conformes aux conditions fédérales, nous serions prêts à envisager le remplacement ou l'équivalence.

**Le sénateur Peterson :** À propos des 48,7 millions de dollars que vous avez amortis par un transfert à Services partagés Canada, à quoi correspond cette somme?

**Mme Lyon :** Il s'agit de contributions versées par Environnement Canada, à l'instar de tous les autres ministères, pour la mise sur pied de ce nouvel organisme.

Dans notre cas, nous avons transféré un certain nombre de postes. Ils ont dû être créés comme s'il s'agissait d'une nouvelle organisation. Nous avons mis 206 postes et employés dans la corbeille.

In terms of money, as you indicated, it was \$48.7 million. That was our share in order to allow them to set up the coordinated email data centres and network or telecom services. Therefore, there are two things: one so they can undertake those activities on behalf of the Government of Canada, and secondly, in order to create themselves as a department. All other departments contributed a certain amount based on a percentage and on a base.

**Senator Peterson:** Are you buying desks and stuff for them? Is it physical equipment, or is it all people?

**Ms. Lyon:** It is people.

**Senator Peterson:** It is two hundred people, and that is what it is.

**Ms. Lyon:** Our share.

**Senator McCoy:** I am also part of the energy and environment committee. I think some of you will be there again, so I will save most of my questions.

To start on a positive note, congratulations for substantially increasing your contribution to Sustainable Development Technology Canada. It is a significant investment, and I congratulate you for that.

To restrict myself to one area of interest, where in your estimates does the monitoring program for the oil sands appear? Is it categorized?

**Ms. Najm:** If you look on page 105, it is identified as a contribution, and you see there that it was at \$62.5 million in the Main Estimates for 2012-13.

**Senator McCoy:** Is this on page 105?

**Ms. Najm:** It is for the SDTC.

**Senator McCoy:** I saw that. I am talking about the monitoring program of the oil sands.

**Ms. Najm:** The oil sands monitoring is a new initiative, and it is, as Mr. Keenan suggested, a number of components in the department, so it is a bit dispersed, and you will not find it in one single line item in the Main Estimates. It is distributed across a number of program activities.

**Senator McCoy:** How much is it in total?

**Ms. Najm:** It is estimated to be overall \$50 million.

**Senator McCoy:** Is that in one year?

**Ms. Najm:** Yes, and that is a joint contribution between ourselves and the Province of Alberta.

**Senator McCoy:** How much is the federal contribution?

En termes d'argent, comme vous l'avez signalé, il s'agissait de 48,7 millions de dollars. C'était là la part que nous avons eu à payer pour permettre d'établir des centres de données coordonnés pour les services de courrier électronique et le réseau des services de télécommunication. Ainsi, nous avons deux choses ici : l'une, pour permettre à l'organisme d'entreprendre des activités pour le compte du gouvernement du Canada et l'autre, pour lui permettre de créer son propre ministère. Tous les autres ministères ont contribué pour un certain montant proportionnel.

**Le sénateur Peterson :** Êtes-vous en train d'acheter des bureaux et du matériel pour l'organisme? S'agit-il de choses matérielles ou uniquement de personnes?

**Mme Lyon :** Il s'agit de personnes.

**Le sénateur Peterson :** Donc, nous parlons de 200 personnes. C'est de cela dont il s'agit.

**Mme Lyon :** C'est notre part.

**Le sénateur McCoy :** Je fais également partie du comité de l'énergie et de l'environnement. Je crois que je retrouverai certains d'entre vous là-bas, alors je vais réserver la plupart de mes questions.

Pour commencer sur une note positive, félicitations pour la majoration importante de votre contribution à Technologies du développement durable Canada. Il s'agit d'un investissement important et je vous en félicite.

Pour m'en tenir à un seul domaine d'intérêt, où est-ce que le programme de surveillance des sables bitumineux apparaît-il dans votre budget? Est-ce qu'il est catégorisé?

**Mme Najm :** Si vous regardez à la page 105, on parle de contribution, et vous verrez que celle-ci s'élevait à 62,5 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses de 2012-2013.

**Le sénateur McCoy :** C'est à la page 105?

**Mme Najm :** C'est pour TTDC.

**Le sénateur McCoy :** Je l'ai vu. Je parle du programme de surveillance des sables bitumineux.

**Mme Najm :** La surveillance des sables bitumineux est une nouvelle initiative qui comporte, comme M. Keenan l'a évoqué, un certain nombre de composantes au ministère, alors c'est un peu éparpillé, et ce n'est donc pas décrit sous un seul poste budgétaire dans le Budget principal des dépenses. Les montants sont répartis entre diverses activités de programme.

**Le sénateur McCoy :** De combien s'agit-il au total?

**Mme Najm :** On estime que la somme s'élève en tout à 50 millions de dollars.

**Le sénateur McCoy :** En une seule année?

**Mme Najm :** Oui, il s'agit d'une contribution conjointe entre nous et la province de l'Alberta.

**Le sénateur McCoy :** À combien s'élève la contribution fédérale?

**Mr. Keenan:** There are two things two point out. Regarding the oil sands monitoring program, the Environment Canada rate has in recent years increased its spending on environmental monitoring related to the oil sands from \$3 million a year to \$6 million a year. As a result of the agreement we reached with the Province of Alberta, the two of us together are deploying an oil sands monitoring program that will add an additional \$50 million year that we are ramping up starting this year.

It is, however, a vote netted revenue item, so it is not departmental.

We are bringing the money in from industry, and between us and Alberta Environment, we are actually spending that money on cumulative effects monitoring.

We say that probably at least half of the \$50 million will be spent by Environment Canada. I cannot give you the exact estimate because we are still working out the details with the government of Alberta in terms of exactly how we implement the program on the ground in a sustainable manner.

**Senator McCoy:** You are telling me that you will put a levy on the industry, on the owners of oil sands plants?

**Mr. Keenan:** It is not a levy per se. I would characterize it as a voluntary contribution on the part of the industry. They have indicated that they are willing to be a partner in this and to contribute the financial resources required to put in place a world class monitoring system. There is nothing that we are doing or the Alberta government is doing that compels them to do this.

We are, however, in the process of working out a funding agreement between the oil sands industry, the Province of Alberta, and Environment Canada that would run for a three-year period that would manage their voluntary financial contribution for this program.

**Senator McCoy:** You are saying it is \$50 million year, none of which is coming out of your pocket.

**Mr. Keenan:** That is right.

**Senator McCoy:** To confirm that is my understanding, you will no longer be spending even the \$6 million that you were spending before?

**Mr. Keenan:** In the recent past, the department was spending about \$3 million on environmental monitoring related to the oil sands. Because it is a priority, we increased it to \$6 million year, and will continue that \$6 million of our money, and, in addition, there will be the \$50 million that is provided by the industry.

**M. Keenan :** Il y a deux aspects à signaler. En ce qui a trait au programme de surveillance des sables bitumineux, Environnement Canada a fait passer ses dépenses depuis ces dernières années, et ce, au chapitre de la surveillance environnementale des sables bitumineux, de 3 à 6 millions de dollars par an. À l'issue de l'entente que nous avons conclue avec la province de l'Alberta, nous sommes en train de déployer ensemble le programme de surveillance des sables bitumineux, ce qui ajoutera une somme annuelle supplémentaire de 50 millions à compter de cette année.

Il s'agit néanmoins d'un crédit net, alors ce n'est pas ministériel.

Nous sommes en train d'obtenir de l'argent de l'industrie, et entre nous et Alberta Environnement, nous sommes en fait en train de dépenser cet argent pour la surveillance des effets cumulatifs.

D'après nous, au moins la moitié des 50 millions sera sans doute dépensée par Environnement Canada. Je ne peux pas vous donner une estimation précise car nous peaufinons toujours les détails avec le gouvernement de l'Alberta pour savoir exactement comment nous allons mettre en oeuvre le programme sur le terrain de manière viable et durable.

**Le sénateur McCoy :** Vous êtes en train de me dire que nous allons placer une charge sur l'industrie, sur les propriétaires des usines des sables bitumineux?

**M. Keenan :** Il ne s'agit pas d'une charge à proprement parler. Je la caractériserais comme une contribution volontaire de la part de l'industrie. L'industrie nous a fait savoir qu'elle était prête à être un partenaire dans ce dossier et à fournir les ressources financières requises pour mettre en place un système de surveillance d'envergure mondiale. Ni nous, ni le gouvernement de l'Alberta ne faisons quoi que ce soit pour contraindre l'industrie à verser ces sommes.

Nous sommes néanmoins en train de travailler à un accord de financement entre l'industrie des sables bitumineux, la province de l'Alberta et Environnement Canada sur une période de trois ans qui servira à gérer les contributions financières volontaires à ce programme.

**Le sénateur McCoy :** Vous me dites qu'il s'agit de 50 millions de dollars par an, et qu'aucune partie de cette somme ne vient de vos poches.

**M. Keenan :** C'est cela.

**Le sénateur McCoy :** Si j'ai bien compris, cela signifie que vous n'allez même plus dépenser les 6 millions de dollars que vous dépensiez auparavant?

**M. Keenan :** Encore tout récemment, le ministère dépensait environ 3 millions de dollars à la surveillance environnementale des sables bitumineux. Comme il s'agit d'une priorité, nous avons fait passer cette somme à 6 millions de dollars par an, et nous la maintiendrons à même notre propre budget et, par ailleurs, il y aura les 50 millions de dollars fournis par l'industrie.

**Senator McCoy:** In your opening remarks, you said that you had personnel out in the field. Again, you might wish to give this information to the clerk. Could you advise what personnel they are by classification and task?

**Mr. Keenan:** I can give you a fairly general answer right now.

Regarding the personnel in the field, we have launched the program this year, and we reached the agreement just in time to catch the spring runoff, so we have the scientific experts from our science and technology branch. They tend to be PCs, some of them would be PMs, some would be RESs, and some of our world class water scientists as well as the technical officials that support them are in the field starting the expanded monitoring program.

For example, we are ramping up. Over the next three years, we will add 22 new water monitoring sites, 11 new air monitoring sites and 37 new biodiversity monitoring sites.

**Senator McCoy:** I read about that kind of detail. I am curious about the personnel. Could you give me the details on that?

Could you give me also the detail on the cost of the monitoring equipment?

Finally, there is a promise to have the information made public, so could you talk about how you will do that — I presume it is website-based information — and how much of your resources are being devoted to that.

**The Chair:** Maybe you could provide an answer to that in writing.

**Senator McCoy:** Exactly.

**The Chair:** At the same time, if you can answer quickly that is fine, but Senator McCoy congratulated you on the increase in the grant to the Canada Foundation for Sustainable Development Technology at page 105. Is this an annual grant to that group? It went up from \$25 million to \$62.5 million. Can I look at last year and say that was all that went, or were there further funds that went in Supplementary Estimates?

**Ms. Najm:** The amount of increase in the 2012-13 Main Estimates is a result of a re-profile of \$31 million from 2010-11 to 2012-13, hence the increase in the amount.

**The Chair:** Did they not spend it last year?

**Ms. Najm:** In 2010-11.

**The Chair:** Therefore you brought it up to 2012-13.

**Le sénateur McCoy :** Dans votre déclaration liminaire, vous avez mentionné que vous aviez du personnel sur le terrain. Une fois de plus, vous pourriez peut-être fournir cette information à la greffière. Pourriez-vous nous préciser la catégorie professionnelle et les fonctions de ce personnel?

**M. Keenan :** Je peux vous répondre de manière assez générale tout de suite.

Pour ce qui est du personnel sur le terrain, nous avons lancé le programme cette année et avons conclu une entente juste à temps pour être prêts pour le phénomène de ruissellement printanier; nous avons donc l'appui des experts scientifiques de notre Direction générale de la science et de la technologie. Il s'agit surtout du groupe PC, certains membres du groupe sont des gestionnaires de projet, d'autres des RES. Certains de nos scientifiques hydrologiques d'envergure mondiale et les fonctionnaires techniques qui les appuient se trouvent également sur le terrain pour commencer le programme de surveillance élargie.

Nous avançons bien. Dans les trois prochaines années, nous allons ajouter 22 nouveaux lieux de surveillance de l'eau, 11 nouveaux lieux de surveillance de l'air et 37 nouveaux lieux de surveillance de la biodiversité.

**Le sénateur McCoy :** Je me suis documentée sur ce genre de détails. J'aimerais en savoir plus à propos du personnel. Pourriez-vous me donner des précisions là-dessus?

Pourriez-vous également me préciser le coût du matériel de surveillance?

Enfin, on a promis de rendre cette information publique, alors pourriez-vous me dire comment vous allez vous y prendre — je présume qu'il s'agit d'une information que l'on retrouve sur le site web — et la proportion de ressources que vous comptez y consacrer.

**Le président :** Vous pourriez peut-être répondre à cela par écrit.

**Le sénateur McCoy :** Tout à fait.

**Le président :** Par ailleurs, si vous pouvez répondre rapidement c'est parfait, mais la sénatrice McCoy vous a félicité pour la majoration de la subvention destinée à Technologies du développement durable Canada à la page 105 de l'anglais. S'agit-il d'une subvention annuelle destinée à ce groupe? Elle est passée de 25 millions à 62,5 millions de dollars. En regardant les chiffres de l'an dernier, puis-je en déduire qu'il s'agit là de la somme intégrale ou a-t-on consenti à d'autres fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses?

**Mme Najm :** Le montant de la majoration dans le Budget principal des dépenses 2012-2013 est attribuable à une somme de 31 millions reportée de 2010-2011 à 2012-2013.

**Le président :** Ne l'a-t-on pas dépensée au cours de l'exercice dernier?

**Mme Najm :** En 2010-2011.

**Le président :** Vous avez donc reporté la somme à 2012-2013.

The second point of clarification is in respect to Parks Canada. We had representatives from Justice the other day and they were telling us how great it was that they were able to have revenue brought back in and used as part of their annual budget.

Parks Canada collects money at the gates from people entering, but you do not show revenues received from other sources. Can I assume that is going into the Consolidated Revenue Fund?

**Mr. Latourelle:** No, all of the revenue generated by Parks Canada through entry fees, camping, type of services and rental all come back to Parks Canada. We generate about \$111 million a year and that is reinvested and spent in Parks Canada.

**The Chair:** Why not show that? Maybe you do and I am not reading it correctly. I just see lines here under “Revenues and Other Reductions.” That is on page 110.

**Mr. Latourelle:** On page 110, these are the amounts appropriated that you will see there and that is why. Usually we do get \$110 million or so every year.

**The Chair:** May I suggest you might want to talk to Treasury Board about reflecting your revenues that you have coming in from other sources, like Justice and other departments do, so we can look at this and know you have other sources of revenue?

**Mr. Latourelle:** Will do.

**The Chair:** Thank you.

I have Senator Callbeck on my list for round two.

**Senator Callbeck:** My question relates to what is on page 107. It is in relation to the contributions for support of public participation in the environmental assessment review process. It says, “Participant Funding Program.” It is being cut roughly 40 per cent, from \$2.2 million to \$1.4 million. Obviously that means we will have less public participation.

**Ms. Feldman:** That is because these estimates reflect the funding at a certain point in time. As I said at the outset, quite a lot of the funding, about 40 per cent, was through sunset funding, none of which shows up in these estimates.

Through the supplementary estimates we expect that we will be receiving additional funding to allow for the continuation of the Participant Funding Program.

**Senator Callbeck:** When can we expect that?

**Ms. Feldman:** I hope in Supplementary Estimates (A).

Le deuxième point qu’il s’agirait d’éclaircir concerne Parcs Canada. Nous avons reçu des représentants de Justice l’autre jour. Ils nous disaient à quel point ils trouvaient extraordinaires de pouvoir recouvrer des recettes et de les utiliser comme une partie intégrante de leur budget annuel.

Parcs Canada perçoit des droits du public aux portes d’entrée des parcs, mais vous ne montrez pas les recettes émanant d’autres sources. Puis-je présumer que ces sommes sont versées au Trésor public?

**M. Latourelle :** Non, toutes les recettes produites par Parcs Canada en termes de droits d’entrée, des droits de camping, des divers types de services et de location, retournent intégralement à Parcs Canada. Nous générons environ 111 millions de dollars par an qui sont réinvestis et dépensés par notre propre ministère.

**Le président :** Pourquoi ne pas montrer cela? Peut-être que vous le faites et je ne suis pas en train de lire les choses correctement. Tout ce que je vois ce sont les entrées sous la rubrique « Recettes et autres réductions ». C’est à la page 110 de l’anglais.

**M. Latourelle :** À la page 110, ce sont les montants correspondants aux crédits parlementaires que vous verrez. Ceci explique cela. Nous encaissons habituellement 110 millions de dollars par an.

**Le président :** Selon moi, vous devriez parler avec les gens du Conseil du Trésor pour voir comment indiquer les recettes que vous obtenez d’autres sources, à l’instar de ce qui se fait à Justice Canada et dans d’autres ministères. Ainsi, nous saurions que vous avez d’autres sources de recettes.

**M. Latourelle :** D’accord.

**Le président :** Merci.

J’ai la sénatrice Callbeck sur ma liste pour la deuxième série de questions.

**Le sénateur Callbeck :** Ma question se rapporte à l’information figurant à la page 107 de l’anglais. Il s’agit des contributions à l’appui de la participation publique au processus d’examen des évaluations environnementales. Il y est dit « Fonds d’aide financière aux participants ». Les coupures correspondent grosso modo à 40 p. 100, passant de 2,2 millions à 1,4 million de dollars. Il va sans dire que cela signifie que nous aurons moins de participation publique.

**Mme Feldman :** C’est parce que ce budget reflète le financement à un moment donné. Comme je l’ai dit au départ, une bonne partie du financement, soit environ 40 p. 100, correspondait au financement temporaire, mais rien de tout cela n’est indiqué dans le budget.

Lors des Budgets supplémentaires des dépenses, nous nous attendons à recevoir un financement d’appoint pour permettre le maintien du Fonds d’aide financière aux participants.

**Le sénateur Callbeck :** Quand pouvons-nous nous y attendre?

**Mme Feldman :** J’espère lors du Budget supplémentaire des dépenses (A).

**The Chair:** I understand we will be receiving and the government will want this before we finish up this session at the end of June. Have you signed off on your sup As already? That is what I would have thought.

Thank you very much to the Canadian Environmental Assessment Agency, Parks Canada and Environment Canada. We appreciate your being here and helping us look to the point in time when you have prepared your Main Estimates. We will be following your Supplementary Estimates with interest.

I welcome the next panel to the Standing Senate Committee on National Finance. This is the second session this evening, dealing with the Main Estimates for 2012-13.

[Translation]

This evening, we are continuing our study on the 2012-13 main estimates.

[English]

In our second session this evening we are pleased to welcome officials from Foreign Affairs and International Trade Canada. Mr. Nadir Patel is Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer. Robert Dufresne is Director General, Financial Resource Planning and Management Bureau. Andrew Stirling is Director General, Locally Engaged Staff Services.

Mr. Patel, I understand you may have introductory remarks and then we will proceed to an interesting discussion, I am sure.

**Nadir Patel, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Foreign Affairs and International Trade Canada:** Thank you, Mr. Chair, and thank you for the opportunity to be here this evening. We are delighted to be here.

[Translation]

I will make a brief presentation, following which I will be pleased to answer your questions.

[English]

The Department of Foreign Affairs and International Trade — otherwise referred to from here on as DFAIT in some of my remarks — is responsible for the conduct of Canada's international affairs, including international trade and commerce.

The department advances Canada's interests internationally, shapes Canada's responses to international issues and events, manages bilateral and multilateral relationships and delivers programs worldwide. The department provides commercial, consular and passport services to Canadians at home and abroad and manages Canada's global network of missions. Providing more than 300 points of service to Canadians, including 160 missions in 105 countries abroad, this network

**Le président :** Si j'ai bien compris, nous allons recevoir cette somme — et le gouvernement voudra qu'il en soit ainsi — avant de conclure cette session à la fin juin. Avez-vous déjà signé vos budgets supplémentaires? C'est ce que j'aurais pensé.

Merci beaucoup à l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, à Parcs Canada et à Environnement Canada. Votre présence ici est vivement appréciée et nous vous remercions de nous avoir aidés à voir les choses sous l'optique de ce qu'elles étaient au moment où vous avez préparé votre Budget principal des dépenses. Nous suivrons vos Budgets supplémentaires avec intérêt.

J'ai à présent le plaisir d'accueillir le groupe de témoins suivant au Comité sénatorial permanent des finances nationales. C'est la deuxième séance de la soirée, et elle portera sur le Budget principal des dépenses pour 2012-2013.

[Français]

Ce soir nous allons continuer notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année 2012-2013.

[Traduction]

Lors de notre deuxième séance ce soir, nous sommes heureux d'accueillir des fonctionnaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada : M. Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des Finances; Robert Dufresne, directeur général, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières; et Andrew Stirling, directeur général, Services aux employés recrutés sur place.

Monsieur Patel, d'après ce que j'ai compris, vous avez une déclaration préliminaire et ensuite nous passerons à un débat qui ne manquera pas d'être intéressant, j'en suis persuadé.

**Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances, Affaires étrangères et Commerce international Canada :** Merci, monsieur le président et merci de l'occasion qui m'est donnée d'être ici ce soir. J'en suis ravi.

[Français]

Je ferai un bref exposé, après quoi, je serai heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le MAECI, est chargé de la conduite des affaires internationales du Canada, y compris des échanges et du commerce internationaux.

Il s'attache à promouvoir les intérêts du Canada à l'échelle internationale, élabore la réponse apportée par le Canada à des enjeux et à des événements internationaux, gère les relations bilatérales et multilatérales et exécute des programmes à l'échelle mondiale. Le ministère fournit des services commerciaux, consulaires et de passeport aux Canadiens, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, et gère le réseau international de missions du Canada. Avec plus de 300 points de service



supports DFAIT and the international work of 31 federal departments and agencies, Crown corporations and provincial governments.

[*Translation*]

The department's mandate is set out in the Department of Foreign Affairs and International Trade Act and can be summarized as follows: conduct all official diplomatic communications and negotiations between the Government of Canada and other countries and international organizations; coordinate Canada's economic relations and promote Canadian international trade and commerce; and manage Canada's diplomatic and consular missions and services abroad, including the administration of the Canadian Foreign Service.

[*English*]

The department advances Canada's priorities abroad by undertaking diplomacy and programming in support of international peace and security, democracy, human rights and the rule of law, and provides whole-of-government coordination in response to international crises and natural disasters abroad.

DFAIT generates international opportunities for Canadian business by negotiating agreements to open and expand markets, facilitating two-way trade and investment, and encouraging innovation through international science and technology partnerships.

A word now about the Main Estimates.

[*Translation*]

The 2012-2013 main estimates are aligned with the breadth and scope of the department's mandate.

The main estimates are presented to include planned spending not only for the Department of Foreign Affairs and International Trade, but also for other crown corporations and agencies under the portfolio — for example, the Canadian Commercial Corporation and the National Capital Commission.

[*English*]

Focusing on DFAIT itself, however, planned spending for the 2012-13 fiscal year for the Department of Foreign Affairs and International Trade, as reflected in part 2 of the Main Estimates, is \$2.6 billion. This is a net decrease of \$32.9 million, or 1 per cent, from the previous fiscal year.

This decrease is due to a net or overall decrease of \$40 million in operating expenditures, a net decrease of \$12.1 million in capital expenditures, and a net decrease of \$31.6 million in grants

accessibles aux Canadiens, y compris 160 missions dans 105 pays à l'étranger, ce réseau apporte un soutien au MAECI et aux efforts internationaux de 31 ministères et organismes fédéraux, sociétés d'État et gouvernements provinciaux.

[*Français*]

Le mandat du ministère est énoncé dans la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et il peut se résumer comme suit : diriger l'ensemble des communications diplomatiques et des négociations officielles entre le gouvernement du Canada et d'autres pays ainsi que des organisations internationales; coordonner les relations économiques du Canada et promouvoir ses échanges commerciaux à l'échelle internationale; et gérer les missions ainsi que les services diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger, y compris l'administration du service extérieur canadien.

[*Traduction*]

Le ministère poursuit les priorités du Canada à l'étranger par une action diplomatique et l'exécution de programmes à l'appui de la paix et de la sécurité internationales, de la démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit, et il assure la coordination à l'échelle du gouvernement en cas d'interventions face à des crises internationales et à des catastrophes naturelles à l'étranger.

Le MAECI crée des débouchés internationaux pour les entreprises canadiennes en négociant des accords destinés à ouvrir et à élargir les marchés, en facilitant le commerce et les investissements bilatéraux, et en encourageant l'innovation grâce à des partenariats internationaux en science et en technologie.

Passons au Budget principal des dépenses.

[*Français*]

Le Budget principal des dépenses 2012-2013 est conforme à l'étendue et à la portée du mandat du ministère.

Le Budget principal des dépenses, tel qu'il est présenté, renferme des renseignements sur les dépenses prévues non seulement du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, mais aussi d'autres sociétés d'État et organismes relevant de sa compétence; par exemple, la Corporation commerciale canadienne et la Commission de la capitale nationale.

[*Traduction*]

S'agissant du MAECI en particulier, les dépenses prévues pour l'année financière 2012-2013, telles qu'elles sont énoncées dans la partie II du Budget principal des dépenses, se chiffrent à 2,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution nette de 39,9 millions de dollars, ou 1 p. 100, par rapport à l'année financière précédente.

Cette diminution est attribuable à une diminution nette ou globale de 40 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, à une diminution nette de 12,1 millions de dollars des dépenses en

and contributions, offset by an increase of \$50.8 million in funding in respect of pension, insurance, and social security programs for Locally Engaged Staff employed outside of Canada.

Notable changes within these decreases and increases include an increase of \$35.5 million for the strengthening of security at missions abroad through risk-based initiatives to reinforce and professionalize mission security teams and strengthen physical infrastructures; a decrease of \$55.2 million in the cost of assessed contributions, mainly due to currency fluctuations resulting from payment in the prescribed foreign currency of these contributions, which represents Canada's treaty obligations and legal commitments of international organizations such as the United Nations and the World Health Organization, for example; and finally, a decrease of \$61.7 million for the transfer to Shared Services Canada to support the consolidation and transformation of the Government of Canada's information technology infrastructure.

[Translation]

Overall, the department's spending profile can be broken down as follows: 57 per cent for operating expenditures; 33 per cent for grants and contributions; 8 per cent for capital expenditures; and 2 per cent for locally employed staff pensions.

[English]

I will close with a word on financial management in the department. DFAIT is among the most complex departments in the Government of Canada, facing a wide array of challenges arising from uncertainties and volatility in the international environment in which it operates, such as natural disasters or security threats.

Moreover, given DFAIT's international operations, its annual expenditures are influenced by fluctuations in foreign currencies, varying rates of foreign inflation and changes in assessed contributions related to memberships in international organizations.

Given this backdrop of volatility and complexity, the department places a strong and robust and unwavering emphasis on prudent and careful financial management.

[Translation]

The department mandates at all levels the prudent use of public resources through effective and efficient budgeting, forecasting, spending, cost containment, reporting, control and oversight.

capital; et à une diminution nette de 31,6 millions de dollars des subventions et contributions, que vient annuler une augmentation de 50,8 millions de dollars des ressources financières consacrées aux pensions, aux assurances et aux programmes de sécurité sociale des employés recrutés sur place (ERP), qui travaillent à l'extérieur du Canada.

Il existe des changements notables en ce qui concerne ces diminutions/augmentations nettes, y compris : une augmentation de 35,5 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger, au moyen d'initiatives fondées sur le risque, pour renforcer et professionnaliser les équipes de sécurité des missions et améliorer les infrastructures matérielles; une diminution de 55,2 millions de dollars du montant des contributions ou quotes-parts, principalement en raison d'une fluctuation des devises, puisqu'il faut payer ces contributions ou quotes-parts dans la devise étrangère prescrite, conformément aux obligations conventionnelles et aux engagements juridiques du Canada envers des organisations internationales telles que les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la Santé; et une diminution de 61,7 millions de dollars au titre des transferts à Services partagés Canada, afin d'aider au regroupement et à la transformation de l'infrastructure de technologie de l'information du gouvernement du Canada.

[Français]

Dans l'ensemble, le profil des dépenses du ministère peut s'énoncer comme suit : 57 p. 100 pour les dépenses de fonctionnement; 33 p. 100 pour les subventions et les contributions; 8 p. 100 pour les dépenses en capital; et 2 p. 100 pour les pensions des employés recrutés sur place.

[Traduction]

Je conclurai avec quelques propos sur la gestion financière au ministère. Le MAECI est l'un des ministères les plus complexes au sein du gouvernement du Canada, puisqu'il est confronté à un large éventail de problématiques découlant de l'incertitude et de l'instabilité de l'environnement international dans lequel il mène ses activités, telles que les catastrophes naturelles ou les menaces pour la sécurité.

Qui plus est, étant donné la dimension internationale des activités du MAECI, ses dépenses annuelles varient en fonction de la fluctuation des devises étrangères, du taux d'inflation à l'étranger et des changements apportés aux contributions que doit verser le Canada en tant que membre d'organisations internationales.

En raison de cette complexité et de cette instabilité, le ministère veille, avec fermeté et détermination, y compris résolument, à exercer une gestion financière prudente et rigoureuse.

[Français]

Le ministère donne pour mandat, à tous les échelons, d'utiliser avec prudence les fonds publics pour une budgétisation, des prévisions, des dépenses, une maîtrise des coûts, l'établissement de rapport ainsi qu'un contrôle et un suivi efficaces et efficients.

Through a strong financial management function, we provide strategic financial advice, analyses and support to senior management to implement specific initiatives and ensure the department's programs and priorities are achieved.

[English]

Looking ahead, ensuring financial resource sustainability and flexibility to ensure programs are delivered will remain a top priority within the department. DFAIT remains committed to sound financial management in order to ensure its priorities are met, its goals are fulfilled and program results are achieved.

Thank you, Mr. Chair, for the opportunity to provide a statement. We look forward to your questions.

**The Chair:** Thank you very much. One point I wanted to clarify from your presentation: You have a decrease of \$61.7 million for transfer to Shared Services Canada. Senator Peterson asked that question previously and we have seen it in a number of different departments. This is a one-time thing where the services for ICT, information and communications technology, is being transferred to a stand-alone agency that will provide that service, sort of taking some of your overhead and moving it over to one entity, for efficiency, as I understand it. That is a \$61.7 million one-time reduction, but your decrease is net of \$40 million, as I understand it, in operating expenditures. There must be some increases somewhere. It should be greater than \$61.7 million. Am I interpreting this correctly?

**Mr. Patel:** The transfer of \$61.7 million is to Shared Services Canada. There are other offsetting transfers in and out, including in a number of other smaller programs, there could be grants and contributions. What I have highlighted are a number of the bigger ones. Some of those include some operating money as well.

**The Chair:** You say this decrease is due to a net or overall decrease of \$40 million in operating expenditures. That is net. That is everything. In that, it includes the amount for Shared Services Canada that has been moved out; is that correct?

**Mr. Patel:** That is correct, yes.

**The Chair:** I think it is important for honourable senators to understand that, that although you are showing a decrease, if you had not moved those shared services out, you would not be showing a decrease.

**Mr. Patel:** Right, and that attributes for a significant portion.

**Senator Mercer:** I have a series of questions with respect to Canadian embassies and residences of our ambassadors and High Commissioners around the world. Over the past few years there

Grâce à une fonction de gestion financière efficace, nous fournissons à la haute direction des conseils, des analyses et un soutien stratégique sur les questions financières, en vue de la mise en œuvre d'initiatives précises et pour assurer l'exécution des programmes et la concrétisation des priorités du ministère.

[Traduction]

À l'avenir, les efforts pour assurer la durabilité et la flexibilité des ressources financières, de façon à ce que les programmes soient exécutés, continueront de figurer en tête des priorités du ministère. Le MAECI demeure attaché à une saine gestion financière, de façon à concrétiser ses priorités, à atteindre ses objectifs et à obtenir des résultats dans le cadre de ses programmes.

Merci, monsieur le président. Je serai maintenant heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup. J'aimerais une précision sur un aspect que j'ai relevé dans votre exposé, à savoir la diminution de 61,7 millions de dollars au titre du transfert à Services partagés Canada. Le sénateur Peterson a posé la question auparavant et nous avons fait la même remarque à l'endroit d'autres ministères. Il s'agirait donc d'une somme ponctuelle correspondant au transfert des TIC, ou technologies de l'information et des communications, à un organisme autonome qui se chargera de la prestation de ces services; en somme, de passer une partie de vos frais généraux à une autre entité, pour plus d'efficacité, si j'ai bien compris. Or, si cette diminution ponctuelle s'élève à 61,7 millions de dollars et votre diminution nette au chapitre des dépenses de fonctionnement à 40 millions de dollars, il doit bien y avoir des augmentations quelque part à ce qu'il me semble. Le chiffre devrait dépasser les 61,7 millions de dollars. Est-ce que je suis en train d'interpréter cela correctement?

**M. Patel :** Le transfert de 61,7 millions de dollars se rapporte à Services partagés Canada. Il y a d'autres transferts qui viennent compenser les choses dans un sens et dans l'autre, notamment pour les programmes de moindre envergure, et il pourrait également y avoir des subventions et des contributions. Je me suis contenté d'évoquer les transferts les plus importants. Certains peuvent même comprendre des fonds de roulement.

**Le président :** Vous affirmez que cette diminution est attribuable à une diminution nette ou globale de 40 millions de dollars des dépenses de fonctionnement. Voilà pour la valeur nette. C'est tout. Cette somme comprendrait le montant destiné à Services partagés Canada qui a déjà été débloqué, est-ce bien cela?

**M. Patel :** Parfaitement, oui.

**Le président :** Je crois qu'il importe que les honorables sénateurs comprennent que vous n'auriez pas pu afficher une telle diminution si les services partagés n'avaient pas été transférés.

**M. Patel :** Voilà. C'est ce qui l'explique en bonne partie.

**Le sénateur Mercer :** J'ai quelques questions à l'égard de nos ambassades et des résidences de nos ambassadeurs et hauts-commissaires dans le monde. Depuis ces dernières années, on a

has been a movement to sell some of these. Some of these are beautiful properties and some of them have been owned by the Government of Canada for many years. They are in prime locations in many cities and they are the face of Canada. They are the place where we meet people who we are trying to entice to do business in Canada and where we perhaps entertain people who are doing business or with whom we want to do business in Canada, as well as world leaders for other diplomatic purposes.

In terms of the sale of some of these residences, the offset is that you can sell a residence if you want, but you have to replace it with another facility. The ambassador or High Commissioner still needs a place to live and a place to entertain, as well as the embassy needs facilities and office space. Of course, in many countries there is not just an embassy or high commission; there are consular offices around the country servicing the needs of immigration or trade.

Has there been a net savings to the department with these sales, and are there future sales that we can anticipate will put money to the bottom line of the department?

**Mr. Patel:** In terms of net savings, yes. What we would do is sell residences. When we do sell some of these residences, the money generated from the sales would be one-time generated revenue, capital revenue, but the operating and maintenance cost is what we would typically save. In some cases, if they are small properties, we may need less maintenance staff to maintain these properties. There are operational savings associated with the sale of some of these properties.

In addition to that, we look at continuously selling and reacquiring properties to factor in a number of elements, such as rust-out, as properties need to be upgraded or maintained. We look at security considerations in terms of high-risk areas where safety and security needs to be looked at because of evolving local conditions in the country. We have a real property program that goes through this on a regular basis, and at any given time we would have a number of projects in the pipeline.

In terms of any money generated from the sale of these properties, that money is reinvested to acquire either new properties or, in some cases, we will lease a property instead of purchasing, to ensure that our representation needs are met.

Even our representation needs could evolve over time. You may have different needs at a different period of time, given changes in the country in terms of various conditions. Part of this is to look at it on a regular basis, because that is one way of managing the money. Yes, when we do that, there may be operational savings and there likely will be.

cherché à en vendre quelques-unes. Il s'agit parfois de très belles propriétés que le gouvernement du Canada détenait depuis fort longtemps. Situées dans des emplacements de choix dans de nombreuses villes, elles sont la vitrine du Canada à l'étranger, le lieu par excellence où l'on accueille et où l'on rencontre les hommes et les femmes d'affaires, les dirigeants mondiaux et autres personnalités du milieu diplomatique, où l'on organise des réceptions, et cetera, le tout dans le souci de favoriser l'investissement au Canada et de stimuler nos échanges commerciaux et autres.

L'inconvénient, quand on vend une résidence, c'est qu'il faut la remplacer par une autre puisque l'ambassadeur ou le haut-commissaire aura toujours besoin d'un endroit où résider et où recevoir les invités. Et l'ambassade aura besoin de locaux destinés à des bureaux. Or, dans bien des pays, il n'y a pas seulement une ambassade ou un haut-commissariat, mais aussi des bureaux consulaires ailleurs qui assurent des services liés au commerce ou à l'immigration.

La vente de ces résidences a-t-elle engendré des économies nettes au ministère et prévoit-on de futures ventes qui pourraient ajouter au résultat net ministériel?

**M. Patel :** En termes d'économies nettes, je dirais oui. Quand nous vendons des résidences, nous obtenons des recettes ponctuelles, des immobilisations, mais c'est surtout sur le plan du fonctionnement et de l'entretien que nous économisons. Par exemple, si nous optons pour une propriété de taille plus réduite, nous pourrions avoir besoin de moins de personnel d'entretien. La vente de certaines de ces propriétés comporte donc des économies sur les coûts de fonctionnement.

Nous songeons continuellement à vendre ou à acquérir des propriétés en faisant entrer en ligne de compte des éléments tels que l'usure et la dépréciation, étant donné que ces propriétés doivent, au besoin, être entretenues et remises à neuf. Nous tenons compte également de critères de sécurité dans les régions à haut risque où il faut garantir la sécurité et la sûreté en raison de conditions locales instables. Nos agents du programme de biens immobiliers s'occupent de ça régulièrement, et nous avons toujours des projets en cours dans ce domaine.

Quant aux sommes obtenues grâce à la vente de ces propriétés, elles sont réinvesties pour acquérir de nouvelles propriétés. Dans certains cas, nous privilégions la location plutôt que l'achat pour assurer notre présence dans les pays.

Nos besoins en la matière peuvent d'ailleurs évoluer dans le temps. On peut avoir des besoins différents à telle ou telle période, compte tenu des changements qui se produisent dans le pays et des conditions qui varient. Une partie de ce travail consiste à examiner la situation régulièrement. C'est en effet un moyen de faire des économies. En procédant de la sorte, on cherche des moyens de diminuer les coûts de fonctionnement et on en trouve souvent.

In some cases, some of those savings can be generated immediately. Some of them will not be generated or in some cases there are no savings, but there is another reason to do that because of modernizing the space or ensuring that appropriate representation still takes place. That continues to drive what we are doing.

**Senator Mercer:** One of my concerns is that we are reducing our footprint and our visibility in many places and then, in the diplomatic world, decreasing our perceived level of importance or our perceived perception of the country in which that embassy or High Commission may be located. We know this is not ordinary business.

It is expensive to do business in many of these places and it is expensive to do business at this level, because of the types of facilities we have.

Is there a long-term plan, whether it be in this budget document or in future budget documents, that shows that at the end of a five-year, two-year, ten-year plan, here is where we want to go with our residence plan throughout the world? Most of us here have been fortunate enough to visit a few of them, and we know how nice they are, but also how important they are to conducting proper business diplomatically.

**Mr. Patel:** There is indeed a plan. We have a real property program that looks at the stage of properties, where there are needs and maintenance issues and some of the other issues that drive this, and that is done through a concerted plan where we have a number of projects in the pipeline and a number of different activities going on at concurrent times as well.

In addition to that, when we look at modernizing or right-sizing the spaces in places where there have been changes in conditions or various factors, we do have a series of criteria that we will look at — what is the size of the space we think would be appropriate for the needs of the mission, the size of the mission. We look at the type of activities that take place in that particular country, and we will map that against a plan. We certainly have criteria that we look at, and the criteria include representational needs. It also includes location in a particular city. For example, it will include security and other considerations among a number of other elements. There are some common threads throughout and there is tailoring as well to the particular country.

**Senator L. Smith:** Looking at the presentation, there is a high level of discussion on sound financial management. Could you give us some overview of why your system seems to be quite a complex system and a complex department? Can you give us some overview and maybe a little chat about how you manage currency, with the currency fluctuations? Do other departments come to you for guidance in terms of the types of financial systems you have that they could implement in their department, so you have some cross-pollination?

Certaines économies peuvent se faire d'emblée alors que d'autres se feront attendre, voire ne se matérialiseront jamais. Quoi qu'il en soit, on se doit de moderniser les locaux dans la mesure en vue de maintenir une représentation appropriée. Ce critère demeure, à ce chapitre, l'élément moteur de nos activités.

**Sénateur Mercer :** Parmi mes inquiétudes, je crains que nous ne soyons en train de perdre de notre prestige et visibilité dans bien des pays et dans le milieu diplomatique. Nous donnons même parfois l'impression d'accorder moins d'importance qu'il ne faut au pays où l'ambassade ou le haut-commissariat est situé. Comme nous le savons, ces activités n'ont rien de banal.

Il revient cher d'oeuvrer et d'évoluer dans ces sphères et dans certaines villes eu égard au genre d'installations qu'il nous faut.

Existe-t-il un plan de longue haleine, que ce soit dans le budget qui nous occupe ou dans des documents budgétaires futurs, énonçant ce que nous cherchons à accomplir en termes de planification ou d'aménagement de nos résidences dans le monde entier d'ici deux, cinq ou dix ans? La plupart d'entre nous ici avons eu la chance de visiter quelques-unes de ces résidences. Nous savons donc qu'elles sont magnifiques, mais nous savons aussi à quel point elles sont essentielles au bon déroulement des affaires diplomatiques.

**M. Patel :** Il existe effectivement un plan. Nous avons un programme de biens immobiliers qui a pour objet d'examiner l'état des propriétés, de déterminer les besoins et les problèmes d'entretien et de répondre à des questions connexes, le tout en fonction d'un plan concerté qui synchronise les activités et les projets en cours.

Quand nous songeons à rationaliser l'espace dans des endroits où les conditions changeantes ou divers autres facteurs le justifient, nous avons une série de critères pour déterminer la taille des locaux que nous jugeons appropriée pour les besoins de la mission. Nous nous penchons sur le type d'activités qui se déroulent dans le pays en cause et nous faisons une mise en correspondance entre ces données et le plan. Nous avons certainement des critères, dont les besoins de représentation. Nous songeons également à l'emplacement dans une ville donnée sur le plan de la sécurité, entre autres choses. Il y a des dénominateurs communs, mais il faut également s'adapter au pays en question.

**Le sénateur L. Smith :** Dans votre exposé, il est amplement question d'une saine gestion financière. Pouvez-vous nous donner un aperçu des motifs pour lesquels votre système et votre ministère semblent si complexes? Une petite idée de la manière dont vous gérez les devises, compte tenu des fluctuations? D'autres ministères vous demandent-ils conseil à propos de systèmes financiers qu'ils aimeraient adopter dans leur propre ministère, de sorte qu'on en arrive à une certaine pollinisation croisée?

**Mr. Patel:** I commented briefly in my opening remarks about the complexity of the organization and some examples that define that. We are in over 100 countries, 300 points of service, so you see the footprint and the size of the footprint in itself.

I will talk about the way we manage currency fluctuations, but that in itself, we have the different currencies to manage. That is unique to our department. When I talk about the 31 partners, other government departments would include our friends at Citizenship and Immigration, National Defence, RCMP, et cetera. We manage the international platform and the funds to manage that international platform for their employees abroad as well. We work with a couple of dozen departments. We take their money; we are stewards of that money and then we invest that in the international platform, and that is everything from facilities to operational expenditures. We manage that money separately. There is a whole requirement to ensure that we are stewards of those funds in a responsible manner.

**Senator L. Smith:** Do you do hedging, too, in terms of protecting your money?

**Mr. Patel:** No. In terms of the currency fluctuations, we will benefit because of the strength of the Canadian dollar. Sometimes, if the Canadian dollar is weaker, we will not benefit. If we benefit, we return those funds to the Treasury Board. If we lose, we end up being funded by Treasury Board to offset those currency losses. It is revenue neutral for us in the context of currencies.

When we are managing these different elements, working with other partners, and we have a significant portion of our base or reference levels as grants and contributions, it brings in the need to ensure that we have robust mechanisms in place to manage our money. In addition to that, when we are implementing deficit reduction initiatives and other elements, we need to ensure that our mechanisms are such that we can accurately project where we are in the year, where we anticipate closing the fiscal year, so that we can be nimble and reallocate internally, where we can do so.

I also mentioned in my remarks the volatility of the international environment. We cannot predict instability in countries, the Arab Spring type of events, natural disasters abroad. We may have pressures on some of our consular services, emergency management, that we cannot anticipate. We need to ensure that our financial systems are robust enough for us to move in a nimble fashion. We place a lot of effort on this, and that leadership starts at the very top. In the CFO branch, we take

**M. Patel :** Dans mon exposé, j'ai brièvement fait allusion à la complexité de l'organisation à l'aide de quelques exemples. Nous sommes présents dans plus d'une centaine de pays, nous avons 300 points de service, et cela doit vous donner une idée de l'ampleur de notre empreinte.

Je vais vous expliquer comment nous gérons les fluctuations des devises, quitte à rappeler qu'il nous faut gérer des devises différentes. Cet aspect est exclusif à notre ministère. Parmi nos 31 partenaires, nos collègues de Citoyenneté et Immigration, de la Défense nationale, de la GRC et autres font tous partie des ministères et organismes fédéraux qui auront des représentants à l'étranger au sein de nos missions, et il nous appartient de les gérer dans le cadre de la plateforme internationale. Nous travaillons avec une bonne vingtaine de ministères. Ces derniers nous confient leur argent; nous en assurons l'intendance et nous l'investissons dans les divers éléments de la plateforme internationale, dans des installations aux dépenses de fonctionnement. Nous gérons ces sommes séparément et il nous faut en rendre compte en intendants responsables, conformément à nos obligations.

**Le sénateur L. Smith :** Vous occupez-vous également de la couverture des risques à l'heure de chercher à protéger votre argent?

**M. Patel :** Non. Les fluctuations des devises nous sont avantageuses en raison de la vigueur du dollar canadien, sauf à l'occasion, quand sa valeur se met à baisser. Si nous tirons un bénéfice de ces fluctuations, nous remettons ces fonds au Conseil du Trésor qui, lui, nous indemnise éventuellement si nous encaissons une perte à ce chapitre. On peut donc affirmer que les fluctuations des devises ont un effet neutre sur les recettes.

Eu égard à la diversité des éléments qu'il nous incombe de gérer, travaillant avec d'autres partenaires, avec une partie importante de nos niveaux de base ou de référence sous forme de subventions et contributions, il importe que nous ayons des mécanismes solides en place pour gérer notre argent. En outre, à l'heure d'entreprendre des initiatives en faveur d'une réduction des déficits et d'autres éléments de la sorte, il nous faut veiller à disposer de mécanismes adaptés pour nous permettre de faire des projections précises en cours d'exercice, de déterminer à quel moment nous serons sur le point de clore l'exercice, de sorte à pouvoir agir avec souplesse et à réaffecter des fonds à l'interne quand c'est possible.

J'ai également évoqué dans mes remarques l'incertitude et l'instabilité de l'environnement international. Nous ne sommes pas en mesure de prédire l'instabilité dans les pays, des événements comme ceux du printemps arabe, pas plus que les catastrophes naturelles qui se produisent à l'étranger. Des pressions s'exercent donc sur certains de nos services consulaires pour la gestion des situations d'urgence, des pressions qu'il nous est impossible de prévoir. Il nous faut veiller à ce que nos systèmes financiers soient

a lot of time with our managers to ensure that we have good mechanisms in place to manage these surprises or potential surprises and are able to act in a nimble fashion.

**Senator Buth:** I am interested primarily in the trade agenda. We have a government that is very ambitious in terms of diplomacy and trade, rebuilding relationships and promoting economic interests. Can you describe some of the ways in which DFAIT enhances our network abroad and promotes Canadian political and economic interests?

**Mr. Patel:** The trade agenda for the department is a very significant element of the work we do. Our international commerce focus takes multiple forms. Market access is one of the big examples. We have a very ambitious trade agenda, a trade negotiations agenda, which includes free trade agreements, agreements such as the comprehensive economic agreement with the European Union, with multiple countries, looking at what we are doing with India, China, Japan and some of the ones we have already concluded.

It includes foreign investment protection agreements. It includes air transport agreements, where we negotiate around the world to open up markets for businesses and travellers. The market access dimension is a significant part of that. We have a branch that is dedicated to trade policy negotiation. We utilize our staff at missions abroad, where we have capacity. We have trade policy experts at some of our missions abroad to help facilitate some of that work.

In addition to that, we have an international commerce function that includes investment promotion. Our trade commissioners abroad will promote bilateral investment. We will be looking for opportunities to attract investment in Canada from foreign businesses, but we will also look for opportunities for Canadian companies to invest abroad because there is a benefit to Canada as well as companies that are investing abroad. That is two-way, and we do a lot in working with businesses abroad and companies.

Our trade commissioners abroad also promote bilateral trade, and we have a significant presence abroad. We also work collaboratively with our provincial partners. As an example, I recently came back from a posting in Shanghai, where we had a robust trade program. We had the Province of Québec and the Province of Ontario co-located with us in the consulate, and then we had a presence on the ground from a number of other

assez bien établis pour nous permettre de nous mobiliser promptement au besoin. Nous nous employons à fond à ce chapitre, et le leadership commence par le haut de la pyramide. Au bureau du Dirigeant principal des finances, le DPF, nous consacrons beaucoup de temps auprès de nos gestionnaires pour veiller à avoir de bons mécanismes en place pour composer avec ce genre d'imprévus et nous assurer que nous pourrions nous mobiliser promptement.

**Le sénateur Buth :** Je m'intéresse primordialement au programme commercial. Notre gouvernement est très ambitieux en termes de diplomatie et d'échanges commerciaux, et tient à rétablir et à améliorer nos relations ainsi qu'à promouvoir nos intérêts économiques. Pouvez-vous décrire certains des moyens dont le MAECI se sert pour renforcer notre réseau à l'étranger et assurer la promotion des intérêts politiques et économiques du Canada?

**M. Patel :** Le programme commercial du ministère est une partie très importante de notre travail. Nos efforts en faveur du commerce international prennent diverses formes. L'accès aux marchés est un des principaux exemples. Nous avons un programme très ambitieux pour nos échanges commerciaux ainsi que pour les négociations dans ce contexte, notamment au chapitre des accords de libre-échange, comme l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne. Je songe notamment à nos négociations avec l'Inde, la Chine et le Japon, en plus d'autres accords que nous avons déjà conclus.

Nos activités à ce chapitre portent sur les accords de protection des investissements, dont les accords sur le transport aérien, ce qui nous amène à négocier partout dans le monde afin d'ouvrir les marchés pour les affaires et les voyageurs. La dimension de l'accès aux marchés revêt une grande importance. Notre direction générale se consacre exclusivement aux négociations liées à la politique commerciale. Nous utilisons notre personnel dans les missions à l'étranger, là où nous avons cette capacité. Nous avons également des experts en politique commerciale dans certaines de nos missions à l'étranger pour faciliter une partie de ce travail.

En plus de tout cela, nous assurons une fonction commerciale internationale qui comprend la promotion des investissements. Nos délégués commerciaux à l'étranger s'occupent de promouvoir les investissements bilatéraux. Nous envisageons des occasions d'attirer des investisseurs étrangers au Canada, mais nous cherchons également des débouchés pour que les entreprises canadiennes investissent à l'étranger, car c'est dans l'intérêt du Canada aussi bien que dans l'intérêt des entreprises en question. Nos activités se déroulent dans les deux sens et nous intervenons beaucoup auprès des commerces et des entreprises à l'étranger.

Nos délégués commerciaux s'occupent également de promouvoir le commerce bilatéral, et nous avons une présence importante à l'étranger. Nous travaillons aussi en collaboration avec nos partenaires provinciaux. Pour vous citer un exemple, je viens de peine de revenir d'une affectation à Shanghai, où nous avons un programme commercial solide. La province de Québec et la province de l'Ontario étaient nos colocataires au consulat, et des

provinces, including Manitoba, and we worked closely with our provincial partners in promoting two-way trade for businesses as well as two-way investment. Those are two examples.

It continues to be a robust part of the work we do and it will continue to be.

**Senator Butth:** I am quite familiar with some of the trade issues because my background is in agriculture. I have been to China many times in terms of the agriculture issues.

In terms of China, where we are looking at increased diplomatic efforts and some of the trade issues that some of the agriculture products have faced, I am curious whether there are changes to that program. Do you see an increase in DFAIT's presence in China, as well as funding increases, et cetera?

**Mr. Patel:** In terms of what you have before you in the Main Estimates and looking forward, there will not be any decreases in funding to our trade programs in China. We are always looking at reallocating resources, where the demand might be. We may look and say we could look at additional resources from this country to this country, because there is a need to do that or a demand to do that.

Our presence in China has expanded to 10 local points of access on the mainland, including our trade offices. Our trade program there in terms of our trade commissioner presence is one of the largest that we have in any country around the world. It is significant. We are continuously looking at how to bolster these programs to capitalize on the activities.

In terms of agriculture, Agriculture and Agri-Food Canada is one of our partners. I mentioned the other government departments with whom we work closely. Agriculture and Agri-Food Canada has representatives in Shanghai and Beijing, with whom we work closely. They are housed in our trade commissioner program and our trade commissioners work closely with our agricultural experts.

**Senator Ringuette:** Since you have indicated that you are also able to talk about CCC, CIDA and EDC, I will ask for, along with your department, that you can supply the answers to the following questions if you do not have them at hand.

How many employees got notice letters of layoff — by province, by classification and by country? How many EX and how many DM? How many staffers are not under the Public Service Employment Act, what is their classification and where are they located? What are your program management costs?

représentants d'autres provinces, dont le Manitoba, se trouvaient sur le terrain. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires provinciaux à la promotion d'échanges et d'investissements dans les deux sens. Ce ne sont là que deux exemples.

C'est une partie non négligeable du travail que nous faisons à l'étranger et cela va continuer.

**Le sénateur Butth :** Je suis au courant de certains enjeux commerciaux car mon domaine c'est l'agriculture. J'ai visité la Chine à plusieurs reprises pour des questions d'intérêt agricole.

Pour ce qui est de la Chine, où nous cherchons à multiplier les efforts diplomatiques et où certains produits agricoles se sont avérés problématiques sur le plan commercial, je me demande si des changements ont été apportés au programme. Prévoyez-vous une présence plus marquée du MAECI en Chine, davantage de financement?

**M. Patel :** Par rapport à ce que vous avez devant vous dans le Budget principal des dépenses et dans un avenir prévisible, il n'y aura pas de diminution dans notre financement de programmes commerciaux en Chine. Nous nous penchons constamment sur la possibilité de réaffecter les ressources, en fonction de la demande. Nous pourrions évidemment décider de puiser des ressources supplémentaires dans un autre pays, si cela s'avère nécessaire ou si la demande existe.

Notre présence dans ce pays s'est répandue à 10 points d'accès locaux en Chine continentale, dont nos bureaux commerciaux. De par la présence de nos délégués commerciaux, notre programme commercial là-bas est un des plus vastes que nous ayons dans le monde entier. Cela en dit long sur son importance. Aussi, nous nous penchons continuellement sur la manière de promouvoir ces programmes en vue d'optimiser les activités autant que possible.

Sur le plan agricole, Agriculture et Agroalimentaire Canada figure parmi nos partenaires. J'ai déjà mentionné d'autres ministères fédéraux avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration. Agriculture et Agroalimentaire Canada a des représentants à Shanghai et à Beijing, et nous travaillons de près avec eux. Ils siègent au sein de notre programme de délégués commerciaux et nos délégués travaillent en étroite collaboration avec nos experts agricoles.

**Le sénateur Ringuette :** Comme vous avez affirmé que vous êtes également en mesure de parler de la CCC, de l'ACDI et d'EDC, non seulement je vous demanderais de répondre aux questions qui se rapportent à votre propre ministère, mais je vous demanderais également de nous fournir, par écrit, des réponses aux questions que je vais vous poser, si vous ne pouvez le faire tout de suite.

Combien d'employés ont reçu des avis de licenciement — par province, par catégorie professionnelle et par pays? Combien de EX et de SM y avait-il parmi eux? Combien d'agents de dotation ne sont pas régis par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, quelle est leur catégorie professionnelle et où se trouvent-ils? Quels sont les coûts de gestion de votre programme?



I am sorry; I am continuing with other questions because I am assuming you do not have the answers to these questions at hand.

**Mr. Patel:** I can answer those questions, or perhaps some of them, from the perspective of Foreign Affairs and International Trade, but I cannot answer them from —

**Senator Ringuette:** Can you answer all of these for Foreign Affairs and International Trade?

**Mr. Patel:** I can try, based on the notes I have taken.

**Senator Ringuette:** I will settle for complete answers that you can send to the clerk. I think that would be most efficient for our time and for the purposes of accuracy.

You have indicated that you are very ambitious. However, I cannot help but notice that you are closing trade missions and consular offices abroad. Could you give us the details of where these Canadian presence offices will be closed?

**Mr. Patel:** I can say we have made a decision to close four of our consulates in the United States, as well as one of our trade offices in the United States. We have closed Anchorage, Philadelphia, Phoenix, Raleigh-Durham and our satellite office, which is a trade office in Princeton. Yes, we do have an ambitious trade agenda.

**Senator Ringuette:** Any other consular office?

**Mr. Patel:** Those are all trade offices. At this time, this is what we have decided to close. Any other decisions that may be forthcoming have not yet been decided or have not yet been announced. We also did close some of our regional offices across Canada, where we had trade commissioners working with Canadian business in different parts of Canada.

**Senator Ringuette:** Why is that and where are they closing?

**Mr. Patel:** The regional offices in Canada are closing in Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg, St. John's, Charlottetown and Moncton. We will continue to serve each and every province through our existing offices, which will be maintained in Vancouver, Calgary, Toronto, Montreal and Halifax. We will still have a presence in those other provinces through these five regional offices where we have trade commissioners working through these offices.

In addition to that, we are moving people from a bricks-and-mortar Canada office in some of these cities to embed them in local business and trade associations in some of these cities. The fact that we close an office in some of these cities does not mean we will not have a trade commissioner in those offices. For example, you may have a business association or a trade association — and we call them embeds — so we will embed them in the organization.

Excusez-moi, je continue à vous poser d'autres questions car je suppose que vous n'avez pas les réponses à ces questions à portée de la main.

**M. Patel :** Je peux répondre à ces questions, tout au moins à certaines d'entre elles suivant la perspective du MAECI, mais je ne peux pas le faire avec...

**Le sénateur Ringuette :** Pouvez-vous répondre à toutes ces questions en ce qui a trait aux Affaires étrangères et au Commerce international?

**M. Patel :** Je peux essayer, en fonction des notes que j'ai prises.

**Le sénateur Ringuette :** Je me contenterai d'attendre les réponses complètes que vous voudrez bien transmettre à la greffière. Je crois que c'est la meilleure solution puisque nous aurons les précisions voulues, outre que nous ferons un meilleur usage de notre temps.

Vous avez dit que votre ministère est très ambitieux. Cependant, je ne puis m'empêcher de remarquer que vous êtes en train de fermer des missions commerciales et des bureaux consulaires à l'étranger. Pouvez-vous nous préciser les lieux où ces bureaux canadiens vont être fermés?

**M. Patel :** Je peux vous dire que nous avons pris la décision de fermer quatre de nos consulats et un de nos bureaux commerciaux aux États-Unis. Nous avons déjà fermé nos bureaux à Anchorage, Philadelphie, Phoenix, Raleigh-Durham ainsi que notre bureau satellite, qui est un bureau commercial à Princeton. Nous avons en effet un programme commercial ambitieux.

**Le sénateur Ringuette :** Et pour les bureaux consulaires?

**M. Patel :** Voilà tout pour les bureaux commerciaux. Pour l'heure, voilà ce que nous avons décidé de fermer. Toute autre décision future n'a pas encore été prise ou annoncée. Nous avons également fermé certains de nos bureaux régionaux au Canada, où il y avait des délégués commerciaux travaillant avec des entreprises canadiennes dans diverses régions du pays.

**Le sénateur Ringuette :** À quoi répondent ces fermetures et où ont-elles lieu?

**M. Patel :** Nous fermons nos bureaux régionaux à Edmonton, Regina, Saskatoon, Winnipeg, St. John's, Charlottetown et Moncton. Ces provinces seront désormais desservies par les bureaux qui seront maintenus à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Halifax. Nous aurons toujours une présence dans ces autres provinces par l'entremise de ces cinq bureaux régionaux où travaillent des délégués commerciaux.

Par ailleurs, nous sommes en train de muter des personnes d'un bureau traditionnel dans certaines de ces villes pour les incorporer au sein d'associations professionnelles et commerciales. Le fait de fermer un bureau dans certaines de ces villes ne veut pas dire que nous n'aurons pas de délégué commercial, car il pourrait avoir été incorporé à une telle association.

For example, we have the Canadian Venture Capital & Private Equity Association in Toronto, and we have a trade commissioner physically located in that office. It saves us cost and it also allows that person to work closely with that industry or the businesses that are participating in that industry.

**Senator Ringuette:** With regard to Atlantic Canada, what will happen? You are talking about having an office in Montreal and an office in Halifax. It is half the size of the country with regard to geography.

**Mr. Patel:** We have maintained our office in Halifax and will continue to serve the Atlantic provinces through our office in Halifax. Right now, we are exploring opportunities to embed trade commissioners in other parts of Atlantic Canada. This work to negotiate these “embed” opportunities with different organizations or associations is under way.

**Senator Ringuette:** You indicate in your statement here a certain decrease in operating expenditures and so forth “to offset by an increase of \$50.8 million in funding in respect of pension, insurance, and social security programs for locally engaged staff employed outside of Canada.”

That is a considerable amount of money. Why all of a sudden do we have this bulk of money that is necessary to provide pension, insurance and social security for employees outside of Canada? I am assuming, and I hope, that a good portion of them are Canadians, but maybe not. Can you give us some more information about that specific item?

**Mr. Patel:** The \$50.8 million in the increase to our reference levels is not new money; it is a transfer of money that was administered at the Treasury Board. This money for pension, social security programs, health insurance, et cetera, is for 5,700 locally engaged staff abroad.

**Senator Ringuette:** How many of them on assignment abroad are Canadian?

**Mr. Patel:** These are all locally hired.

**Senator Ringuette:** None of them are Canadians?

**Mr. Patel:** Some of them may be. They may be Canadians residing in another country as expats, and we could hire them locally, but they are not considered Canada-based staff in terms of our diplomatic or foreign service.

On the \$50.8 million, Canadian-based staff have Canada Pension and a public service pension. Local staff do not because they are not covered under the Public Service Employment Act and they are hired locally, and they are subject to local laws and regulations and also local terms and conditions of employment when we hire them in a number of different jurisdictions.

Je songe par exemple à Canadian Venture Capital & Private Equity Association à Toronto, où nous avons un délégué commercial qui se trouve dans ces bureaux mêmes. La démarche nous permet non seulement d'économiser mais permet en plus à la personne de travailler en étroite collaboration avec cette industrie ou les entreprises intéressées.

**Le sénateur Ringuette :** Quant au Canada atlantique, que va-t-il se passer? Vous parlez d'avoir un bureau à Montréal et un autre à Halifax. Géographiquement parlant, c'est la moitié du pays.

**M. Patel :** Nous avons maintenu notre bureau à Halifax et nous continuerons à desservir les provinces de l'Atlantique par l'entremise de ce bureau. Pour le moment, nous envisageons d'incorporer des délégués commerciaux dans d'autres régions du Canada atlantique et des négociations sont en cours.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez dit dans votre exposé qu'il y a une certaine diminution dans les dépenses de fonctionnement et ainsi de suite qui « vient annuler une augmentation de 50,8 millions de dollars des ressources financières consacrées aux pensions, aux assurances et aux programmes de sécurité sociale des employés recrutés sur place qui travaillent à l'extérieur du Canada ».

On parle là d'une somme considérable. Pourquoi avons-nous subitement besoin de cette grosse somme pour fournir des pensions, des assurances et des programmes de sécurité sociale aux employés qui travaillent à l'extérieur du Canada? J'ose présumer qu'une bonne partie de ces employés sont canadiens, mais ce n'est peut-être pas le cas. Pouvez-vous nous donner davantage de précisions à ce sujet?

**M. Patel :** L'augmentation de 50,8 millions de dollars à nos niveaux de référence ne représente pas un apport d'argent frais; il s'agit d'un transfert de fonds auparavant administrés par le Conseil du Trésor. Ces montants réservés aux pensions, aux programmes de sécurité sociale, d'assurance-santé, et cetera, sont destinés à 5 700 employés recrutés sur place à l'étranger.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de ces personnes recrutées à l'étranger sont canadiennes?

**M. Patel :** Elles sont toutes embauchées localement.

**Le sénateur Ringuette :** Il n'y a pas un seul Canadien parmi eux?

**M. Patel :** Certains le sont peut-être. Il peut s'agir de Canadiens expatriés que nous embauchons localement, mais ils ne sont pas considérés comme personnel canadien, c'est-à-dire pas comme diplomates ni employés du service extérieur.

Au sujet des 50,8 millions de dollars, le personnel canadien a droit au Régime de pensions du Canada et à un régime de retraite de la fonction publique. Les employés recrutés sur place n'y ont pas droit, car ils ne sont pas visés par la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Ils sont, par contre, assujettis aux lois et règlements du pays en cause ainsi qu'aux conditions d'emploi locales.

Some countries require us to participate in a local pension plan. In others, it is part of the compensation in terms of market conditions or local market conditions for us to remain competitive. What happens is we have a pension plan for some of these countries, health insurance and other benefits like that. These programs were administered through Treasury Board for the past number of years. As of this year, that responsibility has transferred over to the Department of Foreign Affairs and International Trade as of January of this year.

**The Chair:** We are running out of time here.

**Senator Ringuette:** This is a very important amount of money.

**The Chair:** Everyone else has important items too. I will put you on round two.

**Senator Ringuette:** Yes, please.

**Senator Eaton:** It is nice to see you home. The last time I saw Mr. Patel was in Shanghai.

Can you tell us about the net decrease of \$12 million in capital expenditures? Then I will tell you where I am going with that. What is that, mostly?

**Mr. Patel:** Net decrease in capital expenditures? It would be net because there would be some increases and some decreases.

One of the increases is around what we refer to as our critical infrastructure, so it is strengthening security at missions abroad where we have some capital funds related to that. It was a significant amount of money, and that was an increase.

That would be offset by a re-profiling of money from one fiscal year to another fiscal year related to one of our projects in Moscow, the development of a chancery. That was significant money. There are some increases and decreases and a net decrease. It is all capital and mostly related to real property abroad.

**Senator Eaton:** Picking up on what Senator Mercer was asking you, I have been in some wonderful Canadian embassies abroad, and I have been in some really badly kept embassies abroad, with not one piece of Canadian art on the wall. You would not know you were in Canada. You could be in a Holiday Inn somewhere. I know it is shallow, but it is our profile abroad. They do not have anything that says Canada about them. They hardly have a Canadian flag.

How about our artists? None of our artists are on the wall. There is nothing. In some major towns like Rome or even Shanghai where you were, Mr. Patel, is there a pocket of money to maintain our embassies, to make them look Canadian, or is it something that is not even thought about?

Certains pays exigent que nous participions à un régime de pension local. Dans d'autres, cela fait systématiquement partie de la rémunération et nous nous devons de respecter la norme pour demeurer concurrentiels par rapport aux conditions du marché du travail local. C'est pourquoi nous avons un régime de pensions pour certains de ces pays, des assurances santé et d'autres avantages sociaux de la sorte. Ces programmes étaient administrés par le Conseil du Trésor depuis quelques années. La responsabilité a été néanmoins transférée au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à compter de janvier de cette année.

**Le président :** Il ne nous reste plus de temps.

**Le sénateur Ringuette :** Il s'agit d'une somme très importante.

**Le président :** Tout le monde a des questions tout aussi importantes. Je vous ferai passer à la deuxième série de questions.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, s'il vous plaît.

**Le sénateur Eaton :** C'est un plaisir de vous revoir au pays. La dernière fois que j'ai rencontré M. Patel, c'était à Shanghai.

Pouvez-vous nous parler de la réduction nette de 12 millions de dollars en dépenses en capital? Je vous expliquerai ensuite pourquoi. De quoi s'agit-il surtout?

**M. Patel :** Une réduction nette en dépenses en capital? Elle serait nette parce qu'il y aurait des augmentations et certaines réductions.

Une des augmentations se rapporte à ce que nous appelons les infrastructures essentielles, et elle est donc destinée à financer le renforcement de la sécurité dans les missions à l'étranger où nous avons certains fonds pour les dépenses en capital à ce chapitre. C'était un montant assez important, et c'était une augmentation.

Cela serait annulé par un report de fonds d'un exercice financier à un autre pour un de nos projets à Moscou, la mise sur pied d'une chancellerie. La somme était non négligeable. Il y a certaines augmentations et réductions et une réduction nette. Il s'agit entièrement d'immobilisations et la plupart se rapportent aux biens immobiliers à l'étranger.

**Le sénateur Eaton :** En reprenant la question du sénateur Mercer, j'ai visité des ambassades canadiennes vraiment bien à l'étranger, et j'ai également été dans des ambassades très mal entretenues, sans la moindre oeuvre d'art canadienne au mur. Il n'y avait rien qui indiquait que vous étiez au Canada. Vous auriez pu tout aussi bien vous retrouver dans un hôtel quelconque. Je sais que c'est une remarque superficielle, mais il s'agit tout de même de notre prestige à l'étranger. Ces ambassades n'ont rien pour évoquer leur identité canadienne. C'est à peine si elles ont un drapeau canadien.

Et que dire de nos artistes? Aucune oeuvre d'un artiste canadien n'est accrochée au mur. Il n'y a absolument rien. Dans certaines grandes villes où vous avez été, comme Rome ou Shanghai, monsieur Patel, y a-t-il une certaine somme destinée à l'entretien de nos ambassades, à donner une identité canadienne, ou est-ce une chose à laquelle on n'a même pas réfléchi?

**Mr. Patel:** As part of our real property abroad program, we look at refurbishing properties and acquiring properties. We do refurbish over a periodic cycle.

**Senator Eaton:** It is a long cycle.

**Mr. Patel:** It is part of that, and it depends on the location. It depends on where we are relative to all those different projects in the pipeline. Part of that would be to ensure a Canadian presence of sorts, so whether it is artwork or just the fixtures or the interior design reflects Canada.

It is not always the case, because we do need to keep up with a number of projects in the pipeline, and that is sometimes a challenge. I think the important part of that is yes, it is part and parcel of what we do.

**Senator Eaton:** Do you have any liaison with Heritage Canada?

**Mr. Patel:** I cannot confirm if our real property folks interact with Heritage Canada. It is not something I can answer now, but I can confirm that and get back to you.

**Senator Eaton:** I am thinking of using some of the resources we have in Heritage Canada, such as art banks.

**Mr. Patel:** Building on that example, when we talk about these other government departments, sometimes we will work with Heritage Canada and some of our other partners on a specific basis. When we talk about our pavilion in Shanghai during Expo, Heritage had big role to play. We took some of that and expanded some of that design work in our trade offices that we developed in Shanghai. There could be targeted efforts like that. In terms of regular interaction, I will have to confirm that.

**Senator Eaton:** Thank you. I will disagree with you about the Shanghai office. It did not say Canada to me, but to each their own perspective.

**Senator Peterson:** Thank you for your presentation. At the bottom of page 132, we have Export Development Canada (Canada Account), payments to them to discharge duties, et cetera, \$500,000. At the bottom of page 133, Export Development Canada (Canada Account), payments to Export Development Canada to discharge duties, et cetera. In 2011-12, we have \$366 million, and in 2012-13 it looks like they have \$146 million left over, or they won the lottery. What is that? Why would that be there? You have 500,000 over here plus over here?

**M. Patel :** Dans le cadre de notre programme de biens immobiliers à l'étranger, nous cherchons à acquérir des propriétés et à les remettre en état. Ces remises en état ont cours avec une certaine périodicité, suivant les cycles de vie.

**Le sénateur Eaton :** Des cycles de vie assez prolongés.

**M. Patel :** Cela fait partie du programme, et dépend de l'emplacement, mais aussi de l'état des choses par rapport aux divers projets en cours. Une partie des efforts dans ce contexte sont consacrés à insuffler une certaine présence canadienne, sous forme d'oeuvres d'art ou simplement d'une décoration intérieure que l'on reconnaisse d'emblée comme représentative du Canada.

Nous n'y arrivons pas dans tous les cas, car il nous faut pouvoir suivre le rythme des divers projets en cours, ce qui peut poser des défis à l'occasion. Mais j'estime que c'est un volet important du programme, qui fait partie intégrante de nos activités.

**Le sénateur Eaton :** Êtes-vous en communication avec Patrimoine canadien?

**M. Patel :** Je ne peux pas vous confirmer si les gens qui s'occupent de nos biens immobiliers ont des échanges avec Patrimoine canadien. Je ne peux pas vous répondre maintenant, mais je peux me renseigner et communiquer avec vous par la suite.

**Le sénateur Eaton :** L'idée m'est venue que l'on pourrait songer à utiliser certaines des ressources que nous avons à Patrimoine canadien, dont les banques d'oeuvres d'art.

**M. Patel :** Dans ce même ordre d'idées, il nous arrive de travailler ponctuellement avec Patrimoine canadien et quelques-uns de nos autres partenaires. Ainsi, Patrimoine a joué un rôle de premier plan dans notre pavillon à l'Expo de Shanghai. Nous avons récupéré certains éléments conceptuels du pavillon pour les placer dans les bureaux commerciaux que nous avons ouverts dans cette ville. Il peut donc y avoir des actions ciblées de la sorte. Quant à une interaction régulière, il faudrait que je vous le confirme.

**Le sénateur Eaton :** Merci. Je ne me rangerai pas à votre avis en ce qui a trait au bureau de Shanghai. On ne peut pas dire qu'il y était beaucoup question du Canada, mais à chacun son point de vue.

**Le sénateur Peterson :** Je vous remercie de votre déclaration. Au bas de la page 132 de l'anglais, il y a une entrée pour les paiements effectués à Exportation et Développement Canada (Compte du Canada) pour acquitter ses obligations, et cetera, pour une somme de 500 000 \$. Au bas de la page 133 de l'anglais, on retrouve les mêmes paiements à Exportation et Développement Canada toujours pour s'acquitter de ses obligations, et cetera. En 2011-2012 cette somme s'élève à 366 millions de dollars et en 2012-2013 il semble qu'il leur reste 146 millions de dollars ou alors, c'est qu'ils ont gagné le gros lot. De quoi s'agit-il? Que fait cette entrée ici? Vous avez 500 000 d'un côté et 500 000 de l'autre?

**Mr. Patel:** Mr. Chair, this is not a question that I can answer at this time because EDC, Export Development Canada, has its own financial management. Along with a number of other organizations, the National Capital Commission, Canadian Commercial Corporation, their estimates are under our portfolio. They are also managed by their own independent chief financial officers and their finance shops.

We can undertake to get back on that precise question. I apologize. I cannot answer it on the spot right now.

**The Chair:** That would be appreciated.

**Senator Peterson:** On page 138, Canada Fund for Local Initiatives, 14.7 million. Are Canada Fund and Canada Account one and the same, or close to the same?

**Mr. Patel:** No. Canada Fund for Local Initiatives is a specific program. It is a program that is used by our missions abroad to promote various initiatives through funding that is available. The Canada Account is separate and apart from that. That relates to EDC.

**Senator Peterson:** The Canada Fund relates to you people, DFAIT?

**Mr. Patel:** Yes, to Foreign Affairs and International Trade, and we will use that funding for local initiatives at various missions abroad under the various embassies or consulates to promote the mandate of the department.

**Senator Peterson:** The Canada Account is controlled by whom?

**Mr. Patel:** Export Development Canada.

**Senator Peterson:** They determine where that money goes.

**Mr. Patel:** I am not sure of the specifics on that. I will get back to the committee on that.

**Senator Peterson:** One other thing, while you are talking to them: I presume that EDC still deals in political risk insurance and performance insurance.

**Mr. Patel:** That is my understanding, yes.

**Senator Peterson:** How much do you think they would have in force at this time? What is their exposure? What type of revenue do they receive on a yearly basis? I presume it may be in here, but I cannot find it.

**Mr. Patel:** It would not be in here, and I do not have the answers at this time, but that information is definitely available through EDC. We will undertake to come back. I know their programs are broad in scope and the revenues are significant, but I would not venture to guess at this time. I would be happy to come back with specifics on that.

**M. Patel :** Monsieur le président, ce n'est pas le genre de question à laquelle je peux répondre en ce moment puisque EDC, Exportation et Développement Canada, a son propre système de gestion financière. À l'instar d'autres organismes, dont la Commission de la capitale nationale et la Corporation commerciale canadienne, les prévisions budgétaires d'EDC relèvent de notre portefeuille. EDC a aussi son propre directeur financier ainsi que son service des finances.

Nous pouvons vous promettre de vous revenir sur cette question précise. Je vous demande pardon, mais je ne peux pas vous répondre en ce moment précis.

**Le président :** J'apprécierais.

**Le sénateur Peterson :** À la page 138 de l'anglais, nous retrouvons 14,7 millions de dollars au titre du Fonds canadien d'initiatives locales. Le Fonds canadien et le Compte du Canada sont-ils une même chose, ou quelque chose de plus ou moins analogue?

**M. Patel :** Non. Le Fonds canadien d'initiatives locales est un programme concret, utilisé par nos missions à l'étranger pour promouvoir diverses initiatives à l'aide du financement disponible. Le Compte du Canada n'a rien à voir avec cela. Il se rapporte à EDC.

**Le sénateur Peterson :** Le Fonds canadien se rapporte au MAECI?

**M. Patel :** Oui, aux Affaires étrangères et au Commerce international, et nous continuons à utiliser ce financement pour des initiatives locales dans les diverses missions à l'étranger, les ambassades ou consulats pour promouvoir le mandat du ministère.

**Le sénateur Peterson :** Qui est-ce qui contrôle le Compte du Canada?

**M. Patel :** Exportation et Développement Canada.

**Le sénateur Peterson :** C'est donc EDC qui détermine l'affectation de ces fonds.

**M. Patel :** Je ne suis pas sûr des détails. Je fournirai cette information au comité ultérieurement.

**Le sénateur Peterson :** Autre chose, quand vous vous adresserez à EDC : je présume que cet organisme s'occupe toujours d'assurance risques politiques et d'assurance frustration de contrat.

**M. Patel :** À ce que je sache, oui.

**Le sénateur Peterson :** Combien croyez-vous que l'organisme a de polices en vigueur en ce moment? Quel en est le degré d'exposition? Quel genre de recettes reçoit-il sur une base annuelle? Je présume que cette information se trouve peut-être ici, mais je ne la trouve pas.

**M. Patel :** Vous ne la trouverez pas là, et je n'ai pas de réponse pour le moment, mais EDC pourra très certainement nous renseigner. Je m'engage à vous revenir là-dessus. Je sais que les programmes d'EDC ont une portée très vaste et que les recettes sont importantes, mais je n'oserais pas m'aventurer à deviner les chiffres en ce moment. Je serais heureux de vous communiquer plus tard des précisions nécessaires à ce sujet.

**Senator Runciman:** I have a couple of questions about security issues. I am thinking of the Lebanon situation a few years ago. I guess there is a responsibility that falls upon DFAIT with respect to Canadian citizens being caught in a war zone to make your best efforts to get them out of danger.

You talked about the volatility of the world situation. How do you fund something like that? What line item would that fall under in terms of dealing with these unpredictable emergencies?

**Mr. Patel:** Our consular and emergency preparedness program has a baseline of funding to manage.

**Senator Runciman:** Is that in the estimates here?

**Mr. Patel:** It would not be specifically identified as a line item, but if you look at our general operating funds, there are salaries and operating money associated with that program. So there is a baseline or a reference level associated with that program.

As we have these unpredictable events, for the most part we would have sufficient flexibility in that program to manage them, but if not, on occasion we will need to look at other elements in the department where I see some flex and I can then provide additional flexibility there.

That is a good example. We need to have that flexibility within our management regime to be able to deal with some of these unpredictable elements that we cannot plan for.

**Senator Runciman:** You closed the Syrian embassy recently?

**Mr. Patel:** We did.

**Senator Runciman:** I am wondering about the rationale for that. I am old enough to remember the Iranian hostage crisis when the Canadian embassy stayed open and Ken Taylor became internationally famous.

What are the criteria with respect to completely closing down a mission in a situation like that?

**Mr. Patel:** To take the Syria example, we have not closed the mission; we have temporarily suspended its operations. There is a difference. These decisions are made on a case-by-case basis. One of the primary considerations, if not the foremost consideration, would be the safety and security of our employees. That would be the driver.

We left the Syrian operations ongoing for some time. We provided an opportunity for Canadians to leave the country and we offered services for as long as we could, but we decided to suspend operations where we felt it was necessary to do so to protect our employees.

If things change in terms of the security environment, we will revisit those operations.

**Le sénateur Runciman :** J'ai deux ou trois questions au sujet de la sécurité. Je songe à la situation au Liban il y a quelques années. Je présume que le MAECI a une responsabilité à l'égard des citoyens canadiens qui se retrouvent dans une zone de conflit et qu'il vous appartient de ne négliger aucun effort pour les mettre hors de danger.

Vous avez parlé de l'incertitude et de l'instabilité de la situation mondiale. Comment pouvez-vous financer quelque chose de ce genre? Sous quel poste budgétaire inscrirait-on la gestion de ces situations d'urgence imprévisibles?

**M. Patel :** Nos programmes consulaires et de gestion de situations d'urgence à l'étranger disposent d'une base de financement pour gérer ce genre de situation.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que cela est inscrit dans ce budget?

**M. Patel :** Cet aspect ne serait pas concrètement recensé comme un poste budgétaire à proprement parler, mais si vous examinez nos fonds de fonctionnement généraux, vous constaterez qu'il y a des salaires et autres montants liés à l'exécution de ce programme.

Si des événements imprévisibles de la sorte se produisent, nous avons, pour la plupart d'entre eux, assez de marge de manoeuvre dans le programme pour les gérer. Autrement, il nous faudra à l'occasion chercher du côté d'autres éléments ministériels où nous disposons d'une certaine marge de manoeuvre pour l'attribuer là où il faut.

C'est un excellent exemple. Nous devons avoir cette marge de manoeuvre dans notre système de gestion pour pouvoir gérer l'imprévisible.

**Le sénateur Runciman :** Vous avez récemment fermé l'ambassade en Syrie?

**M. Patel :** En effet.

**Le sénateur Runciman :** Je me demande quelle en a été la raison. Je suis assez vieux pour me souvenir de la crise des otages en Iran quand l'ambassade canadienne est demeurée ouverte et Ken Taylor est devenu une célébrité internationale.

Quels sont les critères qui vous ont poussé à la fermeture complète d'une mission dans une situation de la sorte?

**M. Patel :** Pour prendre l'exemple de la Syrie, nous n'avons pas fermé la mission; nous avons tout simplement suspendu ses activités temporairement. Il y a une différence. Ces décisions sont prises au cas par cas. Une des principales considérations, voire la toute première, réside dans la sûreté et la sécurité de nos employés. Ce serait là l'élément moteur.

Nous avons laissé les activités en Syrie se poursuivre pendant un certain temps. Nous avons donné l'occasion aux Canadiens de quitter le pays et nous leur avons offert des services aussi longtemps que nous l'avons pu, mais nous avons décidé de suspendre les activités quand nous avons jugé qu'il était nécessaire de le faire pour protéger nos employés.

Si la donne venait à changer pour ce qui est du climat de sécurité, nous envisagerons la reprise des activités.

**Senator Runciman:** In the estimates there is an item for \$35.5 million for strengthening security of Canadian missions. Is that essentially focused in the Arab Spring countries, or is it more broadly dealt with?

**Mr. Patel:** It is more broadly dealt with. This really relates to improving physical infrastructure of our chanceries, embassies, consulates and staff quarters in places that we consider high-risk or where there are safety and security considerations, and these decisions are based on threat assessments.

It is beyond the Arab Spring-type countries. It could be other places in the world as well where we see high risk or threat, and the money is to improve physical infrastructure for the safety of our employees.

**Senator Runciman:** On page 136, the grants for anti-crime capacity building are grants given to other countries, I gather? Would Thailand be an example of this in terms of people smuggling? Is that the sort of thing that this deals with?

**Mr. Patel:** That is correct. On human smuggling, the Prime Minister announced support for the Thai police force, as an example.

**Senator Runciman:** Is that where the bulk of these monies is going?

**Mr. Patel:** No, that money is for the program. That could go to a number of different countries. I think the total was \$12 million over two years, so there is about \$5.9 million here in relation to that. That is for human smuggling initiatives under the anti-crime capacity building program.

Thailand would be one. There would be other countries in the Americas and Western Africa. The programs can be different. They could be for various types of police operations, combating crime.

**Senator Runciman:** These are countries that have difficulty meeting those challenges on their own, and I assume the same applies to the counterterrorism capacity.

**Mr. Patel:** That is correct. We look at countries where we can offer cooperation or support, and often we are not the only ones. There are other countries doing that as well.

**Senator Runciman:** What is happening in Libya with respect to establishing a mission? How is that turning out?

**Mr. Patel:** We have officially reopened our operations in Libya. Of course, our presence there continues to be watched closely from our perspective in the context of the security environment. It is not where it may have been a number of years ago, so we are mindful of the security environment, but we have resumed operations there.

**Le sénateur Runciman :** Dans le budget, il y a une entrée de 35,5 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité dans les missions canadiennes. Est-ce que cette somme est primordialement réservée aux pays protagonistes du printemps arabe, ou s'applique-t-elle à un concept plus élargi?

**M. Patel :** Elle s'applique à un concept plus élargi. Il s'agit en réalité d'améliorer l'infrastructure matérielle de nos chancelleries, ambassades, consulats et logements de notre personnel dans des endroits que nous considérons à haut risque ou où il y a des considérations en ce qui a trait à la sûreté et à la sécurité, et ces décisions se fondent sur une évaluation des menaces.

Tout cela s'applique à des pays au-delà de ceux que l'on assimile au printemps arabe. Il peut s'agir d'autres endroits dans le monde où nous constatons un risque élevé ou une menace, et l'argent est consacré à l'amélioration des infrastructures matérielles pour la sécurité de nos employés.

**Le sénateur Runciman :** À la page 136 de l'anglais, les subventions pour renforcer les capacités de lutte contre la criminalité sont offertes à d'autres pays, d'après ce que j'ai compris. La Thaïlande en serait-elle un exemple pour la migration clandestine? Est-ce là le genre de choses que l'on vise?

**M. Patel :** C'est cela. Au sujet de la migration clandestine, le premier ministre a annoncé notre soutien à la police thaïlandaise, par exemple.

**Le sénateur Runciman :** Le gros de cet argent est donc consacré à des causes comme celles-là?

**M. Patel :** Non, l'argent est destiné au programme. Il pourrait être destiné à un certain nombre de pays. Il me semble que le total se chiffre à 12 millions de dollars sur deux ans, dont environ 5,9 millions destinés aux initiatives de lutte contre la migration clandestine sous l'égide du programme visant à renforcer les capacités de lutte contre la criminalité.

La Thaïlande ferait partie d'un de ces pays. Il pourrait y en avoir d'autres aux Amériques et en Afrique occidentale. Les programmes peuvent être différents. Ils peuvent se rapporter à divers types d'opérations policières, de lutte contre la criminalité.

**Le sénateur Runciman :** Il s'agit des pays qui ont de la difficulté à relever ces défis sans aide extérieure, et je présume qu'il en est tout autant pour les capacités antiterroristes.

**M. Patel :** Tout à fait. Nous nous tournons vers des pays auxquels nous pouvons offrir une coopération ou un soutien, et nous ne sommes souvent pas les seuls. Il y a d'autres pays qui en font tout autant.

**Le sénateur Runciman :** Que se passe-t-il en Lybie pour ce qui est d'établir une mission là-bas? Quoi de neuf de ce côté-là?

**M. Patel :** Nous avons officiellement repris nos activités en Lybie, mais moins intensément qu'il y a quelques années. Bien entendu, nous demeurons sur le qui-vive du point de vue de la sécurité et nous surveillons les choses de près.

**Senator Runciman:** Is it fully staffed up?

**Mr. Patel:** Yes, we may even have increased some presence there on a temporary basis. It is one of those where we suspended operations. We resumed operations, but we will watch those missions very carefully from a safety and security perspective first and foremost.

**Senator Nancy Ruth:** DFAIT has responsibility for Canada's Action Plan for the Implementation of United Nations Security Council Resolutions on Women, Peace and Security. It is DFAIT's job to provide a framework for the cohesive whole-of-government approach in support of Canada and UN efforts to implement these UN resolutions. I cannot find the numbers in the book.

The other one that I am interested in for which I cannot find the numbers is the Prime Minister's very creative initiative on maternal and newborn child health. We heard there was to be \$1.1 billion in new funding and \$1.75 billion in ongoing spending from 2010 to 2015.

I do not know where that is. How are these funds allocated; for who, for what, over what time period, and where do I look?

**Mr. Patel:** On your second question, the maternal and child health care initiative, Foreign Affairs and International Trade Canada does not in fact deliver programming in this area. It is done through CIDA, so I cannot comment on that. However, I can tell you that it will not be reflected here because it is not under DFAIT directly.

**Senator Nancy Ruth:** I think I looked in CIDA, too, but I could not find it.

**Mr. Patel:** Coming back to the first question, women, peace and security; you will not see it here as a specific line item or see the program identified because it is mainstreamed in our programs within DFAIT as a whole. Through global peace and security, as an example, we will include women, peace and security initiatives under our broader programming, so you will not see it identified as a specific initiative.

**Senator Nancy Ruth:** It says global peace and security fund and sub programs. Is the fund, like some of these other things, things you give money to and they run the programs?

**Mr. Patel:** Yes.

**Senator Nancy Ruth:** Or is it actually part of DFAIT? It is \$30 million.

**Le sénateur Runciman :** Est-ce que la mission est entièrement pourvue de personnel?

**M. Patel :** Oui, nous avons même augmenté notre présence là-bas à titre temporaire. C'est une des missions où nous avons suspendu nos activités. Nous les avons reprises sous réserve de surveiller ces missions de très près sur le plan de la sécurité et de la sûreté en toute priorité.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Le MAECI détient la responsabilité du Plan d'action du Canada pour la mise en oeuvre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Est-ce qu'il appartient au MAECI de fournir un cadre de travail pour une approche pangouvernementale uniforme à l'appui des efforts du Canada et des Nations Unies pour la mise en oeuvre de ces résolutions? Je ne trouve pas ces chiffres dans le document.

Une autre question à laquelle je m'intéresse et pour laquelle je ne trouve pas les chiffres non plus, c'est l'initiative très créative du premier ministre en faveur de la santé des mères et des nouveau-nés. Nous avons entendu dire qu'il y aurait 1,1 milliard de dollars en termes de nouveau financement et 1,75 milliard parmi les dépenses courantes, de 2010 à 2015.

Je ne sais pas où se trouve cette information. Comment ces fonds sont attribués, à qui, pourquoi, pendant combien de temps, et où dois-je regarder?

**M. Patel :** Pour répondre à votre deuxième question, sur l'initiative sur la santé des mères et des nouveau-nés, Affaires étrangères et Commerce international Canada ne s'occupe pas de la prestation de programmes dans ce domaine. C'est à l'ACDI qu'il revient de le faire, alors je ne peux pas faire des commentaires à ce sujet. Cela dit, je puis vous avancer que ces informations ne figureront pas ici puisqu'elles ne relèvent pas directement du MAECI.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Je crois que j'ai regardé du côté de l'ACDI également, mais je n'ai rien trouvé.

**M. Patel :** En retournant à votre première question, sur les femmes, la paix et la sécurité, vous ne trouverez rien là-dessus sous un poste budgétaire donné pas plus que vous ne trouverez une mention du programme car il fait à présent partie de l'ensemble des programmes du MAECI. Ainsi, par exemple, au nombre de nos activités en faveur de la paix et de la sécurité mondiales, nous incluons des initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité dans le cadre de notre programmation élargie. Cela étant, ces initiatives n'apparaissent pas comme des actions à part.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Il est dit ici « subventions à l'appui du Fonds pour la paix mondiale et la sécurité et de ses sous-programmes ». Est-ce que ce fonds, à l'instar d'autres éléments de la sorte, fait partie des cas où vous donnez de l'argent à l'organisme et c'est ce dernier qui gère les programmes?

**M. Patel :** Oui.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Ou est-ce que cela fait partie du MAECI? Nous parlons de 30 millions de dollars.



**Mr. Patel:** DFAIT administers the Global Peace and Security Fund, and from that there would be a number of different elements, so women, peace and security could be a portion of that.

In terms of the Main Estimates here, there is no new funding for women, peace and security, which is why you do not see it identified here. That is not to say that there is not programming taking place that would not take place through some of our existing DFAIT programs.

**Senator Nancy Ruth:** It would be out of this \$30 million?

**Mr. Patel:** It would likely be out of that \$30 million.

**Senator Callbeck:** Thank you all for coming this evening.

One of the things your department is responsible for is passport service to Canadians. I live on Prince Edward Island; the only province in Canada that does not have a passport office, which I think is really unfair. We cannot even get an emergency passport in our province. We have to go out of our province to Halifax or Fredericton.

Let us say a young person is down in the States and is in a serious accident. They call home and their parents want to go down immediately to the hospital. They have to go to Halifax or Fredericton, and then they do not know how long it will take them to get their passport.

To me, it is a ridiculous situation. In an emergency situation, time is of the essence. They do not have the time to be going out of the province and going to Halifax and Fredericton.

First of all, I do not understand why we have not got a passport office, which we should. Second, I do not understand why arrangements cannot be made for Islanders to get an emergency passport in their own province. I would like you to comment on that.

**Mr. Patel:** I will say a couple of things and then offer a next step, if I may.

Through our Passport Canada office we are able to service over 95 per cent of Canadians within a 100-kilometre radius or point of service. Obviously, that is not going to be acceptable right across the board, but that is sort of a target that we have. Over 95 per cent of the population can access a point of service within 100 kilometres. By mail our service standards, from within Canada, are within 20 days.

In terms of emergency arrangements, I am not sure what arrangements Passport Canada has in place, if there are any arrangements for emergencies. I could speak to our Passport

**M. Patel :** Le MAECI administre le Fonds pour la paix mondiale et la sécurité, et par extension, un certain nombre des divers éléments, donc les femmes, la paix et la sécurité pourraient en faire partie.

Pour ce qui est du Budget principal des dépenses, il n'y a pas de nouveau financement pour les femmes, la paix et la sécurité, et c'est pourquoi on ne les retrouve pas ici. Cela ne veut nullement dire qu'il n'y a aucune programmation en cours à ce chapitre par le biais des programmes existants du MAECI.

**Le sénateur Nancy Ruth :** Les fonds à cet effet seraient puisés à même ces 30 millions de dollars?

**M. Patel :** Ce serait sûrement le cas.

**Le sénateur Callbeck :** Merci à tous et à toutes de votre présence ici ce soir.

Une des choses pour lesquelles votre ministère est responsable, c'est le service des passeports pour les citoyens canadiens. Je réside à l'Île-du-Prince-Édouard; la seule province canadienne qui n'a pas de bureau des passeports, et j'estime que c'est vraiment injuste. Nous ne pouvons même pas obtenir un passeport d'urgence dans notre province. Nous devons nous rendre à l'extérieur de notre province, à Halifax ou à Fredericton.

Disons qu'un jeune Canadien se trouve aux États-Unis et qu'il a un accident grave. Il appelle chez lui et ses parents veulent tout de suite aller le voir à l'hôpital. Ils doivent se rendre à Halifax ou à Fredericton, et puis ils ne savent même pas combien de temps il faudra attendre pour obtenir leurs passeports.

La situation est ridicule à mon avis. Dans une situation d'urgence, chaque minute compte. Les gens n'ont pas le temps de quitter la province et de se rendre à Halifax ou à Fredericton.

Pour commencer, je ne comprends pas pourquoi nous n'avons pas de bureau des passeports, car nous devrions en avoir un. Ensuite, je ne comprends pas non plus pourquoi on ne peut pas prendre des dispositions pour que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard puissent obtenir un passeport d'urgence dans leur propre province. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

**M. Patel :** Je vais vous confier une ou deux choses et puis je pousserai la chose un peu plus loin, si vous permettez.

Grâce à notre bureau de Passeport Canada, nous sommes en mesure de desservir plus de 95 p. 100 des Canadiens résidant dans un rayon de 100 kilomètres à partir de n'importe quel point de service. Bien évidemment, cela ne satisfera pas tout le monde, mais c'est le genre d'objectif que nous nous fixons. Plus de 95 p. 100 de la population peut avoir accès à un point de service dans un rayon de 100 kilomètres. Quant au délai de livraison par la poste, nous nous engageons à transmettre le passeport dans les 20 jours à l'intérieur du Canada.

Pour les situations urgentes, je ne suis pas vraiment au courant de ce que prévoit Passeport Canada, ou s'il existe des arrangements spéciaux. Je pourrais en parler au PDG de

Canada CEO and provide a more fulsome answer on that, as I am sure it has come up in the past. Beyond that I cannot offer too much in the way of a specific comment related to that.

**Senator Callbeck:** I would really appreciate it if you would. As I say, it is a ridiculous situation that Islanders have to go out of their own province to get an emergency passport. If it is an emergency, you have to go right away. You cannot be going to another province to get a passport before you fly anywhere.

I would appreciate it if you would look into that. As I say, I do not understand for the life of me why it is so difficult to make arrangements in our province so that Islanders have access to that service.

On the budget, on page 143, it says that the —

**The Chair:** Of the Main Estimates?

**Senator Callbeck:** Yes. Not the budget but the estimates. On page 143 it says increase to the International Development Research Centre, increase in appropriations is due in part to \$32 million, to implement the Development Innovation Fund. That fund was mentioned in the budget of 2008, and I do not think there has been any reference to it since. This is four years later.

My question is, why has it taken so long between the original commitment to the program until there was money put in the estimates?

**Mr. Patel:** I do not have an answer to that question at this time, primarily because the International Development Research Centre manages its own finances, even though their appropriations are under our portfolio. It is not included in the \$2.6 billion under DFAIT's Main Estimates. Again, that is something that we will raise with the International Development Research Centre to provide an answer to the question.

**Senator Callbeck:** On page 146, if I look at this, it is apparent relabelling of the line items, as I see it, because you have capital stewardship and protection, that is in the Main Estimates for this year. However, last year, down below, you had real asset management which, to me, is the same thing.

This year you have capital experience, last year you had animating and promoting the capital which, to me, would be the same thing. This year you have capital planning, last year you called it planning, design and land use.

My question is why the relabelling?

**Mr. Patel:** This labelling, the labelling that you refer to, is for the National Capital Commission. I do not want to say the same thing so many times, but I will undertake to get back.

**The Chair:** We understand.

Passeport Canada pour vous donner une réponse plus étoffée, car je suis persuadé que cette question a été soulevée par le passé. Au-delà de cela, je ne peux vous dire grand-chose de bien précis à ce sujet.

**Le sénateur Callbeck :** J'apprécierais vraiment. Comme j'ai dit, il est ridicule que les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard doivent quitter leur province pour obtenir un passeport d'urgence. Quand une situation urgente se présente, il faut partir des faits. On n'a pas le temps de se rendre dans une autre province pour obtenir un passeport avant de prendre l'avion.

Je vous saurais gré de vous pencher sur la question. Comme je dis, je ne peux absolument pas comprendre pourquoi il est si difficile de prendre des dispositions dans notre province pour que nos habitants aient accès à ce service.

Quant au budget, à la page 143 de l'anglais, il est dit...

**Le président :** Du Budget principal des dépenses?

**Le sénateur Callbeck :** Oui. Non pas du budget, mais des prévisions. À la page 143 de l'anglais, on annonce une augmentation pour le Centre de recherches pour le développement international, en termes de crédits parlementaires correspondant en partie aux 32 millions de dollars destinés à la mise en oeuvre du Fonds d'innovation pour le développement. Il a été question de ce fonds dans le budget de 2008, mais je ne crois pas que l'on y ait fait allusion par la suite, et quatre ans se sont écoulés depuis.

Je me demande pourquoi il a fallu attendre si longtemps entre l'engagement original à l'égard du programme et le moment où cette somme est inscrite dans les prévisions.

**M. Patel :** Je n'ai pas de réponse à cette question pour le moment, surtout parce que le Centre de recherches pour le développement international gère ses propres finances, même si ses crédits relèvent de notre portefeuille. La somme n'est pas comprise dans les 2,6 milliards de dollars du Budget principal des dépenses du MAECI. Une fois de plus, c'est un aspect que nous soulèverons auprès du Centre de recherches pour le développement international afin de pouvoir répondre à la question.

**Le sénateur Callbeck :** À la page 146 de l'anglais, il semble que l'on ait changé l'objet du poste budgétaire, à ce que je vois, car il est question d'« intendance et protection de la capitale », dans le Budget principal des dépenses de cette année. Néanmoins, l'an dernier, un peu plus bas, vous parliez de « gestion des biens immobiliers », ce qui à mon sens revient à dire la même chose.

Cette année vous inscrivez « expérience de la capitale », l'an dernier il s'agissait d'« animation et promotion de la capitale », ce qui pour moi, serait la même chose. Cette année vous parlez de planification de la capitale, alors que l'an dernier vous l'appeliez « planification, design et utilisation des sols ».

Mais pourquoi ces changements de nom?

**M. Patel :** Ces changements ont été décidés par la Commission de la capitale nationale. Quitte à me répéter ad nauseam, je m'engage à vous revenir là-dessus.

**Le président :** Nous comprenons.

**Mr. Patel:** We work closely with the National Capital Commission, but they have their own finance director. I am not prepared to comment on theirs, because when I look at this it relates to program activity, which could be part of their corporate plan. I do not want to speculate, I would rather refer this to them for an appropriate reply.

**Senator Callbeck:** On page 136, down seven lines, the annual host country financial support to the United Nations Convention on Biological Diversity has gone from \$76,000 last year to \$1,114,000 this year.

I know there were some meetings, four meetings scheduled in Montreal around now, I believe, until June 1.

Is that the reason for the big increase?

**Mr. Patel:** This refers to the host country grant payment, which is an obligation that Canada undertook. This is the Convention on Biological Diversity, and we undertook an obligation when we were chosen to be the host country. The headquarters are in Montreal for the Convention on Biological Diversity.

At the time the right to host was contested strongly. We were chosen and, as part of the agreement, we agreed to contribute a certain amount above and beyond our regular, assessed contributions to the UN Convention on Biological Diversity to the funding of the headquarters in Montreal for a period of a number of years. That is what that would refer to, the obligation that we undertook and the additional funding related to that.

**Senator Callbeck:** When is it happening in Montreal? Is that what is going on now, the meetings?

**Mr. Patel:** The actual headquarters for the Convention on Biological Diversity, over a period of time, is located in Montreal.

**The Chair:** Senator Callbeck, you are well over your time. Can I put you on round two?

**Senator Callbeck:** Sure.

**The Chair:** We are now on round two. Senator Callbeck, could you be very quick? I have Senator Ringuette and Senator Callbeck, very quickly.

**Senator Callbeck:** When was the last time Canada hosted meetings of this nature? Is it possible to get the cost figures for that time?

**Mr. Patel:** We can provide cost figures. I do not know the historical elements, so we can provide that based on if we have hosted. We will do that.

**M. Patel :** Nous travaillons en étroite collaboration avec la Commission de la capitale nationale, mais elle a son propre dirigeant principal des Finances. Je ne suis pas prêt à faire des commentaires sur ses décisions puisque celles-ci semblent se rapporter aux activités de programme, ce qui pourrait faire partie du plan directeur de l'organisme. Je renonce à spéculer, et je préfère lui soumettre la question pour obtenir la bonne réponse.

**Le sénateur Callbeck :** À la page 136 de l'anglais, sept lignes plus bas, il est question du soutien financier annuel pour le pays hôtes de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, qui est passé de 76 000 \$ l'an dernier à 1 114 000 \$ cette année.

Je sais qu'il y a eu certaines réunions, quatre réunions convoquées à Montréal plus ou moins ces jours-ci, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin je crois.

Est-ce là la raison de cette importante augmentation?

**M. Patel :** Cette augmentation se rapporte au versement de la contribution au pays hôte, qui est une obligation que le Canada a contractée. Il s'agit de la Convention sur la diversité biologique et nous nous sommes engagés à être le pays hôte lorsque nous avons été sélectionnés. Le siège de la convention est à Montréal.

Le droit d'organiser la convention a été fortement contesté à l'époque. Nous avons été choisis et, comme partie de l'accord, nous avons convenu de contribuer un certain montant au-delà des quotes-parts que nous versons habituellement à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique pour le financement du siège à Montréal pendant un certain nombre d'années. C'est à cela que se rapporte ce chiffre, à l'obligation que nous avons prise et au financement supplémentaire qui s'y rapporte.

**Le sénateur Callbeck :** Quand est-ce que cela va se passer à Montréal? C'est cela qu'on prépare en ce moment lors de ces réunions?

**M. Patel :** Le siège comme tel de la Convention sur la diversité biologique demeurera à Montréal pendant une période donnée.

**Le président :** Sénateur Callbeck, vous avez largement dépassé votre temps. Est-ce que je peux vous faire passer à la deuxième série de questions?

**Le sénateur Callbeck :** Bien sûr.

**Le président :** Nous commençons donc notre deuxième série. Sénateur Callbeck, pouvez-vous être très rapide s'il vous plaît? La sénatrice Ringuette et la sénatrice Callbeck, très rapidement.

**Le sénateur Callbeck :** Quelle est la dernière fois que le Canada a été l'hôte de réunions de ce genre? Peut-on obtenir les chiffres des coûts pour l'époque?

**M. Patel :** Nous pouvons fournir les coûts. Je ne suis pas au courant des aspects historiques, alors nous pouvons les fournir à condition d'avoir organisé de tels événements. Nous nous en occuperons.

**Senator Ringuette:** I believe that there is an RCMP office within the complex of Foreign Affairs right here in Ottawa.

What was the purpose of that office?

**Mr. Patel:** I am not aware of an RCMP office within Foreign Affairs headquarters here in Ottawa.

**Senator Ringuette:** You have an RCMP coordinator within your office complex.

**Mr. Patel:** I cannot say that we have an office within — I know we do not have an office. We work closely with a number of our partners, so there is a possibility that we have RCMP and other departments seconded to the department, working in some of our programs that may be related to the mandate of the other departments or a joint mandate. I cannot say with certainty what that particular secondment or officer may be doing.

Again, I can explore that if you like and come back to the committee.

**Senator Ringuette:** Yes, please.

**Mr. Patel:** I can say that in terms of an office presence within our headquarters, there would not be one.

**The Chair:** Thank you. We would appreciate any information you can obtain for us.

On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, we would like to thank each of you for being here. You have given us some interesting information and you are taking back a lot of homework, but it will be helpful to us. On behalf of our committee we thank you very much for that.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2 p.m. to study the subject-matter of all of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures, introduced in the House of Commons on April 26, 2012.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** We resume our study of the subject matter of Bill C-38, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 29, 2012 and other measures.

**Le sénateur Ringuette :** Je crois qu'il y a un bureau de la GRC dans le complexe des Affaires étrangères ici à Ottawa.

Quel est l'objet de ce bureau?

**M. Patel :** Je ne suis pas au courant de l'existence d'un bureau de la GRC à l'administration centrale des Affaires étrangères ici à Ottawa.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez un coordonnateur de la GRC dans votre complexe de bureaux.

**M. Patel :** Je ne peux pas dire que nous ayons un bureau au sein de... Je ne suis pas du tout au courant. Nous travaillons en étroite collaboration avec plusieurs de nos partenaires, alors il y a toujours la possibilité que la GRC et d'autres ministères aient muté du personnel à notre ministère, qu'ils travaillent à certains programmes qui pourraient être liés au mandat d'autres ministères ou à un mandat conjoint. Je ne puis vous dire avec certitude ce que telle ou telle personne mutée ou tel ou tel agent est en train de faire.

Une fois de plus, je vérifierai la question si vous le voulez et je reviendrai au comité.

**Le sénateur Ringuette :** Oui, je vous en prie.

**M. Patel :** Je puis affirmer qu'il n'y a pas un seul bureau dans notre administration centrale qui ne relève pas du ministère.

**Le président :** Merci. Nous apprécierons n'importe quelle information que vous pourriez obtenir pour nous.

Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, nous tenons à remercier chacun de vous de votre présence ici. Vous nous avez fourni des renseignements intéressants et vous nous quittez avec tout un tas de travail et de recherches à faire, mais sachez que vos informations nous seront utiles. Au nom de notre comité, nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier la teneur complète du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures, présenté à la Chambre des communes le 26 avril.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Aujourd'hui, nous continuons notre étude sur la teneur du projet de loi C-38, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 29 mars 2012 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[English]

Honourable senators, as you are aware, we have been given the order of reference by the Senate to study the subject matter of Bill C-38. This is the first of what we expect will be two budget implementation bills following the budget of March of this year. We will probably have the other budget implementation bill in the fall of this year. The one we are dealing with, Bill C-38, comprises 424 pages, and it covers many different areas of the budget, as well as certain measures that are not in the budget, as is indicated by the title of the bill.

We started yesterday asking government officials to go through this bill clause by clause to help us understand what is there. In the past, we have missed a few clauses, and it has caused us some disappointment after we agreed to pass the bill, so we want to make sure we understand what each of the clauses is attempting to achieve.

We have 38 witnesses today who will be appearing in the next one and a half hours. After there has been an explanation of the section by our particular witness, I will look around to see if anyone wishes an explanation or further dialogue on that particular section. We were quite lenient yesterday — I was going to say “liberal” — in our interpretation and the questions, but I do remind honourable senators that we have to go through this bill in order to do a clause-by-clause study of it. Please try to keep your questions, if you have any, to understanding the particular section of the bill that we are looking at and its relationship to the overall bill that may be amended.

Honourable senators, today we will start with Part 2 of the bill. Part 2 is not divided into divisions, so it should move along fairly well. Some of the other parts are so large that they have several divisions. Part 2 is Excise Tax Act, and it starts at clause 19, which is on page 14.

I am pleased to welcome Lucia Di Primio, Chief, Excise Policy, Sales Tax Division; and Pierre Mercille, who we have met before but he wanted to come back and see us again. He is Senior Legislative Chief, Sales Tax Division. Shall we start with clause 19, or do you have some introductory remarks?

**Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, Sales Tax Division, GST Legislation, Department of Finance Canada:** Yes. Part 2 of this bill introduces amendments to both the GST and HST and the excise taxation. Given the structure of the bill, the amendments in the act have to follow the structure of the bill, but we think it may be more appropriate to do the GST amendment first and then after that do the excise amendment. I can gladly give you the clause number for every description I will give.

[Traduction]

Comme vous le savez, honorables sénateurs, nous avons reçu du Sénat le mandat d'étudier le projet de loi C-38. Il s'agit du premier de ce que nous prévoyons être deux projets de loi de mise en œuvre du budget fédéral du mois de mars. Nous recevrons probablement le deuxième à l'automne. Celui dont nous sommes saisis aujourd'hui, le projet de loi C-38, est un texte de 431 pages concernant de nombreux aspects du budget fédéral et comprenant aussi certaines mesures qui n'étaient pas annoncées dans ce budget, comme l'indique le titre.

Nous avons commencé hier à demander aux fonctionnaires de nous expliquer le projet de loi article par article, afin de comprendre ce qu'il contient. Il nous est arrivé dans le passé de ne pas prendre note de certaines dispositions, ce qui nous a causé une certaine déception une fois que nous avons adopté le texte. Nous tenons donc cette fois à nous assurer que nous comprenons le sens de chacun des articles.

Nous accueillons aujourd'hui 38 témoins qui seront avec nous durant l'heure et demie de cette séance. Une fois qu'un témoin aura expliqué telle ou telle partie du projet de loi, je demanderai aux sénateurs s'ils ont besoin d'explications ou de précisions. Nous avons été très souples hier — j'allais dire « libéraux » — en ce qui concerne les questions, mais je tiens à rappeler aux honorables sénateurs que nous devons examiner la totalité de ce projet de loi pour en faire l'examen article par article. Donc, si vous avez des questions, je vous prie de vous limiter à la partie même du projet de loi que nous étudions au moment où je vous donne la parole, et à sa relation avec l'ensemble du texte susceptible d'être modifié.

Nous commençons aujourd'hui avec la partie 2 du projet de loi. Comme elle n'est pas divisée en sections, son examen devrait aller relativement vite. Certaines autres parties sont tellement vastes qu'elles ont dû être divisées en plusieurs sections. La partie 2 porte sur la Loi sur la taxe d'accise et débute à l'article 19, page 14.

J'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à Lucia Di Primio, chef, Politique de l'accise, Division de la taxe de vente, et à Pierre Mercille, chef principal, Législation, Division de la taxe de vente. M. Mercille a déjà comparu devant notre comité, et cela lui avait tellement plu qu'il tenait à revenir. Commençons-nous tout de suite avec la partie 2 ou voulez-vous faire une déclaration liminaire?

**Pierre Mercille, chef principal, Législation, Division de la taxe de vente, Législation sur la TPS, ministère des Finances Canada :** La partie 2 du projet de loi est destinée à modifier la législation sur la TPS et la TVH, ainsi que sur la taxe d'accise. Étant donné la structure du projet de loi, les modifications législatives doivent suivre cette structure, mais nous pensons qu'il serait peut-être plus pratique de parler d'abord des modifications concernant la TPS, avant de passer à celles concernant la taxe d'accise. Je pourrais vous donner le numéro d'article de chaque modification que je vais expliquer.

Also, some of the amendments in the health sector cover more than one clause, and they are not necessarily consecutive. I would propose to give you an explanation of the measure and give you the clause number. We will cover all the clauses in this part.

**The Chair:** When you are giving us the explanation, Mr. Mercille, we will be looking at the clause and reading it to see if we understand what you are saying.

**Mr. Mercille:** I can give you the clause before giving my description.

**The Chair:** I think that would be a good idea.

**Mr. Mercille:** Some of them are 10 clauses at the same time.

**The Chair:** You can tell us that. Thank you.

**Mr. Mercille:** With respect to the GST/HST amendment in this part, I would first say as background that the GST/HST generally applies on all supply of property or services made in the course of a business of any sort unless there is a specific exclusion in the legislation for it. This bill adds a few more exclusions in the health care sector, so first I would like to talk about the health care measures in this bill. The first one I am going to talk about is in clause 29.

**The Chair:** Clause 29 is on page 21.

**Mr. Mercille:** Basically, the amendment exempts pharmacists' professional services from the GST/HST. For example, these services can include ordering and interpreting lab tests, administering medication and vaccinations or changing drug dosages. That is the description of the amendment in clause 29.

**The Chair:** Is that new, then?

**Mr. Mercille:** That is new. Previously, those pharmacists' professional services were taxable.

**The Chair:** This is one area where there is less tax than there was in the past, or there will be once we pass this, assuming we pass this.

**Mr. Mercille:** That is the case for all the amendments in the health care sector I am going to talk about.

**The Chair:** Thank you.

**Mr. Mercille:** Also in respect to pharmacists, and this is clause 30 immediately following, currently, under the Excise Tax Act, a prescribed list of diagnostic health care services, such as blood tests, are exempt from the GST/HST when ordered by certain health care professionals like doctors, dentists or registered nurses. The amendment in clause 30 basically amends the GST legislation to expand the exemption for these diagnostic services to include those ordered by pharmacists when the pharmacist is authorized under provincial legislation to do so.

En outre, certaines des modifications touchant le secteur de la santé sont reliées à plusieurs articles et ne sont pas nécessairement consécutives. Je propose donc de donner l'explication de la mesure et le numéro de l'article dans chaque cas. Nous expliquerons tous les articles de cette partie.

**Le président :** Quand vous donnerez vos explications, monsieur Mercille, n'oubliez pas de nous donner le numéro de l'article afin que nous puissions vous suivre.

**M. Mercille :** Je vous donnerai le numéro de l'article avant d'entamer mes explications.

**Le président :** Je crois que c'est une bonne idée.

**M. Mercille :** Certaines de mes explications pourront toucher une dizaine d'articles en même temps.

**Le président :** Vous nous l'indiquerez à ce moment-là. Merci.

**M. Mercille :** En ce qui concerne la TPS-TVH, la première chose à dire est qu'elle s'applique généralement à toute forme de vente de biens ou services effectuée dans le cadre de n'importe quelle transaction commerciale, à moins qu'une exemption particulière ait été prévue dans la loi. Dans ce projet de loi, on ajoute quelques exemptions touchant le secteur de la santé, et j'aimerais donc présenter d'abord les mesures concernant ce secteur. La première est à l'article 29.

**Le président :** Article 29, page 21.

**M. Mercille :** Cette modification est destinée à exempter de TPS-TVH les services professionnels des pharmaciens, tels que la commande et l'interprétation d'examens en laboratoire, l'administration de médicaments et de vaccins, ou la modification de la posologie de médicaments. Voilà pour l'article 29.

**Le président :** C'est nouveau?

**M. Mercille :** Oui, c'est nouveau. Jusqu'à présent, ces services professionnels de pharmaciens étaient taxables.

**Le président :** Ce sont des services pour lesquels il y a moins de taxes que dans le passé, ou pour lesquels il y en aura moins si ceci est adopté.

**M. Mercille :** Ce sera le cas de toutes les modifications dont je vais parler au sujet du secteur de la santé.

**Le président :** Merci.

**M. Mercille :** Toujours au sujet des pharmaciens, et je parle maintenant de l'article 30, il y a actuellement au titre de la Loi sur la taxe d'accise une liste de services de diagnostic, comme les prises de sang, qui sont exemptés de TPS-TVH lorsqu'ils sont commandés par certains professionnels de la santé, comme les médecins, les dentistes ou les infirmières autorisées. La modification de l'article 30 est destinée à modifier la législation de la TPS pour étendre cette exemption aux services de diagnostic commandés par des pharmaciens lorsque ceux-ci y sont autorisés au titre de leur loi provinciale.

The next amendment is one with many clauses, and it is exactly the same amendment for all of them. The clauses are 32 to 35, 37 to 40 and 42 and 43.

Part 2 of this bill amends the Excise Tax Act by expanding the list of GST/HST zero rated medical devices that are specially designed to assist individuals in coping with a chronic disease or illness or a physical disability, including for all those clauses I mentioned, the circumstances with which certain devices can be zero rated.

Specifically for those clauses, the list of zero rated medical devices is expanded to include certain devices supplied under a written order of a registered nurse, an occupational therapist or a physiotherapist as part of their professional practice. Before, the supply of those devices was only zero rated when supplied on order of a medical doctor.

For those who do not know, the expression “zero rated” in the GST legislation means tax at the rate of zero. It basically means “relieved from tax.”

I will move to clause 41 now. This is to add a device to the list. The list of zero rated medical devices expanded to include blood coagulation monitoring and metering devices and associated test strips and re-agents. This is an amendment that parallels the amendment that was discussed yesterday in the Income Tax Act.

I will now move to clause 36. The list of zero rated medical devices is also expanded to include corrective eyeglasses or contact lenses supplied under the authority of an assessment record produced by a person who is entitled under the law of a province in which the person practices to produce the record authorizing dispensing of corrective eyewear.

Basically, this is because with recent provincial law changes, opticians have been authorized in certain circumstances to conduct a vision assessment and produce a record of that assessment. The record of that assessment in certain provinces allows for the dispensing of corrective eyewear. Before, you had to be an eye care professional to be able to issue a prescription for eyeglasses.

The next amendment I am going to talk about is in clause 31. The amendment basically adds the drug isosorbide-5-mononitrate to the list of GST/HST zero rated non-prescription drugs that are used to treat life-threatening disease. In this particular case, this drug is used to treat congestive heart failure.

**The Chair:** Did you say clause 31?

**Mr. Mercille:** Yes. You will see it adds the term “isosorbide-5-mononitrate.”

**The Chair:** I do not see that in clause 31.

**Mr. Mercille:** It is at the top of page 22.

La modification suivante concerne de nombreux articles, et elle est exactement la même pour chacun d'entre eux. Il s'agit des articles 32 à 35, 37 à 40 et 42 et 43.

En vertu de la partie 2 du projet de loi, la Loi sur la taxe d'accise sera modifiée afin d'étendre la liste des appareils médicaux frappés d'un taux zéro de TPS-TVH qui sont spécialement conçus pour aider les personnes atteintes de maladie chronique ou d'invalidité ou handicap physique, lorsque ces appareils sont fournis dans certaines circonstances, et cela vaut pour tous les articles que j'ai mentionnés.

Plus précisément, la liste des appareils détaxés est modifiée pour inclure certains appareils fournis sur ordonnance écrite par une infirmière autorisée, un ergothérapeute ou un physiothérapeute dans le cadre de leur activité professionnelle. Jusqu'à présent, ces appareils étaient détaxés lorsqu'ils étaient fournis sur ordonnance d'un médecin.

Pour ceux qui ne le savent pas, l'expression « zero rated » employée dans la version anglaise de la loi sur la TPS signifie que le taux est égal à zéro. Autrement dit, que le produit est détaxé.

Je passe à l'article 41, qui est destiné à ajouter une catégorie d'appareils à la liste des appareils détaxés, c'est-à-dire les appareils de contrôle ou de mesure de la coagulation du sang, avec les bandelettes ou réactifs compatibles. Cette modification est parallèle à celle dont nous avons parlé hier dans le cadre de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Je passe maintenant à l'article 36, qui ajoute aussi à la liste des appareils médicaux détaxés les lunettes et lentilles cornéennes de correction fournies conformément à un dossier d'évaluation établi par une personne autorisée par les lois de la province où elle exerce à établir le dossier d'évaluation devant servir à délivrer ces verres correcteurs.

Essentiellement, c'est parce que les opticiens, par suite de récentes modifications à des lois provinciales, sont autorisés dans certaines circonstances à faire un examen de la vue et à en produire un dossier. Dans certaines provinces, ce dossier d'évaluation donne le droit de prescrire des verres correcteurs. Auparavant, seul un optométriste était habilité à délivrer une ordonnance de verres correcteurs.

La prochaine modification dont je vais parler se trouve à l'article 31. Elle est simplement destinée à ajouter le médicament 5-mononitrate d'isosorbide à la liste des médicaments détaxés vendus sans ordonnance qui sont destinés à traiter une maladie mettant la vie en danger. Dans le cas présent, ce médicament sert à traiter l'insuffisance cardiaque congestive.

**Le président :** Avez-vous dit l'article 31?

**M. Mercille :** Oui. Vous y voyez l'expression « 5-mononitrate d'isosorbide ».

**Le président :** Je ne vois pas cela à l'article 31.

**M. Mercille :** C'est la première ligne de la page 22.

**The Chair:** That tiny writing there. I was looking at the heavy print. I am sorry; I missed that. No wonder I missed that. Thank you.

**Mr. Mercille:** The ones I described were the health-related amendments to the GST. The next one I will talk about is in clause 22. Basically this amendment allows charities and qualifying non-profit literacy organizations prescribed by regulation to claim a rebate of the GST and the federal component of the HST. They pay to acquire printed books to be given away for free.

Before, they could not get the rebate under those circumstances. Generally, that rebate does not apply to books purchased for resale. Because of a technical glitch, giving away something was treated as a sale under the Excise Tax Act.

**The Chair:** Senator Buth would like a clarification of what you have spoken about. She is a senator from Manitoba.

**Senator Buth:** I am curious about clause 31 and the addition of isosorbide-5-mononitrate. This, essentially, exempts the drug from the GST?

**Mr. Mercille:** It zero rates the drug. Basically it is non-taxable.

**Senator Buth:** What is the difference between “zero rated” and an exemption?

**Mr. Mercille:** The difference is how the supplier of the supply is treated. When something is zero rated, that means it is taxable at zero. For every input purchased by the supplier when he pays tax on something, he claims something called an input tax credit. He basically claims all the tax back. This is zero rated.

An exemption works a bit differently. An exemption basically means that the consumer that receives the service does not pay tax, but the supplier, if he incurs tax when he purchases taxable inputs, is not allowed to recover that tax.

**Senator Buth:** Can you then explain to me how drugs are added to this list?

**Mr. Mercille:** The criteria that is used is basically if you have prescription drugs that are issued under prescription, they are covered but not by that clause. Where we list them in the legislation is because they are non-prescription drugs, but they are used to treat life-threatening diseases.

**Senator Buth:** You could purchase them over the counter or behind the counter, even if you did not have a prescription. Is that how you define that?

**Mr. Mercille:** Yes. You do not need a prescription to purchase them, but I am not sure of the circumstances of exactly where these are dispensed by pharmacists in this case. I am not sure.

**Le président :** Ah oui, c'est en petits caractères. Je cherchais dans les caractères gras. Veuillez m'excuser, je ne le voyais pas, ce qui n'est pas étonnant. Merci.

**M. Mercille :** J'ai décrit jusqu'à maintenant les modifications à la TPS concernant le secteur de la santé. Je passe maintenant à l'article 22. Cette modification est foncièrement destinée à autoriser les organismes de bienfaisance et les organismes d'alphabétisation à but non lucratif admissibles prescrits par règlement à réclamer un remboursement de TPS et de la partie fédérale de la TVH. Ces organismes payent pour acheter des livres qu'ils distribuent ensuite gratuitement.

Jusqu'à présent, ils ne pouvaient obtenir de remboursement dans ces circonstances. En règle générale, on n'accorde pas de remboursement pour des livres achetés afin de les revendre. À cause d'un détail technique, donner quelque chose gratuitement était considéré comme une vente au titre de la Loi sur la taxe d'accise.

**Le président :** Le sénateur Buth demande une précision à ce sujet. Mme Buth est un sénateur du Manitoba.

**Le sénateur Buth :** Je voudrais revenir sur l'article 31 concernant le 5-mononitrate d'isosorbide. Ce médicament sera exempté de TPS à l'avenir, n'est-ce pas?

**M. Mercille :** Il sera frappé du taux zéro, c'est-à-dire détaxé.

**Le sénateur Buth :** Quelle est la différence entre ce taux zéro et une exemption?

**M. Mercille :** La différence tient à la manière dont le fournisseur est traité. Quand on applique le taux zéro, cela veut dire que le produit est taxable au taux zéro. Quand le fournisseur achète des intrants qui sont taxables, il réclame ce qu'on appelle un crédit de taxes pour intrants. Au fond, il réclame le remboursement de toute la taxe. C'est taxé au taux zéro.

L'exemption fonctionne un peu différemment. Elle signifie essentiellement que le consommateur qui reçoit le service n'acquiesce pas de taxe, et que le fournisseur, s'il a acquitté de la taxe quand il a acheté des intrants taxables, n'est pas autorisé à se faire rembourser cette taxe.

**Le sénateur Buth :** Pouvez-vous maintenant expliquer comment des médicaments sont ajoutés à la liste?

**M. Mercille :** Le critère est que, si vous avez des médicaments sur ordonnance qui sont délivrés sur ordonnance, ils sont couverts, mais pas par cet article. Si nous les ajoutons à la liste de la législation, c'est parce que ce sont des médicaments délivrés sans ordonnance, mais qu'ils servent à traiter des maladies mettant la vie en danger.

**Le sénateur Buth :** On peut les acheter librement, même sans ordonnance. C'est de cette manière que vous les définissez?

**M. Mercille :** Oui, on n'a pas besoin d'ordonnance pour les acheter, mais je ne sais pas vraiment dans quelles circonstances exactes ils peuvent être délivrés par des pharmaciens. Je n'en suis pas sûr.



**Senator Buth:** What is the process you go through in order to have a drug added?

**Mr. Mercille:** Generally it is representation by the industry. In this case, I understand that someone asked the CRA why this one was not zero rated. They said it was a question for the Department of Finance, so they issued it to us and we looked at it.

In this particular case, one of the reasons it is zero rated is because it is very close to another drug that does the same thing, isosorbide dinitrate. Basically, it was already on the list. Since that one was similar, we decided to add it to the list.

**Senator Buth:** Thank you.

[Translation]

**Senator Rivard:** Mr. Mercille, what is the impact of all the items that we have been dealing with? What is the total amount of taxes that consumers will save on the various items? Can you give us an estimate? Are we talking about hundreds of thousands of dollars or a few million dollars?

**Mr. Mercille:** The amount is stated in the budget at page 381. It includes all the measures I have mentioned about the health sector. The cost for 2012-13 was \$3 million, for 2013-14, \$3 million, for 2014-15, \$4 million, as well as \$4 million for the following years, for a grand total of \$18 million over 5 years.

**Senator Rivard:** After our budget, will all the provinces that have a sales tax — which is all of them except Alberta — exclude the same products as us, or is it up to them to choose? For example, Quebec applies its sales tax to books, but they are excluded at the federal level. Is it automatic, meaning that, if this budget is passed, the provinces will apply the same exemptions?

**Mr. Mercille:** There are two types of provinces. There are those that have a harmonized sales tax, the HST; those provinces automatically apply the same exemptions because they have agreed to have the same tax base as the federal government. Quebec has signed a similar agreement recently and will therefore have a similar regime since it has agreed to follow the changes made at the federal level. As far as the other provinces are concerned, those that have their own sales tax, it is up to them to decide which items are taxable.

**Senator Rivard:** As far as you know, do the provinces that do not apply the harmonized sales tax generally follow the federal regime or not?

**Mr. Mercille:** That varies on a case-by-case basis, and it really is a provincial decision.

**Le sénateur Buth :** Quelle est la procédure pour ajouter un médicament sur la liste?

**M. Mercille :** En règle générale, c'est sur demande de l'industrie. Dans le cas présent, je crois comprendre que quelqu'un a demandé à l'ARC pourquoi ce médicament n'était pas détaxé. On a répondu que cette question relevait du ministère des Finances, et elle nous a donc été transférée.

L'une des raisons pour lesquelles ce médicament est détaxé est qu'il est très proche d'un autre médicament qui fait la même chose, l'isosorbide dinitrate, qui figure déjà sur la liste. Comme celui-ci est similaire, nous avons décidé de l'ajouter à la liste.

**Le sénateur Buth :** Merci.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Monsieur Mercille, connaissez-vous l'impact pour tous les items dont nous venons de traiter? Quel est le total des taxes qui seront épargnées par les consommateurs sur les différents items? Donnez-nous un montant approximatif; parle-t-on de centaines de milliers de dollars ou de quelques millions de dollars?

**M. Mercille :** Le montant est écrit dans le budget. Dans la version anglaise, c'est à la page 381. Le montant mentionné au budget comprend toutes les mesures en santé que je viens de mentionner. Le coût pour 2012-2013 était de 3 M \$, pour 2013-2014 de 3 M \$, pour 2014-2015 de 4 M \$ et de 4 M \$ pour les années suivantes, pour un grand total de 18 M \$ sur cinq ans.

**Le sénateur Rivard :** Suite à notre budget, les provinces ayant une taxe de vente — toutes les provinces en ont sauf l'Alberta — vont-elles exempter les mêmes produits que nous ou est-ce généralement un choix? Par exemple, au Québec, il y a de la TVQ sur les livres et pas au fédéral ou vice versa. Est-ce un automatisme, à savoir que si on adopte le budget, les provinces vont se comporter en conséquence concernant les exemptions?

**M. Mercille :** Il y a deux types de provinces : il y a les provinces ayant des taxes harmonisées, donc la TVH; ces provinces appliquent automatiquement ces exonérations et ces détaxations parce qu'ils ont accepté d'assumer la même assiette fiscale que le gouvernement fédéral. Le Québec a signé une entente similaire récemment et ils auront donc un traitement similaire puisque dans l'entente ils s'engagent à suivre les changements à la législation fédérale. Pour les autres provinces qui ont leur propre taxe de vente, c'est une décision provinciale à savoir si ces choses sont taxables.

**Le sénateur Rivard :** À votre connaissance, est-ce que les provinces qui ne font pas partie de celles ayant des taxes harmonisées généralement s'ajustent ou c'est au cas par cas?

**M. Mercille :** C'est au cas par cas et c'est vraiment une décision provinciale.

[English]

**Senator Callbeck:** I thought that when you were dealing with clause 22 on claiming the GST/HST rebates on books you mentioned literacy organizations, but I do not see it here on page 16.

**Mr. Mercille:** No, because the intention is that they be prescribed by regulation. To prescribe entities by regulation, we need information about them; their exact legal name and things like that. Some organizations have already made the request to receive that rebate, and we will proceed in the near future to propose amendments to the regulation to add those entities.

**Senator Callbeck:** It will be in those regulations that literacy organizations can claim the rebate? There will be a definition there?

**Mr. Mercille:** Yes. The regulation will name entities whose main objective is the promotion of literacy. They have to be a charity or a qualifying non-profit organization, which is a non-profit organization that has government funding of more than 40 per cent. There will be regulations following the passage of this bill.

**The Chair:** Mr. Mercille, I think you were at clause 22 talking about GST/HST.

**Mr. Mercille:** We have finished clause 22 and I will now talk about clauses 20 and 44. Those two clauses provide amendments to the Excise Tax Act to implement a legislative requirement relating to the Government of British Columbia's decision to exit the HST framework, so essentially the amendment removes the reference to British Columbia in the Excise Tax Act.

If you look at the amendment, you will not see British Columbia because the name "British Columbia" has been removed in the legislation.

**The Chair:** It was the HST that they decided not to participate in, was it not?

**Mr. Mercille:** Yes. The HST is imposed under the Excise Tax Act. There is a federal component of 5 per cent and the provincial component in B.C. was 7 per cent.

**The Chair:** That is clause 20. Is 44 similar?

**Mr. Mercille:** Clause 44 is the schedule with the name of the province with the associated rate next to it, and that reference has been removed.

**The Chair:** Is clarification required?

**Senator Ringuette:** When B.C. decided to join the harmonized sales tax, they received a federal benefit to make the transition. How much was that and how much of it was recovered?

**Mr. Mercille:** The transitional assistance that the Government of British Columbia received was \$1.599 billion.

[Traduction]

**Le sénateur Callbeck :** Quand vous avez parlé de l'article 22 concernant le remboursement de la TPS-TVH sur les livres, vous avez parlé des organismes d'alphabétisation, mais je ne vois pas cela à la page 16.

**M. Mercille :** Non, parce que l'objectif est d'agir par voie réglementaire. Pour exempter les organismes par voie réglementaire, nous avons besoin d'informations précises à leur sujet, comme leur dénomination sociale exacte. Certains ont déjà demandé à recevoir ce remboursement, et nous agissons dans un avenir proche pour proposer des modifications au règlement afin de les ajouter à la liste.

**Le sénateur Callbeck :** C'est dans ces textes réglementaires que les organismes d'alphabétisation pourront réclamer le remboursement? Il y aura une définition là-dedans?

**M. Mercille :** Oui. On nommera dans le règlement les entités dont l'objectif principal est la promotion de l'alphabétisation. Ce devront être des organismes de bienfaisance ou des organismes à but non lucratif admissibles, c'est-à-dire des organismes à but non lucratif recevant plus de 40 p. 100 de leur financement du gouvernement. Il y aura un règlement après l'adoption de ce projet de loi.

**Le président :** Je pense que vous en étiez à l'article 22, sur la TPS-TVH, monsieur Mercille.

**M. Mercille :** Nous en avons fini avec l'article 22 et je passe donc aux articles 20 et 44. Ces deux articles sont destinés à modifier la Loi sur la taxe d'accise afin de mettre en œuvre une exigence législative concernant la décision du gouvernement de la Colombie-Britannique de sortir du régime de la TVH. Il s'agit donc essentiellement de retirer de la Loi sur la taxe d'accise la référence à la Colombie-Britannique.

Si vous lisez la modification, vous n'y voyez pas la Colombie-Britannique parce que ce nom a été retiré de la législation.

**Le président :** C'est parce que la province a décidé de ne pas participer à la TVH, n'est-ce pas?

**M. Mercille :** Oui. La TVH est imposée au titre de la Loi sur la taxe d'accise. Il y a une composante fédérale de 5 p. 100, et la composante provinciale en Colombie-Britannique était de 7 p. 100.

**Le président :** C'est l'article 20. L'article 44 est-il similaire?

**M. Mercille :** L'article 44 est l'annexe donnant la liste des provinces, avec le taux correspondant, et cette référence a été retirée.

**Le président :** Quelqu'un a-t-il besoin d'explication?

**Le sénateur Ringuette :** Lorsque la province a décidé d'adhérer au régime de la taxe de vente harmonisée, elle a reçu une compensation financière pour faire la transition. Quel en était le montant et l'a-t-on récupéré?

**M. Mercille :** Le gouvernement de la Colombie-Britannique a reçu 1,599 milliard de dollars comme aide de transition.

**Senator Ringuette:** Billion?

**Mr. Mercille:** Yes, \$1,599 million. Under the terms of CITCA, if they were going to reinstate a provincial sales tax they would have to repay the money. An agreement was reached to repay over five years in equal installments of one fifth of the amount. They have already started repaying the amount.

**Senator Ringuette:** When did they start the repayment?

**Mr. Mercille:** I believe it was February or March of this year.

**Senator Ringuette:** This year is year one?

**Mr. Mercille:** The first of five payments was made this year.

**The Chair:** Can you tell us what the interest rate is on that outstanding loan?

**Mr. Mercille:** My understanding is that there will not be interest charged to the province.

**Senator Callbeck:** Where does that \$1.6 billion go when it comes back?

**Mr. Mercille:** It goes into the Consolidated Revenue Fund of Canada.

[Translation]

**Senator Rivard:** Are those tax exemptions generally requested by the manufacturers of those items, by provinces or by insurers? Have there been any requests made by any of those groups, or is it Health Canada that decides on its own that it would be a useful measure for consumers? Where do the requests come from?

**Mr. Mercille:** Generally speaking, representations are made by industry associations. In the case of pharmacists, there is a Canadian association of pharmacists that made representations. Usually, we get representations from various organizations, such as associations of health professionals. They may also come from the manufacturers of medical equipment but, generally speaking, the requests do not come from individual companies but from associations.

**Senator Rivard:** In fact, we decide to exempt some equipment, some pharmaceutical products, but not others. Is it Health Canada that decides whether such a measure would be reasonable or not?

**Mr. Mercille:** Yes. We also have to be careful because a given piece of equipment might be used for medical purposes as well as non-medical purposes. It is in those situations that we want a health professional to write a prescription stating that it would be beneficial for the individual to have a hospital bed at home, for example.

**The Chair:** Thank you. Carry on, Mr. Mercille.

**Le sénateur Ringuette :** Milliard?

**M. Mercille :** Oui, 1,599 milliard. Au titre de l'EIGCF, la province était tenue de rembourser cette somme si elle rétablissait une taxe de vente provinciale. Une entente a été négociée pour qu'elle rembourse la somme en cinq ans, à raison de 20 p. 100 par an. Elle a déjà commencé à rembourser.

**Le sénateur Ringuette :** Quand a-t-elle commencé à rembourser?

**M. Mercille :** En février ou mars de cette année, je crois.

**Le sénateur Ringuette :** Cette année est la première, dans ce cas?

**M. Mercille :** Le premier de cinq paiements annuels a été fait cette année.

**Le président :** Pouvez-vous nous dire quel est le taux d'intérêt de ce prêt?

**M. Mercille :** À ma connaissance, la province n'a pas d'intérêt à payer.

**Le sénateur Callbeck :** Que fera-t-on de cette somme de 1,6 milliard de dollars quand elle aura été remboursée?

**M. Mercille :** Elle sera versée au Trésor public.

[Français]

**Le sénateur Rivard :** Ces mesures d'exemption de taxes sont-elles généralement requises soit par les manufacturiers de ces équipements, par les provinces ou par les assureurs? Est-ce que vous pouvez identifier un groupe ou si c'est automatiquement le ministère de la Santé qui considère qu'il s'agit d'une mesure qui pourrait aider les utilisateurs? De qui proviennent généralement ces demandes?

**M. Mercille :** Généralement, les représentations sont faites par des associations. Dans le cas des mesures pour les pharmaciens, il y a une association canadienne de pharmaciens qui a fait des représentations. Généralement, ce sont des entités qui viennent nous voir, des associations de professionnels de la santé. Cela peut être des manufacturiers d'équipements médicaux, mais généralement, ce n'est pas une compagnie, ce sont des associations.

**Le sénateur Rivard :** En fait, on choisit d'exempter certains équipements, certains médicaments, alors que d'autres ne le sont pas. C'est le ministère de la Santé qui évalue si c'est raisonnable ou non?

**M. Mercille :** Oui. Il faut aussi faire attention, car parfois un même équipement pourrait être utilisé pour des raisons médicales et non médicales. C'est dans ces situations qu'on demande qu'il y ait un professionnel de la santé qui écrit une ordonnance mentionnant que cet individu bénéficierait d'avoir, par exemple, un lit d'hôpital à la maison ou quelque chose comme ça.

**Le président :** Merci. Vous pouvez continuer, monsieur Mercille.

[English]

**Mr. Mercille:** The next amendment, which is the last amendment in the GST/HST area, covers many clauses, and they are spread throughout the bill. They are clauses 21, 23 and 47 to 51. These clauses provide amendments to the Excise Tax Act and related regulations to implement change to the tax treatment of rental vehicles temporarily imported by Canadian residents. The amendment fully relieves the GST/HST on foreign-based rental vehicles temporarily imported by Canadian residents who have been outside of Canada for at least 48 hours and levies the GST/HST on a partial basis only if the Canadian resident has not been outside Canada for at least 48 hours.

In that case, there is a set amount per week that is determined under the legislation. This amount, for example, for cars, is \$200. If a Canadian resident enters Canada with a foreign-based rental vehicle and intends to be in Canada for two weeks, they will pay tax on \$400.

**The Chair:** Is this rental or lease, or only rental?

**Mr. Mercille:** The vehicle cannot be in Canada for more than 30 days and I think the lease cannot exceed six months. Usually in the business I think rental is considered short term, while a lease is long term.

This is the last GST/HST amendment. If there are no questions on that, Ms. Di Primio can talk about excise taxation measures.

**The Chair:** Do clauses 21, 23 and 47 to 51 all relate to automobiles rented in the U.S. and brought into Canada?

**Mr. Mercille:** It also applies to pickup trucks, sport utility vehicles, vans and recreational vehicles such as motor homes. All of those amendments are required to provide this particular relief.

**The Chair:** That one concept?

**Mr. Mercille:** Yes.

**Senator Callbeck:** It says here that clauses 27 and 28 relieve the GST/HST, the green levy on fuel inefficient vehicles. What is the green levy?

**Mr. Mercille:** This is not part of the GST/HST. Ms. Di Primio can explain the excise taxation measure, which this is.

**Senator Callbeck:** Will we do that later?

**Mr. Mercille:** We can do it immediately.

**Lucia Di Primio, Chief, Excise Policy, Sales Tax Division, Department of Finance Canada:** There are other measures in Part 2 of the bill that include proposed amendments relating to the green levy on fuel-inefficient vehicles, as well as the excise tax on automobile air conditioning units.

[Traduction]

**M. Mercille :** La prochaine modification, qui est la dernière concernant la TPS-TVH, touche de nombreux articles répartis dans tout le projet de loi. Ce sont les articles 21, 23 et 47 à 51. Ils contiennent des modifications à la Loi sur la taxe d'accise et au règlement connexe destinées à mettre en œuvre le changement apporté au traitement fiscal des véhicules de location importés temporairement par des résidents canadiens. À ce titre, l'importation temporaire de véhicules de location étrangers par des résidents canadiens ayant été en dehors du Canada pendant au moins 48 heures sera totalement détaxée, et la TPS-TVH sera perçue partiellement seulement si ces résidents n'ont pas été en dehors du Canada pendant au moins 48 heures.

Dans ce cas, il y a un montant hebdomadaire fixe qui est prévu dans la législation. Pour les automobiles, par exemple, c'est 200 \$. Si un résident canadien entre au Canada avec un véhicule de location étranger, en ayant l'intention de rester deux semaines au Canada, il paiera 400 \$ de taxe.

**Le président :** Cela vaut-il seulement pour la location simple ou aussi pour la location à bail?

**M. Mercille :** Le véhicule ne peut pas rester au Canada pendant plus de 30 jours, et je pense que la location à bail ne peut pas dépasser six mois. En règle générale, dans ce secteur, la location est considérée comme une opération de courte durée, et la location à bail, une opération de longue durée.

Il s'agissait là de la dernière modification touchant la TPS-TVH. S'il n'y a pas d'autres questions à ce sujet, Mme Di Primio peut parler des mesures de la taxe d'accise.

**Le président :** Les articles 21, 23 et 47 à 51 concernent-ils toutes les automobiles louées aux États-Unis et importées au Canada?

**M. Mercille :** Ils s'appliquent aussi aux camionnettes, aux véhicules utilitaires de sport, aux fourgonnettes et aux véhicules récréatifs tels que les camping-cars. Toutes ces modifications sont nécessaires pour appliquer cet allègement fiscal.

**Le président :** Ce seul concept?

**M. Mercille :** Oui.

**Le sénateur Callbeck :** Je vois ici que les articles 27 et 28 suppriment la TPS-TVH, la taxe verte sur les véhicules inefficients en carburant. Qu'est-ce que la taxe verte?

**M. Mercille :** Cela ne fait pas partie de la TPS-TVH. Mme Di Primio pourra expliquer cette mesure, qui concerne la taxe d'accise.

**Le sénateur Callbeck :** Nous verrons cela plus tard?

**M. Mercille :** Nous pouvons en parler tout de suite.

**Lucia Di Primio, chef, Politique de l'accise, Division de la taxe de vente, ministère des Finances Canada :** Il y a dans la partie 2 du projet de loi d'autres propositions de modification, concernant la taxe verte sur les véhicules inefficients ainsi que la taxe d'accise sur les climatiseurs d'automobiles.

To answer the question, I can briefly describe what the green levy is. It is an excise tax on fuel-inefficient vehicles, and it applies to automobiles designed primarily for passenger vehicles and it applies in accordance with the vehicle's fuel efficiency rating, which is a weighted average — 55 per cent of city fuel consumption and 45 per cent of highway fuel consumption.

**Senator Ringuette:** Which clauses are those?

**Ms. Di Primio:** The first measure is very similar to proposed GST relief for foreign-based rental vehicles. Some of the definitions are in clauses 25 as well as clauses 27 and 28.

Similar to Mr. Mercille's explanation, both the green levy and the excise tax on automobile air conditioners would be fully relieved on foreign-based rental vehicles that are temporarily imported into Canada by Canadian residents for non-commercial purposes and for no more than 30 days.

Those three clauses deal with that one measure.

**Senator Callbeck:** Did you say the green levy relieves the GST and HST on fuel-inefficient vehicles; what about fuel-efficient vehicles?

**Ms. Di Primio:** The green levy does not apply to fuel-efficient vehicles.

**The Chair:** The policy behind the green levy is for owners of fuel-inefficient vehicles to pay more.

**Ms. Di Primio:** Yes, to be subject to an excise tax. It applies at the manufacturer level, new vehicles manufactured in Canada, as well as vehicles imported into Canada.

**The Chair:** Is that paid at the time of importation or entry?

**Ms. Di Primio:** It is actually paid by the manufacturer, or at the time of importation. In most instances, the manufacturer would embed it in the price and pass it on to the consumer.

There is another measure. I will be speaking to one of the definitions in clause 25, as well as clause 26. These proposed amendments ensure that the application of the green levy will not change, even though the Minister of Natural Resources recently announced that the testing requirements for vehicle fuel consumption will be changing. These proposed amendments ensure that the green levy will continue to be determined by reference to the current test method used to measure fuel efficiency ratings.

**The Chair:** That means two test methods will be imposed on manufacturers, which will push up the price of vehicles.

**Ms. Di Primio:** I cannot speak to what manufacturers would do to the price of vehicles, but as I understand from the announcement of the Minister of Natural Resources, currently

Pour répondre à la question, je peux décrire brièvement ce qu'est la taxe verte. C'est une taxe d'accise sur les véhicules inefficients, et elle s'applique aux automobiles conçues avant tout pour le transport de passagers. Elle est calculée en fonction de la cote de consommation du véhicule, qui est une moyenne pondérée : 55 p. 100 de consommation en ville et 45 p. 100 de consommation sur la route.

**Le sénateur Ringuette :** De quels articles s'agit-il?

**Mme Di Primio :** La première mesure est très similaire à la détaxation proposée pour les véhicules de location étrangers. Certaines des définitions se trouvent à l'article 25 ainsi qu'aux articles 27 et 28.

En reprenant l'explication de M. Mercille, la taxe verte et la taxe d'accise sur les climatiseurs automobiles seraient totalement annulées pour les véhicules de location étrangers qui sont temporairement importés au Canada par des résidents canadiens à des fins non commerciales pour une période maximum de 30 jours.

Ces trois articles concernent cette seule mesure.

**Le sénateur Callbeck :** Avez-vous dit que la taxe verte annule la TPS et la TVH sur les véhicules inefficients? Qu'en est-il des véhicules efficients?

**Mme Di Primio :** La taxe verte ne s'applique pas aux véhicules efficients.

**Le président :** La politique de la taxe verte consiste à faire payer plus les propriétaires de véhicules inefficients.

**Mme Di Primio :** Oui, en appliquant une taxe d'accise. Elle s'applique au niveau du fabricant et concerne les nouveaux véhicules fabriqués au Canada ainsi que les véhicules importés au Canada.

**Le président :** Est-elle acquittée au moment de l'importation, ou de l'entrée?

**Mme Di Primio :** Elle est acquittée par le fabricant, ou au moment de l'importation. Dans la plupart des cas, le fabricant l'intègre au prix du véhicule et l'impute donc au consommateur.

Il y a une autre mesure. Je vais vous parler d'une des définitions de l'article 25, ainsi que de l'article 26. Il s'agit de modifications destinées à assurer que l'application de la taxe verte ne changera pas, même si le ministre des Ressources naturelles a récemment annoncé que les tests mesurant la consommation des véhicules changeront. Ces modifications garantiront que la taxe verte continuera d'être établie en référence à la méthode de test actuellement employée pour établir la cote de consommation des véhicules.

**Le président :** Cela veut dire qu'on imposera deux tests aux fabricants, ce qui augmentera le prix des véhicules.

**Mme Di Primio :** Je ne saurais dire ce que feront les fabricants au sujet du prix de leurs véhicules mais, si j'ai bien compris l'annonce du ministre des Ressources naturelles, les données

the fuel consumption data in the EnerGuide is based on a test method that uses two test cycles: A city test cycle and a highway test cycle.

The announcement says they will be moving to five test cycles. The additional test cycles would include tests to take into account aggressive driving, use of air conditioning, and cold temperature operation of a vehicle. These proposed amendments ensure that the green levy will continue to be determined by reference to the two-cycle test information and not the new five-cycle test information that, according to the announcement, is supposed to come into effect for 2015 model-year vehicles.

**Senator Callbeck:** Regarding the green levy, how much are we talking in terms of dollars?

**Ms. Di Primio:** About \$30 million a year.

**Senator Callbeck:** How much is that on a vehicle?

**Ms. Di Primio:** The green levy rate ranges from \$1,000 to \$4,000, in \$1,000 increments, depending on the vehicle's fuel efficiency rating.

There is one other measure that can be found in clauses 19, 24, 45 and 46 of Part 2. This is very similar to a measure described yesterday in relation to the Income Tax Act. It essentially relieves the Minister of National Revenue of the requirement to issue a demand by certified and registered mail. It is simply to ensure consistency across all federal taxation statutes. The demand could be issued, for example, by regular mail instead of registered or certified mail.

**The Chair:** We looked at a similar clause yesterday, as you said.

**Ms. Di Primio:** That concludes all of the clauses in Part 2 of the bill.

**The Chair:** Which clauses should we be referred to for the last concept of the minister being relieved of sending registered mail?

**Ms. Di Primio:** It is clause 19 in relation to the non-GST portion of the Excise Tax Act; and clause 24 in relation to GST-HST legislation, as well as clauses 45 and 46, one in relation to the Air Travellers Security Charge Act and one in relation to the Excise Act 2001.

There are no other clauses in Part 2 of the bill.

**The Chair:** In Part 2 of the bill, you have nothing further to talk to us about, but there are other clauses that someone else will talk to us about.

**Mr. Mercille:** No, we have covered all the clauses in Part 2.

**The Chair:** Have you talked to us about the Air Travellers Security Charges Act?

actuelles de consommation des véhicules figurant dans EnerGuide sont fondées sur une méthode comprenant deux cycles de mesure : un cycle de mesure en ville et un cycle de mesure sur la route.

Le ministre a annoncé qu'il y aura à l'avenir cinq cycles de mesure. Les mesures supplémentaires comprendront des mesures pour tenir compte de la conduite agressive, de l'utilisation du climatiseur, et de l'exploitation du véhicule par temps froid. Les modifications proposées garantiront que la taxe verte continuera d'être établie par référence aux deux cycles de mesure existants et non pas aux cinq nouveaux cycles annoncés qui, selon l'annonce, devraient entrer en vigueur pour les véhicules du millésime 2015.

**Le sénateur Callbeck :** Quel est le montant de la taxe verte?

**Mme Di Primio :** Environ 30 millions de dollars par an.

**Le sénateur Callbeck :** Mais combien par véhicule?

**Mme Di Primio :** Le taux de la taxe verte varie entre 1 000 \$ et 4 000 \$, par tranche de 1 000 \$, selon la cote de consommation du véhicule.

Il y a une autre mesure qu'on trouve aux articles 19, 24, 45 et 46 de la partie 2. Elle est très similaire à une mesure décrite hier au sujet de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est essentiellement de libérer le ministre du Revenu national de l'obligation d'envoyer ses mises en demeure par courrier certifié et recommandé. C'est simplement par souci d'uniformisation de toutes les lois fiscales fédérales. La mise en demeure pourrait être envoyée, par exemple, par courrier ordinaire et non pas recommandé ou certifié.

**Le président :** Nous avons examiné un article similaire hier, comme vous l'avez dit.

**Mme Di Primio :** Cela termine l'examen de tous les articles de la partie 2 du projet de loi.

**Le président :** Quels sont les articles concernant cette dernière modification dégageant le ministre de l'obligation d'envoyer ses mises en demeure par courrier recommandé?

**Mme Di Primio :** Il s'agit de l'article 19 pour ce qui est de la partie non-TPS de la Loi sur la taxe d'accise, de l'article 24 pour ce qui est de la législation sur la TPS-TVH, et des articles 45 et 46, l'un concernant la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, et l'autre, la Loi de 2001 sur l'accise.

Il n'y a pas d'autres articles dans la partie 2 du projet de loi.

**Le président :** Vous n'avez donc rien à ajouter au sujet de cette partie 2, mais il y a d'autres articles qui nous seront expliqués par quelqu'un d'autre?

**Mr. Mercille :** Non, nous avons couvert tous les articles de la partie 2.

**Le président :** Avez-vous parlé de la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien?

**Ms. Di Primio:** This would be the relieving the Minister of National Revenue of the requirement to issue a demand for a return by registered or certified mail; the minister can now issue that demand by regular mail, for example.

**The Chair:** For security charges, as well. Okay.

**Senator Ringuette:** Are there any other GST/HST excise tax-related issues in this bill?

**Mr. Mercille:** There is in this bill an amendment to the Food and Drugs Act, which is in division 19. I would like to let the people from Health Canada explain what the change is. Basically there is a consequential amendment to the Excise Tax Act because, from what I understand from the change, there is a list of zero-rated drugs that is in a schedule of a regulation and they are moving the list into a list that is published on their website. We just want to make the right cross-reference to that list. It is so that those drugs remain zero-rated. This is one amendment.

Another amendment that is not in Part 2 and it is not an amendment itself in the GST legislation because none is required — it is in division 44, I believe, of Part 4. The budget announced on page 441 that, basically, there would be an increase in the travellers' exemption. The amendments are made to the custom tariff. The Excise Tax Act just refers to the custom tariffs. When there are changes made there, they are automatically made under the Excise Tax Act.

**Senator Ringuette:** Who will be coming before us to discuss this issue?

**Mr. Mercille:** It would be colleagues from our department, but from the International Trade and Finance Branch of the Department of Finance.

**Senator Ringuette:** Will they come before us to talk about this?

**Mr. Mercille:** When you are talking about division 44 of Part 4.

**The Chair:** The clauses under 40, 47, 48 and 49 show a number of formulas. This is with respect to regulations under the act.

**Mr. Mercille:** Yes. Basically this is in respect to the rental vehicle that I discussed before. In the GST-HST legislation, there is a regulation that talks about non-taxable importation.

When the Canadian resident has been outside Canada for more than 48 hours, it is full relief. Basically, we have made an amendment to the non-taxable importation regulation. There are also amendments to relieve, not just the federal component but the provincial component of the HST on some of the vehicles and impose it on a weekly rate. These are in the regulation, too. This is all linked to the same amendment.

**The Chair:** It flows through what you have already explained to us.

**Mr. Mercille:** Yes.

**Mme Di Primio :** Il s'agit de libérer le ministre du Revenu national de l'obligation d'envoyer une mise en demeure par courrier recommandé ou certifié; à l'avenir, il pourra l'envoyer par courrier ordinaire, par exemple.

**Le président :** Sur le droit pour la sécurité aussi. Bien.

**Le sénateur Ringuette :** Y a-t-il d'autres dispositions d'accise touchant la TPS-TVH dans ce projet de loi?

**M. Mercille :** Il y a une modification de la Loi sur les aliments et drogues, à la section 19. Je laisserai les représentants de Santé Canada vous expliquer de quoi il s'agit. C'est fondamentalement une modification corrélative de la Loi sur la taxe d'accise car, selon ce que j'ai compris, il y a une liste de médicaments détaxés dans l'annexe d'un règlement, et l'on souhaite transférer cette liste dans une liste qui est publiée sur le site web du ministère. Nous voulons juste y faire référence de manière adéquate. C'est pour que ces médicaments restent détaxés.

Il y a une autre modification qui ne figure pas dans la partie 2, mais ce n'est pas une modification en soi à la législation de la TPS car aucune modification n'est requise. Je crois qu'elle se trouve à la section 44 de la partie 4. On avait annoncé dans le budget fédéral qu'il y aurait un relèvement des exemptions consenties aux voyageurs. Les modifications sont faites dans la loi sur les tarifs douaniers. La Loi sur la taxe d'accise renvoie simplement au tarif de douane. Lorsqu'il y a des changements à ce chapitre, ils sont apportés automatiquement en vertu de la Loi sur la taxe d'accise.

**Le sénateur Ringuette :** Qui viendra nous en parler?

**M. Mercille :** Des collègues de notre ministère, mais de la Direction des finances et des échanges internationaux.

**Le sénateur Ringuette :** Vont-ils se présenter devant le comité pour nous en parler?

**M. Mercille :** Quand vous examinerez la section 44 de la partie 4.

**Le président :** Il y a aux articles 40, 47, 48 et 49 un certain nombre de formules. Cela concerne les règlements pris au titre de la loi.

**M. Mercille :** Oui. Il s'agit essentiellement des véhicules de location dont je parlais tout à l'heure. Dans la loi sur la TPS-TVH, il y a un règlement touchant l'importation non taxable.

Quand un résident canadien s'est trouvé à l'étranger pendant plus de 48 heures, c'est la détaxe complète. Nous avons proposé une modification au règlement relatif à l'importation non taxable. Il y a aussi des modifications de détaxe touchant non seulement le volet fédéral mais aussi le volet provincial de la TVH pour certains des véhicules, avec un taux hebdomadaire. Cela se trouve aussi dans le règlement. Tout cela part de la même modification.

**Le président :** Ça découle de ce que vous avez déjà expliqué.

**M. Mercille :** Oui.

**The Chair:** On page 30, refresh my memory on the use of the term “harmonized value-added taxes.” “Harmonized sales tax” is the term I have used. Am I incorrect?

**Mr. Mercille:** GST and HST are the colloquial expressions to describe the tax. They are described slightly differently in the legislation.

**The Chair:** In legislation, the harmonized tax is a harmonized value-added tax, is it?

**Mr. Mercille:** For example, the HST on a sale in the legislation is referred to basically as the provincial component; it is a tax imposed under 165(2). There is no label next to it. HST, which is the term that everyone uses, is not used itself in the legislation; it is “harmonized value-added tax.”

**Senator Callbeck:** We have already talked about clause 45, but my understanding is that it is not giving CRA any more authority. It is just changing the way that they would issue that demand to file a return. They already have the authority now to do that?

**Ms. Di Primio:** That is correct.

**The Chair:** Thank you very much. We appreciate your help on HST, GST, excise tax and harmonized value-added tax.

We will bring the new panel on. We are skipping Part 3. That has been referred to another committee, so we will go to Part 4.

From Department of Finance, we have Gordon Boissonneault, who will help us with Division 1. We will deal with Division 1 first and then go on to Division 3.

Mr. Boissonneault, can you take us through Division 1 of Part 4?

**Gordon Boissonneault, Senior Advisor, Economic Analysis and Forecasting Division, Demand and Labour Analysis, Department of Finance Canada:** I can deal with the clauses under this division in two sections. Clauses 170 to 192 of Division 1 amend a number of acts to eliminate the requirement of the Auditor General of Canada to undertake annual financial audits of certain entities and to assess the performance reports of two agencies. The government is making these changes at the request of the Auditor General of Canada. The AG proposed these amendments as cost-savings measures that will result in a more consistent treatment of all federal entities. They will allow the Office of the Auditor General to reallocate resources to core priorities.

There are 12 legislative amendments in this section. The majority remove the requirement for the AG to undertake annual financial audits of certain federal entities from their enabling legislation. This will result in a treatment of these organizations that is consistent with that of other federal departments. This is

**Le président :** Pouvez-vous me rafraîchir la mémoire? À la page 30, je vois qu'on parle de « taxe à la valeur ajoutée harmonisée ». Jusqu'à présent, j'ai toujours parlé de « taxe de vente harmonisée ». Était-ce une erreur?

**M. Mercille :** TPS et TVH sont les expressions courantes décrivant la taxe. Elles sont décrites de manière légèrement différente dans la loi.

**Le président :** Dans la loi, la taxe harmonisée est une taxe à la valeur ajoutée harmonisée?

**M. Mercille :** Par exemple, la TVH sur une vente est mentionnée dans la loi comme étant le volet provincial. Elle est imposée au titre de 165(2). Il n'y a pas d'étiquette. TVH, qui est l'expression que tout le monde emploie, n'est pas l'expression utilisée dans la loi. C'est « taxe à la valeur ajoutée harmonisée ».

**Le sénateur Callbeck :** Nous avons déjà parlé de l'article 45 mais mon interprétation est qu'il ne confère pas de pouvoir supplémentaire à l'ARC. Il ne fait que modifier la manière dont sera envoyée la mise en demeure de production d'une déclaration. Le pouvoir de l'envoyer existe déjà?

**Mme Di Primio :** C'est exact.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous vous remercions de votre aide sur la TVH, la TPS, la taxe d'accise et la taxe à la valeur ajoutée harmonisée.

Nous allons maintenant accueillir le groupe suivant. Nous sautons la partie 3, qui a été renvoyée devant un autre comité, et passons immédiatement à la partie 4.

Je souhaite la bienvenue à Gordon Boissonneault, du ministère des Finances, qui va nous parler de la section 1. Nous allons traiter de la section 1 puis passer à la section 3.

Monsieur Boissonneault, pouvez-vous nous expliquer la section 1 de la partie 4?

**Gordon Boissonneault, conseiller principal, Division de l'analyse et des prévisions économiques, Analyse de la demande et de l'emploi, ministère des Finances Canada :** Je peux expliquer les articles de cette section en deux groupes. Les articles 170 à 192 de la section 1 sont destinés à modifier un certain nombre de lois pour supprimer l'obligation qui est faite au vérificateur général du Canada d'effectuer une vérification financière annuelle de certaines entités et d'évaluer les rapports de rendement de deux agences. Le gouvernement propose ces modifications à la demande du vérificateur général du Canada, qui les a recommandées pour réduire ses coûts et assurer un traitement plus uniforme de toutes les entités fédérales. Les modifications permettront au Bureau du vérificateur général de réaffecter les ressources à ses priorités.

On trouve 12 modifications législatives dans ce groupe. La plupart modifient les lois habilitantes de certaines entités fédérales pour en supprimer l'exigence qui est faite au VG d'entreprendre une vérification annuelle de leur situation financière. Il s'ensuivra que ces organismes seront traités de la même manière que les



because the government previously had decided not to require audited financial statements of individual departments and department-like organizations.

These departments and organizations are still subject to scrutiny as part of the annual audit of the summary financial statements of the Government of Canada. As well, these organizations will still be subject to periodic performance audits by the Auditor General. This set of amendments in this part of the BIA also removes the requirement for the Auditor General to conduct assessments of performance reports of two agencies: the Canadian Food Inspection Agency and the Canada Revenue Agency. These types of assessments were deemed by the Auditor General to be unnecessary and inconsistent with the treatment of other federal agencies.

Changes to these effects are also being undertaken for the Parks Canada Agency, but this is addressed in a different division — Division 9.

The Auditor General will also eliminate financial audits of five other organizations, but they are doing so under their own authority. It is not necessary to include it in the bill.

All of the affected organizations have been consulted about these changes. The remaining clauses in this division, clauses 193 to 204, simply indicate the year in which the audits will end in each of the cases. This is because the Office of the Auditor General has decided to phase out these changes over a two-year period in order to deal with the workforce adjustment implied.

That is it for this division.

**The Chair:** That last part of your comment — in order to meet workforce adjustments — suggests to me that a lot of these amendments might be brought about because the Auditor General is asked to reduce expenditures from 5 to 10 per cent and this is where the Auditor General found that some funds could be saved. Is that correct?

**Mr. Boissonneault:** That is correct. The Auditor General was not part of the strategic operating review. However, the Minister of Finance had written to the Auditor General last summer to request that they adhere to the spirit and intent of the review. In response, the Auditor General identified these changes as well as a number of other internal administrative changes that will result in savings. The implication is that a workforce reduction of about 10 per cent, or 60 employees, is envisaged. That includes the effects of these proposed changes as well as other internal adjustments in administration. However, they are planning to make these workforce adjustments entirely through attrition and that is why these changes are being phased in over a two-year period as that attrition occurs.

**The Chair:** Thank you. That is helpful.

autres ministères fédéraux. C'est parce que le gouvernement avait déjà décidé dans le passé de ne pas exiger d'états financiers vérifiés de ministères individuels et d'organismes quasi ministériels.

Ces ministères et organismes resteront assujettis à une surveillance dans le cadre de la vérification annuelle des états financiers sommaires du gouvernement du Canada. En outre, ils resteront assujettis à des vérifications de rendement périodiques du vérificateur général. Cette série de modifications supprime aussi l'obligation pour le vérificateur général d'évaluer les rapports de rendement de deux agences : l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence du revenu du Canada. Le vérificateur général avait conclu que ces vérifications ne sont pas nécessaires et ne concordent pas avec la manière dont les autres agences fédérales sont traitées.

Des modifications de même nature sont prévues pour l'Agence Parcs Canada, mais on les trouvera dans une section différente, la section 9.

Le vérificateur général éliminera aussi la vérification financière de cinq autres organisations, mais celles-ci le feront au titre de leur propre pouvoir. Il n'était pas nécessaire de le faire dans le cadre de ce projet de loi.

Tous les organismes concernés ont été consultés. Les autres articles de cette section, les articles 193 à 204, indiquent simplement en quelle année la vérification se terminera dans chaque cas. C'est parce que le Bureau du vérificateur général a décidé d'appliquer ces modifications progressivement sur une période de deux ans de façon à mettre en œuvre le réaménagement des effectifs qui en résultera.

C'est tout pour cette section.

**Le président :** Votre dernière remarque, concernant le réaménagement des effectifs, me fait penser que beaucoup de ces modifications proviennent peut-être du fait qu'on a demandé au vérificateur général de réduire ses dépenses de 5 à 10 p. 100, et que c'est là qu'il a trouvé des possibilités d'économie, n'est-ce-pas?

**M. Boissonneault :** C'est exact. Le vérificateur général n'a pas participé à l'examen stratégique des opérations mais le ministre des Finances lui avait écrit l'été dernier pour lui demander de respecter l'esprit et l'intention de l'examen. En réponse, le vérificateur général a proposé ces modifications, ainsi que plusieurs autres changements administratifs internes qui se traduiront par des économies. Le résultat est qu'on envisage une réduction de l'effectif de 10 p. 100 environ, soit 60 employés. Ce chiffre englobe les effets de ces modifications proposées ainsi que d'autres aménagements internes des services administratifs. Toutefois, le vérificateur général entend effectuer totalement ces réaménagements avec les départs naturels, ce qui explique pourquoi il envisage de les faire progressivement sur une période de deux ans.

**Le président :** Merci. C'est utile.

**Senator Buth:** I was looking and not listening clearly enough. Could you please go over again the Canadian Food Inspection Agency and the Canadian Revenue Act changes?

**Mr. Boissonneault:** In those two cases, similar to the other organizations, the proposals are to eliminate the annual financial audit. However, in those two cases as well, and I will also mention Parks Canada, those three agencies when set up had a specific requirement for the Auditor General to do an annual assessment of the performance reports they do — not to assess the performance reports but to assess the process behind the performance reports. This is unusual. Other federal agencies do not have that requirement. It was brought into their enabling legislation to enable the Auditor General to assess their performance as they came into existence and in their early years. They have been in place for some time now, so the Auditor General has decided it is no longer necessary to do this perfunctory performance appraisal.

**Senator Buth:** Which clause is Parks Canada included under?

**Mr. Boissonneault:** There are a number of other changes dealing with Parks Canada in Division 9, so someone else will speak to you about those, but the result of the changes happening to Parks Canada means that the changes in Division 9 will overtake the similar type of changes happening here.

**Senator Ringuette:** Chair, this is quite an item here and should very much concern parliamentarians because of the reliance of parliamentarians on the audit of these organizations by the Auditor General of Canada and then he or she reporting to Parliament.

That is a major issue. I am looking especially at the Canadian Food Inspection Agency, which will not have a performance audit. In regard to performance, and the basic necessity of their performance in relation to the quality of food that Canadians have access to, what is the cost of that? What is the cost of removing these audits?

It is really unacceptable. What is the cost of removing these audits?

**Mr. Boissonneault:** Just to clarify, the audit that is being removed is the financial audit. The performance audits that the Auditor General conducts of all of these organizations will continue as unchanged.

**Senator Ringuette:** Note number 2 in my briefing book says that the amendment to the Canadian Food Inspection Agency Act will also eliminate the requirement for the AG to assess annually performance reports.

**Mr. Boissonneault:** It is confusing in the wording. The Canadian Food Inspection Agency does its own performance reporting. Up to now, the AG has been required to assess how the

**Le sénateur Buth :** Je lisais le texte et je ne vous ai pas très bien écouté. Pourriez-vous répéter les modifications concernant l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence du revenu du Canada?

**M. Boissonneault :** Dans ces deux cas, comme pour les autres organismes, on propose d'éliminer la vérification financière annuelle. Toutefois, là aussi, comme dans le cas de Parcs Canada, il avait été explicitement exigé lors de la création de ces organismes que le vérificateur général évalue annuellement leurs rapports de rendement, ou plutôt leur processus d'élaboration de ces rapports, ce qui était inusité. Les autres agences fédérales ne sont pas tenues à cette exigence. Dans les cas que j'ai mentionnés, on avait inclus cette exigence dans les lois organiques pour permettre au vérificateur général d'évaluer leur rendement pendant leurs premières années d'existence. Comme elles existent maintenant depuis un certain temps, le vérificateur général a jugé qu'il n'est plus nécessaire d'effectuer cette évaluation pour la forme.

**Le sénateur Buth :** Quel est l'article concernant Parcs Canada?

**M. Boissonneault :** Il y a plusieurs autres modifications concernant Parcs Canada à la section 9, et quelqu'un d'autre pourra vous donner des précisions, mais le résultat de ces changements concernant Parcs Canada est que les changements de la section 9 primeront sur le même type de changements intervenant ici.

**Le sénateur Ringuette :** Il est clair qu'il s'agit là d'une réforme de fond qui devrait profondément inquiéter les parlementaires, puisque ceux-ci dépendent considérablement de la vérification de ces organismes par le vérificateur général du Canada.

C'est une question fondamentale. Je m'intéresse spécialement à l'Agence canadienne d'inspection des aliments, dont le rendement ne sera plus vérifié. À cet égard, et considérant l'importance cruciale de son rendement pour assurer la qualité des produits alimentaires que consomment les Canadiens, quel est le coût de cette opération? Quel est le coût de l'annulation de ces vérifications?

C'est totalement inacceptable. Combien coûte l'annulation de ces vérifications?

**M. Boissonneault :** Permettez-moi de préciser que c'est la vérification financière qui sera annulée. Le vérificateur général continuera de vérifier le rendement de toutes ces organisations, comme auparavant.

**Le sénateur Ringuette :** Il est dit à la note numéro 2 de mon classeur d'information que la modification de la Loi sur l'agence canadienne d'inspection des aliments entraînera aussi l'abolition de l'exigence faite au VG d'examiner annuellement ses rapports de rendement.

**M. Boissonneault :** Il y a une certaine confusion dans le libellé. L'Agence canadienne d'inspection des aliments produit ses propres rapports de rendement. Jusqu'à présent, le VG était

CFIA undertakes that performance reporting. It is not an assessment of performance itself; it is an assessment of how they do performance reporting.

**Senator Ringuette:** Will the AG audit the performance of the Canadian Food Inspection Agency?

**Mr. Boissonneault:** Yes.

**Senator Ringuette:** Will they do that directly?

**Mr. Boissonneault:** Yes. This is done periodically on a regular cycle, and that will continue.

**Senator Ringuette:** Let us go, then, to my other question, which is in relation to the cost savings of these measures here.

**Mr. Boissonneault:** The AG has estimated that when these financial audit activities are discontinued, it will result in an annual savings of \$1.4 million annually.

**Senator Ringuette:** With respect to all these acts requesting an audit and reporting to Parliament, who will now be reporting, and where in the legislation will Parliament be reported to on the financial audit of these entities?

**Mr. Boissonneault:** The Auditor General conducts annually an audit of the summary financial statements of the government, as you well know. Within that exercise, selectively using risk metrics, they will select where more in-depth auditing needs to occur on a department by department basis. In other words, they audit the government as a whole, and if they deem it necessary to audit in more depth a particular area of government, be it a department or a department-like agency, they do it within the context of that exercise.

**Senator Ringuette:** Will these entities enter into the cycle of audits of the auditor?

**Mr. Boissonneault:** Yes. They actually are now part of that cycle, and, in addition, because of the legislative requirements, they are being audited individually as well. In a sense, there is some duplication that is happening here that is deemed to be unnecessary.

**Senator Callbeck:** There is list here of the 12 entities that will be affected. Are there 14 altogether? That is 14 statutes to be amended to deal with these 12.

**Mr. Boissonneault:** That is correct.

**Senator Callbeck:** All right. Thank you.

**Senator Peterson:** This is just a clarification. This has nothing to do with product labelling or reduction of food inspectors. It just has to do with auditing of CFIA.

**Mr. Boissonneault:** That is right, financial statements.

tenu de vérifier comment elle mesure son rendement. Il ne s'agissait donc pas d'évaluer le rendement en soi mais plutôt la manière dont il est mesuré.

**Le sénateur Ringuette :** Est-ce que le VG vérifiera le rendement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments?

**M. Boissonneault :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Le fera-t-il directement?

**M. Boissonneault :** Oui. Cela se fait à intervalles réguliers, de manière cyclique, et continuera.

**Le sénateur Ringuette :** Dans ce cas, je répète ma question sur la somme qu'on économisera grâce à ces mesures.

**M. Boissonneault :** Selon l'estimation du VG, l'arrêt de ces activités de vérification financière se traduira par une économie annuelle de 1,4 million de dollars.

**Le sénateur Ringuette :** Étant donné qu'il est prévu dans toutes ces lois qu'on fera des vérifications et qu'on adressera des rapports au Parlement, qui produira maintenant les rapports, et en vertu de quelle loi le Parlement obtiendra-t-il des rapports sur la vérification financière de ces entités?

**M. Boissonneault :** Le vérificateur général vérifie chaque année les états financiers sommaires du gouvernement, comme vous le savez. Dans ce contexte, et par une application sélective de critères de risque, il décidera où une vérification plus approfondie serait nécessaire, ministère par ministère. Autrement dit, il vérifiera le gouvernement dans son ensemble et, s'il le juge nécessaire, il vérifiera de manière plus approfondie tel ou tel secteur de l'activité gouvernementale, que ce soit dans un ministère ou dans une agence.

**Le sénateur Ringuette :** Ces entités seront-elles incluses dans le cycle de vérification du vérificateur général?

**M. Boissonneault :** Oui. Elles font actuellement partie de ce cycle et, en plus, à cause d'exigences législatives, elles font aussi l'objet d'une vérification individuelle. En ce sens, il y a un certain dédoublement d'activité qui ne semble pas nécessaire.

**Le sénateur Callbeck :** Il y a ici une liste des 12 entités qui seront touchées. Y en a-t-il 14 en tout? Il y a 14 lois qui doivent être modifiées pour ces 12 entités?

**M. Boissonneault :** C'est exact.

**Le sénateur Callbeck :** Très bien. Merci.

**Le sénateur Peterson :** Une précision : cela n'a rien à voir avec l'étiquetage des produits ou la réduction du nombre d'inspecteurs des aliments? Cela ne concerne que la vérification comptable de l'ACIA?

**M. Boissonneault :** C'est bien cela, les états financiers.

**The Chair:** Will there be any audits that the Auditor General is no longer doing that agencies or departments feel should be done or must be done, and, therefore, they will be going to outside auditors to replace the Auditor General's work?

**Mr. Boissonneault:** That is a very good question. It is quite possible that in some cases these organizations, based on the views of their boards of directors and their stakeholders, may feel that additional audit is necessary for their particular circumstances. In such cases, we expect they would contract private auditors and recover the costs of that exercise through membership dues and fees.

**The Chair:** Are you aware of any departments or agencies at this time?

**Mr. Boissonneault:** I believe that OSFI is considering engaging private auditors to do that.

**The Chair:** For the purpose of our audience, could you tell us what OSFI is?

**Mr. Boissonneault:** OSFI is Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada. In that case, I should say they are not on this list. However, I did mention there are a few audits that the Auditor General is discontinuing on the basis of their own authority, and OSFI is one of those organizations. They did indicate that, based on the views of their stakeholders, they may engage a private auditor to take up these responsibilities.

**Senator Callbeck:** On the entities that are listed, Canada Revenue Agency Act, and down below, it says the amendment does not eliminate the requirement for the AG to undertake financial audits.

What happens there now? Is there an annual audit done by the Auditor General? With this amendment, when will the Auditor General do a financial audit?

**Mr. Boissonneault:** The Canada Revenue Agency is a bit of an exception. Initially, the Auditor General considered eliminating that financial audit as well, but on further consultation with the Canada Revenue Agency, given the particular nature of that organization, they decided to continue to conduct a financial audit of CRA annually.

**Senator Callbeck:** Will that be every year?

**Mr. Boissonneault:** Yes, they will continue with that practice every year.

**Senator Callbeck:** It eliminates the requirement of the AG to assess annual performance reports. Right now, the AG is analyzing or assessing the reports of the CRA. Why will that be eliminated, or who will do that?

**Mr. Boissonneault:** They deem the exercise to be unnecessary. It will just not be done any longer. Again, it was assessing things like our reports being submitted in a timely fashion, or whether

**Le président :** Y a-t-il des vérifications que ne fera plus le vérificateur général mais que l'on devrait continuer à faire, selon les agences ou ministères concernés, et que ces derniers confieront donc à des vérificateurs externes pour remplacer le vérificateur général?

**M. Boissonneault :** C'est une excellente question. Il se peut fort bien que certaines de ces organisations, selon leur conseil d'administration et leurs parties prenantes, estiment nécessaire d'obtenir cette vérification supplémentaire. Dans ce cas, nous nous attendons à ce qu'elles fassent appel à des vérificateurs privés et recouvrent le coût de cet exercice au moyen de leurs cotisations et frais de service.

**Le président :** Savez-vous déjà s'il y a des ministères ou des agences dans cette situation?

**M. Boissonneault :** Je crois savoir que le BSIF envisage d'avoir recours à des vérificateurs privés pour ce faire.

**Le président :** Pour l'information des gens qui nous écoutent, pouvez-vous nous dire ce qu'est le BSIF?

**M. Boissonneault :** C'est le Bureau du surintendant des institutions financières. J'ajoute en même temps qu'il ne figure pas sur cette liste. Toutefois, j'ai mentionné qu'il y a quelques vérifications auxquelles le vérificateur général mettra fin sur la base de leur propre pouvoir de décision, et c'est le cas du BSIF. Il a indiqué qu'il fera peut-être appel à un vérificateur privé pour assumer cette fonction, du fait de l'opinion de ses parties prenantes.

**Le sénateur Callbeck :** Je vois dans la liste des entités Loi sur l'agence du revenu du Canada puis, plus bas, l'indication que la modification n'abolit pas l'obligation pour le VG de faire des vérifications financières.

Que se passe-t-il maintenant? Le vérificateur général fait-il une vérification annuelle? Avec cette modification, quand fera-t-il une vérification financière?

**M. Boissonneault :** L'Agence du revenu du Canada est un peu une exception. Au départ, le vérificateur général avait envisagé d'éliminer aussi cette vérification financière mais, après avoir consulté de nouveau l'agence, les parties ont décidé d'un commun accord que cette vérification financière annuelle continuerait, étant donné le caractère particulier de cet organisme.

**Le sénateur Callbeck :** Ce sera une vérification annuelle?

**M. Boissonneault :** Oui, il continuera d'y avoir une vérification annuelle.

**Le sénateur Callbeck :** Je vois qu'on élimine l'obligation pour le VG d'évaluer les rapports de rendement annuels. À l'heure actuelle, le VG analyse ou évalue les rapports de l'ARC. Pourquoi cela sera-t-il éliminé, et qui assumera cette fonction?

**M. Boissonneault :** Cet exercice a été jugé inutile. On ne le fera tout simplement plus. Comme je l'ai dit, il s'agissait d'évaluer des choses telles que la présentation à temps de nos rapports, ou si les

the other reports are complete and comprehensive, that sort of thing. The AG did not feel it was a high priority use of their resources.

**Senator Callbeck:** Was this the Auditor General's decision?

**Mr. Boissonneault:** Yes.

**Senator Ringuette:** In addition to OSFI, which is not on this list and will no longer be audited by the Auditor General, what are the other entities that will not be audited?

**Mr. Boissonneault:** The Auditor General has decided and has the authority to do this unilaterally, that is, not to audit the Superintendent of Financial Institutions, as I mentioned, the Financial Consumer Agency of Canada, the Public Service Commission of Canada, the National Research Council of Canada and the National Battlefields Commission.

**Senator Ringuette:** The National Research Council is a major source of taxpayer dollars.

**Mr. Boissonneault:** Again, all of these changes will result in consistent treatment with all other departments, all other Crown corporations and agencies, which are currently not now subject to this audit requirement.

**Senator Ringuette:** Will they be getting into the four- or five-year cycle?

**Mr. Boissonneault:** A four- or five-year cycle for a performance audit, but they will be annually subjected to financial audits within the broader exercise of the audit of the Government of Canada.

**Senator Callbeck:** Who is on the list? I referred to that list of 12, but the names you read out to Senator Ringuette are not there. There are another 5 besides these 12.

**Mr. Boissonneault:** That is correct. There is no legislation required for those five. The Auditor General has the authority to discontinue these audits without having to make a legislative change.

**The Chair:** Seeing no other questions, I thank you, Mr. Boissonneault. We appreciate your clear explanation of Division 1 of Part 4.

Division 2 is being referred to the Banking Committee, so we are now on to Division 3 of Part 4, which I find at page 191. This is about PPP Canada Inc. We have from the Department of Finance Mr. Beaupré and Ms. Lajoie.

**Maxime Beaupré, Senior Economist, Sectoral Policy Analysis, Transport and Corporate Analysis, Department of Finance Canada:** Division 3 of Part 4 comprises five clauses. They all pertain to PPP Canada, which is a Crown corporation established by order in 2008 as a parent Crown corporation.

autres rapports étaient complets et exhaustifs, ce genre de choses. Le VG a considéré que ce n'était pas un usage prioritaire de ses ressources.

**Le sénateur Callbeck :** C'est lui-même qui a pris cette décision?

**M. Boissonneault :** Oui.

**Le sénateur Ringuette :** Outre le BSIF, qui n'est pas sur la liste et qui ne sera plus vérifié par le vérificateur général, quelles autres entités ne feront plus l'objet de vérifications?

**M. Boissonneault :** Le vérificateur général a décidé, et il a le pouvoir de le faire unilatéralement, de ne plus vérifier le Surintendant des institutions financières, comme je l'ai dit, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, la Commission de la fonction publique du Canada, le Conseil national de recherches du Canada et la Commission des champs de bataille nationaux.

**Le sénateur Ringuette :** Le Conseil national de recherches est une source majeure de deniers publics.

**M. Boissonneault :** Comme je l'ai dit, tous ces changements assureront l'application d'une politique identique à celle qui s'applique à tous les autres ministères, à toutes les sociétés d'État et à toutes les agences qui ne sont actuellement pas assujetties à cette exigence de vérification.

**Le sénateur Ringuette :** Feront-ils partie du cycle de vérification de quatre ou cinq ans?

**M. Boissonneault :** D'un cycle de quatre ou cinq ans pour une vérification de rendement, mais ils seront toujours assujettis à une vérification annuelle de leurs états financiers dans le cadre de l'exercice de vérification globale du gouvernement du Canada.

**Le sénateur Callbeck :** Qui se trouve sur la liste? J'ai mentionné cette liste de 12, mais les noms que vous avez donnés au sénateur Ringuette n'y figurent pas. Il y en a donc cinq autres, en plus de ces 12?

**M. Boissonneault :** C'est exact. Aucune loi n'est nécessaire pour ces cinq-là. Le vérificateur général a le pouvoir de cesser leur vérification sans qu'une modification législative soit nécessaire.

**Le président :** Comme il n'y a pas d'autres questions, je vous remercie, monsieur Boissonneault. Nous vous remercions de votre explication claire de la section 1 de la partie 4.

La section 2 a été renvoyée devant le Comité des banques et nous passons donc à la section 3 de la partie 4, à la page 191. Il s'agit de PPP Canada Inc. Nous accueillons à ce sujet M. Beaupré et Mme Lajoie, du ministère des Finances.

**Maxime Beaupré, économiste principal, Analyse des politiques sectorielles, Analyse du transport et des sociétés, ministère des Finances Canada :** La section 3 de la partie 4 contient cinq articles qui concernent tous PPP Canada, une société d'État créée par décret du conseil en 2008 comme société d'État mère.

At the time of its creation, it was decided not to make PPP Canada an agent of Her Majesty. This division aims at confirming that PPP Canada does not act as an agent of Her Majesty except for certain mandated activities. It is proposed that PPP Canada Inc. be recognized as an agent of the Crown for activities related to the 3P screen on federal capital projects, a screen that was announced in Budget 2008. The provision of advisory services to federal departments on their 3P projects and acting as a source of expertise and advising on 3P projects for departments and Crown corporations. This measure would better align PPP Canada's corporate structures with activities related to its federal business line including providing expert business advice to federal departments.

The key clauses in the division are clause 210, which confirms that PPP Canada is not an agent of the Crown; clause 211, which specifies the activities that I just mentioned, for which PPP Canada would act as an agent of the Crown; and clause 212 is consistent with clause 210 in saying that PPP Canada does not act as an agent and therefore cannot bind the Crown for its other activities other than those mentioned in clause 211.

**The Chair:** Regarding clause 212, if you were drafting this, which you probably had something to do with, why would you not have that following 210? It is obviously part of the concept in 210. Why do you tuck it away in another section, clause 211?

**Mr. Beaupré:** You are correct in saying that I was involved in the drafting but I did not draft it, so I cannot tell you why the drafters thought the sequencing of the clauses worked better that way.

**The Chair:** When you say the entity is not an agent of the Crown, you are saying that in law so that in law judicially, the Crown will not be responsible and be sued for some activity of PPP?

**Mr. Beaupré:** That is correct; other than for activities taken under clause 211.

**The Chair:** Is there any other reason for saying that it is not an agent other than the liability issue?

**Mr. Beaupré:** It is mostly that. At the time of the creation of the corporation, it was felt that it could act and deliver its mandate as a non-agent of the Crown. Experience has shown that its activities under the federal business line were more consistent with those of an agent of the Crown. There are a few examples of that. That is why this change is being proposed.

**Senator Ringuette:** How much money does this non-agent of the Crown have in a special PPP fund?

**Mr. Beaupré:** The operating budget of the Crown corporation is \$12.7 million in the Main Estimates for this year.

**Senator Ringuette:** That is operating budget.

**Mr. Beaupré:** Yes.

Lors de sa création, il avait été décidé de ne pas en faire une mandataire de Sa Majesté. Cette section est destinée à confirmer qu'elle n'agit pas comme mandataire de Sa Majesté, sauf à l'égard de certaines activités précises. On propose ainsi que PPP Canada Inc. soit reconnue comme mandataire de l'État pour les activités relatives à l'examen 3P des projets d'investissement fédéraux, comme cela avait été annoncé dans le budget de 2008, pour la prestation de conseils aux ministères fédéraux sur leurs projets 3P, et comme source d'aide et de conseils auprès des ministères et des sociétés d'État pour les projets 3P. Cette mesure harmonisera mieux les structures corporatives de PPP Canada avec les activités touchant son champ d'action fédéral, notamment la prestation d'avis experts aux ministères fédéraux.

Les principaux articles de la section sont l'article 210 confirmant que PPP Canada n'est pas mandataire de l'État, l'article 211 énonçant les activités que je viens de mentionner et pour lesquelles PPP Canada agira comme mandataire de l'État, et l'article 212, qui fait suite à l'article 210 pour réitérer que PPP Canada n'agit pas comme mandataire et ne saurait donc engager la responsabilité de l'État pour ses activités autres que celles mentionnées à l'article 211.

**Le président :** En ce qui concerne l'article 212, si vous deviez le rédiger — et je suppose que vous y avez probablement contribué —, pourquoi ne pas l'avoir placé dans l'article 210? Il s'agit à l'évidence du même concept. Pourquoi avoir placé cette disposition dans un autre article, l'article 211?

**M. Beaupré :** Vous avez raison de dire que j'ai participé à sa rédaction, mais ce n'est pas moi qui l'ai rédigé et je ne peux donc vous dire pourquoi les rédacteurs ont pensé que cette séquence était préférable.

**Le président :** Quand vous dites que l'entité n'est pas mandataire de l'État, c'est pour affirmer dans la loi que, sur le plan judiciaire, l'État n'est pas responsable de ses décisions et ne peut être poursuivi pour ses activités?

**M. Beaupré :** C'est exact, sauf pour les activités relevant de l'article 211.

**Le président :** Y a-t-il une autre raison d'avoir précisé qu'elle n'est pas mandataire, à part cette question de responsabilité légale?

**M. Beaupré :** C'est essentiellement cela. Lors de la création de cette société, on pensait qu'elle agirait et s'acquitterait de son mandat comme organisme non mandataire de l'État. L'expérience a montré que ses activités dans le champ d'action fédéral étaient plus conformes à celles d'une société mandataire. Il y en a quelques exemples, et c'est pourquoi l'on propose cette modification.

**Le sénateur Ringuette :** Combien d'argent cette non-mandataire de l'État a-t-elle dans un fonds PPP spécial?

**M. Beaupré :** Son budget d'exploitation est de 12,7 millions de dollars dans le budget principal des dépenses de cette année.

**Le sénateur Ringuette :** C'est son budget d'exploitation.

**M. Beaupré :** Oui.

**Senator Ringuette:** I mean your capital project. The special kitty that you have, how much is it worth now?

**Mr. Beaupré:** The fund was endowed with \$1.2 billion as announced in Budget 2007. The Crown corporation draws down money each year. I believe this year it will make its fourth withdrawal from the fund. I do not recall the exact figure but I think it is around \$275 million. I believe next year will be the last year that it is drawing down the money from the appropriations.

**Senator Ringuette:** How many projects does the non-agent of the Crown realize with that money?

**Mr. Beaupré:** The Crown corporation has launched four rounds of applications. The fourth round is currently ongoing. Under the first three, I think seven projects have been announced and others are being considered by the board of directors as a result of the round that was closed in June 2011.

**Senator Ringuette:** How many projects?

**Mr. Beaupré:** The Crown corporation is reviewing those applications and once decisions are made, they will be announced.

**Senator Ringuette:** How can the Crown corporation review projects that will be funded by a non-agent of the Crown?

**Mr. Beaupré:** I am sorry; I do not understand the question.

**Senator Ringuette:** You just said that the Crown will be reviewing these applications and deciding on the projects that it wants to approve.

**Mr. Beaupré:** The Crown corporation reviews the applications, but the decision remains, depending on the circumstance, either with the Minister of Finance or the Governor-in-Council.

**Senator Ringuette:** My designation of a kitty fund is quite accurate for a non-agent of the Crown.

The last time that PPP Canada was before the Finance Committee of the Senate, they indicated to us that their operation costs were in the vicinity of \$47.2 million, if my memory serves me correctly. You had something like roughly 50 employees. I certainly remember being quite astonished by the fact that operation costs of an average of a million dollars per employee was quite exaggerated for such an entity. Is that the same situation now?

**Mr. Beaupré:** I do not know what the committee was provided in terms of information last fall, but the budget of the Crown corporation is \$12.7 million per year. I believe that was the case last year and it is the case this year. It is true that the size of its personnel is around 40 employees.

**Senator Ringuette:** You have 40 employees and twelve point some million dollars. How many budget restrictions were you directed to abide by?

**Le sénateur Ringuette :** Je veux parler de votre projet d'investissement. La tirelire que vous avez, combien vaut-elle aujourd'hui?

**M. Beaupré :** Le fonds a été doté de 1,2 milliard de dollars, comme on l'avait annoncé dans le budget de 2007. La société d'État y puise de l'argent chaque année. Cette année, je crois qu'elle y fera son quatrième retrait. Je ne me souviens pas du chiffre exact mais je pense que c'est de l'ordre de 275 millions de dollars. Je crois que l'an prochain sera la dernière fois où elle pourra puiser dans son affectation budgétaire.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de projets cette non-mandataire de l'État a-t-elle réalisés avec cet argent?

**M. Beaupré :** La société d'État a lancé quatre appels de propositions. Le quatrième est en cours. Avec les trois premiers, je pense que sept projets ont été annoncés et que le conseil d'administration en examine d'autres par suite de l'appel clos en juin 2011.

**Le sénateur Ringuette :** Combien de projets?

**M. Beaupré :** La société d'État examine les propositions et fera des annonces lorsque les décisions seront prises.

**Le sénateur Ringuette :** Comment la société d'État peut-elle examiner des projets qui seront financés par une non-mandataire de l'État?

**M. Beaupré :** Veuillez m'excuser, je ne comprends pas la question.

**Le sénateur Ringuette :** Vous venez de dire que la société d'État examinera les demandes et décidera ensuite quels projets elle désire approuver.

**M. Beaupré :** La société d'État examine les propositions mais la décision ultime appartient, selon le cas, au ministre des Finances ou au gouverneur en conseil.

**Le sénateur Ringuette :** Quand je parle de tirelire, c'est tout à fait juste pour une non-mandataire de l'État.

La dernière fois que PPP Canada a comparu devant le Comité sénatorial des finances, elle a dit que ses frais d'exploitation étaient de l'ordre de 47,2 millions de dollars, si je me souviens bien. Vous aviez alors une cinquantaine d'employés. Je me souviens parfaitement que j'avais été abasourdi d'apprendre que les frais d'exploitation s'élevaient en moyenne à 1 million de dollars par employé, ce qui était tout à fait exagéré pour une telle entité. La situation est-elle la même aujourd'hui?

**M. Beaupré :** Je ne sais pas quelle information on a donnée au comité l'automne dernier mais le budget de la société d'État est de 12,7 millions de dollars par an. Je crois que c'était le cas l'an dernier et que c'est encore le cas cette année. Il est vrai que l'effectif tourne autour d'une quarantaine d'employés.

**Le sénateur Ringuette :** Vous avez 40 employés et 12 millions de dollars et quelques. Combien de restrictions budgétaires vous a-t-on ordonné de respecter?

**Mr. Beaupré:** Are you making reference to the expenditure reduction exercise conducted by the government?

**Senator Ringuette:** Yes.

**Mr. Beaupré:** PPP Canada was asked to provide a proposal for reduction, and it is listed under Annex 1 of the budget. It is ramping up to half a million dollars in years two and three, so 2013-14 and 2014-15 on an ongoing basis.

**Senator Ringuette:** Chair, will we have PPP Canada appear before us again on the budget issue?

**The Chair:** With respect to these amendments that appear before you, we will not. We could well, as a committee, have PPP Canada before us for other purposes, but these are government officials from Department of Finance to explain to us the changes.

**Senator Ringuette:** I respect that. I also respect that you will not have the answers today for the following questions that I will be asking you, but please direct your answers to the clerk of the committee. She will then provide the answers to the members of the committee.

How many employees in PPP received notice letters of layoffs by province and by classification? How many of them were EXs and how many were DMs? How many staffers in your department are not under the Public Service Employment Act, and under what classification? What is the cost in your department for program management, i.e., what are the total salaries, expenses, bonuses, et cetera, for the management level of your department and programs?

**Mr. Beaupré:** We will undertake to provide that information to the committee.

**Senator Buth:** Just a bit of a clarification in terms of the oversight of PPP. You mentioned that projects are reviewed by the Crown, although PPP makes the decision in terms of funding and that the Minister of Finance then approves that funding.

**Mr. Beaupré:** The Crown corporation has the mandate to review the applications to the fund and identifies them on a merit basis. It then makes a recommendation to the minister as to whether a project should be funded and at what level.

**Senator McCoy:** Going back to clause 211, for clarity, can you give me an example why it is desirable — in fact, I think you put it a little stronger — that this Crown corporation needs to be an agent of the Crown for what is essentially internal advice?

**Mr. Beaupré:** As I mentioned, at its creation it was envisioned that the corporation could perform all of its activities without being an agent of the Crown, but experience has shown that the types of activities that would be undertaken for the provision of the advisory services for federal departments was more consistent with those of an agent of a Crown corporation.

**M. Beaupré :** Voulez-vous parler de l'exercice de réduction des dépenses mené par le gouvernement?

**Le sénateur Ringuette :** Oui.

**M. Beaupré :** PPP Canada a été invitée à faire une proposition de réduction, que l'on trouve à l'annexe 1 du budget. Elle s'élèvera à un demi-million de dollars dans les années deux et trois, soit 2013-2014 et 2014-2015 sur une base continue.

**Le sénateur Ringuette :** Monsieur le président, allons-nous convoquer à nouveau PPP Canada sur cette question de budget?

**Le président :** Non, pas dans le cadre de ces modifications dont nous sommes saisis. Toutefois, le comité pourrait fort bien convoquer à nouveau PPP Canada pour d'autres raisons. Les témoins d'aujourd'hui sont des représentants du ministère des Finances chargés de nous expliquer les modifications.

**Le sénateur Ringuette :** J'entends bien. Je comprends aussi que vous n'avez pas aujourd'hui les réponses aux questions que je vais vous poser, mais je vous invite à les envoyer plus tard à la greffière du comité, qui se chargera de les distribuer à tous les membres.

Combien d'employés de PPP ont reçu un avis de mise à pied, par province et par classification? Combien étaient des EX et combien des SM? Combien d'employés de votre ministère ne sont pas assujettis à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et quelle est leur classification? Quel est le coût de votre ministère du point de vue de la gestion, c'est-à-dire le total des salaires, des dépenses, des primes, et cetera, pour la catégorie de gestion de votre ministère et de vos programmes?

**M. Beaupré :** Nous communiquerons cette information au comité.

**Le sénateur Buth :** J'ai besoin d'une précision au sujet de la surveillance de PPP. Vous dites que les projets sont examinés par l'État, bien que ce soit PPP qui prenne la décision de financement, et le ministre des Finances qui approuve ce financement.

**M. Beaupré :** La Société d'État a pour mandat d'examiner les propositions selon leur mérite. Elle adresse ensuite au ministre une recommandation indiquant s'il devrait les financer ou non, et pour quel montant.

**Le sénateur McCoy :** Je retourne à l'article 211. Pour que ce soit clair, pouvez-vous me donner un exemple montrant pourquoi il est souhaitable — et je pense que vous avez employé un qualificatif plus fort — que cette société d'État soit une mandataire de l'État au sujet de ce qui est à toutes fins utiles la prestation de conseils internes?

**M. Beaupré :** Comme je l'ai dit, on avait envisagé lors de sa création que la société pourrait exercer toutes ses activités sans être une mandataire de l'État mais l'expérience a montré que le genre d'activité qu'elle entreprend pour dispenser des conseils aux ministères fédéraux correspond plus à celles d'une société mandataire.



For example, the Canada Development Investment Corporation is a Crown corporation that provides services to departments in the management of government assets. This organization is an agent of the Crown.

**Senator McCoy:** Yes, but so what? Can you not provide internal advice without being an agent?

**Mr. Beaupré:** It is easier or facilitates the establishment of relationships between the Crown corporations and federal departments as an agent of the Crown.

**Senator McCoy:** How?

**Mr. Beaupré:** As an agent it can undertake activities on behalf of the Crown, and obviously federal departments are part of the Crown.

For example, if a department needs pointed expertise on a particular project, PPP Canada can contact private sector participants in the market and acquire this expertise on a competitive basis, but it will be able to do so on behalf of that department.

**Senator McCoy:** I will leave it there.

**Senator Ringuette:** Either gentleman can answer this. Has PPP had performance audits by the Auditor General?

**Mr. Beaupré:** To my knowledge it has not been submitted yet, subject to a performance audit of the Auditor General.

**Senator Ringuette:** Exactly. Thank you.

**The Chair:** Would you like to tell us anything further about Division 3? You are okay? We are okay. Thank you very much.

We will go on to Division 4, which deals with territorial borrowing limits. Mr. Daniel MacDonald is already at the table.

Could you tell us about the borrowing limits for the territories? That is page 192, sections 214 onwards.

**Daniel MacDonald, Chief, CHT/CST and Northern Policy, Federal-Provincial Relations Division, Department of Finance Canada:** Just a bit of background to begin. The Nunavut Act, the Northwest Territories Act and the Yukon Act, all federal acts, currently provide that the territorial governments have the authority to borrow money, for territorial, municipal or local purposes, subject to the approval of the Governor-in-Council. These identical amendments to the Northwest Territories Act in section 214, the Nunavut Act in section 215 and the Yukon Act in 216, provide the authority for the Governor-in-Council, upon the recommendation of the Minister of Finance, to set the maximum amount up to which each territorial government may borrow and to introduce new regulations specifying the definition of borrowing, or other instruments to be included within the purpose of the limit, entities whose borrowing is to be measured and the value to be attributed to each type of borrowing for the purpose of the limit.

Par exemple, la Corporation de développement des investissements du Canada est une société d'État qui dispense aux ministères des services de gestion des biens de l'État. Cette organisation est une mandataire de l'État.

**Le sénateur McCoy :** Certes, et alors? Ne peut-on dispenser des conseils internes sans être mandataire?

**M. Beaupré :** Il est plus facile d'établir des relations entre les sociétés d'État et les ministères fédéraux en qualité de mandataire de l'État.

**Le sénateur McCoy :** Pourquoi?

**M. Beaupré :** En qualité de mandataire, la société peut entreprendre des activités au nom de l'État et, évidemment, les ministères fédéraux font partie de l'État.

Par exemple, si un ministère a besoin d'expertise pour un projet particulier, PPP Canada peut s'adresser à des participants du secteur privé pour se procurer cette expertise sur une base concurrentielle, mais elle sera en mesure de le faire au nom de ce ministère.

**Le sénateur McCoy :** Je n'insiste pas.

**Le sénateur Ringuette :** Le rendement de PPP a-t-il été vérifié par le vérificateur général? Qui de vous deux veut répondre?

**M. Beaupré :** À ma connaissance, pas encore. Je veux dire qu'il n'y a pas eu de vérification du rendement par le vérificateur général.

**Le sénateur Ringuette :** Exactement. Merci.

**Le président :** Avez-vous autre chose à nous dire au sujet de la section 3? Tout va bien? Merci beaucoup.

Nous passons à la section 4, concernant le plafond des emprunts des territoires. M. Daniel MacDonald est déjà à la table des témoins.

Pouvez-vous nous donner des précisions sur le plafond des emprunts des territoires? C'est à la page 192, à partir de l'article 214.

**Daniel MacDonald, chef, TSC/TPCS et politiques pour le Nord, Division des relations fédérales-provinciales, ministère des Finances Canada :** Permettez-moi d'abord d'établir le contexte. La Loi sur le Nunavut, la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest et la Loi sur le Yukon, toutes des lois fédérales, disposent actuellement que les gouvernements territoriaux ont le pouvoir d'emprunter de l'argent, à des fins territoriales, municipales ou locales, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil. Ces modifications identiques à la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest, de l'article 214, à la Loi sur le Nunavut, de l'article 215, et à la Loi sur le Yukon, de l'article 216, donnent au gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre des Finances, le pouvoir de fixer le maximum que chaque gouvernement territorial peut emprunter, et de proposer de nouveaux règlements précisant la définition des emprunts, ou d'autres instruments devant être inclus au titre de cette limite, des entités dont les emprunts doivent être pris en compte, et de la valeur attribuée à chaque type d'emprunt eu égard à la limite.

As stated in the budget on page 157, the intent of the regulations would be to ensure accurate reporting of obligations of these limits and to ensure consistency with reporting in the territorial public accounts. Establishing these clear rules will assist territories in their fiscal planning.

If I look quickly at the amendments as proposed, the structure is that first we repeal, for each of the territorial governments, the existing language that says they may borrow, upon permission of the Governor-in-Council, and we replace it with the language that says that the Minister of Finance may make recommendation as to what the maximum amount they may borrow up to is.

The second, again repeated in all three clauses, is to introduce the regulation-making power. As stated, it enables those regulations to provide the definition of who may borrow, what borrowing should be and how that will be valued.

**The Chair:** It looks like there is still Governor-in-Council oversight here. Is that correct?

**Mr. MacDonald:** That is correct.

**The Chair:** Previously it was Governor-in-Council without the minister's recommendation?

**Mr. MacDonald:** It is simply clarifying that the Minister of Finance is the minister making that recommendation to the Governor-in-Council. The Governor-in-Council retains that authority.

**The Chair:** I think I understand the process. Honourable colleagues appear to as well.

Was there anything that triggered this? Is this just housekeeping that you go through or was there some event that triggered this requirement?

**Mr. MacDonald:** It was a general development. The Minister of Finance initiated a review of the operation of the borrowing limits in 2010, and it was prompted by the fact that the current statutory authority simply states that borrowing is authorized upon approval of the Governor-in-Council. No other guidance is offered to territorial governments.

They are undertaking significant projects in the North of significant amounts using new arrangements and emphasis on different arrangements. The current structure did not provide the guidance as to how those arrangements and instruments would be handled within the borrowing limit for their fiscal planning purposes to know exactly how particular projects under particular structures would be counted towards the borrowing limit. It would be better to have clarity up front. For that reason, we have introduced these amendments.

**Senator Peterson:** Just for clarification, it is my understanding that on resource revenue sharing the Yukon has access to the minerals but Nunavut and the Northwest Territories do not. Is that correct?

**Mr. MacDonald:** That is correct. The Yukon has completed what we term resource devolution, so they have access to oil and gas and mineral revenues.

Comme il est dit à la page 157 du budget, le but des règlements sera d'assurer la production de rapports exacts sur les obligations reliées à ces limites, et d'assurer la cohérence des rapports dans les comptes publics des territoires. L'établissement de règles claires aidera les territoires dans leur planification budgétaire.

En examinant rapidement les modifications proposées, on constate que la structure consiste d'abord à abroger pour chacun des gouvernements territoriaux le texte actuel disant qu'il peut emprunter, sur autorisation du gouverneur en conseil, et à le remplacer par un texte disant que le ministre des Finances peut recommander le maximum que les territoires peuvent emprunter.

Ensuite, et c'est répété dans les trois articles, on établit le pouvoir d'adoption de textes réglementaires. Comme je l'ai dit, cela permet d'adopter des règlements définissant qui peut emprunter, ce qu'est un emprunt, et comment on en établit la valeur.

**Le président :** J'ai l'impression qu'il y aura toujours une supervision du gouverneur en conseil, n'est-ce pas?

**M. Macdonald :** Exact.

**Le président :** Actuellement, c'est le gouverneur en conseil sur recommandation du ministre?

**M. Macdonald :** On précise simplement que le ministre des Finances est le ministre qui adresse cette recommandation au gouverneur en conseil. Le gouverneur en conseil conserve le pouvoir de décision.

**Le président :** Je crois comprendre le processus. J'ai l'impression que mes collègues le comprennent aussi.

Qu'est-ce qui a déclenché ces modifications? S'agissait-il simplement de préciser la procédure ou y a-t-il un événement qui a déclenché cette réforme?

**M. Macdonald :** C'est simplement une évolution normale. Le ministre des Finances avait entrepris une révision du fonctionnement des limites d'emprunt en 2010, suscitée par le fait que le pouvoir législatif actuel indique simplement que l'emprunt est autorisé sur approbation du gouverneur en conseil. On n'avait donné aucune autre précision aux gouvernements territoriaux.

Ils entreprennent des projets importants dans le Nord, pour des sommes importantes, en négociant de nouveaux arrangements. La structure actuelle ne leur donne aucune indication sur la manière dont ces arrangements et instruments seront traités dans le cadre de la limite d'emprunt pour leur planification budgétaire, afin qu'ils sachent exactement comment tel ou tel projet sous telle ou telle structure sera comptabilisé dans le total des emprunts. On a jugé qu'il était préférable de préciser ces choses-là dès le départ, et c'est ce qui explique ces modifications.

**Le sénateur Peterson :** Une précision, s'il vous plaît. Je crois comprendre que le Yukon a accès aux ressources minières, sur le plan du partage des revenus des ressources, mais pas le Nunavut ni les Territoires du Nord-Ouest. Est-ce exact?

**M. Macdonald :** C'est exact. Le Yukon a terminé ce que nous appelons la dévolution des ressources, et il a donc accès aux recettes issues du pétrole, du gaz naturel et des mines.

**Senator Peterson:** They have that but you still watch over them and tell them how much they can borrow. Are they different from the two, since they do have this revenue that the others do not? Are you working with the others to give them the same rights as the Yukon?

**Mr. MacDonald:** Negotiations with the Northwest Territories and Nunavut are ongoing. Protocol was signed with Nunavut in 2008 to begin these negotiations.

The Northwest Territories has an agreement in principle and is proceeding towards final agreement negotiations as we speak.

**The Chair:** Is anything built in to account for inflation? Is there no automatic adjustment to inflation? You have set the upper limit.

**Mr. MacDonald:** There is no automatic adjustment. It is reviewed on request of the territory.

**The Chair:** Seeing no other questions, thank you very much. We will move to Division 5, Reporting Requirements. From Treasury Board Secretariat, we have Nicholas Wise, Executive Director, Strategic Policy, Priorities and Planning; and Christiane Allard, Advisor, Strategic Policy, Priorities and Planning.

**Nicholas Wise, Executive Director, Strategic Policy, Priorities and Planning, Treasury Board Secretariat:** The proposals here reflect ongoing efforts to try to strengthen and modernize the reporting regime in government. This is one element of a generalized attempt. It reflects efforts to ensure that information is made more accessible and is more timely to parliamentarians, but also to reduce the burden imposed on departments to gather some of the information required for these reporting elements.

Clause 218 focuses on section 12.4 of the Financial Administration Act. The proposal is to eliminate an annual report on HR management largely in favour of recognizing the fact that information is available more accessibly and in a more timely manner through other vehicles, including the Public Service Management Dashboard, which is an online repository of the information included in the annual report; the management accountability framework, similarly; and also the clerk's annual report, just to name a few other mechanisms whereby this information is provided in a more timely and accessible way. In a sense, this annual report has become obsolete, so the proposal is to eliminate it.

**The Chair:** This is clause 218.

**Mr. Wise:** That is correct.

**The Chair:** You are proposing to remove section 12.4 of the Financial Administration Act, which is a report laid before Parliament and therefore informs Parliament of quite a number of different things. You say they can gather that information elsewhere in documents laid before Parliament?

**Le sénateur Peterson :** Toutefois, vous continuez à le surveiller et à lui dire combien il peut emprunter. Sa situation est-elle différente de celle des deux autres, puisqu'il a accès à des ressources dont les autres ne disposent pas? Êtes-vous en train de travailler avec les autres pour leur donner les mêmes droits que le Yukon?

**M. Macdonald :** Des négociations sont en cours avec les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Un protocole a été signé en 2008 avec le Nunavut pour entamer ces négociations.

Les Territoires du Nord-Ouest ont une entente de principe et procèdent en ce moment même à l'achèvement des négociations.

**Le président :** A-t-on prévu quelque chose au titre de l'inflation? Y a-t-il ou non un ajustement automatique pour tenir compte de l'inflation? Vous avez fixé la limite supérieure.

**M. Macdonald :** Il n'y a pas d'ajustement automatique. Le plafond sera revu sur demande du territoire.

**Le président :** Comme il n'y a pas d'autres questions, merci beaucoup. Nous passons à la section 5, Obligations de faire rapport. Nous accueillons Nicholas Wise, directeur exécutif, Politique stratégique, Priorités et planification, et Christiane Allard, conseillère, Politique stratégique, Priorités et planification, tous deux du Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Nicholas Wise, directeur exécutif, Politique stratégique, Priorités et planification, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Ces propositions reflètent la volonté d'essayer de renforcer et de moderniser le régime des rapports du gouvernement. Il s'agit d'un élément d'une tentative généralisée reflétant les efforts destinés à assurer que les informations sont rendues plus accessibles aux parlementaires de manière plus opportune, et aussi le souci de réduire le fardeau imposé aux ministères pour la collecte des informations qu'exige la production de ces rapports.

L'article 218 concerne l'article 12.4 de la Loi sur la gestion des finances publiques. On propose d'éliminer un rapport annuel sur la gestion des RH, essentiellement dans le but de reconnaître le fait que l'information est aujourd'hui plus accessible plus opportunément d'autres manières, notamment par le Tableau de bord de gestion pour la fonction publique, qui est une collection en ligne des informations incluses dans le rapport annuel, par le Cadre de responsabilisation de gestion, de même, et aussi par le rapport annuel du Greffier, pour ne nommer que quelques-uns des autres mécanismes permettant de fournir ces informations de manière plus opportune et accessible. En un sens, ce rapport annuel est devenu obsolète et l'on propose donc de l'abolir.

**Le président :** C'est l'article 218.

**M. Wise :** Exact.

**Le président :** Vous proposez d'abroger l'article 12.4 de la Loi sur la gestion des finances publiques, qui exige le dépôt d'un rapport devant le Parlement dans le but de lui communiquer un grand nombre d'informations différentes. Vous dites qu'on peut trouver ces mêmes informations ailleurs dans des documents déposés devant le Parlement?

**Mr. Wise:** That is right. It recognizes the fact that the information laid before Parliament is often a bit stale by the time it gets there, given that it is collected on an annual basis. Information included in that report is instantly accessible on the Public Service Management Dashboard, which includes all of the HR-related information that would be included in the annual report.

Clause 219 is more of a technicality. The proposal is to have the term “fiscal year” changed to “financial year.” It relates to the fact that there are certain Crown corporations that operate on a slightly different financial year, if I can use that term generically, than the government’s traditional fiscal year. There has been confusion, I understand, as to when certain reporting requirements would be brought forth. The inclusion of the generic term “financial year” is the proposal in this clause. It is a legal technicality more than anything else.

**The Chair:** Please explain to us the difference between “fiscal year” and “financial year.”

**Mr. Wise:** I understand that about 17 or 18 Crown corporations have slightly different beginning and end dates to their business year. The government’s traditional fiscal year ends on March 31 of each year. That is not true of a number of Crown corporations. I could not specify the specific financial years of these organizations, but they have different ones. Again, sometimes it causes some confusion and duplication.

**The Chair:** You are using “financial” to be more generic and “fiscal” specifically for the federal government.

**Mr. Wise:** That is right. The government’s fiscal year does not apply to all Crown corporations noted here.

Parts (2) and (3) of that clause relate basically to the same issue. Proposed subsection 131.1(3) states:

The parent Crown corporation shall cause the report to be made public within 60 days after the end of the quarter to which the report relates.

It used to say “fiscal quarter” but now simply says “quarter” to ensure consistency.

**The Chair:** What prompted this kind of amendment?

**Mr. Wise:** Most of this entire division is housekeeping of sorts. It is part of an overall review we have been undertaking to ensure that information provided is timely. We are using some aspects to clear up technical issues more than anything else and repair the legislation to make it clearer. There are organizations subject to it. A number of things are going on here that are part of an overall review that we have been undertaking around reporting to ensure that it is more modernized. I am not sure that is the most appropriate term, but it tends to sum up what we are doing generally.

**M. Wise :** C’est cela. On entérine le fait que l’information déposée au Parlement est souvent un peu dépassée au moment où elle arrive, étant donné qu’elle est recueillie sur une base annuelle. L’information de ce rapport est accessible instantanément sur le Tableau de bord de gestion pour la fonction publique, qui comprend toute l’information relative aux RH qui figurerait dans le rapport annuel.

L’article 219 a un caractère plus technique. Il s’agit de remplacer dans la version anglaise de la loi l’expression « fiscal year » par l’expression « financial year ». C’est relié au fait que certaines sociétés d’État fonctionnent selon un calendrier budgétaire légèrement différent, si je peux utiliser cette expression, que le calendrier traditionnel du gouvernement fédéral. Je crois qu’il y a eu une certaine confusion au sujet de la date à laquelle certains rapports devaient être produits. Cet article est donc destiné à adopter en anglais l’expression générique « financial year ». C’est plus un détail technique qu’autre chose.

**Le président :** Veuillez nous expliquer la différence entre « fiscal year » et « financial year ».

**M. Wise :** Je crois comprendre que 17 ou 18 sociétés d’État ont des dates légèrement différentes de début et de fin de leur exercice budgétaire. Traditionnellement, l’année budgétaire, ou l’exercice, du gouvernement se termine le 31 mars de chaque année, ce qui n’est pas le cas de toutes les sociétés d’État. Je ne saurais vous dire quelles sont les dates précises dans leur cas mais certaines sont différentes et cela cause parfois une certaine confusion et du double emploi.

**Le président :** Vous employez « financial » pour être plus générique et réservez « fiscal » au gouvernement fédéral.

**M. Wise :** C’est cela. L’exercice budgétaire du gouvernement ne concorde pas avec celui de toutes les sociétés d’État indiquées ici.

Les paragraphes (2) et (3) de cet article portent essentiellement sur la même question. Le paragraphe 131.1(3) proposé dispose, en anglais, que :

The parent Crown corporation shall cause the report to be made public within 60 days after the end of the quarter to which the report relates.

On parlait auparavant de « fiscal quarter », ce qui est remplacé par « quarter » tout seul, par souci de cohérence.

**Le président :** Qu’est-ce qui a provoqué ce genre de modification?

**M. Wise :** La majeure partie de cette section vise simplement à mettre de l’ordre dans les textes. Elle procède d’un examen exhaustif que nous avons entrepris pour veiller à ce que cette information soit fournie de manière opportune. Certains aspects sont destinés à régler des problèmes techniques plus qu’autre chose, et à réparer la législation pour la rendre plus claire. Il y a là un certain nombre de choses qui procèdent d’un examen global que nous avons entrepris au sujet des rapports afin de moderniser le système. Ce n’est peut-être pas le meilleur verbe à employer, mais cela résume ce que nous faisons généralement.

Clause 220 is a proposal to replace sections 151 and 152 of the financial Administration Act with new section 151, which is a proposal to eliminate an annual report provided on Crown corporations and to ensure the information is provided in annual report that comes to Parliament on a quarterly basis. The idea is to consolidate the information that would be coming annually on a quarterly basis. It would be consolidated with the quarterly financial reports, making those quarterly financial reports more comprehensive while ensuring that the information that comes before Parliament is done so in a timelier manner rather than once a year.

There are two advantages: One is that it precludes the need for organizations, in this case the Treasury Board Secretariat, to compile all of that information on an annual basis, which basically duplicates information. It consolidates it on a quarterly basis to make it more available in a timely manner. It is intended to make the gathering and reporting of that information more efficient and, ultimately, making the quality and usefulness of that information more immediately apparent.

**The Chair:** I understand the consolidation of the Crown corporations' quarterly reports. Clause 151(1) states:

... the annual reports of those corporations that were laid before Parliament under subsection 150(1), in that fiscal quarter.

This would be at the fourth quarter or the first quarter of the next year.

**Mr. Wise:** Currently, there are summaries of the annual reports tabled separately. Each Crown corporation tables its annual report under its own auspices. This does not affect that. The annual report provided a bit of a summary of those annual reports on an annual basis. Now, those annual reports that come throughout the year to Parliament would be consolidated within the financial quarterlies on a quarterly basis. Again, it is breaking up information that was once provided on an annual basis into four chunks, if you like.

The information there basically illustrates the kind of information that would be consolidated.

**The Chair:** I understand the consolidation part.

**Mr. Wise:** Yes. Clause 221 is to repeal section 8 of the Alternative Fuels Act. Again, this deals with a reporting requirement. An annual report is provided that basically says the same thing every year: The use of alternative fuels is not really efficient. This relates to the federal fleet. It is not very efficient, cost-effective and it is difficult to comply with in a sense or difficult, given that so few service stations offer alternative fuels, ethanol, for example.

In essence, it has been discovered that the annual report is relatively costly to produce relative to the value of the information that is provided. It repeats the same information

L'article 220 est destiné à remplacer les articles 151 et 152 de la Loi sur la gestion des finances publiques par un nouvel article 151 abolissant un rapport annuel produit sur les sociétés d'État et assurant que l'information est fournie dans un rapport annuel adressé au Parlement sur une base trimestrielle. L'objectif est de consolider les informations qui seraient fournies annuellement sur une base trimestrielle. Elles seraient consolidées dans des rapports financiers trimestriels, ce qui rendrait ceux-ci plus exhaustifs tout en garantissant que les informations reçues par le Parlement le sont plus fréquemment qu'une fois par an.

Il y a deux avantages. Le premier est que cela élimine le besoin pour les organismes, dans ce cas le Secrétariat du Conseil du Trésor, de compiler toutes ces informations sur une base annuelle, ce qui fait double emploi. Les informations sont regroupées sur une base trimestrielle de façon à les rendre disponibles de manière plus opportune. La modification vise à rendre la collecte et la communication de ces informations plus efficaces et, en fin de compte, à en rendre la qualité et l'utilité plus immédiatement apparentes.

**Le président :** Je comprends la consolidation des rapports trimestriels des sociétés d'État. Je lis ceci au paragraphe 151(1) :

... à partir de leurs rapports financiers trimestriels et annuels qui ont été... déposés devant le Parlement aux termes du paragraphe 150(1).

Cela fait référence au quatrième trimestre de l'exercice ou au premier trimestre de l'exercice suivant.

**M. Wise :** Actuellement, des sommaires des rapports annuels sont déposés séparément. Chaque société d'État dépose son rapport annuel sous ses propres auspices. Cela ne changera pas. Le rapport annuel contenait une sorte de résumé de ses rapports annuels sur une base annuelle. Maintenant, ces rapports annuels qui sont envoyés durant l'année au Parlement seront consolidés dans les rapports financiers trimestriels sur une base trimestrielle. Autrement dit, il s'agit encore de scinder en quatre morceaux les informations qui étaient auparavant fournies sur une base annuelle, si vous voulez.

L'information qui se trouve là illustre foncièrement le genre d'informations qui seraient consolidées.

**Le président :** Je comprends l'objectif de consolidation.

**M. Wise :** Oui. L'article 221 a pour objet d'abolir l'article 8 de la Loi sur les carburants de remplacement. Il s'agit encore une fois de la production de rapports. On produit chaque année un rapport pour dire foncièrement la même chose chaque fois : l'utilisation des carburants de remplacement n'est pas vraiment efficace. Cela concerne la flotte fédérale. Ce n'est pas très efficace, ou rentable, et c'est difficile à mettre en œuvre, dans un certain sens, étant donné qu'il y a si peu de stations-service qui vendent des carburants de remplacement, comme l'éthanol.

Au fond, on a constaté que le rapport annuel coûte relativement cher à produire eu égard à la valeur de l'information qu'il contient. On répète chaque année la même

every year and has become a bit stale and obsolete as a result. Again, the idea here is to eliminate the need for it within the context of the Alternative Fuels Act.

Then lastly, clause 222, regarding Public Service Employment Act, really this is just to ensure consistency with the first clause dealing with the elimination of the annual HR management report. It is basically the mirror clause within the Public Service Employment Act to ensure consistency.

**The Chair:** We have a number of senators who have indicated an interest in talking to you about these particular clauses. Senator Ringuette, from New Brunswick, will be first.

**Senator Ringuette:** I certainly do not agree with the removal of reporting to Parliament about the management of human resources and the repeal of clause 218 and clause 222 in regard to the Treasury Board's responsibility under the Public Service Employment Act, which is exactly the act upon which Treasury Board has sent out 19,000 letters of notice. This is not a little thing. This is absolutely not acceptable.

The Government of Canada is in the service industry and its most important component is the people. You are saying to us that you want to repeal reporting on the human resources issues within your responsibility. Are you also responsible to Parliament for all the other government departments?

**The Chair:** The decision to make these amendments was not Treasury Board's so we should not chastise them. They have explained —

**Senator Ringuette:** No, I know. However, in regard to Treasury Board, chair, a few weeks ago someone from Treasury Board was in front of us. They could not even answer questions that were under their responsibility, which they do not even answer to Parliament to in relation to staffing through agencies.

You have no answer to that. You are not the policy-maker. I understand that. Hopefully the policy-maker will come before this committee in relation to these issues. However, that being said, I would like for you to put forth the answer to these following questions to the clerk of our committee:

How many employees in your department, never mind the government for which you are responsible, by province and by classification, got a notice letter of layoff? How many EXs? How many DMs? How many staffers in your department are not under the Public Service Employment Act and under what classification? What is the cost in your department for program management, i.e. what is the total salary, expenses and bonuses, et cetera, for the management level of your department and programs?

chose, qui est devenue un peu rassie et désuète de ce fait. L'objectif est donc d'en éliminer le besoin dans le contexte de la Loi sur les carburants de remplacement.

Finalement, l'article 222, concernant la Loi sur l'emploi de la fonction publique, est simplement destiné à assurer l'uniformité avec le premier article touchant l'élimination du rapport annuel de gestion des RH. C'est essentiellement l'article miroir de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique pour assurer la concordance.

**Le président :** Je constate que plusieurs sénateurs ont exprimé le désir de vous interroger sur ces articles. C'est le sénateur Ringuette, du Nouveau-Brunswick, qui commence.

**Le sénateur Ringuette :** Je n'approuve certainement pas l'abolition du rapport au Parlement sur la gestion des ressources humaines, ni l'abrogation des articles 218 et 222 touchant la responsabilité du Conseil du Trésor au titre de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, qui est précisément la loi au titre de laquelle le Conseil du Trésor a envoyé 19 000 lettres de mise à pied. Ce n'est pas une petite affaire. C'est absolument inacceptable.

Le gouvernement œuvre dans l'industrie des services, et sa composante la plus importante est son personnel. Vous nous dites que vous voulez abroger la production de rapports sur les questions de ressources humaines relevant de votre responsabilité. Êtes-vous aussi tenu de rendre compte au Parlement pour tous les autres ministères?

**Le président :** Ce n'est pas le Conseil du Trésor qui a pris la décision de proposer ces modifications, et nous ne devrions pas le lui reprocher. On vient d'expliquer...

**Le sénateur Ringuette :** Je sais bien. Toutefois, en ce qui concerne le Conseil du Trésor, nous avons accueilli il y a quelques semaines quelques-uns de ses représentants, monsieur le président, qui n'étaient même pas capables de répondre aux questions relevant de leur compétence, par exemple sur la dotation en personnel par le truchement d'agences.

Je ne vous demande pas de répondre à cela, ce n'est pas vous qui avez décidé. Je le sais bien. J'espère que le décideur se présentera devant ce comité pour répondre à nos questions. Cela dit, j'aimerais vous demander d'envoyer à la greffière de notre comité les réponses aux questions qui suivent.

Combien d'employés de votre ministère, sans parler de l'ensemble du gouvernement dont vous êtes responsable, ont reçu une lettre de mise à pied, par province et par classification? Combien d'EX? Combien de SM? Combien d'employés de votre ministère ne relèvent pas de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, et quelle est leur classification? Quel est le coût de la gestion des programmes dans votre ministère, c'est-à-dire le total des salaires, les dépenses, les primes, et cetera, pour la catégorie de la gestion de votre ministère et de vos programmes?

**The Chair:** Thank you. I have three senators: Senator Callbeck, Senator McCoy and Senator Buth. Our time is out, but I would like to get your questions on the record. If they are long and complicated we will ask for a written reply.

**Senator Callbeck:** I want to be clear on the reporting of Crown corporations. It says here now that president of Treasury Board must table a parliamentary consolidated report on activities of all parent Crown corporations with the fiscal year that ends July 31. Do all Crown corporations end July 31? Are we just talking about certain ones here then?

**Mr. Wise:** Correct.

**Senator Callbeck:** Which ones are those?

**Christiane Allard, Advisor, Strategic Policy, Priorities and Planning, Treasury Board Secretariat:** We have a detailed list.

**The Chair:** Could you make that available to us?

**Ms. Allard:** Yes, we can send it. There are over 100.

**Senator Callbeck:** It used to be that if they ended by July 31 there had to be a report by the end of December of that year. Now that is changed and it is saying that the president of Treasury Board should act as soon as feasible. That is leaving it pretty open. That could be two years down the road.

**Ms. Allard:** The intent of changing this section was because of that date that was in the FAA of July 31. That provided a bit of an arbitrary deadline and, because of this issue that we explained of all the Crown corporations having different financial years, by the time the reports were prepared, of course, Treasury Board receives the information from the Crown corporations and there is a certain production time. That production time can be two months or so to actually get the report ready to table in Parliament. By the time the information was being tabled it was sometimes up to 18 months out of date. The solution to this issue was to remove the date and instead of consolidating this information on an annual basis, given that the Crown corporations already had a legislative requirement to report on a quarterly basis, the idea here is to consolidate those quarterly reports and make those quarterly reports available as soon as possible.

They will be made available on a timelier basis, there is that flexibility there, but it is recognizing that the Treasury Board is looking at new ways of collecting data. In the future it is very possible that the information will be consolidated much quicker, given advances in technology.

As it stands, we still receive this information in the traditional paper sense and we then do the roll-up that way. It is just to give that flexibility to the president.

**Le président :** Merci. J'ai trois noms sur ma liste : les sénateurs Callbeck, McCoy et Buth. Nous arrivons à la fin de cette séance mais j'aimerais qu'ils puissent poser leurs questions. Si les réponses sont longues et compliquées, je vous demanderai de nous les fournir par écrit.

**Le sénateur Callbeck :** Je voudrais bien comprendre les rapports des sociétés d'État. On dit ici que le président du Conseil du Trésor devra déposer devant le Parlement un rapport global sur les activités de toutes les sociétés d'État mères dont l'exercice budgétaire se termine le 31 juillet. Est-ce que l'exercice de toutes les sociétés d'État se termine le 31 juillet? Sinon, cela n'en concerne-t-il que quelques-unes?

**M. Wise :** Exact.

**Le sénateur Callbeck :** Lesquelles?

**Christiane Allard, conseillère, Politique stratégique, Priorités et planification, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Nous avons une liste détaillée.

**Le président :** Pouvez-vous nous la remettre?

**Mme Allard :** Oui, nous pouvons l'envoyer. Il y en a plus d'une centaine.

**Le sénateur Callbeck :** Dans le temps, si leur exercice se terminait le 31 juillet, elles devaient produire un rapport pour la fin décembre. Maintenant, c'est changé et l'on dit que le président du Conseil du Trésor devra agir dès que possible. Cela lui laisse beaucoup de latitude. Ça pourrait être deux ans plus tard.

**Mme Allard :** Cette modification provient du fait que la date qui figurait dans la LGFP était le 31 juillet. Cela représentait une date limite un peu arbitraire et, à cause du problème que nous avons expliqué, c'est-à-dire que toutes les sociétés d'État ont des exercices budgétaires différents et, au moment où les rapports sont préparés, bien sûr, le Conseil du Trésor reçoit les informations des sociétés d'État et il y a un certain délai de production. Ce délai de production peut atteindre deux mois avant que le rapport ne soit prêt à être déposé au Parlement. Au moment où l'information est déposée, elle est parfois vieille de 18 mois. La solution a consisté à éliminer la date et, au lieu de regrouper ces informations sur une base annuelle, étant donné que les sociétés d'État sont déjà tenues de par la loi de faire rapport sur une base trimestrielle, de consolider ces rapports trimestriels et de rendre ces rapports trimestriels disponibles le plus tôt possible.

Ils seront rendus disponibles de manière plus opportune, il y a cette souplesse, mais on reconnaît que le Conseil du Trésor cherche de nouvelles méthodes pour recueillir les données. À l'avenir, il se peut fort bien que les informations puissent être regroupées beaucoup plus rapidement, grâce aux progrès de la technologie.

Dans le contexte actuel, nous continuons de recevoir cette information sur le support papier traditionnel et nous faisons la consolidation de cette manière. C'est juste pour donner cette souplesse au président.

**Senator Callbeck:** Does this —

**The Chair:** Senator Callbeck, we are over time. Could you just get your questions on the record, please?

**Senator Callbeck:** Does this only refer to Crown corporations whose fiscal year ends July 31?

**Ms. Allard:** No. It applies to all Crown corporations.

**Senator Callbeck:** That is the way I was reading it and I could not understand that.

**Ms. Allard:** No, the July 31 was an arbitrary date.

**Senator Callbeck:** All right; that is fine.

**Senator Buth:** Further to section 28 of the Public Service Employment Act, you say that this deletes the annual HR reporting. What kind of reporting are they continuing to do?

**Mr. Wise:** I would have to get back to you on that I am afraid.

**Senator Buth:** Okay. I believe that goes back to Senator Ringuette's questions that I suspect there still be reporting that will be done and we would like some clarification on that.

**The Chair:** Could you give us a complete list of other ways that Parliament can be informed of activities? We know what was in the reports that are being eliminated and it was a pretty extensive list.

**Mr. Wise:** Certainly, and I would just like to clarify as well, especially with reference to the honourable senator's question around the PSEA, the financial administration and the repeal of this HR. We do take our responsibilities seriously with the provision of information to Parliament. Again, this is really just recognition. There is no information being withheld. It is really recognition that information is available much more accessibly and in a much timelier fashion through other vehicles. I named three that are good examples: Again, there is the Public Service Management Dashboard, which is a relatively innovative way that brings together a lot of information and is instantly accessible. It seemed to be a preferable way of getting information both to parliamentarians and to Canadians in a way that really supersedes the annual reporting process, which seems to be quite cumbersome, quite resource intensive and ultimately provides information that is quite stale and out of date by the time it is tabled.

Again, it is not so much that any information is being withheld and there is no reporting information that is being withheld, but it is finding new and more innovative ways to present that information.

**The Chair:** Could you do a schedule for us showing the information that is being eliminated and where is the other source of that information? That would be helpful to us.

**Le sénateur Callbeck :** Est-ce que...

**Le président :** Sénateur Callbeck, nous avons déjà dépassé l'heure prévue. Voulez-vous simplement formuler vos questions, s'il vous plaît?

**Le sénateur Callbeck :** Ceci ne concerne-t-il que les sociétés d'État dont l'exercice budgétaire se termine le 31 juillet?

**Mme Allard :** Non, ça s'applique à toutes les sociétés d'État.

**Le sénateur Callbeck :** C'est bien ce que j'avais lu et je ne comprenais pas.

**Mme Allard :** Non, le 31 juillet était une date arbitraire.

**Le sénateur Callbeck :** Très bien.

**Le sénateur Buth :** Au sujet de l'article 28 de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, vous dites que ceci annule le rapport annuel des RH. Quel genre de rapport devra-t-on continuer à produire?

**M. Wise :** Je regrette, je devrai vous envoyer une réponse par écrit.

**Le sénateur Buth :** Bien. Je pense que cela touche la question du sénateur Ringuette, c'est-à-dire que je soupçonne qu'on produira encore des rapports, et nous aimerions avoir des précisions à ce sujet.

**Le président :** Pourriez-vous nous fournir une liste complète des autres méthodes par lesquelles le Parlement pourra être informé sur les activités? Nous savons ce qu'il y avait dans les rapports qui sont éliminés, et c'était une liste assez exhaustive.

**M. Wise :** Certainement, et j'aimerais moi aussi apporter une précision, notamment en ce qui concerne la question de l'honorable sénateur sur la LGFP, la gestion des finances publiques et l'abrogation de ce rapport des RH. Nous prenons au sérieux notre obligation de fournir des informations au Parlement. Il s'agit simplement ici de tenir compte de la réalité. Aucune information ne sera retenue. Il s'agit seulement de reconnaître que l'information est disponible de manière beaucoup plus accessible et beaucoup plus opportune en utilisant d'autres méthodes. J'en ai donné trois bons exemples. Je répète qu'il y a le Tableau de bord de gestion pour la fonction publique, qui est une méthode relativement novatrice pour rassembler une grosse masse d'informations afin de les rendre instantanément accessibles. Ça semble être une manière préférable de communiquer des informations à la fois aux parlementaires et aux Canadiens, d'une manière qui remplace en réalité le processus de rapports annuels qui semble être très lourd, mobiliser beaucoup de ressources et fournir en fin de compte des informations qui sont tout à fait rassies et désuètes au moment où elles sont déposées.

Il ne s'agit donc pas de retenir des informations et de ne pas fournir des informations mais plutôt de trouver des méthodes nouvelles et plus novatrices de présenter les informations.

**Le président :** Pouvez-vous préparer un tableau montrant les informations qui seront éliminées et les autres sources de ces informations? Cela nous serait utile.



**Senator McCoy:** I believe this act was actually first proposed by Senator Banks, a former colleague of ours, and it was to encourage the federal government to move in a sustainable fashion towards its whole fleet by upgrading the nature of its vehicles.

If it is true that 75 per cent of all new vehicles built were to be purchased with alternative fuels, I do not think they ever got closer than 54 per cent of new vehicles. The same excuses are given year after year, not that they are credible, either.

I will try to boil this down to two questions. I know you are not directly responsible, I do not think, for the administration of this piece, but one, could you find out whether there have been conversations about an intent to modernize this statute so as to include provision for electric vehicles and/or hybrid vehicles, which would be far more pragmatic, doable and feasible in terms of the act?

Two, would you please indicate alternate ways we could find out how the performance under the statute is being achieved? It is essentially the same question the chair asked. Of course, as always, if you would provide the information through the clerk of the committee, we would be most grateful. Thank you.

**The Chair:** You understand our concern is we do not want to be voting for something that results in Parliament not being as informed as we have been in the past as to activities. We are supposed to provide some oversight. You might say you can get the information other ways, but if it is not as convenient or brought together, then that causes us more difficulty with all the paper we have and the lack of time.

**Senator McCoy:** We do not want a trend starting that because they failed to meet their targets, they stop reporting. That would be a shameful day.

**Senator Ringuette:** I have an add-on to this questioning. Documents and reports that are to be tabled in Parliament are also subject to a parliamentary process wherein if they are not reviewed by committees within a certain time frame, they are deemed to be accepted. Now, if those reports are not tabled, how can they be accepted by Parliament?

**The Chair:** We look forward to hearing from you. We have given you a bit of work to do, but it will be very helpful for us in understanding this.

Colleagues, our time is over for today. We will be meeting Tuesday morning at 9:30 with respect to Division 6. We will be starting with representatives of HRSDC. This meeting is now concluded.

(The committee adjourned.)

**Le sénateur McCoy :** Je crois que cette loi avait en fait été proposée à l'origine par le sénateur Banks, l'un de nos anciens collègues, dans le but d'encourager le gouvernement fédéral à moderniser de manière durable toute sa flotte en améliorant la nature de ses véhicules.

S'il est vrai que 75 p. 100 de tous les nouveaux véhicules construits devaient être achetés avec des carburants de remplacement, je ne pense pas qu'on ait jamais fait mieux que 54 p. 100 des nouveaux véhicules. On donne toujours les mêmes excuses, année après année, et ce n'est pas qu'elles soient crédibles, non plus.

Je vais essayer de résumer cela en deux questions. Je sais que vous n'êtes pas directement chargé de l'administration de cet élément, je crois, mais pourriez-vous vous renseigner pour savoir s'il y a eu des conversations sur l'intention de moderniser cette loi afin d'y inclure des dispositions pour des véhicules électriques et des véhicules hybrides, ce qui serait largement plus pragmatique, faisable et réaliste dans le contexte de la loi?

Deuxièmement, pourriez-vous indiquer d'autres méthodes qui nous permettraient de savoir quel est le rendement réel au titre de cette loi? C'est essentiellement la question que le président a posée. Bien sûr, comme toujours, nous vous serons très reconnaissants de bien vouloir envoyer les informations au comité. Merci.

**Le président :** Vous comprenez sans doute que nous ne voudrions pas voter pour quelque chose qui amènerait le Parlement à ne pas être aussi bien informé qu'il l'était dans le passé au sujet des activités. Nous sommes censés exercer une certaine supervision. Certes, vous pouvez dire que nous pourrions obtenir les informations autrement mais, si ce n'est pas aussi pratique ou consolidé, cela nous causera plus de difficulté avec tout le papier que nous avons et le manque de temps.

**Le sénateur McCoy :** Nous ne voudrions pas qu'on commence à dire qu'on va cesser de produire des rapports parce qu'on n'a pas réussi à atteindre les objectifs. Ce serait honteux.

**Le sénateur Ringuette :** J'ajoute un élément à cette question : les documents et rapports qui doivent être déposés devant le Parlement sont également sujets à un processus parlementaire en vertu duquel, s'ils ne sont pas examinés par les comités avant une certaine date limite, ils sont censés avoir été acceptés. Maintenant, si ces rapports ne sont pas déposés, comment pourront-ils être acceptés par le Parlement?

**Le président :** Nous attendons vos réponses avec beaucoup d'intérêt. Nous venons de vous donner pas mal de travail mais vos réponses seront très utiles pour comprendre ce projet de loi.

Chers collègues, ce sera tout pour aujourd'hui. Nous tiendrons notre prochaine réunion mardi matin, à 9 h 30, au sujet de la section 6. Nous commencerons avec des représentants de RHDCC.

(La séance est levée.)



**Thursday, May 10, 2012**

*Department of Finance Canada:*

Lucia Di Primio, Chief, Excise Policy, Sales Tax Division;

Pierre Mercille, Senior Legislative Chief, Sales Tax Division, GST Legislation;

Gordon Boissonneault, Senior Advisor, Economic Analysis and Forecasting Division, Demand and Labour Analysis;

Martine Lajoie, Chief, Transport and Corporate Analysis, Sectoral Policy Analysis;

Maxime Beaupré, Senior Economist, Sectoral Policy Analysis, Transport and Corporate Analysis;

Daniel MacDonald, Chief, CHT/CST and Northern Policy, Federal-Provincial Relations Division.

*Treasury Board Secretariat*

Nicholas Wise, Executive Director, Strategic Policy, Priorities and Planning;

Christiane Allard, Advisor, Strategic Policy, Priorities and Planning.

**Le jeudi 10 mai 2012**

*Ministère des Finances Canada :*

Lucia Di Primio, chef, politique de l'accise, Division de la taxe de vente;

Pierre Mercille, chef principal, législation, Division de la taxe de vente, Législation sur la TPS;

Gordon Boissonneault, conseiller principal, Division de l'analyse et des prévisions économiques, Analyse de la demande et de l'emploi;

Martine Lajoie, chef, Analyse du transport et des sociétés, Analyse des politiques sectorielles;

Maxime Beaupré, économiste principal, Analyse des politiques sectorielles, Analyse du transport et les sociétés;

Daniel MacDonald, chef, TSC/TPCS et politiques pour le nord, Division des relations fédérales-provinciales.

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Nicholas Wise, directeur exécutif, Politique stratégique, Priorités et planification;

Christiane Allard, conseillère, Politique stratégique, Priorités et planification.

WITNESSES

**Tuesday, May 8, 2012**

*Department of Justice Canada:*

Donald Piragoff, Senior Assistant Deputy Minister, Policy Sector;  
  
Daniel Schnob, Chief Financial Officer;  
  
Joel Oliver, Acting Assistant Deputy Minister, Management Sector.

**Wednesday, May 9, 2012 (afternoon meeting)**

*Canada Revenue Agency:*

Brian McCauley, Assistant Commissioner, Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch.

*Department of Finance Canada:*

Shawn Porter, Director, Tax Legislation Division;  
  
Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division;  
  
Sean Keenan, Director, Personal Income Tax.

**Wednesday, May 9, 2012 (evening meeting)**

*Environment Canada:*

Andrea Lyon, Associate Deputy Minister;  
  
Carol Najm, Assistant Deputy Minister, Finance Branch;  
  
Michael Keenan, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

*Parks Canada:*

Alan Latourelle, Chief Executive Officer.

*Canadian Environmental Assessment Agency:*

Elaine Feldman, President.

*Foreign Affairs and International Trade Canada:*

Nadir Patel, Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer;  
  
Robert Dufresne, Director General, Financial Resource Planning and Management Bureau;  
  
Andrew Stirling, Director General, Locally Engaged Staff Services.

*(Continued on previous page)*

TÉMOINS

**Le mardi 8 mai 2012**

*Ministère de la Justice Canada :*

Donald Piragoff, sous-ministre adjoint principal, Secteur des politiques;  
  
Daniel Schnob, dirigeant principal des finances;  
  
Joel Oliver, sous-ministre adjoint principal par intérim, Secteur de la gestion.

**Le mercredi 9 mai 2012 (séance de l'après-midi)**

*Agence du Revenu du Canada :*

Brian McCauley, sous-commissaire adjoint, Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires.

*Ministère des Finances Canada :*

Shawn Porter, directeur, Division de la législation de l'impôt;  
  
Ted Cook, chef principal, législation, Division de la législation de l'impôt;  
  
Sean Keenan, directeur, Division de l'impôt des particuliers.

**Le mercredi 9 mai 2012 (séance du soir)**

*Environnement Canada :*

Andrea Lyon, sous-ministre déléguée;  
  
Carol Najm, sous-ministre adjointe, Direction générale des finances;  
  
Michael Keenan, sous-ministre adjoint, Direction générale de la politique stratégique.

*Parcs Canada :*

Alan Latourelle, directeur général.

*Agence canadienne d'évaluation environnementale :*

Elaine Feldman, présidente.

*Affaires étrangères et Commerce international Canada :*

Nadir Patel, sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances;  
  
Robert Dufresne, directeur général, Direction générale de la gestion et de la planification des ressources financières;  
  
Andrew Stirling, directeur général, Services aux employés recrutés sur place.

*(Suite à la page précédente)*